

Le baby-boom français

► 2001 égale le record 2000 des naissances

► Le taux de fécondité passe à 1,9 enfant par femme

► Plus de 300 000 mariages et près de 20 000 pacs

► L'espérance de vie progresse encore

► La France compte 61,1 millions d'habitants

Lire page 10 et notre éditorial page 17

Les sept familles de Chevènement

Des anciens trotskistes aux gaullistes, « Le Monde » décrit la diversité du Pôle républicain de Jean-Pierre Chevènement qui cherche à progresser dans l'électorat de droite

DÉBUT janvier, Jean-Pierre Chevènement s'était fixé comme objectif d'atteindre 15 % des intentions de vote en mars. Dans les sondages, il dispose aujourd'hui d'un socle de 10 à 12 % et l'un d'entre eux le situe à 14 %. Sa progression inquiète aussi bien à droite qu'à gauche. Ses amis estiment qu'il a encore des marges de gains importantes dans l'électorat de droite qu'il tente de séduire. Max Gallo, président du Pôle républicain, assure que le candidat Chevènement est « ancré à gauche » et que « les électeurs trieront ». C'est là toute la difficulté de l'exercice, soulignée au Parti socialiste où Jean Glavany affirme que la « construction politique trop artificielle » de Jean-Pierre Chevènement va « se décomposer ». Le Monde a classé en « sept familles » - des anciens trotskistes aux gaullistes - les membres du Pôle républicain.

Dans un entretien au Monde, Hervé de Charette, président délégué de l'UDF, n'exclut pas un second tour Jospin-Chevènement :



PANCHO

« Ce qui paraissait inimaginable il y a quelques mois devient désormais possible. L'opposition entre dans le vif de la campagne présidentielle avec une image de perdante. » Les partisans de Jacques Chirac

sont inquiets. Plusieurs d'entre eux le pressent d'entrer en campagne plus tôt. Certains lui recommandent d'intervenir, à la télévision, sur les affaires qui « polluent » la campagne. Didier Schuller, ex-con-

seiller général RPR, en fuite depuis 1995, a été écroué mardi soir 5 février à la prison de la Santé.

Lire pages 8 et 9 et la chronique de Pierre Georges p. 36

EN ILE-DE-FRANCE

aden

Tout le cinéma et une sélection de sorties

NUMÉRIQUE

L'électricité au secours des télécoms p. 18

ALLEMAGNE

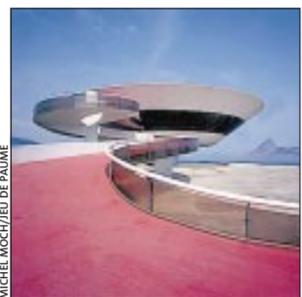
Quatre millions de chômeurs p. 6

DÉBATS

Bush et la guerre p. 16

CANAL+

Entretien avec Pierre Lescure p. 21



ARCHITECTURE

Brasilia, siège du PCF : Oscar Niemeyer au Jeu de paume p. 29

VOYAGES

Un festin de pierre, à Gênes p. 26 et 27

PARIS

Le plan d'urbanisme de Delanoë p. 13

International.....	2	Marchés.....	22
Union européenne... 6	Aujourd'hui.....	24	
France.....	8	Météorologie.....	28
Société.....	10	Jeux.....	28
Régions.....	13	Culture.....	29
Horizons.....	14	Radio-Télévision.....	33
Kiosque.....	15	Annances-Immobilier	34
Entreprises.....	18	Carnet.....	35
Communication.....	21	Abonnements.....	35

Nicolas Monceau

FOOTBALL

A l'OM, les dessous des transferts



LA JUSTICE soupçonne le versement de commissions occultes dans certains contrats signés entre 1997 et 1999. L'ancien entraîneur Roland Courbis (photo) est visé. Une enquête préliminaire concerne Bernard Tapie. Lire page 24

GERARD JULIEN/AFIP

La Turquie contre « Ararat », le film qui raconte le génocide arménien

ISTANBUL Correspondance

La tension monte en Turquie au sujet du nouveau film du réalisateur canadien d'origine arménienne Atom Egoyan, intitulé *Ararat*. En relatant le tournage d'un documentaire historique dans la Turquie d'aujourd'hui, le film, interprété notamment par Charles Aznavour, met en scène pour la première fois le génocide arménien - jamais reconnu par l'Etat turc - perpétré en 1915 dans les provinces orientales de l'Empire ottoman alors en pleine déliquescence. La réalisation de ce sujet sensible et très controversé a suscité une levée de boucliers en Turquie, où le film est déjà qualifié de « second *Midnight Express* », par référence au film d'Alan Parker, inspiré d'un fait réel et décrivant notamment les conditions de détention dans les prisons turques, qui avait contribué à ternir durablement l'image du pays et dont le souvenir traumatisant reste vif dans bien des esprits plus de vingt ans après sa sortie.

En délivrant une version jugée « mensongère » de l'histoire, cette représentation cinématographique du « prétendu génocide arménien », selon l'expression officielle en vigueur en Turquie, s'apparente aux yeux des médias

nationaux à une production « anti-turque » soutenue par les « lobbies arméniens ». Plusieurs scènes du film ont provoqué des réactions outragées. Reconstituées à Toronto, au Canada, les villes de Van et de Kars, situées dans l'est de la Turquie, sont localisées au cœur d'une « Arménie turque » dont l'existence a toujours été niée par l'histoire officielle. La vision des événements dramatiques survenus en Anatolie centrale et orientale en 1915 est également jugée « déséquilibrée », puisque, selon la presse, elle occulte les massacres perpétrés envers les Turcs et les Kurdes.

Mais c'est surtout l'ouverture du film, montrant des têtes de combattants arméniens empalées sur des piques le long d'une route, qui a suscité les commentaires les plus acerbes. Présentés dans le film comme des héros luttant pour les droits des Arméniens, ils ne sont que des « terroristes », selon les médias turcs. L'annonce de la possible présentation du film au prochain Festival de Cannes, qui devrait lui assurer une reconnaissance mondiale, a entraîné une mobilisation sans précédent en Turquie.

De nombreuses associations, tant officielles que privées, ont lancé une campagne de protestation, notamment sur Internet, afin de fai-

re pression sur la société américaine Miramax, filiale de la société Walt Disney, qui s'apprête à distribuer le film aux Etats-Unis. La très influente Association des industriels et hommes d'affaires de Turquie (Tüsiad) - le patronat turc - a également entrepris de mener des actions de lobbying en Europe et aux Etats-Unis. Les autorités officielles, enfin, entendent déclencher un procès dès la première projection du film afin d'obtenir son interdiction immédiate, pour le motif qu'il véhicule une « propagande de haine » et de nature « diffamatoire » envers la nation turque.

En attendant, le ministère turc des affaires étrangères a déjà mis au point un plan de riposte internationale en deux temps, en utilisant à son tour les armes des médias et de l'audiovisuel. Deux documentaires sont en cours de production : l'un est consacré à l'histoire de l'Empire ottoman, l'autre aux Arméniens. L'objectif est de disqualifier les accusations de génocide. Par ailleurs, le lancement d'une campagne d'affiches, au mois d'avril - date anniversaire du début du génocide -, vise, elle aussi, à contrer la « propagande » arménienne.

MICHEL MOCH/LEU DE PAUME

ANALYSE

Délinquance des mineurs : l'impossible débat

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE peine à débiter ? Qu'à cela ne tienne, la polémique sur l'insécurité fleurit de plus belle. Chiffres officiels de la délinquance, statistiques sur la violence à l'école, fait divers meurtrier : chaque occasion est bonne, pour les

politiques, de s'affronter sur ce thème, objet de toutes les surenchères électorales. Au-delà des traditionnelles philippiques adressées par l'opposition au gouvernement, la polémique ne se transforme pas en véritable débat de fond.

Très présents quand ils stigmatisent la « montée de la violence » ou la « délinquance explosive », les élus sont moins prolixes quand il s'agit d'aborder les remèdes à apporter à leur diagnostic. C'est que, en dehors des chiffons rouges que sont

devenues la réforme de l'ordonnance de 1945 ou la réouverture des centres pour jeunes délinquants, chacun sent qu'aucune solution ne peut venir à bout du problème social posé par la délinquance.

La gêne est telle, dans les états-majors, qu'un grand parti d'opposition comme le RPR n'a toujours pas inscrit, dans son programme, de réforme précise au sujet de la délinquance des mineurs. Le parti gaulliste continue de se diviser sur l'opportunité de toucher à l'ordonnance de 1945 ou de supprimer les allocations pour les parents de mineurs délinquants. Futur candidat à sa succession, Jacques Chirac fait preuve d'une grande prudence quand il aborde ces sujets : le 14 juillet 2001, il insistait sur la mesure de réparation - une solution déjà en œuvre dans les tribunaux. Six mois auparavant, il préconisait, à Dreux, le développement des « unités éducatives renforcées », créées en 1996... et reprises par le gouvernement Jospin, sous l'appellation de centres éducatifs renforcés (CER).

Piégé par sa technicité, le débat sur la délinquance des mineurs est également pollué par une série de malentendus.

Cécile Prieur

Lire la suite page 17

GRANDE-BRETAGNE

Ma'am Elizabeth II fête son Golden Jubilee



LA REINE D'ANGLETERRE, Elizabeth II, célèbre le 6 février, et jusqu'en août prochain, son Golden Jubilee, le cinquantième anniversaire de son accession au trône. Après un demi-siècle de règne, et malgré les frasques de la famille royale, la monarchie britannique n'est pas remise en cause, mais elle intéresse de moins en moins ses sujets. En quinze ans, notre correspondant à Londres, Marc Roche, a rencontré « Ma'am » trois fois. Trois minutes au total. Il raconte. Lire pages 2 et 14

Alain Minc
LE FRACAS DU MONDE
JOURNAL DE L'ANNÉE 2001
www.seuil.com

INTERNATIONAL

ROYAUME-UNI

La **REINE D'ANGLETERRE** célèbre, mercredi 6 février, les cinquante ans de son accession au trône, avant première d'un **GOLDEN JUBILEE** dont la célébration est prévue d'avril à août 2002. Le quotidien *The Sun* a

lancé une **CAMPAGNE** pour « sauver le jubilé », critiquant la pauvreté des festivités annoncées et leur mauvaise organisation. Car la **MONARCHIE** britannique, qui déchaîna tant de passions outre-Manche, ne

semble plus guère intéresser aujourd'hui. Les plus jeunes n'en attendent rien et les divers **SCANDALES FAMILIAUX** ont lassé l'opinion. Respectée, la reine, dont le règne est l'un des plus **LONGS** au monde, est

considérée comme « une bonne ambassadrice ». Dans son ombre, son secrétaire, **SIR JANVRIN**, s'efforce d'adapter la monarchie aux évolutions de la société et lui éviter une évolution « à la scandinave ».

Elizabeth II menacée d'indifférence après un demi-siècle de règne

La question hante les Britanniques : et si le Golden Jubilee de la souveraine, qui fête le 6 février l'anniversaire de son accession au trône, en 1952, ne provoquait qu'ennui et passivité ? Après les frasques de la famille royale, la monarchie n'est pas remise en cause mais n'intéresse plus guère



LONDRES

de notre correspondant

Un Britannique âgé de 16 à 24 ans sur cinq seulement connaît le prénom des quatre enfants d'Elizabeth II. Ces jeunes sont trois fois plus nombreux à se passionner pour la vie des Simpson, héros du célèbre cartoon télévisé, que pour celle des membres de la famille royale. A peine 15 % des sujets de Sa Gracieuse Majesté envisagent de participer aux festivités, officielles ou populaires, qui célébreront, d'avril à août 2002, le jubilé d'or de la reine. Et tout juste 5 % d'entre eux tiennent cet événement pour susceptible de leur doper le moral, contre 26 % qui citent une éventuelle victoire de l'équipe anglaise de football en finale de la Coupe du monde.

Ces quelques chiffres, glanés dans de récents sondages, mettent en lumière le principal danger qui menace la monarchie britannique,

alors que la souveraine fête, mercredi 6 février, son demi-siècle de règne : l'indifférence. Comme chaque année depuis la mort de son père George VI, en 1952, la reine devait passer cette journée au château de Sandringham, et inaugurer un centre anticancéreux dans une localité voisine. Le désintérêt croissant des Britanniques envers l'institution royale tranche avec la curiosité, la déférence et la sympathie dont ils l'entouraient naguère.

Elizabeth II a accédé au trône en un temps où, dans les salles de cinéma, le public se levait pour écouter le *God Save the Queen*. Vingt-cinq ans plus tard, lors du jubilé d'argent, des millions de personnes festoyèrent dans la liesse aux quatre coins du royaume.

FAIBLE ENTHOUSIASME

Pour l'instant, à trois mois du début des réjouissances, rares sont les fêtes de rue en préparation. L'entourage royal s'en inquiète, et le *Sun* a lancé une « campagne pour sauver le jubilé ». Les lourdeurs administratives, le coût des assurances et les déficiences reprochées aux organisateurs ne suffisent pas à

expliquer ce faible enthousiasme. Pour l'essentiel, la légitimité de la monarchie et le respect dont jouit la souveraine ne sont pas en cause. La grande majorité de ses sujets éprouvent pour leur reine de l'estime, voire de l'affection. Ils reconnaissent ses qualités : le sang-froid, la force de caractère, le sens du devoir. Ils la tiennent pour une « bonne ambassadrice » de leur pays et jugent, à bon droit, qu'elle « travaille beaucoup » : la reine honore chaque année près de 500 engagements officiels.

Un concert pop pour attirer les jeunes

Gagnés par la hantise d'un flop retentissant, les organisateurs du Golden Jubilee ont ajouté au programme un concert pop, prévu le 3 juin, sur les pelouses de Buckingham Palace. Quelque douze mille spectateurs doivent participer à cette manifestation, le plus important concert organisé à Londres depuis le Live Aid de 1985. Les stars à l'affiche – Paul McCartney, Mick Jagger, Phil Collins, Elton John – ont été toutes jugées trop âgées pour attirer les jeunes générations. En dernière minute, des idoles des teenagers ont été mobilisées par le palais, à l'instar de Robbie Williams, l'ex-chanteur de Take That.

Le concert sera retransmis par la BBC dans le monde entier. Des écrans géants seront installés sur le Mall, face au palais, et dans les grandes villes du royaume. La date a été choisie en fonction du calendrier de la Coupe du monde de football, le groupe F, auquel appartient, l'Angleterre étant au repos ce jour-là. – (Corresp.)

Au cours de son règne, le plus long dans le monde après ceux du roi Bhumibol de Thaïlande et du prince Rainier de Monaco, Elizabeth II a déjà vu défiler onze premiers ministres au 10 Downing Street, dont elle reçoit le locataire chaque mardi à l'heure du thé. 70 % des Britanniques désirent conserver la monarchie, en souhaitant qu'elle continue de se moderniser, même si 40 % seulement prédisent que celle-ci survivra au prochain demi-siècle. Moins d'un Britannique sur cinq veut une République.

Mais la royauté a souffert de l'Histoire. La deuxième moitié du XX^e siècle a scellé l'inéluctable déclin de l'Empire britannique. Elizabeth II a vu son pays ramené au rang d'une puissance moyenne. Les conférences du Commonwealth, que la reine inaugure tous les deux ans, ressemblent plus à d'aimables réunions de la famille anglophone qu'à des instances de décision. La monarchie ne pouvait sortir indemne de toutes ces transformations, avivées pendant le long règne ultra-libéral de Margaret Thatcher, un chef de gouvernement que la reine n'aimait pas.

TRAIN DE VIE RÉDUIT

Les échecs conjugaux et les frasques en tout genre des enfants de la souveraine ont altéré la sympathie du public pour la famille royale, notamment l'idylle du prince Charles avec Camilla Parker-Bowles, les maladroites fréquentes du prince Edward, ou les fantaisies de Sarah Ferguson, ex-épouse du prince Andrew, suçant les doigts de pied de son amant au bord d'une piscine. Autant de comportements illustrant mal les modestes vertus

familiales et petites-bourgeoises que la reine prétend incarner. Au sortir de cette succession d'« années horribles », endeuillées par la mort de la princesse Diana, la reine se retrouve avec trois enfants divorcés. Une monarchie banalisée mais aussi humanisée par ses propres faiblesses.

La majorité des Britanniques reprochent à Elizabeth II de n'être pas assez en phase avec leurs préoccupations. Sensible à ces critiques, la reine a réduit son train de vie. Elle a vendu le yacht *Britannia* et paie des impôts depuis 1992. Pendant cette année jubilaire, la souveraine ira « à la rencontre de son peuple », dans un royaume que la politique de dévolution a décentralisé en douceur, en accordant, à des degrés divers, leur autonomie à l'Ecosse, au pays de Galles et à l'Irlande du Nord. Confinée au silence politique, la reine a jusqu'ici accompli « avec distinction un job impossible », estime l'éditorialiste du pourtant très antimonarchiste *Daily Mirror*. La majorité des Britanniques partagent ce jugement.

Jean-Pierre Langellier

TROIS QUESTIONS À... BEN PIMLOTT

1 **Politologue et président du Goldsmiths College (Londres), vous êtes l'auteur du best-seller *The Queen*. Quelle est, selon vous, la plus grande réussite de la reine en cinquante ans de règne ?**

La question est inopportune. La reine est un monarque constitutionnel, pas un politicien dont on peut tirer le bilan. A mes yeux, son renoncement progressif aux pouvoirs résiduels qu'elle possédait en 1952 – comme la nomination du premier ministre – et son rôle de modèle en termes de dignité et d'honnêteté sont ses principales contributions. Elizabeth II symbolise également la continuité, la mémoire alors que la société britannique a beaucoup évolué en un demi-siècle. La souveraine, qui incarne l'unité nationale, s'est, de surcroît, adaptée rapidement à la

régionalisation. Désormais, les quatre nations du Royaume-Uni – Ecosse, Angleterre, Pays de Galles et Irlande du Nord – ont une relation distincte avec la Couronne.

2 **La question d'une abdication est-elle toujours taboue ?**

En raison du traumatisme qu'a constitué l'abdication de son oncle, Edouard VIII, en 1936, elle considère pareille décision comme un acte de lâcheté. Je pense qu'elle devrait envisager d'abdiquer dans un avenir proche pour éviter de voir la monarchie devenir une gérontocratie. Je crains cependant que le prince Charles doive prendre son mal en patience, à l'instar d'Edouard VII, devenu roi à 60 ans, en 1901. Le danger d'être de plus en plus coupé de la jeune génération est réel.

3 **Comment expliquer la faiblesse du mouvement républicain ?**

S'il existe un lobby antimonarchiste, il n'a aucun impact actuellement sur l'opinion. Son recrutement est élitiste, limité à certains milieux intellectuels. A l'accession au trône d'Elizabeth II, le *Daily Workers* (communiste) était le seul organe de presse préconisant l'abolition de la monarchie. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas, comme l'attestent la campagne anti-Windsor du *Guardian* ou les critiques de la presse Murdoch. Le public semble toutefois plutôt satisfait du présent arrangement constitutionnel monarchie-Parlement. L'institution royale a évolué. La souveraine paie l'impôt depuis 1992.

Propos recueillis par Marc Roche

Robert Lacey, vingt-sept ans au théâtre des Windsor

LONDRES

de notre correspondant

Son intérêt pour la monarchie britannique lui est venu, curieusement, de sa maîtrise d'histoire consacrée au culte jacobin de l'Étre suprême. Robert Lacey, auteur du best-seller *Royal : Her Majesty Queen Elizabeth II*, publié à l'occasion du jubilé, connaît la dynastie Windsor sur le bout des doigts. Qu'il s'agisse de la mort de Diana ou des liens entre la reine et ses onze premiers ministres, aucun tumulte, aucune terrible convulsion du règne dont il s'est fait le scribe ne l'a privé de cette lucidité : « Pour bien faire ce métier, il faut connaître non seulement les membres de la famille, leur entourage, mais la société dans laquelle ils évoluent. »

En 1974, Robert Lacey quitte le *Sunday Times*, dont il est l'un des rédacteurs en chef, pour se lancer dans la rédaction de la première biographie non autorisée de la reine. Persuadés de l'échec commercial d'un tel ouvrage et redoutant la censure, les grands éditeurs britanniques refusent de le publier. Une petite maison d'édition américaine sauve son projet. Responsa-

ble de la section « Style » de l'hebdomadaire, il se lie d'amitié avec le photographe lord Snowdon, époux de la princesse Margaret. Le beau-frère de la reine l'introduit auprès de lord Mounbatten, qui lui fait rencontrer le prince Philip. Le succès populaire du jubilé d'argent, en 1977, assure le lancement de « *Majesty* », qui connaît un triomphe mondial.

C'est ainsi que le natif de Bristol est devenu chroniqueur royal. Exploiterait-il ce filon sans vergogne ? Cet auteur comblé reconnaît la difficulté de renoncer à l'assurance-vie qu'est la royauté : « La différence entre un bon et un mauvais livre sur la reine est dans les détails. Je trouve très irritant qu'en cette période où l'on voit des conspirations partout, certains soient persuadés qu'un biographe des Windsor garde certaines informations secrètes afin de protéger la Couronne. » Robert Lacey a été présenté à la reine pour la première fois en 2001, au cours d'un voyage en Australie. Leur entretien a duré cinq minutes : « Avec l'âge, elle est devenue plus relax », sourit-il...

M. R.

Sir Janvrin, le distingué et discret secrétaire de Sa Majesté

Roi de l'« understatement » et du déminage, il s'est imposé en grand ordonnateur du Palais

LONDRES

de notre correspondant

« La souveraine a offert la stabilité et la continuité à ce pays. » Pour répondre, le 30 janvier, à Buckin-

■ PORTRAIT

L'architecte du jubilé aimerait mettre Buckingham Palace à l'heure de l'Europe

gham Palace, à une question qu'il jugeait déplacée sur le bilan de l'action de la reine Elizabeth II après cinquante ans de règne, Sir Robin Janvrin a eu recours à l'art de la litote. Cet understatement grâce auquel un gentleman dit des choses sans employer les mots reflète cette stricte éducation anglaise qui ramène certains événements considérables aux dimensions d'un fait banal incidemment mentionné.

Le secrétaire particulier d'Elizabeth II, principal architecte des célébrations du Jubilé, est décidément modeste. Né en 1946, devenu bras droit du monarque, il n'apprécie guère les projecteurs qui éblouissent son regard bleu. D'une politesse feutrée empreinte d'humour, il élude les questions pointilleuses et cultive une discrétion confinante à l'effacement.

Mais les buckinghamologues ont appris à reconnaître la petite silhouette distinguée de ce silencieux, apparue en 1995 dans le sillage de Sa Majesté. Les diplomates, les

hommes politiques, les hauts fonctionnaires ont vite éprouvé la capacité de séduction et de fermeté de cet homme tranquille, qui ne s'inquiète guère des apparences du pouvoir. Son allure vaguement chiffonnée ôte à cet ex-officier de la Royal Navy cette raideur propre aux anciens militaires.

Plus qu'un directeur de cabinet à la française, c'est un inspirateur qui doit s'efforcer de faire « coller » la monarchie à l'évolution de la société britannique. C'est un confident qui se présente à la reine comme son « humble serviteur » pour lui adresser une communication et lui offrir les meilleurs conseils politiques. C'est aussi un tireur de ficelles qui connaît tout le Gotha politique et les couloirs de Whitehall. Son champ d'intervention est très large : tenue de l'agenda du chef de l'Etat, organisation des voyages, rédaction des discours royaux, administration et service de presse.

MODÉRATION ET COHÉRENCE

Mener les affaires de la famille royale en ces temps de basse popularité réclame du doigté. *Go-between* entre la reine et Tony Blair, il doit être souple avec le 10 Downing Street sans être complaisant. Robin Janvrin est indiscutablement séduit par Tony Blair. Lors du psychodrame de la mort de Diana, en 1997, en tant que numéro deux de l'appareil royal, il mène les négociations sur l'organisation des funérailles avec le premier ministre. Beau-frère de Lady Di, son patron, Sir Robert Fellowes est alors incapable de prendre la mesure du soutien populaire à la princesse. Flat-



tant les uns, calmant les autres, Sir Robin, épaulé par le chef du gouvernement, contraint sa souveraine à des concessions de taille.

Quand Sir Fellowes prend sa retraite en 1999, c'est vers lui que cette dernière et son premier ministre se tournent. Il y a, en effet, urgence à reconquérir l'opinion après le faux pas des Windsor lors de ce funeste mois de septembre. Le nouveau chef du Royal Household refuse les extrêmes, une monarchie hollywoodienne ou une dynastie grisaille à la scandinave.

Meilleure transparence financière, rapprochement entre Buckingham Palace et Saint James Palace, où est basé le prince Charles, ouverture aux médias : la sobre emprise du conseiller s'exerce avec constance dans le sens de la modération et de la cohérence.

Robin Janvrin est un prototype de l'Angleterre du Sud, urbaine, aventureuse et surtout proeuropéenne. Marié à une aristocrate française, parlant couramment

notre langue, il aimerait mettre Buckingham Palace à l'heure de l'Europe. Plusieurs facteurs limitent toutefois sa marge de manœuvre. La reine a un attachement viscéral au Commonwealth. Le grand chambellan, Lord Luce, ancien ministre conservateur, aimerait cantonner la souveraine à un jeu de rôle antique. Le *Daily Telegraph*, principal soutien du Trône au sein de la presse quotidienne, est hostile à cette opération de lifting institutionnel.

Trois autres lobbies identifiés à la Couronne lui compliquent la vie : les militaires proaméricains, la haute Eglise anglicane « antipapiste », les grands propriétaires terriens, en particulier le milieu hippique, tournés vers la nostalgie impériale. Sans compter le propre époux de la souveraine, le prince Philip, jadis pourfendeur de la politique agricole commune, aujourd'hui opposant à l'euro.

Issu d'une famille de marins, formé au prestigieux collège de Marlborough et à Oxford, conservateur au sens sociologique plutôt que politique, Sir Janvrin est un courtisan type comme Elizabeth II les apprécie. « Aux yeux de cette femme timide, ce type d'hommes est rassurant. Ses collaborateurs doivent organiser une vie réglée comme une horloge. Ils doivent savoir comment s'habiller et comment se comporter. Cela ne s'apprend pas dans un manuel de savoir-vivre », explique un ancien collaborateur. Ordonnateur de ce Jubilé, le fantassin devenu maréchal va devoir démontrer qu'il sait aussi imaginer et entraîner.

M. R.

SI VOUS NE SAVEZ PAS
QUOI FAIRE
DE VOS DERNIERS FRANCS,
VOTRE
VALENTINE,
ELLE, A BIEN UNE
IDÉE.

UN DIAMANT EST ÉTERNEL

The Forevermark - marques déposées. www.forevermark.com

A Kaboul, les soldats britanniques de l'ISAF se contentent de faire la police

L'assistance militaire internationale à la sécurité est limitée à la capitale, seule grande ville afghane non menacée par des forces hostiles

KABOUL

de notre envoyé spécial

Les soldats avancent dans la nuit, à travers des rues presque désertes et dans un froid intense. Dans ce

REPORTAGE

Ici, l'ordre règne, mais les chefs de guerre se disputent d'autres villes du pays

quartier du sud-ouest de Kaboul, l'électricité brille par son absence, à l'exception de quelques lumignons, et l'on se guide à la lumière des étoiles. Bêret rouge sur le crâne et fusil d'assaut au côté, une section de gurkhas du 2^e bataillon de parachutistes britannique patrouille, ce soir-là, en camion dans les rues de ce quartier de l'ethnie hazara, avec le soutien de trois policiers afghans et d'un interprète.

Il reste encore deux heures avant le couvre-feu – imposé à partir de 22 heures – mais seul un gardien de nuit renseigne les soldats sur la situation dans le quartier. A Kaboul, peu de gens s'attardent dans les rues à la nuit tombée. A la tête du détachement, le capitaine Richard Hakes donne ses ordres en népalais à ses hommes, tous originaires du petit royaume himalayen. Les compagnies de gurkhas sont considérées comme faisant partie de l'élite de l'armée britannique, notamment en raison du courage et de l'endurance de ces combat-

L'armée nationale, un besoin urgent

Le président intérimaire afghan, Hamid Karzaï, a déclaré, mardi 5 février, à Kaboul, que la création d'une armée nationale est une priorité pour son pays. Il a souligné que les récents affrontements entre factions locales afghanes, notamment à Gardez, la semaine précédente (une cinquantaine de morts lors de combats entre les troupes de deux chefs rivaux), sont « une raison supplémentaire pour organiser l'armée nationale afghane aussi rapidement que possible et faire cesser le soutien à ces chefs locaux ». S'il a estimé que « l'ensemble du pays n'avait pas de problèmes », M. Karzaï s'est dit « sûr » que de tels conflits se reproduiraient.

Comme à Gardez, précédemment, la choura (conseil tribal) de la province de Khost (est) a exigé mardi que le président Karzaï démette le gouverneur installé localement après le départ des talibans et le remplace par un gouverneur approuvé par la choura. – (AFP.)

Washington envisage un traité de désarmement avec Moscou

LES ÉTATS-UNIS se sont déclarés, mardi 5 février, prêts à envisager un traité avec la Russie sur la réduction de leurs arsenaux nucléaires, contrairement à une volonté précédente de Washington de s'en tenir à un simple accord non contraignant. Devant la commission des affaires étrangères du Sénat, le secrétaire d'Etat, Colin Powell, a affirmé : « Cet accord de désarmement peut être un texte sur lequel les deux chambres du Congrès pourraient vouloir donner leur avis et cela pourrait être un traité. » Des discussions sont en cours entre les Etats-Unis et la Russie pour ramener les arsenaux de 6 000 ou 7 000 charges nucléaires à 2 200, puis 1 500 dans chaque pays, en dix ans.

A Moscou, les deux pays doivent commencer une deuxième série de discussions le 19 février, après celle de Washington en janvier. Jusqu'à présent, ils s'opposaient notamment sur deux points. D'abord, Moscou demande que l'accord ait un aspect légal contraignant, quand Washington se contenterait d'une annonce de réduction unilatérale. Ensuite, les Américains réclament de pouvoir stocker une partie des missiles retirés, tan-

tants enrôlés, pour un contrat minimal de trois ans, dans les régiments de Sa Majesté.

« Nous nous sentons à l'aise dans ce quartier », remarque en riant le soldat Limbu. « Ici, les gens ont les mêmes têtes que nous et, parfois, les Afghans parlent hindi, langue que nous comprenons parfaitement ». Le soldat désigne ses yeux bridés : « Les Hazaras sont de la même race que nous ! », dit-il en se référant à cette population chiite d'origine mongole, très différente physiquement de la plupart des Afghans.

Alors que le camion reprend sa progression, des « salaam aleikum » sont lancés par les soldats en direction des rares passants. « Des incidents, notamment des cambriolages, sont encore signalés dans le quartier. Mais je pense que, grâce aux forces internationales, la situation s'est améliorée », affirme le capitaine anglais. « Même si nous constituons plus une force de dissuasion qu'autre chose, nuance-t-il, les voleurs voient arriver nos camions de loin et il est difficile de prendre quelqu'un sur le fait ! »

MISSION COMPLIQUÉE

La Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF), sous commandement britannique et mandatée par l'ONU, est en train d'achever son déploiement dans Kaboul. Fin février, elle comptera 4 500 hommes, représentant quelque dix-sept nations de l'Union européenne, des pays de l'Est et de la Turquie. Le principal contingent est celui des Britanniques, suivi des Allemands et des Français, les premiers à avoir fait le plein de leurs troupes avec 530 hommes envoyés à Kaboul pour quatre vingt-dix jours.

Le moindre des paradoxes de cette force, censée protéger la capitale et l'Autorité intérimaire du président Hamid Karzaï, est de se limiter à des opérations de police : Kaboul est la seule grande ville à ne pas être directement menacée par des forces hostiles au gouvernement. « Le risque terroriste reste élevé », estime cependant le capitaine Hakes.

La présence des soldats étrangers, généralement bien acceptée par les Kabouliens, avides de sécurité après tant d'années de guerre, reste avant tout symbolique : l'ordre règne à Kaboul, tandis que des chefs de guerre se disputent le pouvoir dans certaines villes du pays. Le président Karzaï souhaiterait un déploiement de soldats internationaux dans d'autres régions, comme l'évoquent les accords signés en décembre à Bonn (Allemagne) sur l'Afghanistan, mais cette perspective ne semble encore qu'une lointaine éventualité.

« C'est une mission compliquée », commente le colonel Thierry

Moné, qui dirige l'opération Pamir, nom de code de l'engagement français dans l'ISAF. « Nous sommes loin de nos bases, dans un pays à l'infrastructure inexistante où il faut tout apporter, carburant, eau, nourriture. »

Trois cent vingt soldats du 21^e RIMA basé à Fréjus sont chargés du contrôle d'une partie de l'aéroport de Kaboul et des zones environnantes. Ils sont assistés de 50 hommes du 17^e régiment de génie parachutiste, responsables du déminage, ainsi que d'un escadron de spahis qui, avec leurs 24 véhicules blindés légers (VBL), doivent « sécuriser » l'axe routier entre Kaboul et la base aérienne de Bagram, à une cinquantaine de kilomètres au nord de la capitale. « Nous devons pouvoir nous protéger mais il ne faut pas provoquer ; il importe de montrer que nous ne sommes pas une force d'occupation », ajoute le colonel Moné, en jugeant par exemple nécessaire d'éviter l'envoi de véhicules surmontés de canons : « Cela aurait rappelé les trop mauvais souvenirs du temps du conflit ».

Bruno Philip

Trois tués dans un règlement de comptes entre Palestiniens

Des violences intestines attestent de la crise de légitimité de l'Autorité

JÉRUSALEM

de notre correspondant

L'Intifada banalise-t-elle la violence à l'intérieur même de la société palestinienne ? En moins d'une semaine, deux événements sanglants se sont succédés en Cisjordanie. A Jénine, mardi 5 février, une foule estimée à une cinquantaine de personnes a pris d'assaut le tribunal où étaient jugés les trois présumés coupables du meurtre d'un membre des forces de l'ordre palestiniennes, le 1^{er} février. Ce dernier était tenu pour responsable, par le passé, de la mort de Palestiniens accusés de collaboration avec les services de renseignement israéliens. Les accusés et les assaillants appartenaient tous au même clan familial.

Sans que les forces de police puissent ou veuillent intervenir, la foule s'est emparée des trois accusés qui venaient d'être condamnés à mort, ou à une peine de prison de quinze ans, compte tenu du jeune âge de l'un d'entre eux. Selon l'organisation palestinienne de défense des droits de l'homme LAW, qui a dénoncé le comportement des forces de police, les trois hommes auraient été battus puis exécutés.

Les condamnations à mort doi-

vent être approuvées par le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. L'indignation internationale suscitée par l'exécution de condamnés à la peine capitale, au début de l'Intifada, a fortement réduit son application.

Quelques jours auparavant, jeudi 31 janvier, à Ramallah, un homme avait été tué, lors d'une altercation entre un commerçant et de jeunes Palestiniens du camp de réfugiés de Qalandia, au sud de cette zone autonome. Selon des observateurs, le commerçant, un boucher, aurait blessé à mort un membre de ce groupe, qui tentait de lui extorquer de l'argent. Aussitôt connue la nouvelle de cette mort, plusieurs dizaines de jeunes du camp se sont répandus dans des rues de Ramallah, détruisant sur leur passage plusieurs magasins, là non plus sans que la police palestinienne puisse, ou veuille, s'interposer. Certaines rumeurs ont tenté d'accréditer l'hypothèse d'un incident entre chrétiens et musulmans. Depuis, une médiation aurait été engagée, conformément aux codes tribaux, entre les parties en présence.

Au cours de la première Intifada, les violences entre Palestiniens

avaient été importantes, mais elles s'étaient surtout concentrées sur les « collaborateurs », ou supposés tels. Depuis le début du deuxième soulèvement palestinien, sans doute du fait de l'existence de l'Autorité, les exécutions de ce type ont été moins nombreuses, alors que les Israéliens disposent manifestement d'un réseau extrêmement dense d'informateurs dans les zones autonomes palestiniennes, comme en témoigne le nombre important d'assassinats perpétrés par l'armée israélienne.

Plus que les affrontements politiques qui ont opposé ponctuellement dans la bande de Gaza, en octobre et en décembre, des militants du Mouvement de la résistance islamique, Hamas, aux forces de sécurité palestiniennes, les événements de Jénine et de Ramallah attestent de la faiblesse de l'Autorité palestinienne. Celle-ci traverse depuis le début du soulèvement une crise de légitimité, mais Israël et les Etats-Unis ne cessent d'exiger d'elle toujours davantage en matière de lutte contre les organisations radicales palestiniennes.

Gilles Paris

Nouvelle BMW
316ti compact

www.bmw.fr





Nouvelle BMW 316ti compact pour moins de 250 € par mois*.
Cherchez l'erreur, il n'y en a pas.

Nouvelle BMW 316ti compact avec peinture métallisée, climatisation, Antipatinage à Régulation Electronique ASC+T, Contrôle du Freinage en Courbe CBC, suspension type sport, Répartiteur Electronique de Freinage EBV, ABS, 4 airbags¹, vitres avant électriques.

* Prix de la 316ti avec peinture métallisée : 21770 € TTC. Premier versement de 8054,90 € (dépôt de garantie de 3255,50 € + premier loyer majoré de 4789,40 €) suivi de 35 loyers mensuels de 246,44 €². Après le paiement du dernier loyer, vous pouvez restituer le véhicule à votre Concessionnaire (sous réserve du respect de l'usure et du kilométrage prévu au contrat) ou l'acquiescer en levant l'option d'achat, avec restitution de votre dépôt de garantie. Option d'achat en fin de contrat de 10685 €. Coût total avec achat en fin de contrat de 24299,80 €. Consommations norme CE 93/116 (en l/100km) : urbain 8,7, non urbain 5,3, moyenne 6,3. Emissions CO₂ : 157g/km. Offre valable jusqu'au 31/03/02 dans les concessions BMW qui participent à l'opération. Sous réserve d'acceptation par BMW lease – SNC au capital de 3 000 000 €. RCS VERSAILLES B 343 636 643. ¹ Coussins de sécurité gonflables. ² Hors assurances facultatives.

De plus en plus de Marocains rêvent de partir pour « mieux vivre », avec ou sans visa

Bien que la transition démocratique se déroule sans drame, les perspectives économiques paraissent confuses à la classe moyenne

CASABLANCA

de notre envoyée spéciale

Ils ont tous un mot à la bouche : « partir ! ». Pour où ? Peu importe, mais puisque la France et les autres pays de l'Union européenne leur ferment désormais leurs portes, cet ailleurs pourrait être le Canada ou l'Australie. Bien que le 4 février ait marqué le quatrième anniversaire d'un événement historique – l'annonce du premier gouvernement d'alternance au Maroc – et que ces années de transition démocratique se soient déroulées sans drame, les Marocains doutent de l'avenir et d'eux-mêmes. Quitter le pays, avec ou sans visa, mais de façon définitive, dans l'espoir de « mieux vivre », est devenu l'objectif prioritaire d'un nombre très élevé d'entre eux.

Ce ne sont pas seulement les jeunes qui rêvent d'émigrer, mais leurs aînés, diplômés et souvent déjà installés dans la vie professionnelle. « Les candidats à l'exil ne sont plus seulement des déshérités qui partent chaque été, au péril de leur vie, dans des embarcations de fortune, à destination de Gibraltar ou des Canaries, mais des cadres, remarque un chef d'entreprise installé à Casablanca. Je comprends qu'on veuille quitter l'Algérie et sa guerre, la Tunisie et sa dictature, mais le Maroc, au moment où les perspectives sont infiniment meilleures qu'autrefois, je l'admets mal ! »

Ces perspectives, précisément, semblent à l'heure actuelle trop confuses pour susciter la confiance. « La situation économique est inintelligible », déplore le rédacteur en chef du *Journal*, Aboubakr Jamaï, appelant vainement à l'instauration d'un débat dans le pays.

Beaucoup, dans la population, avouent « avoir rêvé d'un changement à l'aide d'une baguette magique » quand Abderrahmane Yousoufi a pris la tête du gouvernement d'alternance en 1998, puis, l'année suivante, quand Mohammed VI est monté sur le trône.

« Mise à part la liberté d'expression, qu'est ce qui a changé ? » entend-on dire ici et là, comme si cet acquis remontait à un lointain passé. Et chacun de pointer, d'un air découragé, tout ce qui donne envie de fuir : les disparités écono-

leur développement. Quant au népotisme et au clientélisme, ils amènent invariablement à dire que « si on ne fait pas partie des quelques grandes familles qui tiennent le Maroc, il n'y a pas d'espoir de réussir ». « Imaginez que pour obtenir le droit de s'installer en France, 136 étudiants marocains, la plupart originaires d'Oujda, se sont inscrits en DEA d'hébreu à Paris VIII ! », s'exclame un universitaire, mi-amusé, mi-atterré.

« Le Maroc bouge beaucoup depuis quelques années, on vit des

Exilés en France, au Canada, aux Etats-Unis...

On compte environ 1,2 million de Marocains dans les pays de l'Union européenne, dont un peu plus 500 000 en France (contre 450 000 en 1990). Sui- vent les Pays-Bas (274 000), l'Espagne (116 000), la Belgique (106 000) et l'Allemagne (104 000). Si la communauté marocaine est importante au Canada (60 000 membres, la plupart au Québec), elle est infime en Australie (entre 400 et 500 personnes).

Aux Etats-Unis, le nombre des Marocains s'élève à 85 000 (contre 55 000 il y a cinq ans) répartis principalement entre la ville de New York et les Etats de Californie et du Texas. Ne sont pas inclus dans ces chiffres les immigrés illégaux, les coopérants, les étudiants, ni les gagnants à la loterie organisée par les autorités américaines qui permet chaque année à 5 000 Marocains de s'installer aux Etats-Unis.

miques, le chômage, les salaires « beaucoup trop bas pour permettre une vie décente », les pesanteurs sociales enfin, dont chacun rêve, plus ou moins consciemment, de se débarrasser. A tout cela, s'ajoute le sentiment que la corruption continue de gangrener le pays.

DEA D'HÉBREU

D'après une enquête rendue publique le 17 janvier par l'institut de sondage CSA-Maroc, pour le compte de l'ONG Transparency-Maroc, 94 % des entreprises estiment que ce fléau fait obstacle à

moments intéressants, mais les gens ne s'en rendent pas compte. Il leur faut du palpable pour y croire, souligne le politologue Mohammed Tozy. Or les choses ne sont pas claires en ce moment, y compris dans des espaces récemment conquis, comme la presse par exemple. Dans ce domaine, il y a des ambiguïtés concernant notamment la déontologie, les règles du jeu, les liens occultes entre certains cercles de pouvoir et les journalistes. » Pour lui, c'est cette absence générale de visibilité qui explique le pessimisme actuel au Maroc.

Doit-on parler d'« états d'âme » d'un « microcosme », ainsi que l'on tente de s'en persuader dans les allées du pouvoir à Rabat ? Le malaise semble pourtant largement répandu, même si la conjoncture internationale y est pour quelque chose. Les événements de Palestine et les démonstrations de la toute-puissance américaine depuis les attentats du World Trade Center avivent en effet le sentiment d'impuissance et de frustration de la population.

Dans son atelier de Rabat, le peintre Mohammed Kacimi traduit dans ses toiles l'inquiétude de ses compatriotes, due à « la situation de western » et à « l'incroyable barbarie » qui prévalent ces derniers temps à travers le monde. Kacimi continue cependant de croire en un Maroc sorti enfin « d'une longue situation d'attente » et devant gérer, tant bien que mal, de multiples contradictions.

« Ce qui accentue le découragement, c'est que nous nous mettons sans cesse dans une situation de comparaison avec l'Occident », estime-t-il, ce que confirme son épouse, Chafika Sekkat, médecin psychiatre. « Au Maroc, on passe en permanence de situations moyennes à des situations futuristes, presque de science-fiction, rappelle-t-elle. Toute la société marocaine est tiraillée sans cesse entre la tradition et la modernité. D'où notre autodénigrement systématique. Mais nous nous plaignons trop, sans mesurer le chemin parcouru. Ceux qui rêvent d'émigrer ne seraient sans doute pas plus heureux là-bas qu'ici... »

Florence Beaugé

Des affrontements interethniques au Nigeria font plus de cent morts

Scènes de pillage et de destruction à Lagos

NIGERIA



PLUS DE 100 MORTS, près de 450 blessés, 3 000 personnes déplacées, au moins un millier de maisons détruites. C'est le bilan – partiel et provisoire – des violences interethniques qui se sont produites, depuis samedi 2 janvier, à Lagos – avec quelque 12 millions d'habitants, la plus grande ville du Nigeria. A la suite d'un incident mineur, des jeunes ayant uriné aux abords de la mosquée Idi-Araba, dans le quartier de Mushin, des Yoroubas et des Haoussas se sont affrontés dans des combats de rue, à l'arme blanche ou à l'aide de gourdin. De nombreuses habitations ont été pillées, réduites en cendre. Des dizaines de personnes auraient été piétinées à mort dans la panique des riverains fuyant les zones de combat.

Mardi 5 janvier, après le déploiement massif de l'armée la veille au soir, aucun nouvel affrontement significatif n'a été signalé, mais des centaines d'habitants continuaient

Les gouverneurs de Lagos et de plusieurs Etats du nord ont lancé un appel au calme à la télévision

à fuir Mushin et d'autres quartiers mixtes de la capitale économique du Nigeria. Nombre d'entre eux se sont réfugiés dans des casernes militaires et à l'académie de police de Lagos. « Les soldats sont chargés d'étouffer la crise. Ils resteront sur place tant que nécessaire, jusqu'au

retour de la paix », avait déclaré, lundi, un porte-parole militaire. Mardi, une source hospitalière au CHU de Lagos a indiqué que plus de cent personnes avaient trouvé la mort dans le seul quartier de Mushin, dans le centre-nord. La Croix-Rouge nigériane, sans entériner ce chiffre, a précisé que plus de 400 personnes avaient été blessées dans les affrontements entre Yoroubas, l'ethnie autochtone à majorité chrétienne ou animiste, et Haoussas, des musulmans originaires du nord du Nigeria.

L'établissement du Nord, souvent à travers l'armée, dont l'état-major est dominé par les Haoussas, a été au pouvoir de façon quasi ininterrompue depuis l'indépendance du Nigeria, en 1960, jusqu'en avril 1999, lorsque l'élection de l'actuel président, Olusegun Obasanjo, un Yorouba chrétien, a marqué à la fois le retour à la démocratie après quinze années de dictature militaire et « l'alternance ethnique ». Depuis, lors de différentes vagues de violences intercommunautaires, avec une connotation religieuse de plus en plus affirmée depuis l'introduction de la « charia » comme loi pénale dans une douzaine d'Etats du nord de la Fédération nigériane, plus de 10 000 personnes ont trouvé la mort.

Les nouvelles tueries à Lagos sont intervenues une semaine seulement après l'explosion d'un dépôt de munitions, le 27 janvier, qui a fait plus d'un millier de victimes dans la mégapole nigériane. D'origine inconnue, cette catastrophe a laissé des milliers d'habitants sansabri.

Alors qu'un message lu, lundi, dans plusieurs mosquées de Lagos incitait les Haoussas à quitter la capitale économique, le gouverneur – yorouba – de Lagos et les gouverneurs – haoussas – de plusieurs Etats du Nord ont lancé un appel au calme, le soir à la télévision. Côte à côte, ils ont adjuré leurs communautés de cesser les hostilités fratricides. « Nous sommes une nation, un peuple, avec un seul dieu », a imploré Bola Tinubu, le gouverneur de Lagos.

Jean-Jacques Sevilla

Stephen Smith

A Porto Alegre, « Lula » lance sa campagne pour l'élection à la présidence du Brésil

PORTO ALEGRE

de notre envoyé spécial

La discrétion affichée par Luiz Inácio « Lula » da Silva au cours de la « marche pour la paix » organisée, jeudi 31 janvier, en prélude à l'ouverture officielle du Forum social a tenu moins de quarante-huit heures. A l'occasion du séminaire intitulé « Un Brésil meilleur est possible », qui s'est tenu, samedi 2 février, à l'université catholique de Porto Alegre, le virtuel candidat de la gauche à l'élection présidentielle d'octobre a en effet prononcé un discours marquant de facto le lancement de sa campagne électorale.

Chauffée par l'économiste Maria da Conceição Tavares, célèbre égérie locale de la mouvance hostile au néolibéralisme, l'assistance entassée dans l'auditorium archicomble était essentiellement composée de militants du Parti des travailleurs (PT), dont « Lula » est l'un des fondateurs et le président d'honneur. Dans la foulée de la harangue préliminaire, axée sur la recherche d'un « nouveau standard de gouvernabilité », Lula a d'emblée invité ses partisans à s'interroger sur les échecs répétés de sa candidature aux trois derniers scrutins présidentiels. « Nous ne vaincrons, a-t-il clamé, qu'en découvrant

nos propres faiblesses. » Dans une ville où l'administration du PT est plébiscitée à chaque élection municipale depuis 1989, le propos semblait quelque peu décalé. Quant à la « nouvelle façon de faire de la politique », présentée comme la condition nécessaire à la victoire, elle n'a pas fait l'objet d'un semblant d'explication.



« L'ALCA [le projet de zone de libre-échange des Amériques patronné par George Bush] est un processus d'annexion et non pas d'intégration »
LUIZ INACIO « LULA » DA SILVA

Après avoir gentiment ironisé, afin de se démarquer des ultras du PT, sur « ceux qui sont contre le paiement des dettes extérieure et interne et pour la renationalisation des grandes entreprises » privatisées depuis 1990, l'ancien leader syndical des métallos de Sao Paulo a dressé l'inventaire des thèmes appelés à nourrir ses futures joutes oratoires. Clef de voûte de son programme de gouvernement en cours d'élaboration, le rejet du néolibéralisme s'appuie notamment sur les bilans cala-

miteux légués par Carlos Menem en Argentine, Alberto Fujimori au Pérou et Carlos Salinas au Mexique, ex-apôtres zélés et corrompus du Consensus de Washington en Amérique latine. Dans le même registre, « Lula » s'est violemment attaqué à l'ALCA, le projet de zone de libre échange des Amériques patronné par George Bush et prévu pour 2005, qu'il dénonce comme étant un « processus d'annexion et non pas d'intégration ». « Brésil urgent ! Lula président ! », ont scandé, à la fin de son propos, les centaines de militants massés devant l'écran géant installé dans le hall du forum.

Si elle n'a pas été précisée dans son discours, la « nouvelle façon de faire de la politique » était par contre subtilement perceptible lors de la réunion, suivie d'un déjeuner, qui s'était tenue quelques heures plus tôt dans un restaurant de Porto Alegre entre « Lula » et une délégation du Parti socialiste français, conduite par son premier secrétaire, François Hollande. A l'approche de la présidentielle en France et au Brésil, le PS et le PT ont convenu « d'approfondir en commun leur travail sur la mondialisation » par le biais de « rencontres régulières ». « Lula » a même été invité – comme Marta

Suplicy, maire de Sao Paulo, l'avait été par Bertrand Delanoë – à participer à un meeting électoral de Lionel Jospin avant le premier tour.

Un détail crevait cependant les yeux des journalistes brésiliens présents : TV Record était la seule des grandes chaînes hertziennes à avoir dépêché une équipe sur les lieux. Or cette chaîne appartient à Edir Macedo, « évêque » autoproclamé et fondateur de l'Eglise universelle du Royaume de Dieu. La plus prospère des sectes évangéliques brésiliennes finance et contrôle également le Parti libéral, avec lequel « Lula » espère conclure une alliance électorale inédite malgré l'opposition de l'aile gauche du PT, don Raul Pont, ancien maire trotskiste de Porto Alegre, est l'un des porte-voix.

Ironie de la realpolitik désormais prêchée par la direction du PT, les prédicateurs de l'Eglise universelle ont par le passé efficacement contribué aux déroutées successives du candidat du PT en le diabolisant *stricto sensu* dans leurs sermons. Pour Edir Macedo et ses disciples, Lula était tout simplement, il y a peu encore, une « incarnation de Satan »...

Dans les rues de Buenos Aires, Daniel, ex-courtier, échange des pesos contre des dollars

« Il n'y a plus de dollars dans ce pays et le peu que j'ai, je vais le vendre très cher »

BUENOS AIRES

de notre envoyée spéciale

Après la légère tempête qui a balayé le sud de la capitale argentine, le soleil de l'été austral s'est laissé aller, dans la matinée de mardi 5 février, à de timides apparitions ; avec une température supérieure à 20 degrés il ne fait pas froid, mais gris, à Buenos Aires, et les bourrasques du vent harcèlent les piétons. Dans le micro centro de la capitale, où se concentrent établissements bancaires et commerces, la vie est toujours aussi active et passante. C'est là, en plein air, que Daniel travaille.

Près de l'intersection de Florida et Paraguay il se tient raide et souriant, adossé à la façade d'un immeuble. A ceux qui passent près de lui, il lâche un « cambio, cambio, cambio » discret mais appuyé. Daniel propose de changer des dollars contre des pesos ou, mieux encore, pour les Argentins, des pesos contre des dollars, et il se veut très rassurant : « Mais non, je ne vais pas te refiler des faux ou la moitié du montant », dit-il, en réfé-

rence à la technique des *arbolitos* (les vendeurs à la sauvette), qui manient les liasses de billets comme des prestidigitateurs et remettent à leurs clients subjugués des coupures pliées qu'ils ont rigoureusement comptées.

En cette fin de matinée, Daniel ne sait pas encore que l'ouverture du marché des changes est reportée de quarante-huit heures et il ne pense qu'à ce moment-là. « Il n'y a plus de dollars dans ce pays et le peu que j'ai, je vais le vendre très cher », explique-t-il. Il veut bien parler, sans plus, de la situation de son pays, lui l'ancien broker, licencié de son agence à 35 ans, en septembre 2001, en raison de la crise économique, comme plusieurs de ses amis courtiers. « La situation est grave depuis longtemps, dit-il, mais j'ai su que c'était pire encore sans consulter les courbes de risques et autres foutaises que nous servent les économistes le jour où une prostituée m'a proposé de payer avec des patacones », cette monnaie de singe émise par la province de Buenos Aires en faillite pour payer ses employés.

Il raconte que ce jour restera à jamais gravé en lui « comme une alerte rouge ». Il est immédiatement rentré chez lui pour dormir et attendre l'ouverture de sa banque. Il y est arrivé une heure avant l'ouverture, « collé à la porte pour qu'aucun autre ne [le] double », il y est entré le premier et a demandé à retirer ce qu'il avait en dépôt, soit 60 000 dollars. L'employé lui a répondu qu'il ne disposait pas de

cette somme et qu'il devait revenir plus tard. « J'ai transpiré comme un malade, se souvient-il, et je lui ai répondu de me préparer mon retrait pour le lendemain. » Daniel assure avoir passé vingt-quatre heures sans dormir avant de récupérer son argent et de « foncer immédiatement en avion à Montevideo », en Uruguay, à une demi-heure, de l'autre côté du Rio de la Plata, pour y déposer la moitié de la somme.

Report de l'ouverture du marché des changes

Le marché des changes argentin, demeuré fermé lundi et mardi après l'annonce du plan économique du président Eduardo Duhalde, ne rouvrira que vendredi 8 février, au lieu de mercredi, a annoncé la banque centrale argentine, mardi. Le plan prévoit notamment le flottement de la monnaie nationale, le peso, par rapport au dollar. Le gouvernement craint un effondrement du peso, dévalué de près de 30 % le 6 janvier après avoir été à parité avec le dollar pendant dix ans. Egalement fermées en début de semaine, les banques ne pourront procéder, mercredi, qu'à certaines opérations, comme les versements sur les salaires et les pensions. Elles ne vendront plus de dollars et devront retourner ceux qu'elles détiennent à la banque centrale, qui les rachètera au taux de 1,4 peso.

Les pauvres, soit 40 % des 37 millions d'Argentins, ont continué à manifester dans tout le pays. Des milliers d'entre eux ont convergé tout au long de la journée de mardi vers la capitale, jusqu'à la place de Mai. Les *piqueteros* ont annoncé qu'ils continueraient à couper les routes et à manifester, en particulier le 16 février, dans le cadre d'une « grande concentration populaire ». – (Corresp.)

« Ceux qui se sont fait piéger par le corralito le 3 décembre l'ont bien voulu. Tout le monde savait ce qui allait se passer », affirme-t-il en rappelant qu'une semaine avant l'annonce officielle, différents médias économiques avaient révélé l'imminence des restrictions bancaires. « Vous avez déjà vu un renard se faire tondre ? », demande-t-il ; Non, bon ! » Daniel se lance ensuite dans une longue explication selon laquelle en Argentine, à la différence de New York ou de Paris, « avoir de l'argent est un métier », ce qui oblige à s'en occuper.

« CINQ POUR UN »

« Les pauvres épargnants dont les dépôts en dollars ont été confisqués vont tout perdre s'ils choisissent les bons en dollars proposés par le gouvernement, parce que c'est du vent et il ne leur restera pas grand-chose s'ils choisissent de les transformer en pesos pour les récupérer en théorie en 2003 », explique-t-il en citant le cas de ses parents qui, en 1989, dans une Argentine avec 5 000 % d'inflation, ont perdu toutes leurs

pauvres économies dans le plan Bonex, imposé par le gouvernement de l'époque, qui avait gelé tous les dépôts pour sortir le pays du chaos.

Daniel, avec ses 30 000 dollars en liquide, attend, un peu nerveux, l'ouverture du marché des changes. « Je vais commencer ma journée à trois pesos pour un dollar et je suis certain que je vais la finir à cinq pour un », avance-t-il.

Pourquoi les Argentins seraient-ils prêts à donner cinq pesos pour détenir un dollar, alors qu'il y a encore un mois les deux monnaies étaient liées dans une parité fixe d'un pour un ? « Un dollar, c'est un dollar, et cette équation n'est pas près de s'annuler, rétorque-t-il, alors que cinq pesos c'est un pari que beaucoup d'entre nous n'ont pas envie de soutenir. » Pour prévenir une question dont il sourit déjà, il ajoute : « Moi je le fais parce que j'ai la mise, parce que c'est mon métier de prendre des risques et parce que j'ai des projets. »

Alain Abellard

Algérie : 24 personnes assassinées en une nuit

ALGER. Vingt-quatre personnes ont été assassinées et six autres blessées dans trois attaques menées par des groupes armés dans l'intervalle de quelques heures, entre lundi soir 4 et mardi 5 février au matin, a annoncé l'agence Algérie Presse Service. L'une de ces tueries a eu lieu sur la route nationale reliant Alger à Oran, à deux kilomètres de Ain Defla. Les assaillants, vêtus de treillis militaires, avaient dressé un faux barrage sur cette voie.

Dans la même zone, au douar Sidi Ammar, le commando a fait sauter la porte de la maison d'un « patriote » (civil armé) avant d'exécuter, par balles et à l'arme blanche, treize personnes de sa famille. Enfin, deux gardes communaux ont été tués et trois autres blessés dans l'attaque de leur patrouille près de Tizi-Ouzou (à 110 kilomètres à l'est d'Alger). Ces attaques portent à plus de 60 le nombre de personnes tuées au cours de ces cinq dernières semaines, selon les informations données par les journaux et les autorités. - (AFP, Reuters.)

Les excuses de la Belgique pour l'assassinat de Patrice Lumumba

BRUXELLES. Le ministre belge des affaires étrangères, Louis Michel, a présenté, mardi 5 février, au nom de son gouvernement, des excuses officielles pour le rôle de Bruxelles dans l'assassinat du héros de l'indépendance congolaise Patrice Lumumba, mort en 1961. « A la lumière des critères appliqués aujourd'hui, (...) certains acteurs belges de l'époque portent une part irréfutable de responsabilité dans les événements qui ont conduit à la mort de Patrice Lumumba », a-t-il déclaré.

Le chef de la diplomatie a, en outre, annoncé que Bruxelles offrirait 3,75 millions d'euros à la fondation Lumumba, créée pour promouvoir la démocratie dans l'ancienne colonie belge. « On peut tourner la page, mais ne nous demandez pas d'oublier ce qui s'est passé », a déclaré François Lumumba, fils aîné du héros de l'indépendance, qui a assisté à la déclaration de Louis Michel à la Chambre basse du Parlement. - (Reuters.)

Succès de l'opération « ville morte » à Antananarivo

ANTANANARIVO.

L'opération « ville morte » menée, mardi 5 février, dans la capitale malgache par l'opposition a été un succès. Au neuvième jour de la grève générale lancée par les partisans de Marc Ravalomanana, le candidat à la présidence de la République, les artères de la capitale étaient quasiment désertes. Banques, boutiques, commerce sont restés fermés.

La veille encore, des centaines de milliers de partisans de M. Ravalomanana campaient dans le centre-ville pour exiger qu'il soit proclamé vainqueur dès le premier tour de la présidentielle du 16 décembre 2001, face au président sortant Didier Ratsiraka. Ce changement de tactique était destiné à montrer aux yeux de la presse étrangère l'influence auprès de la population de M. Ravalomanana, qui est par ailleurs le maire de la capitale. - (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **NÉPAL** : dans la plus meurtrière attaque contre les forces de l'ordre depuis l'imposition de l'état d'urgence en novembre 2001, les insurgés maoïstes ont tué 16 policiers, mardi 5 février. Sept maoïstes ont péri dans cet accrochage qui s'est produit à 60 kilomètres à l'est de Katmandou. Depuis la rupture par les maoïstes, en novembre, des pourparlers de paix avec le gouvernement, plus de 500 personnes ont été tuées. - (Corresp.)

■ **ITALIE** : le premier cas de forme humaine de l'encéphalopathie spongiforme bovine a été diagnostiqué en Italie chez une femme âgée de 25 ans résidant en Sicile. Le ministère italien de la santé a confirmé, mardi 5 février, que les examens biologiques pratiqués chez cette malade avait permis de confirmer le diagnostic de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob.

■ **Le Sénat a voté, mardi 5 février, à une très large majorité** en faveur du retour de la famille de Savoie en Italie, dont les héritiers mâles sont bannis depuis 1946. La Constitution, adoptée à cette date, stipule en effet que « les ex-rois de Savoie, leurs consorts et descendants mâles ne peuvent ni pénétrer ni séjourner sur le territoire national ». Le vote du Sénat est la première étape d'un processus au cours duquel les deux chambres du Parlement doivent voter, chacune à deux reprises, l'annulation des dispositions de la Constitution. - (AFP.)

■ **ÉTATS-UNIS** : le département de la justice américain a refusé, mardi 5 février, de nommer un procureur spécial chargé d'enquêter sur la faillite du courtier en énergie Enron. « La règle veut qu'une telle nomination soit faite lorsque des poursuites engagées par le département de la justice présentent un conflit d'intérêt et servent le bien public », a précisé un communiqué du ministère, en faisant valoir que le dossier ne répond pas à ces critères. Le ministre de la justice, John Ashcroft, avait annoncé le 10 janvier sa décision de se tenir à l'écart de l'enquête chargée d'éclaircir les causes de la faillite du groupe de courtage, car il a reçu un financement d'Enron lors de sa campagne sénatoriale de 2000. - (AFP.)

Israël et les Etats-Unis accusent l'Iran

JÉRUSALEM. Israël a dénoncé une nouvelle fois, mardi 5 février, les menaces que ferait planer l'Iran sur son territoire. « D'une part, l'Iran soutient le Hezbollah au Liban, lui fournit des armes et des directives pour des attaques, de l'autre, on voit apparaître clairement un lien irano-palestinien », a déclaré le chef d'état-major israélien, Shaoul Mofaz. « La saisie du bateau d'armes Karine-A [transportant une cargaison destinée, selon l'Etat juif, à l'Autorité palestinienne] illustre parfaitement ce lien, qui constitue une grave menace pour Israël », a ajouté le général Mofaz. Le ministre israélien de la défense, Benyamin Ben Eliezer a estimé de son côté que « la pire chose est qu'avec l'appui des Russes et des Nord-Coréens, ils (les Iraniens) vont produire leur première bombe non conventionnelle, une bombe atomique, d'ici 2005 ». Le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, a réaffirmé pour sa part qu'« il n'y a pas de doute qu'il y a des membres d'Al-Qaïda là-bas ». « Nous n'avons pas trouvé que l'Iran était un pays particulièrement coopératif dans la guerre contre le terrorisme », a-t-il ajouté. - (AFP, Reuters.)

En chute dans les sondages, Junichiro Koizumi est en train de perdre l'initiative

Les marchés financiers japonais accusent le coup dans la crainte d'une « crise de mars »

TOKYO

de notre correspondant

Plus que tout homme politique à la merci de son taux de popularité, le premier ministre japonais, Junichiro Koizumi, qui n'a pas de base solide au sein du Parti libéral-démocrate (PLD), devait sa crédibilité à sa cote auprès de l'opinion. Selon les sondages publiés par la plupart des quotidiens, le taux de soutien au premier ministre est passé de près de 80 % en septembre 2001 à moins de 50 % à la fin de la semaine dernière.

Dans un discours plus sobre que lorsqu'il caracolait en tête des sondages et affectionnait les formules à l'emporte-pièce, M. Koizumi a réaffirmé, lundi 4 février, devant la Chambre basse, qu'il entendait maintenir le cap sur les réformes et lutter contre la déflation. Des engagements accueillis avec scepticisme par les marchés financiers - la Bourse a enregistré, mardi, son niveau le plus bas en dix-huit ans - mais également par l'opinion publique : celle-ci « prend ses distances avec Koizumi », écrit le journal *Asahi*.

Beaucoup de politiciens se contentent de son score. Mais pour M. Koizumi, c'est le début

d'une glissade qui pourrait le conduire vers la sortie de la scène. « M. Koizumi a reçu un coup dont il ne se remettra pas », estime le commentateur politique Minoru Morita. Le seul « atout » qui lui reste est l'absence, pour le moment, de candidats à sa succession.

DEUX SCÉNARIOS POSSIBLES

Ces dernières semaines, le malaise engendré par la récession et aggravé par le scénario catastrophe d'une crise financière en mars (fin de l'exercice fiscal) avait certes assombri les esprits. Mais le premier ministre continuait à jouir d'une popularité qui semblait défier les prophéties les plus sombres. Cet équilibre délicat entre le crédit populaire dont bénéficiait M. Koizumi et une inquiétude diffuse a été rompu. Le limogeage, le 29 janvier, de la populaire ministre des affaires étrangères, Makiko Tanaka, suivi de la rebuffade de l'ancien haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, M^{me} Sadako Ogata, que M. Koizumi avait sollicitée pour lui succéder, a ouvert une profonde crise de confiance.

L'affaire Tanaka a provoqué une quadruple baisse : à celle de la popu-

larité du premier ministre s'est ajoutée celle des marchés financiers. Le yen s'est un peu plus affaibli par rapport au dollar, l'indice Nikkei est tombé en dessous des 10 000 points et le marché des obligations a également accusé le coup. Pour les opérateurs, la dégringolade de la popularité du premier ministre implique un affaiblissement de son influence politique face aux adversaires des réformes qu'il préconise.

Deux scénarios sont possibles dans les prochaines semaines : soit M. Koizumi reste le *henjin* (un « drôle de numéro ») et radicalise l'opposition entre ses partisans et ceux qu'il qualifie de « forces de résistance », soit il rentre dans le rang et pactise avec ces derniers en jouant la cohésion du parti gouvernemental.

C'est la seconde voie qu'il semble prendre. Sa priorité est l'adoption de la loi de finances. Il a une autre échéance : boucler l'année fiscale qui s'achève le 31 mars. Une période secouée par les turbulences de la clôture des bilans des entreprises qui s'annonce, cette année, particulièrement tourmentée. Dans un contexte politique désormais incertain, la « crise de mars », annoncée à

satiété par les médias, semble plus difficilement évitable. Elle pourrait être marquée par des faillites justifiant une injection de fonds publics pour recapitaliser les banques les plus fragiles, comme le demandent les adversaires de la politique économique du premier ministre. Les pressions pour lutter contre la déflation vont également devenir plus fortes.

La chute de la popularité de M. Koizumi a pour conséquence un retour en force de clans dans l'orientation de la politique. Il n'est plus en mesure de tenir à distance les caciques du PLD. Après avoir obtenu la tête de M^{me} Tanaka, la « vieille garde » du parti pourrait bien demander aussi le changement des responsables économiques : Masajuro Shiokawa, ministre des finances, Heizo Tanaka, ministre de la politique économique et fiscale, et Hakuo Yanagisawa, ministre en charge de l'agence des affaires financières. La dernière carte qui restera à M. Koizumi sera de dissoudre la Chambre basse et d'organiser des élections anticipées - avant que sa popularité ne tombe davantage.

Philippe Pons

Elue Compagnie aérienne de l'année - Asie Centrale

Gagnez un voyage pour 2 personnes au Sri Lanka et aux Maldives!
Pour participer : www.srilankan.lk/amical

Où pourriez-vous trouver une montagne les pieds dans l'eau?



Sri Lanka Maldives. Lorsque vous aurez fini de contempler la vie sous-marine, essayez l'ascension des luxuriantes collines de théiers de Kandy. Le signe particulier de SriLankan Airlines ? Plusieurs séjours en un. Balades sur les plages de sable d'or des Maldives et Trekking à travers le Sri Lanka, une île aux multiples facettes... Des safaris dans la jungle, aux visites de vestiges archéologiques, en passant par la découverte de ses villes cosmopolites. Une vue impressionnante au-dessous et au-dessus du niveau de la mer.

Et si vous partiez pour des vacances inoubliables à bord du premier vol direct pour le Sri Lanka et les Maldives ?

Pour toute information, appelez Sri Lankan Airlines au 01 42 97 43 44 ou contactez votre agence de voyages.
www.srilankan.lk
pardzul@srilankan.lk

Notre monde, c'est vous

SriLankan Airlines

*Des gratuits sans obligation d'achat, valable du 01/02/02 au 30/04/02. Lots à gagner d'une valeur de 3 500 €. Les prix : 2 billets d'économie A/R en classe affaires pour le Sri Lanka et les Maldives. Séjours de 7j ou 14j à 3 étoiles. Voyages soumis à conditions particulières. Pour plus d'informations consultez le règlement complet sur le site www.srilankan.lk/amical.

Le chancelier Schröder part en guerre contre la Commission

Confronté à une forte hausse du chômage – plus de quatre millions de demandeurs d'emploi –, Berlin reproche à Bruxelles de lui faire un faux procès en matière budgétaire. L'Allemagne risque d'afficher un déficit de 2,7 %

Une colère des chauffeurs routiers évitée in extremis

BRUXELLES

de notre bureau européen

Pouvait-on annoncer, à deux mois et demi du premier tour de l'élection présidentielle, que les réductions fiscales sur le gazole dont bénéficient les transporteurs routiers français allaient être supprimées ? Impensable, bien sûr, sauf à risquer d'inciter les camionneurs à barrer les routes, ce qui n'est pas exactement le genre de publicité recherchée par le gouvernement de Lionel Jospin.

C'est pourtant ce que la Commission européenne s'appropriait à faire, mardi 5 février, au motif que lesdites réductions fiscales s'apparentent à des aides d'Etat illégales faussant le jeu de la libre concurrence au sein de l'Union européenne. La France mais aussi l'Italie et les Pays-Bas, également dans le collimateur de Bruxelles, ont donc réagi in extremis, lundi soir, par une lettre adressée au secrétariat général du Conseil qui a eu pour effet de suspendre la procédure de la Commission.

« UN COUP MAGISTRAL »

Cette stratégie de contre-feu s'est appuyée sur un article du traité (le 88-2) qui, de mémoire de porte-parole de la Commission européenne, n'a « jamais été utilisé dans l'histoire », du moins dans de telles circonstances, c'est-à-dire avant que le collège des commissaires se soit prononcé. En substance : un Etat membre peut demander que le conseil des ministres (en l'occurrence celui des finances) se prononce sur le point de savoir si l'aide est ou non compatible avec le Marché commun. Le conseil a trois mois pour se prononcer et, en attendant, la procédure de la Commission est suspendue... « Bravo, rien à dire, c'est un coup magistral qui a été bien joué », reconnaît, fait play, un haut fonctionnaire, avant d'ajouter : « Mais peut-être s'agit-il d'une victoire à la Pyrrhus »...

Le conseil devra en effet se prononcer avant, en mai, au lendemain du second tour de l'élection présidentielle certes, mais cinq semaines avant le premier tour des législatives, et il devra le faire à l'unanimité. Compte tenu de l'hostilité manifestée par certains pays (Allemagne et Autriche notamment) dans le passé envers ce régime de dérogations fiscales, la France, l'Italie et les Pays-Bas ne sont pas du tout assurés de l'emporter. Ils risquent même de se retrouver dans une situation plus embarrassante, puisque, cette fois-ci, le remboursement des exonérations accordées pourrait leur être réclamé, ce que ne prévoyait pas la Commission.

C'est en septembre 2000 que, confrontés à la grogne des routiers européens devant la hausse du prix du baril, ces trois pays ont lâché unilatéralement du lest, sous la forme d'une réduction des accises (taxe à la consommation) sur le gazole. Le collège européen n'a pas eu à se prononcer formellement, mais tout porte à croire qu'il était assez divisé, une majorité de commissaires approuvant cependant la position défendue par Loyalo de Palacio, commissaire chargée des transports et de l'énergie. Les deux commissaires français (Pascal Lamy et Michel Barnier) étaient contre la sanction prévue, de même que le commissaire néerlandais Fritz Bolkestein, la position de l'italien Mario Monti étant plus incertaine, de même que celle du président Romano Prodi.

Philippe Ricard

Laurent Zecchini

allemande parvient à sortir de la phase de récession amorcée à la fin de l'année dernière.

RELATIONS ORAGEUSES

Diversions opportunes ? Cette semaine, le chancelier a engagé un bras de fer avec la Commission européenne à propos de la procédure d'avertissement que celle-ci veut entamer en raison du dérapage budgétaire allemand, qui se rapproche de la barre des 3 % de déficit au-delà de laquelle le pacte de stabilité de l'Union monétaire prévoit des mesures contraignantes. Présentée la semaine dernière par le commissaire en charge des affaires économiques et monétaires, l'Espagnol Pedro Solbes, cette proposition doit être étudiée le 11 février par les ministres des finances de l'Union. Pour la Commission, cette mise en garde est légitime dans la mesure où l'Allemagne risque d'afficher un déficit budgétaire de 2,7 % de son produit intérieur brut en 2002, après 2,6 % en 2001.

Cependant, M. Schröder a décidé de mettre tout son poids dans la balance afin d'épargner un tel camouflet à son gouvernement. Le week-end dernier, il a suggéré que les raisons du choix de la Commission « n'étaient pas seulement d'ordre économique ». Les dirigeants allemands demandent des explications à la Commission : « Les services de M. Solbes expliquent qu'ils ne cherchent pas à sanctionner notre politique économique, car elle est bonne. Alors, il faut qu'ils expliquent pourquoi ils veulent nous adresser une mise en garde », explique-t-on à Berlin, où l'on attend avec une pointe d'anxiété la réunion du conseil des ministres des finances.

Plusieurs grands pays, dont la Grande-Bretagne et la France, pourraient soutenir l'Allemagne, pour repousser tout avertissement. Quoi qu'il en soit, la charge de M. Schröder porte un nouveau coup aux relations souvent orageuses qu'entretenaient Berlin et la Commission de Bruxelles, également illustrées par les vives critiques que le chancelier a adressées, mardi, à propos du projet de réforme de la distribution automobile annoncé par la Commission.

P. Ri.

té, comme le bâtiment. Mais cette mauvaise performance tombe mal pour le gouvernement, par ailleurs sur le coup d'une procédure d'avertissement européenne pour cause de dérapage budgétaire. Faute de marges de manœuvre, celui-ci est pour l'instant dans l'incapacité de lancer le moindre plan de relance afin d'inverser la tendance. Un immobilisme qui pourrait coûter cher sur le plan électoral. Le quotidien populaire Bild s'exclame ainsi en première page : « *Toujours plus de chômeurs se demandent : chancelier, que faites-vous pour nous ?* »

Anticipée par M. Schröder, cette aggravation est plus modeste en données corrigées des variations saisonnières : une hausse de 31 000 personnes, avec un total

approchant les 4 millions. Cette déconvenue se double d'une vive polémique dans la classe politique sur les méthodes de travail de l'Office fédéral pour l'emploi : dans un récent rapport, la Cour des comptes fédérale a estimé que l'Office a tendance à enjoliver les statistiques pour améliorer ses performances de reclassement de chômeurs.

« AU NIVEAU DE KOHL »

L'emploi se profile comme un des thèmes majeurs de la campagne électorale, en vue des élections du 22 septembre. Au début de son mandat, le chancelier Schröder avait imprudemment estimé qu'il ne mériterait pas d'être réélu si le chômage ne descendait pas en dessous de 3,5 mil-

lions à l'automne 2002. Le chef de l'opposition, Edmund Stoiber, entend bien le prendre au mot. La Bavière qu'il dirige a l'un des taux de chômage les plus faibles du pays (5,8 % en décembre). La performance de la coalition rouge-verte en matière d'emploi est au contraire en deçà des attentes : après avoir nettement baissé jusqu'à la fin 2000, le niveau du chômage a remonté tout au long de l'année 2001, se rapprochant des performances de l'ancien gouvernement d'Helmut Kohl.

Les derniers chiffres « placent Schröder au niveau de Kohl », commente le quotidien de centre-gauche *Süddeutsche Zeitung*. Et les experts n'entrevoient pas d'amélioration avant juillet, si l'économie

La France en bas de l'échelle de l'emploi

Le chômage dans l'Union européenne est resté stable en décembre 2001 : 8,5 % pour la zone euro et 7,8 % pour l'Europe des Quinze. Selon les chiffres d'Eurostat (données corrigées des variations saisonnières), 11,7 millions de personnes étaient demandeuses d'emploi dans la zone euro et 13,6 millions pour l'ensemble des Quinze. Les taux les plus bas sont relevés aux Pays-Bas (2,2 %, chiffre de novembre), au Luxembourg (2,5 %), en Autriche et en Irlande (4,2 %). Il est de 4,3 % au Portugal. De l'autre côté de l'échelle, le taux est de 8 % en Allemagne, 9,1 % en Finlande. Il est en France de 9,3 %, et en Espagne de 12,9 %. Sur un an, de décembre 2000 à décembre 2001, l'Espagne, qui rattrape à grands pas son retard sur ses partenaires européens, a le plus fort taux de diminution du chômage, passé de 13,5 % à 12,9 %. Seuls les Pays-Bas ont connu une baisse identique, passés de 2,8 % à 2,2 % (de novembre à novembre). En France, le taux de chômage est passé de 9,1 % à 9,3 % sur un an. Le record d'augmentation est en Autriche, passée de 3,6 à 4,2 %.

A titre de comparaison, le taux de chômage aux Etats-Unis était, en décembre, de 5,7 % et celui du Japon de 5,5 %.



FRANK RUMPFENHORST / AP

Chef-lobbyiste de l'automobile contre Bruxelles

LE CHANCELIER Schröder, lors de l'inauguration, mardi 5 février, d'une nouvelle usine Opel sur son site de Russelsheim, près de Francfort, a attaqué les propositions de libéralisation de la distribution automobile annoncées par la Commission européenne. « *Celui qui, au nom de la compétition, intervient dans un système qui a fait ses preuves, doit être conscient non seulement de ce qu'il défend mais aussi de ce qu'il détruit* »,

a-t-il dit. Le chancelier s'est toujours engagé pour l'industrie automobile allemande contre Bruxelles. Il s'est notamment opposé aux mesures décidées par les Quinze en vue de faire payer par les constructeurs le recyclage des véhicules usagés. Il a critiqué, récemment, le refus de Bruxelles d'autoriser des subventions à Volkswagen pour l'implantation d'une usine sur un site en Allemagne de l'Est.

En Bavière, Edmund Stoiber allie libéralisme et interventionnisme

Le chef de file de l'opposition conservatrice allemande maintient la tradition d'un soutien actif à l'entreprise

FRANCFORT

de notre correspondant

Il est un homme que les déboires du chancelier Schröder réjouissent : Edmund Stoiber, le candidat de l'opposition conservatrice, ne pouvait pas espérer situation plus favorable au moment de lancer sa campagne en vue des élections législatives de septembre. Pour défier M. Schröder, le ministre-président de Bavière s'appuie sur son bilan à la tête d'un Land, peuplé de 12 millions d'habitants, qui est l'un des plus prospères d'Allemagne.

Souvent présenté comme un libéral convaincu, dans la lignée de l'espagnol José María Aznar et de Silvio Berlusconi, en Italie, le conservateur bavarois brouille les cartes sur les dossiers économiques. A bien des égards, Stoiber est plus proche de son rival Schröder que de ses alliés naturels de la droite européenne. « *Lorsque l'on évoque l'économie et la politique de l'emploi, le chancelier et son challenger ne sont pas si éloignés qu'il y paraît*, indique Manuela Preuschl, économiste à la Deutsche Bank ; *aucun des deux ne se sent entravé par des carcans idéologiques, ils cultivent une relation étroite avec les élites patronales, agissent comme*

des ambassadeurs, voire, en temps de crise, comme des pompiers pour le secteur privé. »

La Bavière, bastion de l'Union chrétienne-sociale (CSU), doit une partie de ses performances à cette conception très pragmatique de la politique économique. Sous des apparences libérales, le gouvernement régional mène traditionnellement en Bavière une action des plus volontaristes. M. Stoiber a poursuivi la tradition. L'essentiel du patrimoine industriel détenu par le Land a été privatisé depuis son arrivée aux commandes en 1993. Mais la majeure partie des fortunes ainsi dégagées (de l'ordre de 5 milliards d'euros) ont été réinvesties dans le développement régional.

Le Land a mis en place des fonds de soutien aux nouvelles technologies (biotechnologie, télécommunication, etc.). Il cherche à développer les capacités d'enseignement supérieur et de recherche. Récemment, tout a été fait pour remettre à Munich le siège de la société Max-Planck, un des poids lourds scientifiques allemands, tentée par un déménagement vers Berlin : son nouveau quartier général, ultramoderne, trône désormais à deux

pas du bureau de M. Stoiber. Celui-ci a aussi financé des dizaines d'incubateurs d'entreprises ouverts aux start-up, dans les quatre coins de la région, pratiquant une politique d'aménagement du territoire non dépourvue d'arrière-pensées électoralistes, voire clientélistes, selon les detracteurs du ministre-président.

Quand l'occasion s'est présentée, M. Stoiber n'a pas hésité à

Pour les législatives, il s'appuie sur son bilan à la tête d'un des Länder les plus prospères

voler au secours d'entreprises en difficulté. Son gouvernement a été très actif dans le sauvetage désempéré du fabricant d'électronique grand public Grundig, au bord de la déconfiture à la fin des années 1990. Dans le même ordre d'idée, M. Stoiber s'est engagé en vain à maintenir en vie l'un des groupes emblématiques du Land, le sidérurgiste Maxhütte. Détenue à 50 % par l'Etat régional, la Landesbank bavaroise sert de bras financier aux ambitions gouvernementales : elle est pilotée par des hommes proches du pouvoir.

Au contraire de Silvio Berlusconi, M. Stoiber, haut fonctionnaire avant de se lancer dans la politique, n'a jamais travaillé dans une entreprise. En revanche, il soigne ses relations avec le monde des affaires. Les grands patrons installés à Munich, la très prospère capitale bavaroise – Henning Schulte-Noelle, d'Allianz, Heinrich von Pie-

rer, de Siemens, Albrecht Schmidt, de l'HypoVereinsbank, entre autres –, font partie de ses interlocuteurs réguliers. Au grand dam des syndicats, qui n'apprécient pas ce mélange des genres, le gouvernement a même signé avec les industriels une série de pactes qui sortent du strict champ économique : un récent accord sur la famille, par exemple, prévoit de développer les places de crèche.

Très sensible aux thèses du patronat – il plaide pour la suppression des conventions salariales de branche, ou un retour vers le nucléaire civil –, M. Stoiber a cependant aussi su composer avec les syndicats. Un pacte pour l'emploi est en vigueur en Bavière depuis 1996. Composante essentielle de ce programme de lutte contre le chômage : la mise en place d'un fonds, doté de 200 millions d'euros, destiné à financer des expériences pilotes sur le marché du travail. « *Les relations sont bonnes, mais cela n'empêche pas M. Stoiber de vouloir revenir, par exemple, sur une récente loi fédérale pour limiter le rôle des syndicats dans les petites entreprises* », dit Fritz Schösser, président en Bavière de la Confédéra-

tion des syndicats allemands (DGB) et député social-démocrate.

Ce volontarisme est parfois risqué. M. Stoiber pourrait en faire l'amère expérience, à propos d'un groupe parmi les plus proches du pouvoir régional : Kirch. Les difficultés financières du magnat des médias enflent de jour en jour. Or, l'ascension de Leo Kirch doit beaucoup au soutien des barons locaux. Depuis toujours, le groupe a bénéficié des faveurs de la Landesbank bavaroise. « *Kirch a constitué une locomotive de première importance pour développer le secteur des médias dans une région dont l'objectif est d'attirer des activités de haute technologie très porteuses* », indique un banquier munichois pour justifier cette bienveillance.

M. Stoiber a d'ailleurs suivi de près l'expansion de la constellation. Après son mentor, l'ancien ministre-président Franz Josef Strauss, c'est lui qui avait contribué à ouvrir aux opérateurs privés le paysage télévisuel. Devenu ministre-président lui-même, il a gardé la haute main sur ce domaine : son actuel bras droit fait figure, officieusement, de ministre de la communication.

Philippe Ricard

Laurent Zecchini

ÉCHOS

■ **RÉFUGIÉS : la Cour européenne des droits de l'homme, à Strasbourg, a condamné la Belgique pour l'expulsion de Tziganes vers la Slovaquie, en 1999. La cour reproche notamment à la Belgique d'avoir eu recours à une mesure d'expulsion collective après avoir lancé une fausse invitation aux personnes concernées. Cet arrêt devrait amener Bruxelles à revoir sa législation sur le droit d'asile, notamment parce qu'elle ne rend**

pas suspensive la procédure en cas de recours au Conseil d'Etat. Cette réforme est bloquée depuis plusieurs mois suite à des divergences au sein du gouvernement de Guy Verhofstadt.

■ **PRIX : le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, a recommandé, mardi 5 février, de conserver le double affichage des prix en francs et en euros jusqu'à la fin juin. M. Fabius a indiqué qu'après le 17 février à**

minuit, les banques ne seront plus tenues à la gratuité des échanges francs-euros. A ce sujet, le ministre a souhaité que « *l'on continue à pratiquer gratuitement l'échange des francs jusqu'en juin* [la date limite pour l'échange des francs dans les banques] ». A partir du 1^{er} juillet, les francs pourront être échangés à la Banque de France jusqu'au 17 février 2005 pour les pièces et jusqu'au 17 février 2012 pour les billets.

La librairie professionnelle de référence

www.Lavoisier.fr

750 000 ouvrages répertoriés

25 000 titres en stock
Expédition sous 24 H !

FRANCE

PRÉSIDENTIELLE

Toujours bien placé pour occuper la place de « troisième homme », Jean-Pierre Chevènement souhaite désormais s'inviter au **DEUXIÈME TOUR** de l'élection présidentielle. Pour cela, il doit séduire encore

un peu plus l'électorat de droite. Une hypothèse que ses proches admettent aujourd'hui volontiers alors que l'on parle d'un **FUTUR RALLIEMENT** de Philippe de Villiers. Dans un livre à paraître le 9 février, *Le Cou-*

rage de décider, le candidat souhaite apparaître dans la lignée du général de Gaulle, de Mendès France et de Jean Jaurès. Une **SYNTHÈSE POLITIQUE** qu'il a tenté de mettre en place dans son Pôle républicain.

Celui-ci est, en effet, constitué de personnalités venues de **SEPT FAMILLES** politiques. De l'extrême gauche trotskiste à la droite souverainiste, en passant par des radicaux et d'anciens gaullistes.

M. Chevènement cherche à progresser dans l'électorat de droite

Les sondages le créditent de 10 à 14 % des intentions de vote. Selon son entourage, le candidat à la présidentielle, s'il veut atteindre le deuxième tour, doit encore élargir son audience dans l'opposition. Dans son livre-programme, il revendique l'héritage du général de Gaulle et de Jean Jaurès

UN CANDIDAT à l'Élysée peut-il rêver plus encourageante distinction ? Elu personnalité politique de l'année 2001 par le *Trombinoscope*, Jean-Pierre Chevènement n'a pas boudé son plaisir en recevant son prix, mardi 5 février, au Sénat. Bien sûr, le candidat à l'élection présidentielle attend, de pied ferme, « le grand jury, le seul qui compte et qui doit se réunir au printemps 2002 ». Mais ces petites distinctions, destinées à « départager les élèves les plus méritants des autres, il faut les encourager », a-t-il plaisanté.

Le député de Belfort ne faiblit pas. A trois mois de l'élection présidentielle, les enquêtes d'opinion semblent le créditer d'un socle de 10 % à 12 % des intentions de vote au premier tour du scrutin, une enquête CSA publiée lundi 4 février dans *Libération* lui attribuant même un score de 14 %. La percée du député de Belfort reste encore à confirmer mais sa position de trublion paraît, désormais, installée. A droite comme à gauche, l'équation Chevènement est dans toutes les têtes, nourrit les commentaires et suscite des inquiétudes.

« GRAND ÉCART »

Le candidat du Pôle républicain s'était fixé un objectif, début janvier : atteindre la barre des 15 % en mars. « Si j'atteins ce seuil, assurait-il, et si l'un ou l'autre des sortants, voire les deux, descend en dessous de 20 %, alors, le système tout entier entrera en turbulence. » Les turbulences n'ont pas véritablement commencé mais M. Chevènement est, à l'évidence, en avance sur son programme. Pour l'instant, il garde



PATRICK ARTIMIAN/CONTACT PRESSES IMAGES POUR « LE MONDE »

le cap et continue de renvoyer dos à dos les deux têtes de l'exécutif. Les yeux obstinément fixés sur le premier tour du scrutin, il refuse d'évoquer l'hypothèse d'un échec et balaye toute question sur son attitude entre les deux tours. Si son porte-parole, Michel Suchod, reconnaît que M. Chevènement « a des marges de progression importantes à droite », il s'empresse aussitôt d'ajouter qu'il y a « aussi des marges à gauche, parmi les déçus de Jospin ».

Les partisans de M. Chevènement tiennent ferme la barre mais cela n'empêche pas les remous. Au sein du Pôle républicain comme

chez ceux qui, de l'extérieur, aimeraient se raccrocher à la nouvelle valeur montante de la campagne. Après son ami Paul-Marie Couteaux, mis sur la touche au sein du Pôle républicain, pour avoir, en décembre, dans *le Point*, réclaté que M. Chevènement « s'adresse aussi aux électeurs de Le Pen », Philippe de Villiers vient d'ouvrir une brèche. En laissant filtrer, par ses proches, puis en s'empressant de démentir la rumeur d'un dîner partagé, le 15 janvier, avec M. Chevènement – que ce dernier dément, également, « avec un certain agacement » –, le député de Vendée a trouvé une occasion de revenir

dans le jeu. Coup double, puisqu'il fait pression à droite, notamment sur Jacques Chirac, et qu'il embarque M. Chevènement et ses alliés « républicains ». Car dans l'entourage de M. Chevènement, on admet, comme Michel Suchod, que le ralliement de Philippe de Villiers « ne serait pas très commode à gérer ». Mais on se refuse, en même temps, à écarter, par principe, ce soutien éventuel. « M. de Villiers est le bienvenu s'il s'aligne sur nos propositions », déclare ainsi M. Suchod, tandis que le président du Pôle républicain, Max Gallo, mardi matin sur France Inter, n'excluait pas qu'il « puisse y avoir des

choses qui unissent ou qui pourraient unir » les deux hommes.

Si certains, comme Jean-Marie Bockel (PS, Haut-Rhin), dénoncent le « grand écart permanent » de M. Chevènement, qui devra « s'expliquer sur ses contradictions », ses concurrents directs dans la course à l'Élysée, curieusement, ne mettent guère à profit ces dérèglements, obnubilés qu'ils sont par sa percée dans les sondages. M. Chevènement s'impose même lorsqu'il est absent.

« IL EST FORT »

Retenu aux Antilles où il achevait une tournée dans la foulée de sa participation au Forum social mondial de Porto Alegre, il n'était pas, lundi soir, sur le plateau de France 2 pour l'émission « Mots croisés » consacrée à l'élection présidentielle. François Bayrou, Noël Mamère, Arlette Laguiller, Jean-Marie Le Pen et Charles Pasqua ont pourtant longuement commenté le « phénomène ». « C'est un gigantesque malentendu », a estimé M. Bayrou, tout en concédant que le député de Belfort faisait « très bien son miel » avec tout ce qu'il « piochait » chez ses concurrents. « Il paraît que Philippe de Villiers va lui apporter son soutien », a ironisé, pour sa part, le candidat des Verts, Noël Mamère, puis, brusquement, se ravisant : « Tout de même, il est fort. On parle de lui alors qu'il est absent. »

Du côté du PS, la fébrilité est, aussi, perceptible. Commentant les bons sondages de l'ancien ministre de l'intérieur, le futur directeur de campagne de Lionel

Jospin, Jean Glavany, a estimé, mardi, sur LCI, que la « construction politique trop artificielle » de M. Chevènement allait « se décomposer ». Le moment venu, les gens de droite retourneront à droite, les gens de gauche retourneront à gauche, a prédit M. Glavany en s'empressant d'ajouter que cette candidature posait « davantage de problèmes à la droite ». Un avis déjà exprimé, la veille, par le porte-

Qui vote pour lui ?

Selon une enquête BVA, publiée par *Paris-Match*, jeudi 7 février, les électeurs de M. Chevènement sont plus sûrs de leur choix (65 % contre 35 % qui disent pouvoir encore « changer d'avis ») que la moyenne des répondants (61 %).

Sur l'ensemble des sympathisants de gauche, il recueille 13 % des intentions de vote, 7 % parmi ceux de droite. Selon BVA, 51 % des électeurs de M. Chevènement choisiraient Lionel Jospin au second tour, 27 % Jacques Chirac, les autres s'abstenant ou votant nul. Les points forts de son électorat sont les personnes âgées de 65 ans et plus (19 %), les habitants des grandes villes (14 %), les personnes disposant de hauts revenus (13 %) et les bacheliers (12 %).

parole du PS, Vincent Peillon, pour qui la progression de M. Chevènement « se fait essentiellement » au détriment de Jacques Chirac. Lui non plus n'a pas d'inquiétude particulière, « loin de là ». Et lui non plus n'a pas « dans l'idée que cela se poursuivra ». Le porte-parole du PS se veut rassurant : l'arrivée dans la campagne de MM. Chirac et Jospin devrait « remettre les choses à leur place ».

A droite, on n'est guère plus gaillard. On est même franchement alarmiste, à l'instar de Claude Goasguen, porte-parole de DL, artisan de l'Union en mouvement à Paris et partisan de Jacques Chirac. Le député du 16^e a reconnu, lundi, que M. Chevènement était « en train de devenir le candidat de droite le mieux placé derrière Jacques Chirac » et que c'était « un sujet de préoccupation ». Et il a lancé un appel : « Il faut que les gens de droite qui donnent leur faveur à Chevènement, alors que la gauche l'abandonne, sachent qu'ils sont en train de mettre la droite dans un cul-de-sac. »

Ch. G.

Christine Garin

Jaurès, de Gaulle, Mendès France : les parrains d'un candidat qui se voit déjà président

BIBLIOGRAPHIE
Le Courage de décider, par Jean-Pierre Chevènement
Robert Laffont, 210 pages, 16 €

UN PROCHE de Jean-Pierre Chevènement soulignait récemment la similitude du titre de l'ouvrage du candidat à l'Élysée, *Le Courage de décider*, avec celui du livre de John F. Kennedy publié en 1957, *Profiles in Courage (Le Courage en politique)*, et qui lui valut le prix Pulitzer. Loin de ce patronage illustre, le candidat à l'Élysée publie un ouvrage classique de campagne, en deux parties. L'une est consacrée à son projet, l'autre, plus personnelle, vise à expliquer pourquoi il est, « à soixante-deux ans » – et pour la première fois –, candidat à l'élection présidentielle.

Ministre de la recherche de 1981 à 1983, de

l'éducation de 1984 à 1986, de la défense de 1988 à 1991 et de l'intérieur de 1997 à 2000, Jean-Pierre Chevènement a des états de service. Et il entend bien les mettre à profit. Malgré le « manque de cohérence » de la gauche, il ne regrette pas, assure-t-il, les dix années passées au gouvernement qui lui ont enseigné « la rudesse des choses humaines ». Ses trois démissions l'ont aussi fortifié. Elles « traduisent simplement », souligne-t-il, une « exigence dans l'exercice de [ses] fonctions ».

Non, Jean-Pierre Chevènement ne « regrette pas » les trois années passées auprès d'un premier ministre, Lionel Jospin, qu'il s'apprête à combattre. Cette reconnaissance n'empêche pas le ressentiment. « J'ai toujours fait en sorte qu'il y eût une transparence totale de mon action vis-à-vis du premier ministre et de Matignon », écrit l'ancien ministre de l'intérieur pour qui le dossier Corse fut « le retournement symbolique d'une dérive plus générale ».

« Le moins que je puisse dire, conclut-il sèchement, est que l'inverse n'a pas été vrai. »

Voilà pour Lionel Jospin. Quant à Jacques Chirac, il a, estime-t-il, « consciencieusement et méthodiquement liquidé » l'héritage gaulliste. « L'homme de la nation, analyse M. Chevènement, c'est le profil type dessiné par le général de Gaulle pour ses successeurs. C'est le président de la République tel qu'il devrait être, que nous pouvons comparer avec le président de la République. »

« FAROUCHEMENT MENDÉSISTE »

Le candidat à l'Élysée construit patiemment son image d'homme d'Etat et d'expérience, fidèle à ses idées et à ses « choix initiaux ». Il cisèle son autoportrait, à partir des deux grandes figures dont il regrette « qu'une synthèse n'a pas été possible » : de Gaulle, qui « voyait loin », Mendès France « animé d'une exigence morale qui confinait à la rigidité ».

Comment peut-on être de droite ? M. Chevènement raconte qu'il se posait cette question alors que, « farouchement mendésiste », il entraînait tout juste à Sciences-po, en 1958. Le « déclin » de la guerre d'Algérie – « l'expérience fondatrice » – l'a conduit, ensuite, à la SFIO, mais c'était, rappelle-t-il, « pour y changer les choses ». Le Ceres, enfin, créé en 1966, est décrit comme une synthèse originale entre « la tradition généreuse de Jaurès » et « la pensée altière du général de Gaulle ». Avait-il vraiment résolu la question de son adolescence quand, dix ans plus tard, il écrivait un autre livre, au titre pourtant un peu désinvolte : *Les Socialistes, les communistes et les autres* ? Oui, assure M. Chevènement.

Et il résume d'une phrase visant à démontrer que, pour lui, la boucle est bouclée : « Nous anticipons sur le pôle républicain. »

VENUES DE TOUS LES HORIZONS, LES 7 FAMILLES DU PÔLE RÉPUBLICAIN

LES ANCIENS TROTSKISTES

- **Philippe Cohen** : journaliste, cofondateur de la Fondation du 2 mars, ancien membre de la LCR.
- **François Morvan** : médecin chef de service à l'hôpital de Pontoise (Val-d'Oise), ancien membre de la LCR.
- **Sami Nair** : député européen (MDC), universitaire, vice-président du MDC, ancien membre de la LCR.

LES COMMUNISTES

- **Rémy Auchédé** : membre du Parti communiste, ancien membre du comité central, ancien député (PCF) du Pas-de-Calais.
- **Anicet Le Pors** : conseiller d'Etat, ancien ministre communiste de la fonction publique du gouvernement de Pierre Mauroy.

LA PETITE FAMILLE RADICALE

- **Nicolas Alfonsi** : sénateur (PRG) de Corse-du-Sud, opposant déclaré au processus de Matignon sur la Corse.
- **Michel Dary** : député européen (PRG).

LA JEUNE GARDE

- **David Martin-Castelnau** : ex-président de la Fondation Marc-Bloch, fondateur de Génération République
- **Jérôme Baloge** : secrétaire général du mouvement des jeunes séguinistes, Appel d'R.
- **Natasha Polony** : étudiante, animatrice du mouvement des jeunes chevènementistes, Génération République, créé en avril 2001.

→ Composé de 25 personnes, le bureau du « Pôle républicain », présidé par Max Gallo, se réunit deux fois par semaine au siège de campagne, Cité Paradis, dans le 10^e arr. de Paris, en présence du candidat et de ses quatre conseillers politiques, Anicet Le Pors, William Abitbol, Albert Mallet et Gérard Cureau.

LES FIDÈLES DU MDC

- **Jean-Yves Autexier** : sénateur, conseiller de Paris du 20^e arrondissement, vice-président du MDC.
- **Jean-Loup Coly** : porte-parole du MDC, secrétaire général du groupe RCV à l'Ass. nationale.
- **Catherine Coutard** : porte-parole du MDC. Tête de liste de la gauche plurielle aux élections municipales à Montélimar.
- **Gérard Cureau** : préfet, magistrat à la Cour des comptes, ancien directeur adjoint de cabinet de M. Chevènement au ministère de la défense.
- **Albert Mallet** : ancien président de Radio Shalom, ancien directeur général de *Marianne*, chargé de l'organisation de la campagne.
- **Jean-Luc Laurent** : maire du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne), vice-président du MDC, chargé des élections.
- **Georges Sarre** : député de Paris, maire du 11^e arrondissement, président du Mouvement des citoyens.
- **Karim Zeribi** : ancien délégué CGT à la SNCF, membre du MDC, président de l'association Agir pour la citoyenneté.

CEUX DE L'AUTRE RIVE

- **William Abitbol** : député européen, ex-membre du RPF et ancien conseiller politique de Charles Pasqua.
- **Jean Charbonnel** : ancien ministre du général de Gaulle, ancien député gaulliste, président de l'association Action et renouveau du gaullisme.
- **Jean-Christophe Comor** : secrétaire départ. du RPF (Hérault), membre du bureau de la Fondation du 2 mars (ex-Marc-Bloch), dont il fut l'un des fondateurs.
- **Pierre Dabezies** : universitaire, ancien officier de carrière, ancien membre du cabinet de Pierre Mesmer, ancien ambassadeur de France au Gabon.
- **Henri Fouquereau** : prés. du parti gaulliste jobertiste-le mouvement démocr. franç.
- **Florence Kuntz** : députée européenne, ex-membre du Rassemblement pour la France (RPF) de Charles Pasqua, conseillère régionale de Rhône-Alpes.
- **Michel Pinton** : fondateur de l'UDF en 1978, ancien conseiller de Valéry Giscard d'Estaing, maire (UDF) de Felletin (Creuse).

LES INCLASSABLES

- **Edmonde Charles-Roux-Defferre** : écrivain, présidente du comité national de soutien de M. Chevènement, veuve de Gaston Defferre.
- **Patrick Kessel** : ancien grand maître du Grand Orient de France
- **Danielle Sallenave** : écrivain, professeur de lettres à l'université de Paris-X-Nanterre.

Des partisans de M. Chirac le pressent de se déclarer

DEPUIS quelques jours, l'Élysée observe le « tassement » de Jacques Chirac dans les sondages. Un effritement qui a vu le président de la République passer des 28 % d'intentions de vote au premier tour que lui promettaient la plupart des instituts, à 23 % (Ipsos, CSA) ou 24 % (IFOP). Dans une seule enquête, celle de BVA publiée le 5 février, son score progresse d'un point au premier tour. Pire : l'Élysée a noté que les sondages qui, tenant compte de la popularité de M. Chirac, « redressaient » son score au second tour, sont désormais prudents. Et les experts en opinion du président s'attendent à une prochaine salve de sondages le situant « au mieux » à égalité avec Lionel Jospin.

« Le mois de janvier n'a pas été bon, mais si l'on ne change rien, février sera épouvantable », a prévenu Nicolas Sarkozy, qui insiste depuis plusieurs semaines pour que le président entre enfin en campagne. L'ancien secrétaire général du RPR était auparavant l'un des rares à contester la stratégie d'une déclaration de candidature tardive, que M. Chirac a arrêtée en concertation avec sa fille Claude, son conseiller Jérôme Monod, et son ancien premier ministre Alain Juppé. Les sondages médiocres, le climat défavorable créé par le retour de Didier Schuller et la publication – attendue le 6 mars – du livre du juge Eric Halphen, commencent cependant à ébranler les chiraquiens.

Depuis le week-end dernier, le président a multiplié les réunions en posant à chacun la même question : « Comment vois-tu la campagne ? Quel calendrier imagines-tu ? » Ainsi a-t-il pu mesurer l'inquiétude de ses troupes. Alors que M. Juppé plaide toujours pour une campagne courte et rapide, que Jean-Pierre Raffarin assure : « Nous ne devons pas nous laisser imposer notre rythme par l'extérieur : les âmes fortes ne sont pas pressées » ; et que Claude Chirac se réfère à la campagne « blitzkrieg » de François Mitterrand en 1988, considérée comme un modèle, nombre de partisans du président sont désormais sceptiques.

« DANS LES QUINZE JOURS »

« Il sera difficile de continuer à mener une campagne par procuration », sont venus dire plusieurs amis du chef de l'Etat, alors que celui-ci engage la droite à occuper le terrain en attendant qu'il se déclare. Le secrétaire général de l'Élysée, Dominique de Villepin, paraît lui aussi en être convaincu. Le secrétaire général du RPR, Serge Lepeltier, a dit tout haut, mardi sur Europe 1, ce que la direction du RPR pense tout bas : il serait souhaitable que la candidature de M. Chirac intervienne « assez rapidement » ; attendre la mi-mars, comme le président l'a lui-même laissé entendre devant des élus (*Le Monde* du 1^{er} février), serait réagir « un peu tard ». Jean-Louis Debré, s'il redit que M. Chirac « doit rester président le plus longtemps possible », évoque en privé une entrée en campagne « dans les quinze jours ». Le directeur de campagne, Antoine Rufenacht, bien conscient pourtant qu'en la matière « les conseillers ne sont pas les payeurs », a lui aussi fait valoir qu'il ne faudrait pas trop tarder.

L'Élysée continue pourtant d'assurer que « rien n'est changé à ce que le président a décidé ». L'hypothèse d'une émission télévisée, qui permettrait de répondre au climat d'affaires qui perturbe cette pré-campagne, a toutefois été envisagée. Et quelques conseillers se risquent à envisager une déclaration de candidature « autour de la réunion de Toulouse, le 23 février », ou mieux, un ou deux jours après la déclaration de candidature de Lionel Jospin – qui pourrait avoir lieu le 25 février.

Quoiqu'il en soit, lundi 11 février, l'équipe de campagne de Jacques Chirac s'installera, autour d'Antoine Rufenacht, dans son quartier général, rue du Faubourg-Saint-Martin. Equipe, affiches, comités de soutien, tout est pratiquement prêt. Il ne manquera que le candidat.

Raphaëlle Bacqué

Hervé de Charette, président délégué de l'UDF

« L'opposition entre en campagne avec une image de perdante »

Comment jugez-vous l'atmosphère de ce début de campagne présidentielle ?

Il y a un fossé entre les Français et la politique. C'est une situation de rupture, qui est dangereuse. Il faut prendre garde que tout cela ne finisse un jour dans la rue.

Dans quelle situation se trouvent les deux camps, à la veille des échéances électorales ?

Il faut reconnaître que la situation de la gauche, après cinq ans d'exercice des responsabilités, n'est pas si mauvaise. C'est à droite que la situation est la plus préoccupante. D'un côté, le président sortant donne des signes de faiblesse face au scrutin, que révèlent des sondages inquiétants ; de l'autre, une ribambelle de candidats font des scores fantomatiques et ne convainquent personne. Or le candidat arrivé en tête au premier tour ne pourra pas regrouper derrière lui des forces qui n'existent pas. Ce qui monte à l'horizon, c'est la menace d'un duel Chevènement-Jospin au second tour : ce qui paraissait inimaginable il y a quelques mois devient désormais possible. L'opposition entre dans la campagne présidentielle avec une image de perdante. C'est consternant et désespérant.

Qu'est-ce qui est à l'origine de cette situation ?

Nous n'avons connu, depuis vingt ans, que des parenthèses de pouvoir qui ont mal terminé. D'où le désarroi et la rancune de nos électeurs. De ce point de vue, le septennat qui s'achève restera pour eux une épreuve douloureuse. La désintégration de l'UDF est également à l'origine de cette situation. Créée il y a un peu plus de vingt ans par Valéry Giscard d'Estaing, elle était devenue un élément majeur du paysage politique français. Mais les deux candidats, Alain Madelin et François Bayrou, qui se réfèrent aujourd'hui à cet héritage commun ont réussi à diviser l'électorat de l'UDF par quatre ! La dispersion de l'UDF laisse



LUDOVIC/REA

un trou béant et menace le succès de l'opposition au second tour de l'élection présidentielle. J'espère que, quel que soit le résultat, nous serons capables de reconstituer une UDF digne de ce nom.

Où en sont vos relations avec François Bayrou ?

J'ai vivement souhaité que l'UDF soit présente dans cette campagne. Quand il s'agit de l'avenir de notre pays, l'UDF doit remplir sa mission. Mais, aujourd'hui, ce n'est pas le cas. Je ne participerai pas à la campagne de François Bayrou parce que je dois être sincère avec moi-même : je ne crois pas que la ligne qu'il a suivie soit la bonne. Et je ne pense pas que ce soit l'intérêt de notre famille politique ni celui de notre pays de voir l'UDF marginalisée.

Quel peut-être, dans ce contexte, l'avenir de l'Union en mouvement ?

Dans la mesure où l'UEM entend être l'esquisse du futur parti du président, qui serait en quelque sorte le parti unique de l'opposition d'aujourd'hui et de la majorité présumée de demain, c'est une très mauvaise idée. Ce parti unique de l'opposition, c'est l'assurance de perdre les prochaines élections. Et de les perdre toutes ! Fonder la politique française sur l'idée qu'à droite il n'y aurait qu'une seule force, pour le motif que tout le monde serait supposé penser la même chose, c'est ne

rien comprendre à la réalité et à la diversité de l'électorat de l'opposition. Cet électorat ne se résume pas au RPR, même restauré, restructuré et rénové sous la forme de l'UEM, où ce sont toujours les mêmes qui dirigent.

Pourquoi avez-vous récemment soutenu certaines propositions formulées par l'ancien PDG d'Air France, Christian Blanc ?

A ma connaissance, il n'est pas candidat à l'élection présidentielle. Mais il faut se féliciter qu'il y ait une voix issue de la société civile qui apporte des propositions. C'est une utile contribution au débat politique qui est, hélas, réduit à sa plus simple expression.

Que proposez-vous alors ?

Aujourd'hui, plus personne ne considère que le premier tour a de l'importance et tout le monde se projette sur un second tour qui n'aura peut-être pas lieu dans la configuration qu'on annonce. Il faut réinventer le premier tour, retrouver le débat et – qui sait ? – rebattre les cartes. Ce qui est souhaitable, c'est que s'organise la capacité des électeurs du centre droit à être représentés dans ce débat politique. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas. Est-ce que ça peut changer ? Je le souhaite.

Quel peut être le rôle de Valéry Giscard d'Estaing, dont vous êtes proche ?

Je suis persuadé qu'il va jouer un rôle extrêmement important pour la construction de l'Europe des dix années qui viennent. Mais cela ne l'empêchera pas, je l'espère, de contribuer à la vie politique française, en aidant la France à résoudre ses propres problèmes.

Propos recueillis par Jean-Baptiste de Montvalon

Didier Schuller a été écroué à la prison de la Santé

L'ancien élu n'a pas abordé, devant le juge, le « système » de financement du RPR

LA PREMIÈRE journée en France de Didier Schuller s'est achevée à la maison d'arrêt de la Santé. Mardi 5 février, tard dans la nuit, l'ancien conseiller général (RPR) de Clichy-La Garenne a été placé en détention provisoire, sous le coup d'une mise en examen pour « recel d'abus de biens sociaux » et « trafic d'influence » dans l'enquête sur les HLM des Hauts-de-Seine. Visé depuis 1995 par un mandat d'arrêt international, M. Schuller s'était embarqué librement lundi soir à Saint-Domingue – où il était réfugié depuis quatre ans – afin de se livrer à la justice (*Le Monde* du 6 février).

Au terme d'une longue après-midi au tribunal de Créteil (Val-de-Marne), le défenseur de l'ancien élu, M^e Jean-Marc Férida, a indiqué que celui-ci espérait de la justice une « écoute raisonnée » et qu'il entendait expliquer, « dans un esprit de dédramatisation », ce qu'a été « son rôle dans cette affaire ». Dans l'entretien qu'il avait accordé au *Monde*, de son exil dominicain, M. Schuller avait admis l'existence d'un « système » frauduleux autour des HLM

des Hauts-de-Seine – dont il fut le directeur général de 1986 à 1994 –, mais en liant cette organisation au financement du RPR (*Le Monde* du 1^{er} février). Face au juge Philippe Vandingenen, il s'est refusé à aborder les détails de ce « système », renvoyant ces explications à ses interrogatoires à venir. Il a seulement justifié les raisons de sa fuite, il y a sept ans, et celles de son retour, qui a suscité de vives attaques des porte-parole de la droite dénonçant une « manipulation » des socialistes, à trois mois de l'élection présidentielle.

Agé de 54 ans, M. Schuller est notamment soupçonné d'avoir bénéficié de commissions versées par les entreprises attributaires de marchés auprès de l'office HLM des Hauts-de-Seine, que présidait le maire (RPR) de Levallois-Perret, Patrick Balkany. *Le Parisien* de mercredi rapporte des propos attribués à ce dernier, dans lesquels il assure que M. Schuller « affabule ». M. Balkany a contesté, dans un communiqué, avoir accordé la moindre interview à ce journal.

H. G.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : le procureur de la République de La Rochelle (Charente-Maritime) a annoncé, le 5 février, avoir classé sans suite la dénonciation de la Ligue européenne de défense des victimes des notaires sur les modalités d'achat de la résidence secondaire du couple Jospin sur l'île de Ré.

■ **SONDAGE** : Lionel Jospin emporterait au second tour, avec 51 % des voix, selon la dernière enquête de BVA, réalisée du 31 janvier au 2 février auprès d'un échantillon de 1 033 personnes pour *Paris-Match*. Toutefois, au premier tour, Jacques Chirac est crédité de 23 % des intentions de vote (+ 2 points), Lionel Jospin de 22 % (- 2 points).

■ **DÉCENTRALISATION** : les députés ont entériné, mardi 5 février, le projet de loi sur la démocratie de proximité. Ce texte prévoit différents transferts de compétences aux régions et modifie l'organisation administrative de Paris, Marseille et Lyon.

■ **PRIX** : le *Trombinoscope 2001* a été décerné, mardi 5, le titre de « ministre de l'année » à Laurent Fabius, celui de « révélation politique de l'année » à Bernadette Chirac, de « parlementaire de l'année » à Julien Dray. Le prix de l'« élu local » a été attribué à Bertrand Delanoë.

ÉCHOS DE CAMPAGNE

► **Marie-Georges Buffet entartée.** Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, a été entartée à deux reprises, lundi 4 février, à Porto Alegre, au Brésil, à l'issue d'une intervention au Forum social mondial, par des militants de l'AARG (Apprentis agitateurs pour un réseau de résistance globale). « Ce n'est pas pour toi, Marie-George, c'est pour le gouvernement, lui a crié l'un des jeunes. » « C'est peut-être pour le gouvernement, mais c'est la figure de Marie-George qui était là ! », a répondu du tac-au-tac la ministre, tout en tentant de se nettoyer.

► **Concert de casserole devant le QG de Chirac.** Les Verts du 10^e arrondissement de Paris, indignés que Jacques Chirac, « l'auteur de la déclaration "sur l'odeur et le bruit" et parrain des lois Pasqua-Debré », installe son QG de campagne dans le 10^e, fier de ses 25 % d'étrangers et de ses 110 nationalités, invitent les Parisiens à un concert de casseroles devant le Tapis rouge, ancien nom du QG du candidat.

► **Pronostic.** Marc-Philippe Daubresse, député UDF du Nord, estime que l'élection présidentielle se jouera à « 50-50 », mais se dit persuadé que l'opposition va « gagner les législatives ». M. Daubresse s'attend à une multiplicité de candidatures, qui empêchera l'extrême droite de provoquer des triangulaires au second tour, ainsi qu'à un vote sanction des chasseurs contre le gouvernement. « Une vague ne représente jamais plus de 3 % », ajoute-t-il lorsqu'on l'interroge sur l'effet d'une éventuelle victoire de Lionel Jospin.

ILS ONT DIT

■ **Daniel Gluckstein** (candidat du Parti des travailleurs) : « Qu'est-ce qui peut donner envie à un électeur de voter pour nous ? Ça je ne saurais pas vous répondre parce que je ne vois pas ce qui peut donner envie à un électeur, aujourd'hui, de voter tout court. »

« Porto Alegre, c'est la clause sociale de Davos. Les ministres du gouvernement y ont tout à fait leur place. » (Conférence de presse, le 5 février)

■ **Renaud Muselier** (député RPR) : A propos de l'entrée en campagne tardive de Lionel Jospin et Jacques Chirac : « Celui qui dégage le premier est mort. » (Déjeuner de presse, le 5 février)

■ **François Bayrou** (candidat de l'UDF) : « On a eu le temps du sensationnel, on a eu le temps des rebondissements. Maintenant c'est le temps de la justice, et le temps de la justice impose qu'on se taise et qu'on laisse faire. » (France 2, le 6 février)

■ **Daniel Cohn-Bendit** (député européen Vert) : « Chevènement, c'est l'image du gaulliste d'aujourd'hui, c'est-à-dire d'une France dépassée, d'une France oubliée, marginalisée dans le monde mais avec ce côté sympathico-ridicule du passé. » (RMC, le 6 février)

■ **Jean Glavany** (ministre de l'agriculture, PS) : « La construction politique de Jean-Pierre Chevènement est un peu artificielle, elle se décomposera. Le moment venu, les gens de droite retourneront à droite, les gens de gauche retourneront à gauche. » (LCI, le 5 février)

■ **Renaud Donnedieu de Vabres** (député UDF) : « Qu'est-ce qui s'est passé pour monsieur Strauss-Kahn ? Quand il a été accusé, il a été traîné dans la boue dans la presse. (...) Et puis finalement la justice a fait son travail et maintenant tout le monde lui voit un destin de premier ministre ou de président de la République. Arrêtons le lynchage médiatique [à l'égard de Jacques Chirac]. Que la justice fasse son travail. Aujourd'hui c'est Chicago, c'est le Far West. » (BFM, le 6 février)

■ **Jean-Marc Ayrault** (président du groupe PS à l'Assemblée) : « Philippe Séguin ne manque pas une occasion d'affirmer que le chef de l'Etat doit solder l'épisode de la dissolution. Bon courage, M. Chirac ! » (*Le Parisien*, le 6 février).

Speedmaster, la légende qui défie le temps



La Speedmaster Broad Arrow

Broad Arrow est le nom donné aux aiguilles qui indiquent l'heure de l'OMEGA Speedmaster 1957. La Speedmaster est devenue une légende en accompagnant les astronautes sur la lune ou durant tous les vols spatiaux habités, les cosmonautes sur MIR, et en faisant partie de l'équipement officiel des équipages de la station spatiale internationale. Les fameuses aiguilles Broad Arrow sont à l'origine du nom du

dernier-né des chronographes automatiques Speedmaster. Les maîtres horlogers d'OMEGA ont développé un mouvement chronographe entièrement nouveau et exclusif certifié chronomètre par le COSC. Son mécanisme de chronographe de type roue à colonnes assure une haute précision pour toutes les fonctions et est le signe d'un grand chronographe. La Broad Arrow perpétue ainsi la légende de la Speedmaster dans le 21^e siècle.

Ω
OMEGA

ROYAL QUARTZ 10, RUE ROYALE • 75008 PARIS

SOCIÉTÉ

DÉMOGRAPHIE

Le **BILAN DÉMOGRAPHIQUE** publié par l'Insee, mercredi 6 février, dresse le portrait d'une France nataliste et où l'on se marie beaucoup. En 2001, **774 800 BÉBÉS** sont nés, soit le même nombre

qu'en 2000. De tels chiffres n'avaient pas été observés depuis vingt ans. La **PERFORMANCE FRANÇAISE** est d'autant plus remarquable qu'en moyenne, dans l'ensemble de l'Union européenne, les naissances

diminuent très légèrement (-1,1%). **303 500 MARIAGES** ont été célébrés en 2001. Dans un entretien au *Monde*, la sociologue Irène Théry explique que « le mariage n'est plus l'horizon commun obligatoire, mais

l'objet d'un choix personnel au sein de la pluralité de choix (mariage, pacs, concubinage) désormais proposée ». Enfin, l'**ESPÉRANCE DE VIE** des Français a progressé de trois mois et demi en 2001.

2001, année exceptionnelle pour les naissances et les mariages

Le boom des naissances constaté en 2000 s'est prolongé en 2001, un phénomène inédit depuis vingt ans. Les Françaises détiennent le record de fécondité en Europe. Dans son bilan annuel, publié mercredi, l'Insee souligne par ailleurs le nombre élevé de mariages et la progression de l'espérance de vie

L'**EMBEILLIE** démographique se confirme. L'année 2000 avait été exceptionnelle pour les naissances. L'année 2001 s'avère du même acabit, si l'on en croit l'Insee, qui devait publier, mercredi 6 février, son bilan démographique 2001. En 2001, 774 800 bébés sont nés en France métropolitaine, soit exactement le même nombre qu'en 2000, bien que l'année ait compté un jour de moins. « Une telle natalité deux années consécutives n'avait plus été observée depuis vingt ans (1981-1982) », souligne Lionel Doisneau, auteur de l'étude.

Cette stabilisation des naissances à un haut niveau semble indiquer, selon l'Insee, que « le regain des naissances qui a eu lieu en 2000 (+ 4 % par rapport à 1999) n'est pas dû uniquement à un effet millésime : les naissances ont augmenté régulièrement depuis la fin 1997, et se main-

tiennent depuis la fin de l'an 2000 à un niveau élevé ». Pour les démographes, il s'agit néanmoins de replacer cette évolution récente dans un cadre plus large. Lionel Doisneau y voit « un petit accident si l'on suit les courbes depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. En 1948, il y avait environ 800 000 naissances pour une population française inférieure d'un tiers ». Néanmoins, convient-il, la reprise de la natalité de ces quatre dernières années est « l'évolution la plus marquante de ces vingt dernières années ».

DES MARIÉS PLUS ÂGÉS

Une sorte de « plateau haut » est atteint, qui évoque la situation du tout début des années 1980, où la natalité avait augmenté de 5 % ou 6 % durant trois années à la suite de l'instauration d'une prime au troisième enfant. « Nous avons sans doute

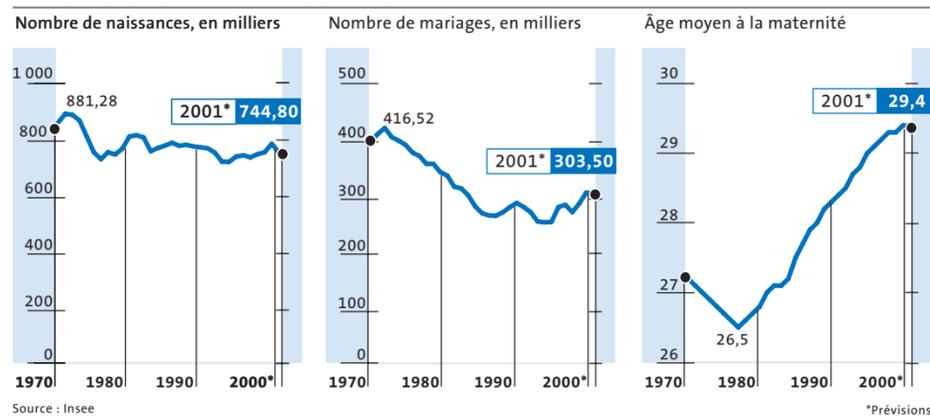
un même effet conjoncturel, depuis deux ou trois ans, avec la baisse du chômage des jeunes », souligne M. Doisneau. La fécondité des femmes de moins de 25 ans augmente en effet en 2001 pour la troisième année consécutive, même si la hausse de la fécondité est d'autant plus forte que l'âge est élevé. « C'est surtout après 30 ans que les femmes ont plus d'enfants. » Le recul de l'âge de la maternité, amorcé depuis deux décennies, est pratiquement interrompu - l'âge moyen à la maternité s'est stabilisé à 29 ans.

D'autre part, les enfants qui naissent hors mariage sont toujours plus nombreux : en 2000, 330 000 bébés sont nés de parents non mariés, soit 43 % des naissances (et 55 % des premiers enfants). Ils représentaient encore moins d'une naissance sur cinq en 1985.

Globalement, la performance française est d'autant plus remarquable qu'en moyenne, dans l'ensemble de l'Union européenne, les naissances diminuent très légèrement (-0,1 %) ; et qu'en France, le nombre de femmes d'âge fécond (entre 15 et 49 ans) continue de décroître. Bien qu'il ne permette toujours pas le renouvellement des générations, l'indicateur conjoncturel de fécondité progresse légèrement pour retrouver son niveau du début des années 1980 : il est de 1,9 enfant par femme en 2001, contre 1,88 en 2000 et 1,73 il y a cinq ans.

Comme 2000, l'année 2001 aura été tout à la fois une année de naissances et de mariages. Ces derniers restent, pour la seconde année consécutive, au-dessus de la barre des 300 000, malgré la création du pacte civil de solidarité (pacs) en 1999. Quelque 303 500 mariages ont été célébrés l'an passé ; ce qui, selon l'Insee, conduit à « un taux de nuptialité (nombre de mariages rapporté à la population) au-dessus de 5 mariages pour 1 000 habitants pour la deuxième année consécutive, niveau qui n'avait été atteint qu'une seule fois lors des quinze années précédentes ».

UN MINI BABY-BOOM DEPUIS DEUX ANS



Le mariage intervient de plus en plus tard dans la vie des couples : en moyenne, la mariée a 28 ans et le marié 30 ans lors du premier passage devant le maire. Ils avaient respectivement 23 et 25 ans, vingt ans plus tôt.

Près de trois mariages sur dix légitiment des enfants (contre 7 % en 1980). Et les remariages sont en progression constante : parmi les nouveaux mariés, 17 % des hommes et 16 % des femmes sont des divorcés. Les mariages mixtes et les mariages entre étrangers ont progressé plus rapidement entre 1996 et 1999 que les mariages unissant deux Français : « Ces unions avaient chuté

en 1993 et 1994, suite au renforcement, lors des mariages, des contrôles contre l'immigration irrégulière. Elles retrouvent en 1999 leur niveau de 1992, avec 30 000 mariages mixtes et 6 000 mariages entre étrangers. »

MOINS DE DÉCÈS

Entre 2000 et 2001, le nombre de pacs signés a diminué : 19 802 déclarations de pacs ont été enregistrées en 2001, contre 23 718 en 2000. S'agit-il désormais d'un rythme de croisière durable, une fois écoulé le stock de couples qui attendaient l'instauration de ce nouveau type d'union ? « Une chose est sûre », pour M. Dois-

neau : « Il n'y a pas eu de « conversion » des mariages en pacs, qui représentent toujours moins de 10 % des mariages. » Pour 100 mariages célébrés, 8 pacs sont signés.

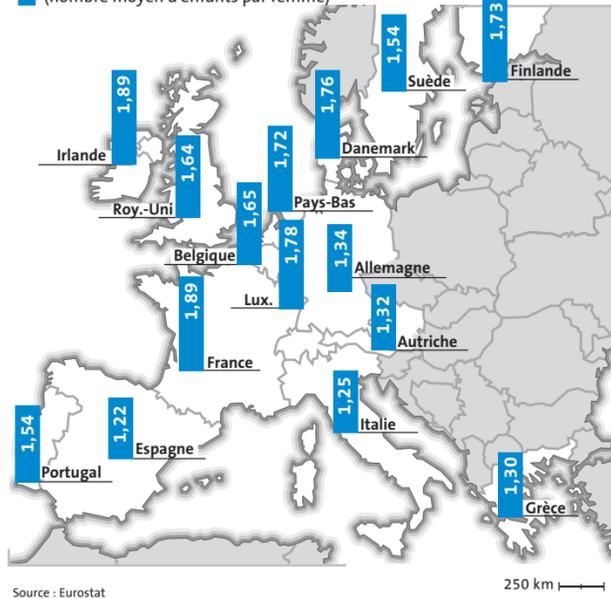
En dépit du vieillissement de la population, les décès (528 000 en 2001) ont diminué de 2 % par rapport à 2000. Une baisse concentrée durant les mois de janvier et de février, l'« épidémie de grippe de l'hiver ayant été moins marquée que les hivers précédents ».

Fait remarquable : l'espérance de vie à la naissance, qui avait tendance à stagner dans les années 1990, a progressé de trois mois et demi en 2001 : elle est désormais de 75,5 années pour les hommes, et de 83 ans pour les femmes françaises, qui détiennent toujours le record de longévité en Europe. Avec 774 800 naissances et 528 000 décès en France métropolitaine, l'excédent naturel est de 246 800 personnes. La France, qui compte 61,1 millions d'habitants, dont 1,7 million pour les départements d'outre-mer, compte pour 16 % de la population de l'Union européenne, en deuxième position derrière l'Allemagne (82,4 millions d'habitants).

Pascale Krémer

LA FRANCE AU PREMIER RANG AVEC L'IRLANDE

Indicateur conjoncturel de fécondité dans l'Union européenne en 2000 (nombre moyen d'enfants par femme)



Irène Théry, sociologue du droit, directrice d'études à l'Ehess

« Le mariage est revalorisé parce qu'il peut être désiré »

Etes-vous surprise par le regain d'intérêt des Français pour le mariage ?

Ce qui me frappe, c'est que depuis quatre années, depuis que ce mouvement de reprise de la nuptialité s'est amorcé, on a du mal à l'admettre. En 1997, on a parlé de l'« effet Courson », du nom d'un amendement qui a restreint les avantages fiscaux accordés au parent non marié. Ensuite, on a évoqué « l'effet an 2000 ». Comme si dominait l'incrédulité face à ce mouvement de reprise.

» Pourtant, pour deux raisons très différentes, on peut ne pas s'étonner. La première est liée à la façon dont on construit les indices. Cette reprise est en partie artificielle parce qu'on a surestimé la baisse de la nuptialité par le passé, en ne tenant pas compte des « changements de calendrier » qui font que les gens se marient plus tard. Dans les chiffres actuels, cet effet de calendrier joue moins fortement puisque ce recul de l'âge au mariage s'est ralenti...

Au-delà de cette illusion statistique, quelle est la seconde raison ?

Les chiffres traduisent une nouvelle valeur accordée à l'institution. Il y a réellement une embellie du mariage. On la perçoit si on mène des études plus qualitatives. On ne se marie plus en catimini, en cherchant des prétextes. On se marie pour « le bonheur de se marier », et on ose affirmer ce désir. Cela surprend d'ailleurs les gens de ma génération : dans les années 1970, rares étaient ceux qui se mariaient avec tout cet appareil, la robe, les 300 invités... Le mariage appartenait au passé.

Est-ce un retour à certaines valeurs ?

Ce n'est pas un retour en arrière ni un besoin de se rassurer. C'est l'approfondissement d'une situation nouvelle : la pluralité des formes de conjugalité autorisées juridiquement et socialement. La place sociale de cette institution qu'est le mariage a changé. Ce n'est plus le socle unique ni du couple, ni de la famille. On n'a plus besoin de se marier, par exemple, pour avoir des enfants et pour qu'ils aient les mêmes droits que les enfants légitimes. Les mariés d'aujourd'hui n'opposent pas le



« Notre pluralisme des formes d'unions reste très hiérarchique, et le mariage en occupe le sommet »
IRÈNE THÉRY

mariage et l'union libre. Ils ont été concubins, ils ont souvent des enfants. Le mariage n'est plus l'horizon commun obligatoire, mais l'objet d'un choix personnel au sein de la pluralité de choix (mariage, pacs, concubinage) désormais proposée. Dans ce contexte, le paradoxe, c'est que le mariage trouve un attrait nouveau. Il est revalorisé parce qu'il peut être désiré.

Pourquoi désire-t-on se marier, en 2001 ?

Il nous faut sans doute remettre en questions l'assimilation faite entre le souci de soi, l'individualisation et le refus des conventions et des rites sociaux. En mettant en avant l'idée qu'un mouvement inéluctable de valorisation de l'indivi-

du aboutit à une dévalorisation des rites et des institutions, on a peut-être opposé des aspirations qu'il n'y avait pas à opposer.

Le mariage demeure la seule institution qui lie l'amour et le toujours. On a sans doute trop vite considéré que ce lien appartenait au passé. Contrairement à autrefois, on n'acceptera certes pas une vie commune à n'importe quel prix. Il n'y a plus de joug de la conjugalité. On se séparera en cas d'échec. Mais le désir de se lier aujourd'hui comme hier est une des expressions les plus fortes de l'attachement amoureux.

Les motivations diffèrent-elles selon l'âge des mariés ?

Pour les plus jeunes, c'est vraiment « amour toujours ». Il est désormais admis, souhaité même, qu'ils aient une vie amoureuse en dehors d'un engagement à long terme de vie commune. On ne les presse pas de se marier. Dans ce contexte, le mariage devient une façon de distinguer les relations amoureuses : quand les jeunes ont le sentiment qu'ils ont rencontré l'homme ou la femme de leur vie, ils veulent manifester cet autre type de rapports amoureux.

Pour ceux qui se marient après une longue vie commune, l'idée que le mariage, en vous conférant un statut, risque d'interrompre la dynamique amoureuse fait moins peur. Les concubins ont vécu les mêmes contraintes quotidiennes que les couples mariés. Par ailleurs, le concubinage est totalement banalisé. Tous les couples commencent aujourd'hui comme cela. Le concubinage n'est donc plus une forme d'authentification de l'amour. On ne dit plus : « On ne

se marie pas parce qu'on s'aime. » Aujourd'hui, cela joue peut-être en sens inverse.

Juridiquement, le mariage reste-t-il la forme d'union la plus aboutie ?

C'est peut-être face au vieillissement et à la mort qu'il apparaît comme la seule véritable institution d'une vie de couple. Ni l'union libre ni le pacs ne confèrent au survivant un statut d'héritier. Or les concubins des années 1970 et 1980 ont vieilli. Arrive un âge où l'on se questionne sur la mort, ou l'on cesse d'opposer le sentiment et les biens. Notre pluralisme des formes d'unions reste très hiérarchique, et le mariage en occupe le sommet.

Propos recueillis par P. Kr

L'offre de garde des enfants est meilleure en France que dans les autres pays européens

La maternité n'impose pas de cesser son travail

AVEC LE REÇU du chercheur en démographie, Laurent Toulemon, de l'Institut national d'études démographiques (INED), juge le niveau de la natalité française « globalement assez stable depuis vingt ans », même si la hausse de l'an 2000, prolongée en 2001, a été, à ses yeux, « exceptionnelle ». Laurent Toulemon préfère souligner le décalage entre la France et le reste de l'Union européenne.

Et d'avancer des explications structurelles : peu de femmes françaises restent sans enfant. « Comme les naissances hors

mariage sont nombreuses, avoir un enfant ne veut pas forcément dire s'engager dans un mode de vie typé. Pour les femmes, cela ne conduit pas à s'arrêter de travailler pendant six ans comme dans certains pays scandinaves. »

Beaucoup de couples, note-t-il encore, vont jusqu'à trois enfants. « Car, même si l'offre de garde est loin de répondre à la demande, la situation française est infiniment meilleure qu'en Allemagne ou dans les pays d'Europe du Sud. Certes, les femmes de trois enfants sont moins actives que celles de deux enfants. Mais la rupture d'activité est moindre que dans les autres pays européens. »

LIÉ AU MORAL DES MÉNAGES

Il est plus délicat d'expliquer les variations des naissances d'une année à l'autre. Une corrélation assez forte a pu être établie, selon le chercheur, entre les naissances et l'évolution du moral des ménages.

Si elle se confirme, la natalité devrait s'effondrer en 2002. Par ailleurs, la conjoncture économique doit évidemment être prise en compte. Selon M. Toulemon, « la fécondité des jeunes a interrompu sa baisse, car l'âge à la fin des études a interrompu sa hausse. A la fin des années 1990, la situation relative des jeunes sur le marché du travail s'est en effet améliorée ».

P. Kr

NOËL MAMÈRE, QUE FAISIEZ-VOUS EN 1970 ?

Le candidat des Verts révèle ses engagements de jeunesse dans « JE VOUS PARLE D'UN TEMPS » sur la Chaîne Parlementaire

LCP-AN

JEUDI 7 FÉVRIER À 21H

Débat public sur la poursuite des essais d'OGM en plein champ

Six mois après les campagnes de fauchage de la Confédération paysanne, le gouvernement a demandé à quatre « sages » de lui remettre, à la mi-février, un avis sur le devenir des cultures d'organismes génétiquement modifiés

« **JE CROIS** à la science », proclame François Ewald, professeur au Conservatoire national des arts et métiers. « *Je fais confiance aux experts* », ajoute Pierre PAGESSE, président de la première entreprise semencière française, Limagrain. Le problème, c'est que la science et les experts sont de plus en plus divisés sur la question des organismes génétiquement modifiés (OGM). C'est le constat majeur apparu lors des débats qui se sont tenus, lundi 4 et mardi 5 février, à Paris, à l'initiative du gouvernement, dans les locaux du Conseil économique et social.

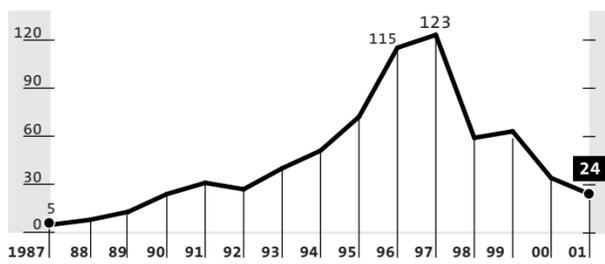
Le gouvernement a demandé à quatre « sages » – Jean-Yves Le Déaut, président de l'Office parlementaire des choix technologiques, Jacques Testart, président du Comité français de développement durable, Didier Sicard, président du Comité national d'éthique, et Christian Babusiaux, président du Conseil national de l'alimentation – de lui rendre à la mi-février un avis sur la poursuite des essais en plein champ des OGM. Le gouvernement se fondera ensuite sur cet avis pour autoriser, ou non, de nouveaux essais.

Lors des débats, la question était de savoir s'il faut poursuivre les essais d'OGM en plein champ alors que, pendant l'été 2001, la Confédération paysanne et d'autres associations écologistes ont fauché de nombreux sites où ils avaient lieu. Les débats organisés par les quatre « sages » ont réuni experts et partisans des deux bords. Ils se sont franchement expliqués, devant un public de connaisseurs – industriels, chercheurs et écologistes – auquel s'étaient mêlés quelques lycéens.

Dans le cadre de cette « procé-

DES ESSAIS EN CHUTE LIBRE

Nombre de dossiers d'essais d'OGM examinés par la commission du génie biomoléculaire



Depuis quatre ans, le nombre d'essais d'OGM en plein champ a fortement chuté en raison de l'opposition de l'opinion publique.

Source : commission du génie biomoléculaire

re d'utilité polémique », selon la formule du ministre de l'environnement, Yves Cochet, plusieurs constats ont émergé. D'une part, les experts sont divisés sur la question de savoir si les OGM présentent un risque pour la santé et pour l'environnement. Pour Francine Casse, de l'université de Montpellier, « nous avons tous les éléments pour connaître le danger éventuel d'un organisme modifié ».

LACUNES DANS L'ÉVALUATION

En revanche, Daniel Evain, un agronome qui a travaillé plusieurs années pour la firme Monsanto, estimait que « l'évaluation des risques présente des lacunes et qu'il n'y a pas de garantie sur le contrôle des flux de gènes ». Les experts ont échangé de nombreux arguments, démontrant l'étendue des incertitudes en la matière. Yann Fichet, directeur technique de Monsanto-France, relevait que « l'on dispose

déjà de l'expérience de plusieurs années de culture à grande échelle d'OGM sans problème apparent », tandis qu'une auditrice résumait la perplexité du public : « Il y a trois ans, on nous disait que le génome humain comprenait 100 000 gènes ; récemment, on a publié qu'il n'en comptait plus que 30 000. Il y a de quoi être étonné que les sciences changent si rapidement. » En fait, avait le toxicologue Gérard Pas-

cal, « on n'a pas les outils qui permettraient de répondre aux questions que vous vous posez sur les OGM. (...) Les mouvements citoyens nous ont poussés dans nos retranchements, nous, toxicologues. ».

« POTENTIEL NON AVÉRÉ »

Au cours des débats s'est trouvée posée la question de l'utilité même des plantes transgéniques : « Les OGM aujourd'hui ne présentent aucun intérêt pour le consommateur, et peu pour l'environnement », affirmait Guy Riba, chercheur à l'Institut national de la recherche agronomique. Mais ils présentent un potentiel non avéré. Pourquoi alors les développer ? Parce qu'ils sont, selon plusieurs participants, vigoureusement promus par les Etats-Unis : « Nous risquons de nous retrouver dans une situation de dépendance », expliquait Didier Marteau, de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles). Cet argument devient l'un des éléments essentiels qui plaident en faveur des OGM.

Enfin, le problème judiciaire posé par les OGM est apparu avec netteté pour la première fois : il y a

une dissymétrie entre les poursuites à l'encontre de ceux qui fauchent les champs d'OGM et l'absence de sanction pour les contaminations de cultures ou d'aliments non OGM par les produits transgéniques. « Il est normal que la destruction des OGM soit poursuivie au pénal, mais il n'existe aucune définition du délit de pollution génétique », souligne ainsi Simon Charbonneau, professeur de droit à l'Université de Bordeaux. « Si les risques des OGM s'avéraient demain fondés, qui serait responsable ? » ajoutait l'avocate Patricia Savin.

Parallèlement aux débats, les procédures judiciaires suivent leur cours à l'encontre des opposants aux OGM : le tribunal correctionnel de Valence devrait rendre, vendredi 8 février, sa décision à l'encontre de dix membres de la Confédération paysanne qui ont détruit un essai dans la Drôme en 2001. Par ailleurs, le 12 février, un maire du Calvados est convoqué devant le tribunal administratif pour avoir pris un arrêté interdisant les essais d'OGM dans sa commune.

Hervé Kempf

Avis favorable à la réouverture du tunnel du Mont-Blanc

LA COMMISSION franco-italienne de sécurité du tunnel du Mont-Blanc, réunie mardi 5 février à Courmayeur, en Italie, a rendu un « avis favorable » à la réouverture du tunnel, assorti de « réserves » sur des points à améliorer et sur la réparation de fissures apparues dans le tunnel. Le comité s'est prononcé après l'examen de quatre tests de sécurité organisés au cours des derniers jours, et notamment un exercice d'évacuation de deux cents personnes.

Le dernier exercice, consistant en une opération de secours médicaux dans le tunnel, qui devait avoir lieu lundi, a été rendu impossible à cause de l'apparition de ces fissures. Il devrait être néanmoins organisé dans un délai d'une à deux semaines, une fois ce problème résolu. Lorsque ce dernier exercice aura eu lieu et que les améliorations demandées par le comité de sécurité auront été apportées, une commission intergouvernementale se prononcera à son tour sur l'opportunité de la réouverture du tunnel, fermé depuis mars 1999 après l'accident qui avait causé la mort de trente-neuf personnes.

Pierre-Henri Gouyon, professeur de génétique à l'université Paris-Sud

« Les essais doivent correspondre à de vrais buts de recherche »

Les essais d'organismes génétiquement modifiés (OGM) en champ sont-ils nécessaires ?

Non. On pourrait faire un grand nombre d'essais en milieu confiné ou en utilisant d'autres marqueurs que les transgènes, si l'on s'en donnait les moyens financiers. Mais certains essais en champ sont certainement utiles. Comment faire pour qu'ils ne soient pas détruits ? En faisant en sorte que les gens n'aient pas l'impression que l'on se moque d'eux : il faut que les essais correspondent à de vrais buts de recherche sur les risques, pas à des buts de production. En fait, on devrait profiter du moratoire pour lancer des recherches sur des questions concrètes de risque environnemental et sanitaire, pour revoir le fonctionnement de la Commission de génie biomoléculaire (CGB) et la réglementation. Quand cela sera fait, on pourra avancer.

Quel progrès constatez-vous entre le débat actuel et la conférence des citoyens sur les OGM de 1998 ?

Il est paradoxalement assez faible : sur beaucoup de questions, la discussion porte sur les mêmes arguments qu'il y a quatre ans. Il y a quelques données scientifiques supplémentaires : par exemple, on ne se demande plus si le pollen peut se disperser à quelques dizaines de mètres, mais s'il s'agit de centaines de mètres ou de kilomètres ; de même, les industriels reconnaissent implicitement que les OGM de première génération ne sont pas de bonne qualité. Mais, dans l'ensemble, on n'est toujours pas entré dans une démarche de « durabilité », c'est-à-dire d'attention portée à l'environnement à long terme.

La réglementation n'a-t-elle pas évolué ?

La réglementation européenne change, mais essentiellement dans le but de faire accepter aux consommateurs ce qu'ils ont refusé. L'idée de prendre en compte les effets globaux des OGM sur les écosystèmes n'est toujours pas intégrée. On en reste à une étude au cas par cas des OGM, sans que soient intégrés les effets d'ensemble qu'auraient les différents OGM cultivés simultanément.

Les procédures d'expertise des risques sont-elles satisfaisantes ?

Les décisions des commissions d'experts dépendent essentiellement de leur composition. Mais les experts ne sont pas neutres : ils ont un avis, qui découle de leur formation. La CGB manque cruellement de toxicologues et d'épidémiologistes. Surtout, le poids des écologistes devrait y être beaucoup plus lourd, puisque la principale question qu'elle se pose sur les OGM porte sur leur effet à long terme sur l'environnement. Or tout le processus d'expertise est dominé par des biologistes moléculaires, qui n'ont pas de connaissance des phénomènes éco-



« L'idée de prendre en compte les effets globaux des OGM sur les écosystèmes n'est toujours pas intégrée »
PIERRE-HENRI GOUYON

logiques. Ils donnent leur avis comme si l'on pouvait prévoir ce qu'il adviendra des OGM à long terme. Or la biologie est une science empirique, qui ne peut pas prévoir l'inconnu, mais seulement ce qu'elle a observé de nombreuses fois. Quand apparaît quelque chose de nouveau, ses capacités de prédiction sont très limitées. Les scientifiques qui prétendent détenir ces capacités de prédiction sont irrationnels.

Comment alors décider ?

En considérant que la question est politique et non pas scientifique. Les scientifiques donnent des éléments d'information, mais ils ne peuvent pas donner la réponse. Celle-ci appartient au politique, qui doit peser les risques face aux avantages, qui sont très incertains. Par ailleurs, on ne se donne pas les moyens d'étudier les risques de façon approfondie : alors que le programme Génoplante d'étude du génome des plantes est doté de 300 millions d'euros, l'étude des risques dispose de moins de 2 millions d'euros. Il y a là une disproportion flagrante.

Propos recueillis par Hervé Kempf



54 postes d'enseignants créés en Loire-Atlantique pour améliorer l'encadrement

La grève pourrait reprendre après les vacances

APRÈS deux semaines de grève dans les écoles publiques de Loire-Atlantique et une manifestation de plus de 6 000 personnes à Nantes, samedi, le ministère de l'éducation nationale a décidé, mardi 5 février, d'accorder 54 postes d'enseignants supplémentaires pour la rentrée 2002 dans ce département où le taux d'encadrement du premier degré est le plus bas de France. Cette annonce, faite en fin d'après-midi aux représentants de l'inter-syndicale (SE-UNSA, SNUipp-FSU, SGEN-CFDT, CGT et SUD) venus à Paris pour une entrevue avec le directeur de l'enseignement scolaire, a suscité déception et amertume sur le terrain, où la revendication de « 500 emplois » est affichée depuis le début du mouvement, le 21 janvier.

Cette rallonge de 54 postes vient s'ajouter aux 96 déjà accordés à la Loire-Atlantique en janvier au titre du rééquilibrage annuel de la fameuse carte scolaire, dont l'élaboration suscite traditionnellement des remous. Sur les 800 créations de postes inscrites au budget 2002, 709 avaient ainsi été réparties entre les académies le mois dernier, la Rue de Grenelle gardant le reliquat pour ajuster son tir avant la rentrée.

AFFLUX DE POPULATION

« Incontestablement, la situation de la Loire-Atlantique s'est dégradée et est anormale », reconnaît Christian Forestier, directeur de cabinet de Jack Lang. Une enquête de l'inspection générale va être diligentée pour en expliciter les raisons et dresser un état des lieux précis. Les premiers résultats devraient, selon M. Forestier, être connus « début mars ». Depuis plusieurs années, ce département de la côte ouest, qui allie conditions

de vie agréables et dynamisme économique, connaît un afflux de population. Plus de 1 500 nouveaux élèves sont déjà attendus pour septembre. Les efforts consentis depuis deux ans (71 nouveaux postes en 2000, 84 postes en 2001) n'ont pas suffi à absorber cette poussée démographique. Résultat, le nombre d'enseignants pour 100 élèves n'est que de 4,88 – lanterne rouge nationale ; l'accueil des enfants de 2 ans devient difficile et a chuté à 25 % (moyenne nationale public + privé : 35 %) ; selon les syndicats, les remplacements pour maladie d'une ou deux journées ne sont plus assurés depuis la mi-octobre et les stages de formation continue sont, faute de remplaçants, annulés depuis le 1^{er} décembre.

La forte mobilisation des personnels en Loire-Atlantique n'est pas sans rappeler celle de Seine-Saint-Denis en 1998, puis du Gard et de l'Hérault en 2000 – qui avaient précipité la chute de Claude Allègre. Les longues semaines de grève n'avaient pris fin qu'au prix d'importants rattrapages en création d'emplois. Mardi soir, à Nantes et dans sa région, c'est précisément l'ampleur de l'effort ministériel qui paraissait bien mince en comparaison du « retard accumulé par le département » et des deux semaines de grève. Dans les réunions de secteur, où l'on se mettait d'accord avant l'AG de mercredi matin, beaucoup étaient tentés de ne pas désarmer. Le scénario souvent envisagé consistait à un retour en classe jeudi et vendredi « pour reprendre contact avec les élèves et expliquer la situation », avant les deux semaines de congés d'hiver. L'action ne serait réenclenchée qu'au retour des vacances, le 25 février.

Marie-Laure Phélippeau

Outreau : l'enquête sur le réseau pédophile se poursuit dans « un climat délétère »

« Ils avaient le diable dans le ventre », a raconté une jeune victime

OUTREAU (Pas-de-Calais) de notre envoyé spécial

L'entretien s'est déroulé au palais de justice de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), quelques jours avant Noël. Seul face au juge d'instruction F., un petit garçon de sept ans raconte en détail les « manières » que lui ont fait subir une vingtaine d'adultes. Il parle aussi des coups de bâton et des coups de ceinture que lui donnait son beau-père pour qu'il ne dise rien à la police. « Ils avaient le diable dans le ventre », se souvient J., l'un des 24 enfants qui auraient été victimes, entre 1996 et 2000, d'un réseau pédophile à Outreau, ville de 16 000 habitants dans la banlieue de Boulogne.

Près d'un an s'est écoulé depuis l'arrestation, le 22 février 2001, des parents de J., Myriam et Thierry Delay, rapidement suivie par celle de six voisins et d'une boulangère du quartier. C'est lors de la deuxième vague d'interpellations, le 14 novembre 2001, que l'affaire a éclaté avec l'incarcération d'un huissier, de sa femme infirmière, d'un chauffeur de taxi d'Outreau et d'un prêtre ouvrier habitant l'immeuble des Delay. Au total, 17 personnes ont été mises en examen pour viols et agressions sexuelles sur mineurs, et 14 incarcérées dans plusieurs prisons du nord de la France. « Et ce n'est pas terminé, il reste sans doute des gens à récupérer », confiait au Monde, mardi 5 février, une source proche de l'enquête, qui se poursuit prudemment dans « un climat délétère ».

A Boulogne, personne n'ignore en effet que plusieurs autres noms ont été cités par les enfants, dont ceux de trois notables qui n'ont pas encore été entendus par la justice. A la rumeur se sont ajoutées, le 9 janvier, les déclarations controversées de

deux des quatre suspects passés aux aveux, selon lesquels une petite fille belge aurait été battue à mort après avoir été violée dans l'appartement des Delay. « Ces déclarations ne collent avec rien et n'ont pas pu être corroborées », indique un enquêteur, qui n'exclut toutefois aucune piste dans une affaire où « tout est possible » et où « on touche le fond » depuis des mois. L'existence d'un réseau, les actes de torture, la zoophilie, les viols répétés d'enfants en bas âge ont en revanche été confirmés à plusieurs reprises par des mineurs et quatre adultes incarcérés.

« JE BUVAIS BEAUCOUP »

L'un de ces accusateurs est une mère de 35 ans, fréquemment battue par son second mari, brûlée avec des cigarettes quand elle voulait s'opposer au viol de ses enfants. Au fil des auditions, Myriam Delay a raconté comment son époux, de deux ans son aîné, en était arrivé à abuser et à prostituer ses quatre filles, aujourd'hui âgées de 4 à 12 ans. Tout a commencé peu avant Noël 1996, a-t-elle expliqué au juge peu après son interpellation dans un sex-shop de la rue des Religieuses-Anglaises, à Boulogne-sur-Mer, où son mari a reconnu se rendre « deux ou trois fois par semaine, pour acheter des godemichés et des cassettes pornographiques ». C'est là, indique sa femme, que M. Delay, sollicité par l'un des employés du sex-shop, a commencé à vendre des photos prises au Polaroid, « pour éviter qu'on les voie au développement », et des cassettes vidéo mettant en scène des enfants avec des adultes. Plus d'une quinzaine de films et « énormément » de photos auraient ainsi été négociés entre 3 500 et 5 000 francs pièce (de 533 à 762 euros). Thierry Delay aurait aussi obligé sa femme à se prostituer

avec une dizaine de clients, qui « ont également abusé des enfants à ces moments-là », rapporte-t-elle. Très vite, d'autres clients apprennent « que c'était possible de faire l'amour avec des enfants par l'intermédiaire du sex-shop ».

Daniel Legrand, 20 ans, avoue avoir participé une quinzaine de fois aux viols collectifs organisés dans le salon ou la cave des Delay. Lui était « payé pour ce qu'on [lui] demandait de faire », Thierry Delay lui donnant plus « quand il [lui] demandait de filmer ». Dans l'appartement, « il pouvait y avoir dix ou quinze personnes en même temps », a-t-il déclaré au juge, évoquant les « allées et venues » d'une vingtaine d'adultes et d'une douzaine d'enfants. Dans l'immeuble Les Merles, les voisins n'ont rien remarqué : six d'entre eux sont en prison, les autres s'étaient habitués à voir Myriam Delay en pleurs dans le hall de l'immeuble, ou ses enfants « qui avaient l'air complètement déstabilisés et couraient à poil dans la cage d'escalier », comme l'a rapporté l'un des voisins incarcéré. Et puis mieux valait ne pas s'opposer à Thierry Delay et à ses amis, que plusieurs adultes mis en examen décrivent comme violents, n'hésitant pas à menacer de mort ceux qui auraient parlé. « Ça m'effrayait, moi, je tenais à ma vie », raconte Daniel Legrand.

Thierry Delay, lui, ne se souvient plus de rien. « Les faits sont possibles, mais j'ai un doute, a-t-il dit au juge. A cette époque, je buvais beaucoup, une bouteille de pastis et 12 ou 15 bières dans la journée. » Le mari de Myriam se souvient bien en revanche de son père, qui le sodomisait « très régulièrement, une fois par semaine sans doute », quand il avait entre 8 et 10 ans.

Alexandre Garcia

DÉPÊCHES

■ **FAIT DIVERS** : la statue du capitaine Dreyfus, à Paris, a été badi-geonnée de peinture jaune tout récemment et recouverte de l'inscription « sale traître ». Une étoile de David a été tracée sur le socle de la statue, située place Pierre-Lafue, dans le 6^e arrondissement de la capitale.

■ **JUSTICE** : Guy Georges, le tueur en série de l'Est parisien, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité en mars 2001, ne sera pas jugé pour sa tentative d'évasion de la prison de la Santé, le 26 décembre 2000, en compagnie de deux codétenus. Selon *Le Parisien* du 6 février, le parquet de Paris a classé sans suites les poursuites, en estimant que « le transport et la comparution devant le tribunal correctionnel de Paris de trois détenus dangereux qui n'ont rien à perdre pose de sérieux problèmes de sécurité ».

■ **TRAFIC** : 33 personnes, soupçonnées d'appartenir à un trafic de voitures volées, ont été interpellées, mardi 5 février à l'aube, au cours d'une vaste opération de gendarmerie qui s'est déroulée simultanément dans les départements de l'Aude, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales et de la Haute-Garonne. L'Aude, où ont eu lieu la plupart des interpellations, était la plaque tournante de ce trafic qui consistait à maquiller et à revendre des véhicules volés. Plusieurs voitures ont été saisies, et un garage clandestin, contenant des milliers de pièces détachées, a été découvert à Narbonne. – (Corresp.)

■ **IMMIGRATION** : un Algérien de 25 ans, Bekheira Berkane, menacé de mort dans son pays et en grève de la faim pendant un mois pour obtenir sa régularisation, s'est vu accorder, mardi 5 février, une autorisation provisoire de séjour de trois mois et un réexamen de son dossier par la préfecture du Nord. En mai 2001, le tribunal administratif de Lille avait annulé la décision préfectorale d'expulsion fixant l'Algérie comme pays de destination. Il avait sollicité en vain l'asile territorial, puis l'asile politique.



LA PEUGEOT 607 EST DOTÉE D'UN FILTRE À POLLENS, À POUSSIÈRES ET À ODEURS.
ET VOILÀ QUE L'AIR VOUS PARAÎT PRESQUE PARFUMÉ.

www.607.peugeot.fr

POUR VOUS OFFRIR UNE ATMOSPHÈRE PARFAITEMENT PURE, LA PEUGEOT 607 EST ÉQUIPÉE D'UN FILTRE À CHARBON ACTIF FILTRANT EN PERMANENCE LES POLLENS ET LES POUSSIÈRES. IL VOUS PROTÈGERA DE CERTAINS RISQUES D'ALLERGIE. LA PEUGEOT 607 NE POUVANT SE CONTENTER QUE DE LA PERFECTION, CE RETRENT ÉGALEMENT EFFICACE CONTRE LA PLUPART DES MAUVAISES ODEURS, TOUT PARTICULIÈREMENT LES ODEURS PROVENANT DES HYDROCARBURES. POUR QUE L'AUTOMOBILE SOIT TOUJOURS UN PLAISIR.

607 
PEUGEOT

La Mairie de Paris soumet son nouveau plan d'urbanisme aux habitants

La concertation pour l'élaboration de ce document, qui devrait être adopté en 2005, vient de commencer.

A l'occasion de ce débat sur les aménagements de la capitale, les élus socialistes confronteront leurs projets aux vœux de leurs administrés

MOINS D'UN AN après avoir porté une nouvelle équipe à la tête de la capitale, les Parisiens vont être appelés à se prononcer une nouvelle fois sur l'avenir et les aménagements qu'ils souhaitent pour leur ville. Lundi 4 février, les quelques dizaines de personnes réunies dans la mairie du 8^e arrondissement étaient les premières à participer à une des vingt réunions destinées à élaborer le plan local d'urbanisme (PLU), qui fixera les nouvelles règles d'aménagement dans la capitale.

Le Conseil de Paris a, en effet, décidé, en octobre 2001, à l'initiative de la nouvelle équipe municipale, dirigée par Bertrand Delanoë (PS), de lancer rapidement la procédure d'élaboration du PLU. Après son adoption par les élus de Paris, au plus tard en 2005, cette nouvelle réglementation d'urbanisme se substituera à l'actuel plan d'occupation des sols (POS). « Celui-ci était devenu obsolète, malgré les révisions de 1977, 1989 et 1994, explique Jean-Pierre Caffet (PS), adjoint au maire chargé de l'urbanisme. Il aboutissait à une juxtaposition d'éléments disparates, sans véritable cohérence,

alors que nous voulons repenser complètement Paris, comme nous en avons pris l'engagement au cours de la campagne électorale. Il s'agit également de marquer le terme d'une époque révolue : celle qui consistait à raser certains quartiers. »

HUIT THÈMES

Le futur PLU de Paris devra intégrer plusieurs documents d'urbanisme, qui seront élaborés d'ici là : le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), le plan de déplacement de Paris (PDP) et le programme local de l'habitat (PLH). Ces deux derniers sont rendus nécessaires par l'urgence de résoudre les problèmes liés aux difficultés de circulation et par l'existence de plus d'un milliard d'immeubles insalubres dans la capitale. Ils correspondent aussi à la volonté de la municipalité de réduire drastiquement la place de l'automobile et d'augmenter le parc des logements sociaux.

Comme la loi les y oblige, les nouveaux élus de la capitale ont lancé une vaste concertation qui doit se poursuivre pendant toute l'élaboration du PLU. Elle s'appuie d'abord sur huit groupes thémati-

ques – architecture, qualité de la vie, déplacements, développement économique, environnement, habitat, relations avec la banlieue, action sociale –, réunissant associations, professionnels et grandes institutions. Par ailleurs, les Parisiens sont invités à

depuis Haussmann, les Parisiens ont été tenus à l'écart des grandes décisions urbanistiques. Dans le 8^e arrondissement, où 40 000 personnes résident, 160 000 viennent travailler chaque jour et des dizaines de milliers de chaland et de visiteurs déambulent, les habi-

(14 %) les plus élevés de logements sans confort de Paris : pour l'essentiel, les loges de concierge et les chambres de bonne des immeubles cossus des quartiers voisins des Champs-Élysées.

C'est cette information qui a conduit les habitants présents à remettre en cause avec une certaine vigueur la priorité d'engager la construction de nouveaux logements sociaux dans tous les quartiers de Paris, que venait de leur rappeler Jean-Yves Mano, adjoint (PS) chargé du logement. « Puisque nous avons tant de logements sans confort, c'est qu'une certaine mixité sociale existe ici, a lancé un des participants. Et il n'est pas nécessaire de chercher à l'augmenter, en particulier sur les terrains de l'ancien hôpital Beaujon. »

HAUTE VOLTIGE

Les projets de l'Hôtel de Ville sur cette parcelle inquiètent les riverains, qui réclament, comme tous les habitants du quartier, une priorité aux équipements publics. « Il n'est plus possible qu'une véritable "ville moyenne" comme la nôtre ne dispose ni d'une piscine ni d'un gymnase », tempête François

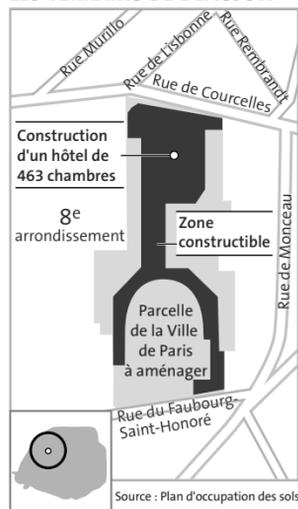
Lebel, maire (RPR). Pour répondre aux habitants du 8^e arrondissement, comme à ceux de tous les autres, qui vont s'exprimer dans les prochaines semaines, le nouvel exécutif municipal parisien va devoir réaliser un exercice de haute voltige. Il doit, d'un côté, respecter les engagements de la campagne municipale en appliquant son programme. De l'autre, il s'engage à tenir compte des exigences, qui seront émises lors des réunions de concertation, même si celles-ci ont une dimension plus microlocale que les grandes lignes du PLU.

Sans doute conscient de la difficulté de l'exercice, Bertrand Delanoë semble se tenir sur la réserve. Il était absent à l'occasion de la présentation officielle de cette procédure de concertation, mardi 5 février. « Le maire a bien l'intention d'assumer ses responsabilités dans ce domaine, précise son entourage. D'autant que le sujet est à ses yeux doublement emblématique, puisqu'il associe à la fois l'urbanisme et la démocratie locale. »

Christophe de Chenay

Les riverains du 8^e préféreraient des équipements collectifs à un hôtel de luxe

LES TERRAINS DE BEAUJON



CETTE friche de 24 000 m² à deux pas de l'Arc de Triomphe est le dernier terrain constructible dans le 8^e arrondissement de la capitale, dont plus des deux tiers appartiennent à la Ville de Paris. Depuis 1989, le plan d'occupation des sols de ces terrains, où jadis s'élevait l'hôpital Beaujon, prévoit « une école maternelle et primaire, un gymnase, une piscine, un espace vert ». Mais il est resté lettre morte.

En février 2001, la caserne de police qui s'y trouvait – connue pour avoir hébergé, malgré eux, les manifestants de Mai 1968 – a subi les assauts des bulldozers. Et la Société immobilière et hôtelière du parc Monceau, qui a acheté cette parcelle de terrain à l'Etat, en 1997, y a érigé un hôtel quatre étoiles, de 463 chambres.

« On attendait des équipements scolaires et sociaux. On se retrouve avec un hôtel de luxe démesuré », déplore Laurence Vanhassel, trésorière de l'Association de riverains Courcelles-Beaujon et alentours (ADCBA). Les 250 membres de l'association, soutenus par tous les élus de l'arrondissement, redoutent les « nuisances » du futur hôtel (stationnement des autocars, encombrement des chaussées) et réclament une révision du POS

pour qu'une enquête d'utilité publique soit ouverte. « L'Etat prévoyait de construire des bureaux à cet emplacement, s'insurge M^{me} Vanhassel. Il s'était attribué, via le POS, des dérogations aux normes habituelles de densité de construction. Elles servent aujourd'hui un promoteur qui construit une énorme barre de béton. » Mais, le 14 janvier, le tribunal administratif a rejeté leur recours contre le « détournement » du POS.

En 1998, Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris, avait pourtant refusé un permis de construire pour cet hôtel. « Tiberi ne voulait pas m'accorder ce permis parce qu'il souhaitait initialement que ce terrain revienne à la société immobilière Cogedim », affirme Albert Cohen, directeur de la Société immobilière du parc Monceau. M. Cohen se targue d'avoir reçu un jugement du tribunal administratif en sa faveur, en juin 2001. Et il se félicite que Bertrand Delanoë, nouveau maire (PS), « correct, lui », lui ait accordé un permis de construire en juillet 2001.

POUR UNE UTILISATION SOCIALE

Maire (RPR) du 8^e arrondissement, François Lebel dénonce depuis des années l'« inertie » de la Ville, qui n'a érigé aucun équipement collectif sur la partie des terrains lui appartenant. « Tiberi ne m'a pas pardonné d'avoir participé au putsch manqué contre lui en 1998 », assure-t-il. Aujourd'hui, il redoute encore d'être victime d'un « traitement politique » de la part du nouveau maire socialiste.

« Pour le reste des terrains, nous allons engager une concertation au mois de mars, assure Jean-Pierre Caffet, maire adjoint (PS) chargé de l'urbanisme à la Mairie de Paris. Mais il y a dans les sous-sols de ces terrains des installations de France-Télécom, dont le central téléphonique entre l'Elysée et Matignon, qui ne sont pas transférables et dont il va falloir tenir compte dans nos projets. » A la fin du XVIII^e siècle, le financier Beaujon avait légué ces terrains à la Ville de Paris sous réserve d'une utilisation sociale.

Béatrice Jérôme

DÉPÊCHES

- **RHÔNE-ALPES** : le tribunal administratif de Lyon a annulé, lundi 4 février, le plan d'occupation des sols adopté par la communauté urbaine en février 2001. Il a considéré que chaque commune devait se prononcer sur l'ensemble du périmètre de la communauté urbaine. Ce POS avait reclassé 1 100 hectares en zone naturelle. – (Corresp.)
- **AQUITAINE** : le protocole d'accord pour l'exploitation du chemin de fer entre la région Aquitaine et la SNCF, qui est enfin bouclé, sera soumis au vote du conseil régional le 11 février. Sa mise au point avait buté sur le plafonnement de la contribution régionale et le contrôle de qualité du trafic et du service. – (Corresp.)

POUR UNE FOIS
UN SUJET QUI MET
TOUT LE MONDE
D'ACCORD.

VICTOIRES DES SICAV «LA TRIBUNE - STANDARD & POOR'S»
1^{er} sur 1 an catégorie Actions Europe : FF European Growth Fund.

CORBEILLE LONG TERME «MIEUX VIVRE VOTRE ARGENT»
Pour la régularité des performances sur 5 ans de l'ensemble de la gamme Fidelity Funds.

TROPHÉE D'OR «LE REVENU»
Meilleur fonds étranger actions européennes sur 3 ans : FF European Growth Fund.

GRANDS PRIX DE LA GESTION D'ACTIFS «AGEFI»
1^{er} sur 3 ans dans la catégorie fonds actions grandes capitalisations européennes : FF European Growth Fund.

Nous remercions de leur confiance les investisseurs qui nous ont choisis.

Fidelity Investments

www.fidelity.fr

INVESTIR AVEC LE N°1 MONDIAL

Récompenses obtenues en 2001.

Fidelity est le n°1 mondial indépendant de la gestion pour compte de tiers. FF European Growth Fund est un compartiment de Fidelity Funds. Fidelity Funds est une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois (SICAV). Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Fidelity fournit uniquement des informations sur ses produits et n'émet pas de recommandations d'investissement fondées sur des circonstances spécifiques. Avec les autorisations délivrées par la CCFI en date du 30 août 1993, les actions autorisées de la SICAV Fidelity Funds peuvent être commercialisées auprès d'investisseurs en France. Publication au BALU en date du 20 juillet 1994. Publiée par Fidelity Investments S.A.S. 17, avenue George V - 75008 Paris. CR01214

A

CTE I, scène 1. Sommet du Commonwealth, Harare (Zimbabwe), 1991. Quand la reine Elizabeth II arrive sous la marquise dressée sur la pelouse du Haut-

Commissariat britannique dans la capitale du Zimbabwe, les invités croisent automatiquement les mains derrière le dos, figés dans un garde-à-vous. La petite taille, le teint parfait, le regard bleu et direct, le profil net et droit : du personnage émane indiscutablement une impression de pesanteur. Sur le plateau d'apéritifs que lui présente le maître des cérémonies, elle choisit un Dubonnet dans un verre minuscule.

Premier problème : comment convient-il d'appeler Sa Majesté, que la tradition respectueuse qualifie de « gracieuse » ? Interpellée in extremis avant la poignée de main historique, sa dame de compagnie, la duchesse de Grafton, célèbre pour ses bouquets de fleurs rigides, qu'on dirait en plastique, à la boutonnière, glisse le sésame salvateur : « Ma'am. » A l'oreille d'un francophone, l'expression sonne comme « ham » (jambon).

« Comment allez-vous, Monsieur Roche ?

– Bien, Ma'am.

– Depuis combien de temps êtes-vous en poste à Londres ?

– Longtemps, Ma'am.

– Et vous vous y plaisez ?

– Enormément, Ma'am.

– Les Français s'intéressent-ils au Commonwealth ?

– Oui, Ma'am. Il existe d'ailleurs une organisation similaire côté francophone, Ma'am.

– C'est à la fois différent et similaire. »

Elle prend une profonde respiration, ses yeux se tournent d'un côté, de l'autre, comme pour un appel à son attaché de presse. Brusquement, elle recule d'un pas, produit un large sourire et, comme par enchantement, disparaît. La manière élégante dont elle indique que ce tête-à-tête est terminé évoque moins la pudeur que le professionnalisme des mondanités.

Fin brutale de cette rencontre avec une légende. Retour sur les impressions. La voix nasillarde est posée. La souveraine fait un grand effort pour formuler une question. La conversation est pénétrée de longs silences surréalistes, les temps morts sont nombreux, les fins de phrase pratiquement inaudibles. Trois heures durant, le chef de l'Etat britannique dispense le même charmant sourire, la même aimable bienvenue à tous les invités de cette superproduction hollywoodienne réunissant tous les ingrédients classiques : histoire, exotisme, émotion. Cette réunion de la famille anglophone d'outre-mer dans la capitale du Zimbabwe symbolise par excellence ce règne d'un demi-siècle. C'est en effet en Afrique, lors d'un safari au Kenya, que, le 6 février 1952, la princesse Elizabeth, alors âgée de vingt-six ans, avait appris la mort du roi durant son sommeil.

Acte I, scène 2. Prix du roi George-VI, Ascot, 1999.

« Messieurs, attention, s'il vous plaît » : la voix du bobby derrière moi me fait sursauter. Le chemin du paddock est bloqué par une bousculade de bon aloi. Je me retrouve par hasard, totalement surpris, aux côtés de la reine, son éternel grand sac blanc à la saignée du coude. Elle fait son devoir : « Bonjour. Etes-vous venu ici par chemin de fer ? », demande-t-elle sur le ton banal permettant d'exprimer de manière tacite la royale compréhension du calvaire des usagers du train. « Non, en voiture, Ma'am. » Elle fixe d'un regard désapprobateur mon costume de coupe italienne couleur moutarde qui détonne au milieu des blazers et des tweeds des hommes du monde. Un subtil pincement des narines indique le « royal displeasure ». Il y a décidément incompatibilité entre la haute couture milanaise et les robes qui l'habillent depuis un demi-siècle et dont les tons pastel, en particulier le vert chlorophylle et le rose bonbon, sont dignes des pâtisseries servies sous les tentes à l'heure du thé.

Comme tant de femmes de la haute aristocratie britannique, Her Majesty adore les chevaux. En cinquante ans de règne, elle n'a passé ses vacances à l'étranger qu'à deux reprises, en Normandie et au Kentucky, chaque fois pour acheter des pur-sang pour les écuries royales. « Je crois que ce sera une belle course, Ma'am. » Le visage serein un moment se renfroge comme si ses émotions hippiques ne regardaient qu'elle. Sa sécurité affective, la reine la trouve à l'évidence auprès des quadrupèdes, chevaux et chiens corgis. Elle ne lit assidûment qu'un seul quotidien, le *Racing Post*, le journal des courses. D'après l'un de ses biographes, « The Queen » est capable d'envoyer de longues lettres de condoléances à l'occasion de la mort d'un chien, mais n'a jamais le moindre petit mot de réconfort pour un fillet tombé gravement malade. « La vraie grandeur est triste », disait cet ennemi de la Couronne britannique que fut Napoléon.

Elizabeth II règne depuis cinquante ans. Notre correspondant Marc Roche a passé trois minutes avec elle. Impressions



29 novembre 1999. Arrivée de la Reine à l'hippodrome de Buckingham pour assister au Variety Show Performance.

« MA'AM » ET MOI

Acte I, scène 3. Le Variety Show Performance, Londres, 2001.

Les plus grandes stars de variété se produisent sur la scène du Dominion Theatre, au profit de la lutte contre le cancer. La voici dans la loge royale écoutant le comique Julian Clary qui dirige une chorale d'anciens combattants. Combien de fois a-t-elle entendu le *Land of Hope and Glory* d'Elgar, ou suivi un pas de deux du *Lac des cygnes* ? Mais on sait qu'elle déteste le théâtre. Ses distractions sont, en effet, plus terre à terre. Les mots croisés, les jeux de charades, la vie au grand air. Se méfiant de l'intelligence, détestant les beaux parleurs, la souveraine ne s'intéresse guère aux intellectuels ou aux écrivains. Son auteur préféré est l'indigeste Dick Francis, dont les thrillers se déroulent dans les milieux hippiques. La propriétaire d'une des plus riches collections de tableaux sur terre n'apprécie que l'inévitable Turner et les portraits de Holbein. L'art contemporain s'est arrêté pour elle au XIX^e siècle. Les musées royaux ne s'attachent pas les chefs-d'œuvre de Bacon, Hockney ou Freud.

Coup d'œil discret, à l'entracte, dans la loge royale, qui a été décorée d'œillets. Un valet indélicat vient pourtant de confier au tabloïd *News of the World* que Sa Majesté a une véritable phobie de ces fleurs-là. Mais, en toutes circonstances, comme un disque

rayé, la Maison royale passe et repasse la vieille devise héritée de Disraeli, le premier ministre favori de la reine Victoria : « *Never complain, never explain* » (Ne jamais se plaindre, ne jamais s'expliquer).

Son visage est merveilleusement impassible quand, à la fin du spectacle, elle serre la main de Julian Clary, *drag queen* grimee et provocatrice, avec la dignité qui sied au chef

pense le célèbre salut apparemment spontané qu'elle sait faire sans se lasser. Jamais de bain de foule.

Acte II.

Trois rencontres avec Elizabeth-Alexandre-Mary, qui, mises bout à bout, ne dépassent pas trois minutes en quinze ans d'Angleterre ! C'est beaucoup et c'est peu à la fois.

Sa sécurité affective, la reine la trouve à l'évidence auprès des quadrupèdes, chevaux et chiens corgis. Elle ne lit assidûment qu'un seul quotidien, le « *Racing Post* », le journal des courses

de l'Etat, de l'Eglise anglicane et de l'Empire, aujourd'hui Commonwealth. Peut-on imaginer les pensées de cette septuagénaire traditionaliste peu portée sur la désinvolture devant pareille dégaine ? « L'embêtant, semble-t-elle dire, c'est qu'il faut tout faire quand on est reine. » A la sortie du théâtre, des mains se tendent. Les voit-elle ? Elle dis-

Beaucoup, car la souveraine vit sur une planète coupée du commun des mortels. A l'inverse d'un président élu au suffrage universel ou des familles royales du continent, une cloche de verre recouvre sa vie quotidienne. La reine n'a jamais donné d'interviews à la presse. Ses biographes, même les plus sérieux, n'ont jamais eu accès à ses

archives personnelles. Le service de presse se borne chaque matin à énumérer la liste de ses engagements, la couleur de sa robe du jour et à répondre imperturbablement aux questions d'un sec : « *Pas de commentaire.* » Faire parler d'elle le moins possible : tel est leitmotiv de sir Robin Janvrin, son secrétaire particulier. Demandez à ce francophile quelle est la meilleure biographie de son « boss », et l'affable courtisan se referme comme une huître.

C'est aussi beaucoup, car, du personnage public qui célèbre le 6 février le Jubilé d'or, apparemment, on connaît tout. La reine incarne toute l'histoire contemporaine du Royaume-Uni. N'a-t-elle pas été l'interlocutrice de onze premiers ministres britanniques, de dix présidents américains et de tous les présidents de la V^e République ? Ses pouvoirs sont limités, puisqu'elle ne règne en fait que sur les cygnes, les baleines et les esturgeons. Selon la formule officielle, elle ne peut se permettre que de « *formuler des avertissements, donner des encouragements et des conseils* ». Si elle dispose des dossiers les plus secrets dans ses fameux coffrets rouges et d'un conseil privé composé des plus hautes personnalités du royaume, tout ce qu'elle peut faire, c'est d'y ajouter de son écriture ronde la formule exécutoire au bas d'un texte législatif : « *La reine le veut.* »

LES sondages indiquent que ses sujets la respectent faute de l'aimer. La population apprécie qu'aucun parfum de scandale n'ait jamais effleuré la souveraine, à l'inverse de ses enfants et petits-enfants. On apprécie, de surcroît, son assiduité à la tâche. Son respect de la Constitution non écrite rend peu probable une prochaine abdication en faveur de son fils aîné, le prince Charles, dont la seule vraie fonction se résume en un mot : attendre. C'est toutefois peu, car, comme l'indique un observateur chevronné des fastes et des frasques royaux : « *Ecrire un portrait vivant de la reine ? Virtuellement impossible. Sa personnalité se dérobe à tous, même à ses propres gosses !* » Nous voici donc contraint de jauger cette dame en cédant la parole à ses anciens collaborateurs ou à des politiciens qui l'ont fréquentée. Nouveau casse-tête : en général, ceux qui savent ne se livrent pas et ceux qui parlent ne savent pas grand-chose.

Un général de grenadiers à la retraite après une belle carrière de cour et de courbettes, par exemple. L'homme était chargé notamment de préparer les voyages officiels à l'étranger. Il nous parle de ces visites réglées d'une ponctualité d'horloge suisse, dont les programmes pèsent plus de cent pages. Le faste des banquets : les assiettes en porcelaine bordées d'argent, les fourchettes au dos desquelles est frappé le monogramme du propriétaire, les verres en cristal portant les initiales « ER », les nappes brodées en dentelle de Bruges, les couverts baroques en or, les candélabres géorgiens, le tout emmené aux quatre coins du monde dans un avion spécial de la RAF, les menus toujours publiés en français, « *hommage sans doute aux ancêtres angevins et normands* ».

Le rituel de cette monarchie venant du fond des âges est immuable. Lors de l'entrée, Elizabeth II parle avec son voisin de gauche et, quand vient le plat principal, elle se tourne vers le voisin de droite. Raide comme un I sur son siège, les coudes serrés le long du corps, les mains posées sous la table sur les genoux. Un ex-membre du secrétariat particulier, un gentleman très vieille Angleterre, d'entrée de jeu vous met à l'aise : « *La reine est une patronne à la fois intelligente et prudente, courageuse, déterminée et aussi efficace qu'un directeur général d'entreprise. Elle a une mémoire phénoménale des visages et des noms. Et, avant tout, elle a de l'humour.* » Des défauts ? « *Pour être franc, elle n'en a pas beaucoup, si ce n'est une certaine difficulté à trancher les problèmes politiques, mais ses hésitations sont davantage liées à la nature de la monarchie constitutionnelle qu'à son tempérament.* »

Nez goulu, lippe gourmande et visage rougi par le goût du porto..., tout portrait de Sa Majesté se doit de se terminer par une visite à l'ancien ministre conservateur des arts, Lord St John. Ce vieux dandy excentrique habite une maison géorgienne de Regent's Park, véritable réplique du palais de Buckingham. Sur la cheminée du living-room, ce pair à vie a nonchalamment oublié un carton d'invitation à une soirée du Jubilé : « *Sa Majesté a chargé le maître de la Maison royale de vous convier.* » Car le Golden Jubilee, c'est aussi la course aux mondanités. Et le célibataire endurci de rosir de plaisir en évoquant ses innombrables rencontres avec Elizabeth II. Le lord propose à 2 heures de l'après-midi un toast à la reine, « *une femme ordinaire placée dans une situation extraordinaire* ».

Marc Roche

Des généraux français bannissent la langue de bois

Chef d'état-major de l'armée de terre, le général Crène n'hésite pas à exposer, dans la revue officielle du ministère de la défense, « Armées d'aujourd'hui », les pièges de la professionnalisation

DÉCIDÉMENT, la presse militaire, en France, n'est plus ce qu'elle était, une presse au garde-à-vous. Depuis quelques années déjà, elle s'est ouverte à tout militaire d'active dont les articles, non rémunérés, sont publiés après avoir été transmis de façon anonyme à un comité de lecture. Là voici qui bannit la langue de bois et ne craint plus de donner la parole à ceux – y compris les chefs – qui estiment que tout ne va pas aussi bien qu'on voudrait le faire croire. Et cela dans une revue bimestrielle, *Armées d'aujourd'hui*, dont le directeur de la publication, Jean-François Bureau, cumule cette fonction avec celles de porte-parole et de directeur de la communication pour le ministère de la défense.

Ainsi, dans son numéro de janvier, *Armées d'aujourd'hui* publie un entretien avec le chef d'état-major de l'armée de terre, le gé-

ral Yves Crène, qui expose certains pièges de la professionnalisation. Côté effectifs, d'abord, Crène évoque le « désagrément » qui vient du fait que « les recrutements n'ont pas encore compensé le déficit en appelés ». Il manque « environ 10 000 postes militaires et civils », qu'il faudra combler dans les mois à venir. Sinon, il y a risque de « surchauffe » dans les activités, comme en 1999. Il faut alléger « la pression du travail » sur les militaires puisque « 60 % des militaires de l'armée de terre ne prennent pas en totalité leurs permissions », selon une récente enquête de l'Observatoire social de la défense (OSD).

NON À L'INTERARMISATION

Côté sollicitations extérieures, ensuite. « Il me paraît important, explique le général Crène, de rappeler que l'armée de terre n'a plus les effectifs à la fois nombreux et peu



qualifiés dont elle disposait autrefois. » Sous-entendu : « Armée fortement encadrée » avec « des soldats devenus spécialistes », elle croule sous la tâche, même « s'il est du devoir des armées de contribuer de manière concrète à la vie de nos concitoyens », par exemple en cas de catastrophe naturelle « ou de difficultés particulières ». « On peut donc se poser la question de la pertinence et de la rentabilité d'engager les unités de l'armée de terre dans des actions longues et répétitives, pas toujours essentielles. »

Le général Crène s'en prend aussi à un concept, répandu dans les sphères officielles sous le nom barbare d'« interarmisation », se-

lon lequel, pour faire des économies, il faudrait aller jusqu'à gommer les particularismes propres à chacune des trois armées et à la gendarmerie. Et, par conséquent, imaginer, sur le modèle de certains pays qui, depuis, y ont renoncé, un service unique de défense. « Je crois, affirme le chef d'état-major de l'armée de terre, que les armées sont différentes par nature », parce qu'« elles ne font pas le même métier » et que « cela façonne les habitudes, les comportements, la manière de vivre, les règlements ».

Certes, reconnaît-il, « il n'y a pas d'opération réelle sans intégration interarmées ». « Il ne faut pas diverger, mais il ne faut pas non plus chercher à converger, ajoute-t-il aussitôt. Et, à travers ces mots se dessinent finalement les limites de l'interarmisation. Je crois que, si chaque armée garde raisonnablement sa spécificité, la défense sera

plus forte. » Autrement dit, face à des théories qui prônent l'uniformisation de l'institution militaire, l'armée de terre doit rester l'armée de terre, et la nation sera bien défendue.

Si, déjà, par leurs démonstrations dans la rue, les gendarmes ont tenté de conserver ce qui fait leur spécificité par rapport à la police et à l'armée de terre, force est de reconnaître que, après eux, le général Crène cherche à éloigner en quelque sorte les démons de l'interarmisation. Ce sont des réflexions que ses homologues de l'armée de l'air et de la marine, dans des conversations privées, disent globalement partager, à quelques détails près, comme, par exemple, la formation de leurs pilotes d'avions Rafale.

Jacques Isnard

★ www.defense.gouv.fr

SUR LE NET

Les documents cités dans cette chronique sont accessibles directement à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

■ Le Conseil économique et social abritait les 4 et 5 février un « débat sur les organismes génétiquement modifiés et les essais au champ ». L'Institut national de la consommation permet de suivre l'ordre du jour et d'intervenir sur ses forums. www.conso.net/page/bases_2_espace_interactif_3_debat_sur_les_ogm/

■ Le ministère de l'Agriculture a rendu publique une carte interactive des plantations expérimentales en 2001 en France. Aucune nouvelle autorisation n'aurait été délivrée pour 2002 par la commission du génie biomoléculaire. www.agriculture-re.gov.fr/alim/ogm/departements/depart2001/OGM2001_carte.htm

■ Le Commissariat du Plan a remis en septembre 2001 une analyse à quinze ans suivie de recommandations « pour l'action publique ». www.ladocfrancaise.gouv.fr/BRP/014000692/0000.pdf

■ L'Agence de sécurité sanitaire des aliments a critiqué, le 30 janvier, les insuffisances de l'évaluation des risques liés aux OGM. www.afssa.fr/ftp/basedoc/1999sa0035.pdf

■ Le dernier bilan des contrôles réalisés par la répression des fraudes (DGCCRF) montre que 17 % des semences contrôlées en 2000-2001 étaient génétiquement modifiées (à faible taux), contre 40 % l'année précédente. En alimentation humaine, 6 % des aliments étiquetés « sans OGM » ont été contrôlés positifs et 29 % en alimentation animale. www.finances.gouv.fr/DGCCRF/consommation/controles_alimentaires/actions/ogm0701.htm/

vincent.truffay@lemonde.fr

AU COURRIER DES LECTEURS

L'ÉTAT DÉSACRALISÉ

L'article d'Eric Le Boucher (*Le Monde* du 29 janvier) fait apparaître de manière très claire la contradiction, frappante, entre deux France, la compétitive, celle du privé, l'immobile, celle du public. On aimerait pousser plus loin l'analyse. Pourquoi tant de contraste reste-t-il sans réponse ? Puis-je avancer un début d'explication ? Le privé est efficace parce que son fonctionnement repose sur un ressort simple et concret : la réussite financière ou la mort.

Cette motivation linéaire ne peut s'appliquer aux services de l'Etat. Ils ont besoin d'un autre moteur, immatériel : une raison morale, une certaine idée de l'Etat pour lequel on travaille. Il ne peut y avoir, pour faire avancer les fonctionnaires, de motivation directement matérielle car il ne peut y avoir de lien immédiat entre leur rémunération – et même leur avancement – et leur efficacité. (...) La véritable cause de l'inefficacité de l'Etat tient essentiellement à sa désacralisation. A-t-on jamais vu soldats gagner une bataille sans

croire à la nation qu'ils défendaient ? Cette image n'est pas totalement gratuite. Il n'y a pas d'Etat sans nation et, sans idéal qui le dépasse, le fonctionnaire n'est qu'un automate peu motivé. Bien entendu, en énonçant cette réalité, on peut être taxé d'obscurantiste souverainiste. Mais, en maintenant le silence sur cette perte d'âme du service public, on se condamne à continuer à évoquer cette éternelle rengaine de la réforme de l'Etat sans jamais la voir se réaliser.

Roger Lejeune
Dole (Jura)

LES FRONTIÈRES DE L'EURO

Je vis à Münster en Allemagne. Mon mari vit à Nancy. La semaine dernière, je lui ai fait un virement bancaire de 530 euros. Pour cela, ma banque, en Allemagne, me prend quasiment 2 % (j'ai donc payé 542,78 euros pour qu'il ait 530 euros). Surprise (pas agréable du tout) : il n'a reçu que 495,32 euros ! Hé oui, en France, à la Poste, ils prennent aussi des sous au passage... et quasiment 6,5 % ! C'est bien joli d'avoir une monnaie unique...

Anne-Magali Guillaume
Münster (Allemagne)

L'affaire Schuller vue par la presse internationale

Le scandale politico-financier surprend ou amuse. Interrogations sur l'avenir de M. Chirac

ligne de conduite de François Mitterrand en 1988. (...) Il sait maintenant qu'il doit changer de stratégie. Constatant que le président « doute de son instinct politique depuis la fâcheuse dissolution de l'Assemblée nationale en 1997 » et « hésite sur la meilleure manière de répondre à l'inquiétude des chiraquiens qui le pressent de reprendre l'initiative », le quotidien genevois « alternatif » de Berlin ; « Schuller enfieuvre la campagne. Avant de la dynamiter ? », se demande *La Libre Belgique*. La veille, le *Wall Street Journal Europe* avait sonné le tocsin avec cette manchette de « une » : « Deux scandales menacent l'avenir politique de Chirac ». « A moins de trois mois de l'élection présidentielle française », l'affaire Schuller et le dossier Elf « arrivent à un point d'ébullition, menaçant davantage l'avance déjà réduite du président sortant sur ses rivaux. »

DANS LA BOUE

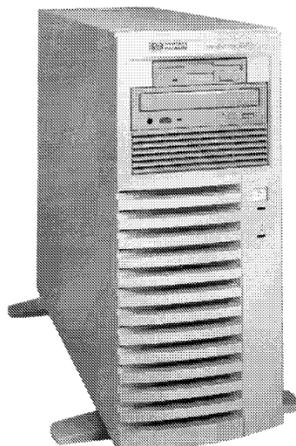
La Libre Belgique se montre plus prudente : « Encore faut-il que Didier Schuller – à supposer qu'il ait des choses à dire – se montre coopérant avec la justice. Or, depuis le pétard mouillé d'Alfred Sirven – l'ex-numéro deux d'Elf qui, contrairement à ce qu'il avait promis, s'est bien gardé de « faire sauter vingt fois la République » après son arrestation –, on n'ose plus jurer de rien. Schuller d'ailleurs souffle le chaud

et le froid ». La perspective que l'ancien fugitif « se mette à table a quasiment mis le RPR en état de panique », constatent en chœur *The Guardian* et *The Independent* de Londres, ce dernier préférant user d'une périphrase plutôt que de citer les propos crus d'Alain Juppé. Scrupule que n'ont pas *El Mundo* de Madrid ou le *Corriere della Sera* de Milan, pour qui la politique française « pêche en eaux troubles, c'est-à-dire dans la merde, pour utiliser l'expression d'un ancien premier ministre qui avait pourtant la réputation d'être un technocrate raffiné ». Il n'empêche, selon ce quotidien modéré, que « les enquêtes judiciaires suivent leur cours, plus ou moins rapidement, avec plus ou moins d'obstacles et qu'elles finissent par traîner la campagne électorale dans la boue, en n'épargnant personne. (...) Comme dans les soirées de feux d'artifice, le bouquet est attendu avec Schuller ». Dans le même registre, le quotidien espagnol *ABC* (droite) écrit que les porte-parole de MM. Chirac et Jospin « bombardent les positions ennemies avec force pétards, donnant le ton d'une campagne désormais ouverte ».

Le correspondant du quotidien brésilien *O Estado de Sao Paulo* signe quant à lui un article franchement goguenard à partir des accusations de M. Juppé et de la réplique de François Hollande autour des « propos de cabinet » tenus : « Les déclarations de plus en plus nauséabondes et scatologiques produisent des effets désopilants. Voir ces gens bien éduqués et bien habillés, au langage soigné, verser soudainement dans les bas-fonds de la vulgarité constitue un spectacle surréaliste. » « Est-ce que la corruption est une prérogative du tiers-monde ? Pas sous la houlette des Français », observe le *Japan Times*, qui rappelle les anciennes assurances de Raymond Barre : « La France n'est pas une République bananière. Vous ne devez pas croire que tous les politiciens français sont corrompus. » C'est pourtant exactement « ce que pensent la majorité des Français », soutient ce quotidien anglophone nippon, qui déduit des récents propos du juge Halphen que, dans notre pays, « la loi s'applique aux petites gens, pas à l'élite ».

lemonde.fr pour *Le Monde*

Pack Windows® hp netserver e800 : le serveur prêt à l'emploi.



hp netserver e800 (P7687T)

- Équipé du processeur Intel® Pentium® III 1 GHz
- Disque dur 18 Go 10 000 tpm
- Mémoire SDRAM ECC 256 Mo
- Lecteur CD-ROM
- Microsoft® Windows® 2000 Server préchargé (*)
- Adaptateur réseau 10/100 TX
- Garantie 3 ans

2 529 €ht* 16 589,15 Fht*



0826 800 400 (0,15 €/c / 0,98 Ftc la min) en précisant le code "janvier" - www.hp.com/fr

*Hewlett-Packard 2002. Tous droits réservés. HP Invent est une marque déposée de Hewlett-Packard. Intel®, le logo Intel® Inside et Celeron® sont des marques déposées de Intel® Corporation ou de ses filiales aux États-Unis ou dans les autres pays. Microsoft® et Windows® sont des marques de Microsoft Corporation 2000. Toutes les autres marques sont fournies à titre de simple information et appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Offre valable à partir du 1er janvier 2002 dans la limite des stocks disponibles, chez les revendeurs participant à l'opération. *Prix conseillés. **5 licences d'accès client. Les prix varient fréquemment et sont sujets à réajustement sans préavis. Photo non contractuelle.

Offre exclusivement réservée aux professionnels.

Bush, nouveau disciple de Machiavel ? par Denis Lacorne

L'ÉMOI provoqué en Europe par les premières photos des prisonniers d'Al-Qaïda sur la base de Guantanamo et, quelque temps plus tard, par les propos belliqueux du président Bush, lors de son discours sur l'état de l'Union, a suscité de nombreuses explications aussi peu satisfaisantes les unes que les autres.

Les photos du Pentagone, manifestement humiliantes et ambiguës, laissent entendre que les prisonniers avaient été ou étaient sur le point d'être torturés. La dénonciation d'un « axe du mal », plaçant sur le même plan la Corée du Nord, l'Iran et l'Irak, et l'annonce que la guerre contre le terrorisme ne faisait que commencer signalaient, pensait-on, le retour d'une présidence impériale, appuyée sur l'aile dure d'un Pentagone qui aurait vaincu les colombes du département d'Etat.

Le traitement des prisonniers de Guantanamo donnait une preuve de plus du mépris américain pour les normes internationales les plus anciennes, à commencer par celles de la convention de Genève.

La référence à l'« axe du mal » faisait désordre : une autre preuve

de l'incompétence de George W. Bush, de son incapacité à penser l'avenir d'un monde complexe, un fâcheux penchant au manichéisme qui laissait mal augurer la deuxième phase de la guerre contre le terrorisme.

Bush, pourtant, avait eu toutes les chances du monde. Un président mal élu, ignorant tout des relations internationales, avait brillam-

ment, rapide, à l'événement du 11 septembre avait fait de lui, à la surprise de tous, un grand président : plus populaire, d'après les sondages, que tous ses prédécesseurs, y compris Roosevelt à la fin de la deuxième guerre mondiale.

Bush avait su agir avec détermination, grâce à des conseillers déjà rodés et aguerris par la guerre du Golfe. Comme la guerre hispano-

après avoir réussi à l'extérieur, grâce à une intervention militaire exemplaire. Il lui faut absolument réussir là où son père a échoué. Or, l'histoire risque une fois de plus de se répéter : la récession creuse les déficits budgétaires, le chômage réapparaît et touche toutes les catégories d'emplois, l'affaire Enron souligne tous les défauts d'un capitalisme trop laxiste et indifférent au sort de malheureux employés privés d'emploi et, de surcroît, de retraite, malgré des dizaines d'années de cotisations.

L'affaire Enron ne touche pas Bush personnellement, car il n'a rien fait pour sauver la société ou cacher ses déboires financiers, mais elle l'atteint indirectement : elle renforce l'image d'un Parti républicain indifférent au sort des travailleurs et elle remet en cause tout l'équilibre de l'économie américaine. Désormais, les comptes annuels des sociétés seront plus strictement réglementés, ce qui diminuera, dans bien des cas, la taille des profits annoncés et risquera, par conséquent, de ralentir la reprise annoncée par les économistes et les financiers de Wall Street.

En prétendant ne pas savoir terminer la guerre contre le terrorisme, en annonçant d'autres combats contre d'autres dragons, Bush maintient l'image d'un comman-

dant en chef sur le qui-vive, pour qui la menace extérieure est autrement plus inquiétante que les difficultés intérieures. En maintenant l'inquiétude, il cherche à rendre inefficace les discours critique de ses adversaires démocrates ; il invente, par la même occasion, un nouveau discours de la « *dissuasion conven-*

DENIS LACORNE EST DIRECTEUR DE RECHERCHES AU CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES INTERNATIONALES (CERI).

tionnelle », à une époque où la dissuasion nucléaire a cessé de décourager les ennemis des Etats-Unis.

Son discours sur l'état de l'Union est donc plus rationnel qu'on ne l'a dit : son intention était bien de faire peur, pour se garder de toute surprise extérieure, et surtout pour maintenir, à l'intérieur, son exceptionnelle popularité.

Le Pentagone avait-il eu tort de publier la photo humiliante des prisonniers de Guantanamo ? Oui, à l'évidence, si les Américains devaient se garder du qu'en-dira-t-on international. Mais telle n'était pas l'intention d'un président qui cherchait, déjà, à satisfaire son opinion publique intérieure.

L'intervention américaine, malgré son succès, à cause même de

son succès trop rapide, donnait l'impression d'une guerre virtuelle, sans qu'on puisse voir les combattants américains ou leurs principaux adversaires, les brigades cosmopolites d'Al-Qaïda. Les talibans, certes, avaient perdu. Mais où était l'adversaire principal, à défaut de son chef, toujours en fuite ? Là, sous vos yeux, en rouge, à genoux, pieds et poings liés, les yeux et les oreilles bandés, répondait-on fièrement au Pentagone... Le message était naïf et brutal. Mais il était conçu, on l'a mal compris en France, pour satisfaire une opinion qui demandait des comptes et des coupables. La preuve était là : George W. Bush était le vainqueur, il disposait bien, comme un César, des dévouements des vaincus ; il resterait donc populaire en cette année électorale.

Indifférent aux critiques de ses alliés, Bush a compris qu'il était parfois souhaitable, pour des raisons politiques internes, de savoir ne pas terminer une guerre. Tien-dra-t-il son pari ? Tout dépend, une fois de plus, de *Fortuna* : si la reprise prend forme, il sera difficile pour les démocrates de l'accuser de négliger les priorités internes ; si la récession persiste, ses adversaires pourront lui reprocher d'avoir inutilement prolongé les suites d'une splendide petite guerre.

Indifférent aux critiques de ses alliés, Bush a compris qu'il était parfois souhaitable, pour des raisons politiques internes, de savoir ne pas terminer une guerre

ment compris, comme le prince selon Machiavel, que, dans la vie politique, la chance – *Fortuna* – gouverne la moitié de nos actions et que cette chance n'est vraiment bénéfique que si elle est bien maîtrisée par le prince et ses conseillers. Le président américain avait su faire preuve de vertu, en adaptant, selon la recommandation de Machiavel, son comportement aux circonstances du moment. Sa réac-

américaine de 1898, l'intervention contre le régime des talibans fut une « *splendide petite guerre* ».

Alors, pourquoi ne pas en rester là ? Pourquoi ne pas prendre des vacances bien méritées, pourquoi ce désir de faire peur en agitant un gros bâton, des mots cruels et des photos humiliantes ?

Bush, on l'a trop oublié, a un complexe du père : la hantise d'échouer en politique intérieure,

Prisonniers d'une guerre différente par Ruth Wedgwood

ALLIÉS dans la guerre contre le terrorisme, les Etats-Unis et l'Europe doivent soigneusement éviter les dissensions internes qui désuniraient leurs efforts. Pour ce faire, essayons de dépassionner le débat sur le statut des terroristes actuellement détenus à Guantanamo.

Washington souhaite l'unité atlantique mais demeure convaincue que la troisième convention de Genève de 1949 n'a rien à voir avec les problèmes viraux posés par la crise présente. C'est pourquoi la Maison Blanche refuse d'attribuer le statut de « prisonniers de guerre » aux membres d'Al-Qaïda et aux combattants talibans.

La convention de Genève ne vise pas n'importe quelle forme de guerre. Ainsi, par exemple, ses dispositions ne s'appliquent pas aux guerres civiles, et encore moins, de toute évidence – puisqu'elles n'ont

réponses à leurs « *nom, grade et matricule* ».

En revanche, le statut de prisonnier de guerre et de combattant loyal induit certaines nuances dans les procédures judiciaires. La convention autorise les procès militaires pour les crimes de guerre (et l'article 84 donne même la préférence aux tribunaux militaires sur les tribunaux civils). Elle autorise explicitement des huis clos partiels lorsque des informations stratégiques confidentielles risquent d'être divulguées. Les oui-dire peuvent avoir valeur de témoignages. Et il est vrai aussi que les prévenus ont le droit de choisir librement leurs défenseurs (Johnnie Cochran, l'avocat d'O. J. Simpson, devrait militer en faveur du statut de prisonnier de guerre), ainsi que de faire appel, en cas de condamnation, selon les pratiques en usage dans les cours martiales.

Mais deux problèmes plus profonds se posent. Le premier concerne les conditions de sécurité de la détention. Aux termes de la

cile de qualifier comme crimes leurs sanglantes attaques contre le Pentagone, l'*USS Cole* et le complexe de Khobar en Arabie saoudite. Or ces bombes ont tué ou blessé des centaines de militaires et de civils américains. Il n'est pas étonnant que le Pentagone refuse d'écarter l'option du procès.

RUTH WEDGWOOD, ANCIEN PROCUREUR FÉDÉRAL, EST PROFESSEUR DE DROIT INTERNATIONAL AUX UNIVERSITÉS YALE ET JOHNS HOPKINS.

Enfin, certains observateurs ont exhorté les instances militaires à réunir des conseils de trois officiers, conformément à l'article 5 de la troisième convention de Genève, pour déterminer le statut des détenus de Guantanamo. Les conseils d'officiers visés par l'article 5 ont été conçus pour arbitrer des litiges factuels portant sur des individus spécifiques (déserteurs, soldats sans matricule ou auteurs d'actes de guerre sans appartenance définie). Ils n'ont pas été conçus pour interpréter les dispositions d'un traité ou statuer sur des points de droit commun dans le cadre d'une guerre d'un nouveau genre. C'est au plus haut niveau de la représentation politique des Etats que cela doit se décider.

N'en doutons pas, on procédera à des recoupements pour tous les combattants envoyés au Camp X-Ray pour se prémunir contre d'éventuelles erreurs d'identification. Mais c'est aux présidents et à leurs conseillers qu'incombe la tâche cruciale d'adapter un régime juridique ancien à un mode nouveau de guerre terroriste.

Traduit de l'anglais (*Etats-Unis*) par Jean-François Kleiner. © Financial Times.

Irak : le message américain aux alliés par Philip H. Gordon

DANS son récent discours sur l'état de l'Union, George W. Bush a fait savoir, plus clairement que jamais, que les Etats-Unis envisageaient sérieusement l'idée d'une action militaire unilatérale contre ce que le président appelle « l'axe du mal ». « *Je ne resterai pas sans rien faire*, a déclaré Bush, *alors que le péril approche*. » « *Les Etats-Unis ne laisseront pas les régimes les plus dangereux au monde nous menacer avec les armes les plus destructrices au monde* », a-t-il encore assuré.

Le discours ne garantit pas, bien sûr, que le président a décidé d'attaquer l'Irak, aujourd'hui considéré comme la cible numéro un du fait de ses programmes d'armes de destruction massive et de leur utilisation dans le passé. En réalité, l'administration américaine est en pleine délibération. Bush a très clairement dit, cependant, qu'à ses yeux le succès militaire en Afghanistan n'était pas la fin de la guerre contre le terrorisme, mais son début.

L'idée d'une intervention américaine en Irak est une source d'inquiétude pour un certain nombre d'alliés des Etats-Unis en Europe et au Moyen-Orient, qui craignent les pertes civiles et militaires, l'instabilité dans la région, la menace sur l'intégrité territoriale de certains pays voisins de l'Irak, la colère des populations arabes et le chaos économique créé par une flambée des prix du pétrole. Ces pays craignent aussi qu'une invasion de l'Irak provoque l'utilisation d'armes de destruction massive et des attaques terroristes, alors que son but est de prévenir de telles actions.

Washington n'ignore pas ces risques. Pourtant, Bush – ainsi que de nombreux autres Américains – semble convaincu qu'il serait encore plus risqué de laisser un dictateur agressif en Irak se doter de l'arme nucléaire. « *Je n'attendrai pas que quelque chose arrive*, a déclaré le président, *alors que les dangers s'intensifient*. »

Si les amis et les alliés des Etats-Unis veulent les dissuader d'attaquer unilatéralement l'Irak, ils doivent faire plus que de s'inquiéter des dangers liés à une intervention dans ce pays. Il est nécessaire de prendre des mesures concrètes pour stopper ou ralentir le rythme de développement des armes de destruction massive, pour empêcher l'utilisation de ces armes dans le cadre d'actions terroristes et pour faciliter l'arrivée au pouvoir d'un régime nouveau et meilleur.

Tout d'abord, les partenaires des Etats-Unis, y compris la France et la Russie, au Conseil de sécurité des Nations unies, devraient se joindre à Washington pour insis-

manière à risquer une attaque des Etats-Unis. Les alliés devraient se joindre aux Etats-Unis pour faire en sorte que Saddam Hussein connaisse les limites de l'acceptable.

Troisièmement, les alliés devraient soutenir le projet des « *sanctions intelligentes* » qui est discuté au Conseil de sécurité des

PHILIP H. GORDON EST CHERCHEUR À LA BROOKINGS INSTITUTION À WASHINGTON D. C. ET ANCIEN MEMBRE DU CONSEIL NATIONAL DE SÉCURITÉ DU PRÉSIDENT BILL CLINTON.

Nations unies depuis l'été dernier. Un nouveau régime de sanctions permettrait d'alléger l'embargo commercial contre l'Irak, tout en continuant à bloquer l'importation des biens pouvant être détournés à des fins militaires. Il permettrait aussi de mettre un frein au trafic illicite de pétrole, qui génère plusieurs milliards de dollars de revenus illicites pour Saddam Hussein chaque année. La Russie et certains pays voisins de l'Irak se sont opposés au nouveau système du fait des intérêts économiques que l'actuel mécanisme représente pour eux. Ils devraient être dédommagés pour perte de revenus, mais aussi avertis que l'alternative aux sanctions intelligentes n'est peut-être pas le statu quo, mais une intervention militaire contre l'Irak.

Enfin, les alliés, tout particulièrement l'Europe et la Russie, devraient faire rigoureusement respecter le contrôle des exportations provenant des fournisseurs, avec des sanctions sévères pour les entreprises qui enfreignent les restrictions. C'est maintenant évident : l'Irak a fait des progrès significatifs dans son programme nucléaire pendant les années 1980, important secrètement des entreprises européennes la technologie de l'uranium enrichi. Aujourd'hui, le manque de matière fissile est l'unique obstacle à la possession de l'arme nucléaire par l'Irak, et tout doit être fait pour que Saddam n'obtienne pas la technologie requise pour la fabriquer.

Aucune de ces mesures ne garantit que la menace irakienne sera écartée et donc que les Etats-Unis renonceraient à l'option militaire. Ne rien faire, cependant, provoquerait certainement l'effet inverse. Les alliés des Etats-Unis doivent savoir que si l'Irak ne peut pas être contrôlé avec des sanctions plus efficaces, une force de dissuasion renforcée et des efforts de non-prolifération accentués, Washington finira par utiliser la force pour atteindre son objectif.

Essayons de dépassionner le débat sur le statut des terroristes actuellement détenus à Guantanamo

pas été négociées pour cela –, à la lutte contre les pirates internationaux.

La convention suppose que les parties prenantes du conflit obéissent aux règles fondamentales de la guerre loyale, à savoir que toute force combattante doit s'interdire de terroriser des populations civiles et s'abstenir de déguiser ses soldats en civils, pour ne pas provoquer une riposte ennemie contre une cible civile innocente.

Il y a quatre points essentiels : les combattants loyaux doivent avoir un commandant responsable (qui sera comptable des violations) ; porter un signe distinctif visible de loin ; garder leurs armes apparentes ; et se battre conformément aux lois et usages de la guerre.

Ces exigences s'appliquent aussi bien aux armées régulières qu'aux milices. Il n'y a donc aucune raison pour que les talibans en soient exemptés.

Cela étant, on peut se demander ce que ça change, au fond. Après tout, ce sont les conséquences pratiques qui dictent la conduite des Etats-Unis.

Pour l'interrogatoire, ça ne change rien. La Convention de Genève autorise l'interrogatoire des prisonniers de guerre, tout en leur reconnaissant le droit de limiter leurs

convention de Genève, les prisonniers de guerre ont le droit de circuler librement dans le camp et ne peuvent pas être maintenus en cellules. Le traité leur concède la possession de certains ustensiles, y compris des « *rasoirs, peignes* [et] *coupe-ongles* », ainsi que des « *aiguilles* » et « *canifs* ». Un tel attirail est hors de propos dans le cas de prisonniers qui ont juré de tuer un Américain avant de quitter le camp.

Normalement, les soldats acceptent de cesser le combat après leur capture et attendent la fin de la guerre. Il en va tout autrement avec Al-Qaïda et les talibans. Les violences dans la prison de Mazâr-e-Charif, en Afghanistan, ont été déclenchées par des combattants d'Al-Qaïda qui s'étaient officiellement rendus.

L'octroi du statut de « prisonnier de guerre » pourrait modifier considérablement la qualification des accusations portées contre Al-Qaïda et les talibans. Dans une guerre entre Etats-nations, un soldat ordinaire ne peut pas être puni pour avoir frappé une cible militaire. Il est admis que c'était son devoir et le seul fait de son chef. Si l'on devait reconnaître un pareil statut aux membres du réseau de Ben Laden, il serait beaucoup plus diffi-

No 5 MENSUEL - 3,8 €

Le Monde initiatives
Le constat est économique, la réalité est sociale.

DOSSIER

Capital et travail
la réconciliation ?

Il va falloir arbitrer entre intérêts individuels et collectifs

La grande explication entre juifs et catholiques

RIEN NE SERAIT plus faux que d'en parler comme d'une ONU des religions. Mais les motifs de s'inquiéter de la multiplication des brûlots religieux à travers le monde – Afghanistan, Cachemire, Jérusalem, Nigeria, etc. – sont suffisamment nombreux pour ne pas apprécier à leur juste mesure les espoirs nés de trois rencontres récentes, inimaginables encore il y a dix ans : celle du grand rabbin d'Israël, du recteur d'Al-Azhar et des chrétiens de Terre sainte, le 20 janvier à Alexandrie, à l'initiative de l'archevêque de Cantorbéry ; puis le rassemblement à Assise (Italie), le 24 janvier, à l'initiative du pape, de 200 responsables des principales confessions du monde ; enfin la première réunion, les 28 et 29 janvier à Paris, des institutions juives et catholiques de toute l'Europe de l'Ouest et de l'Est, l'Europe hier des pogroms et de la Shoah.

On pourra toujours ironiser sur la solennité de proclamations de valeurs – tolérance, paix, réconciliation, dialogue – aussi vite bafouées sur le terrain qu'elles sont énoncées ; sur les écarts, chiffrables en années-lumière, qui séparent les élites religieuses (hiérarchies, intellectuels...) et leurs courants sectaires et extrémistes ; sur l'incapacité de ces hommes de foi à contrôler la moindre violence commise au nom de Dieu ou les compromis qu'ils passent avec les pouvoirs (les oulémas de certains pays musulmans). On ne peut pourtant pas ignorer la répulsion croissante qu'inspire, dans les rangs des croyants, l'instrumentalisation de Dieu à des fins politiques et terroristes, ni cette prise de conscience de l'écrasante responsabilité des religions – leurs écritures, leur passé, leurs prises de position – dans les conflits du monde.

A cet égard, l'une des plus spectaculaires mutations vient de l'attitude de « repentance » adoptée par une Eglise catholique hier si arrogante. Sans les mea culpa multipliés par le pape ou les efforts de « purification de la mémoire » auxquels il a tant de fois convié ses fidèles, aucune rencontre interreligieuse – de type de celles d'Alexandrie ou Assise – n'aurait été possible. Sans la déclaration de « repentance » au camp de Drancy, faite par les évêques de France en 1997, ou la visite du pape en 2000 à Yad Vashem et au Mur occidental de Jérusalem, une telle rencontre à Paris des responsables juifs et catholiques d'Europe n'aurait été imaginable. Le dialogue interreligieux commence par des attitudes d'humilité, de modestie, d'estime, qui sont hélas loin d'être unanimes.

LES EFFORTS DES « PIONNIERS »

La réunion de Paris a témoigné du radical changement de nature du dialogue entre juifs et catholiques depuis la guerre. Le poids de siècles de méfiance et de persécutions chrétiennes, l'absolue singularité de la Shoah – un « trou noir » de la civilisation (Primo Levi) ; « *Où était Dieu en ce moment ?* » (Elie Wiesel) –, puis l'« *impensé* » catholique d'un retour du peuple juif sur la terre de ses prophètes (le « *non possumus* » du pape à Theodor Herzl en 1904) rendaient presque illusoire tous les efforts des « pionniers » des deux camps, comme Jules Isaac, Edmond Fleg, Michel Riquet, Jean Daniélou, Jean XXIII, etc. En moins de cinquante ans, l'inimaginable s'est produit. Juifs et catholiques ne discutent plus seulement aujourd'hui de la mémoire de la Shoah ou du statut de Jérusalem – ce qui est déjà considérable –, mais des sources directes du schisme des origines : la « terre » d'Israël, la venue du Messie, la rédemption, le salut, la notion de « peuple de Dieu ». L'Eglise ne craint plus la vérité historique. Elle a renoncé à la théorie de la « substitution » de l'ancienne à la nouvelle Alliance, de l'ancien au nouvel Israël. Jean Paul II fut le premier pape à dire au monde que l'antijudaïsme prêché pendant des siècles – à distinguer de l'antisémitisme racial des nazis – a dramatiquement anesthé-

sié les consciences chrétiennes dans l'Europe en guerre et des Eglises sous la botte. Et si, pour Rome, le sionisme était l'insupportable renaissance d'un folklore juif hier condamné à la dispersion et à l'exil, l'Eglise catholique a aujourd'hui pleinement reconnu l'Etat d'Israël, sans pour autant mesurer son soutien à des chrétiens arabes prisonniers des extrémistes des deux bords.

RENOUER LES LIENS D'ORIGINE

Tous les conflits liés à la mémoire de la Shoah ou à Israël ne sont pas dissipés. Mais le terrain est enfin dégagé pour aborder la seule question qui vaille pour l'avenir de deux communautés, juive et catholique, qui s'estiment également menacées : la première par l'« assimilation », la deuxième par la « sécularisation » et une « néo-paganisation » de l'Europe, mesurée par le déclin des Eglises historiques et la montée de sectes et autres croyances. A cet égard, deux conceptions du « particularisme » et de l'« universalisme » séparent depuis toujours judaïsme et christianisme, mais leur débat est désormais sur la table : comment garantir la survie du « particularisme » juif dans une Europe qui gomme les identités ? Comment respecter la vocation chrétienne à l'« universel » face aux revendications croissantes d'autonomie culturelle, de décentralisation, de pluralisme religieux, de liberté de pratique et d'opinion ?

Deux journées de rencontre ne pouvaient épuiser un tel sujet, mais le rabbin Gilles Bernheim a convenu que la relation juive à l'universel était « *terriblement angoissée* », en partie par les leçons de l'Histoire : « *Est-il possible de vivre une*

identité juive dans l'Europe de notre pleine émancipation, de nos pleins droits ? » Pour Paul Thibaud, président de l'Amitié judéo-chrétienne de France, ce qui se cherche en commun, c'est, pour le judaïsme, une « *sortie* » de son particularisme et, pour le catholicisme, une « *sortie* » d'un universalisme étroitement conçu comme une imposition de dogmes et de disciplines érigées en vérités immuables. L'enjeu n'est ni plus ni moins pour les juifs de « *s'ouvrir à l'universel* » ; pour les catholiques de se « *désabsolutiser* ». « *La diaspora juive nous apprend à entrer en citoyenneté avec les cultures, les langues les plus diverses* », a commenté Mgr Olivier de Berranger, l'homme de la « repentance » de l'Eglise à Drancy.

Cette « sortie » du particulier et de l'universel s'accompagne de résistances et de poussées identitaires que personne n'ignore. Tout en insistant sur la singularité de la Shoah, Simone Veil s'est élevée contre les juifs qui en font une « *religion de substitution* ». La tâche à venir des autorités juives et chrétiennes n'est-elle donc pas de former les consciences, d'encourager les expériences communes (les « *trains* » de jeunes qui se rendent à Auschwitz), de « *partager les énoncés de sens* » (Paul Thibaud) dont l'Europe a besoin, de retrouver les messages et renouer des liens d'origine. Comment mettre en œuvre une « *fraternité universelle* » des religions, tout en défendant des identités confessionnelles : tel est le défi du rapprochement interreligieux, désormais irréversible, contre tous les intégrismes.

Henri Tincq

Le chien du jour PAR ANDRÉ FRANÇOIS



Le batrachien. Il bave de laideur, lèche la mare, inconsolable, il ne s'irrite même plus d'une nuit sans lune. VINCENT PACHÈS

Délinquance des mineurs : l'impossible débat

Suite de la première page

Ainsi de la véritable antienne qu'est devenue la « réforme » de l'ordonnance du 2 février 1945 sur la délinquance juvénile. Présentée comme la réponse à tous les problèmes de violence, la révision de ce texte fondateur de la justice des mineurs n'est pourtant pas une nouveauté. Depuis son adoption, à la Libération, il a en effet été modifié à de très nombreuses reprises, ce qui a permis d'instaurer la cour d'assises des mineurs en 1951, pour créer de nouvelles prises en charge des jeunes, en 1975, pour adopter la mesure de réparation en 1993 ou pour limiter l'incarcération des mineurs, en 1987. Cette dernière réforme, qui interdisait la détention provisoire des mineurs de moins de 16 ans en matière correctionnelle, a d'ailleurs été votée à l'unanimité sous le gouvernement de Jacques Chirac.

Loïn d'être gravée dans le marbre, l'ordonnance de 1945 a, au contraire, su faire preuve de souplesse afin de s'adapter aux évolutions de la délinquance des mineurs. Fondée sur le principe que la justice ne peut traiter un enfant comme un adulte, elle proclame la primauté de l'éducatif sur le

répressif au nom de la protection de l'enfance, inscrite dans les conventions internationales ratifiées par la France. L'ordonnance de 1945 n'a cependant jamais exclu le recours à des réponses répressives, y compris à des peines d'emprisonnement. Elle affirme juste que le mineur délinquant est d'abord un être en devenir, que la société doit accompagner afin de le responsabiliser. Maniant la sanction et l'accompagnement éducatif, les juges des enfants travaillent sur la durée, prenant en charge des jeunes sur plusieurs mois, voire sur plusieurs années.

PROCÉDURES RAPIDES

Il est faux de dire que l'ordonnance de 1945 ne permettrait pas de sanctionner les mineurs délinquants. Au contraire, le nombre de mineurs condamnés pour délits a nettement augmenté ces dernières années, passant de 9 404 condamnations en 1995 à 36 787 en 1999. En proportion, la justice est ainsi plus sévère avec les mineurs qu'avec les majeurs : 87 % des affaires visant des mineurs sont poursuivies contre 28 % pour les majeurs. Soumise à des exigences de plus grande efficacité, la justice des mineurs s'est de plus en plus orientée, à partir de 1995-1996, vers les procédures rapides, en privilégiant le traitement en temps réel des incivilités et les jugements à délai rapproché. 80 % des mineurs concernés par la justice ne font qu'un seul passage au tribunal, s'en trouvant quitte avec un rappel à la loi, un suivi édu-

catif ou une mesure de réparation auprès des victimes.

La justice des mineurs a également fait son aggiornamento en matière de prise en charge des jeunes par des équipes éducatives. Lancés sous le gouvernement Juppé, et repris par le gouvernement socialiste, les centres éducatifs renforcés ont rompu avec le suivi traditionnel éducatif, tel qu'il était hérité des années 1970. Dans ces foyers d'un type nouveau, qui offrent des séjours de rupture aux jeunes multi-récidivistes, les éducateurs sont présents 24 heures sur 24. Ni centres fermés, interdits en 1979 pour cause de violence, ni foyers classiques, accusés d'être ouverts aux quatre vents, ces unités ont résolument fait le choix de l'éducation, dans le sens de la restauration d'un rapport de confiance entre les jeunes et les adultes. Il est donc faux de dire que la justice ferait preuve de laxisme, d'autant qu'elle n'hésite pas à recourir de plus en plus fréquemment à la prison : en 2000, près de 4 000 mineurs ont été incarcérés, soit deux fois plus qu'en 1990 !

Contrairement à ce qu'affirment ses détracteurs, la justice des mineurs s'est profondément transformée ces dernières années, en se dotant d'une palette de mesures plus riche et plus variée. Mais elle ne peut, à elle seule, répondre au problème global posé par la délinquance des jeunes. La justice n'offre qu'une réponse individualisée à des adolescents qui se sont engagés dans des passages à l'acte violent.

En aucun cas elle ne répond au phénomène de violence des bandes, qui relève d'une dynamique collective et qui appelle une réponse sociale, dans les quartiers. Or, en l'espèce, le bilan des pouvoirs publics, tous gouvernements confondus, est beaucoup moins reluisant : les équipes de « *prévention spécialisée* » (les éducateurs de rue) sont moribondes après avoir été quasiment démantelées dans la foulée de la décentralisation ; la politique de la ville, grande absente du gouvernement socialiste, s'est noyée dans les financements croisés. L'animation des quartiers ne repose finalement plus aujourd'hui que sur la bonne volonté des municipalités et des acteurs locaux.

La est sans doute le vrai tabou du débat sur l'insécurité : les réponses policière et judiciaire ne peuvent suffire face à l'enjeu de société posé par la délinquance des jeunes. Des solutions politiques sont aujourd'hui nécessaires, en termes d'accompagnement social des quartiers populaires, de retour des services publics dans les cités et de prise en charge des jeunes par des adultes susceptibles de les encadrer.

Au regard des mois précédents, il est à craindre que ce versant du débat sur l'insécurité ne continue d'être escamoté pendant la campagne électorale : sans doute parce qu'il est plus simple – et plus payant électoralement – de brandir le bâton en guise de programme politique.

Cécile Prieur

Le Monde
ÉDITORIAL

Carnet rose

L'EXERCICE est toujours difficile, qui prétend évaluer l'humour d'un pays. Au début des années 1980, nombre d'indicateurs signalaient une vague de morosité sur les Etats-Unis. La météorologie du moral américain mettait le cap sur la dépression. Les experts les disaient sur le déclin, économique et politique. Le bon « modèle » était ailleurs : au Japon ou en Allemagne, où s'épanouissait le capitalisme dit rhénan. A l'université et dans la presse, les « déclinistes » – ceux qui pariaient sur le déclin américain – tenaient le haut du pavé. Rares étaient ceux qui pointaient un pays en pleine révolution économique et technologique ; encore plus rares ceux qui relevaient alors que les Etats-Unis enregistraient au même moment un fort taux de natalité – et y voyaient un élément d'optimisme. Ceux-là avaient raison.

La comparaison a des limites. Mais il n'est pas inintéressant d'observer la quasi-simultanéité de publication de deux batteries de chiffres concernant la France. La première a été concoctée par l'office statistique de l'Union européenne, Eurostat. Elle accable l'Hexagone de piètres performances économiques et nourrit un débat – sain – sur la question d'un éventuel « déclin » français. La seconde, due à l'Insee, est diffusée mardi 5 février, souligne une relative bonne santé démographique de la France.

A l'aune de trois indicateurs importants – taux de fécondité, mortalité infantile et espérance de vie –, le bilan démographique de la France la place en tête de ses partenai-

res européens. En 2001, comme en 2000, le chiffre des naissances a dépassé les 770 000 : pareille natalité deux années de suite n'avait pas été observée depuis plus de vingt ans. Le taux de fécondité est très supérieur à celui des années 1990 ; la reprise de la natalité est le phénomène le plus marquant de ces vingt dernières années. C'est de bon augure économique et pour l'équilibre du budget social. Dans l'Union européenne, la tendance est inverse : les naissances diminuent en moyenne de 0,1 %.

Il est toujours risqué de chercher à certifier le cocktail de facteurs expliquant le dynamisme des naissances dans un pays développé. On agitera pêle-mêle une politique familiale permettant de concilier travail et maternité, la diversité des allocations et prestations sociales etc. Sans le moindre début de preuve « scientifique », à titre purement intuitif, on serait tenté d'ajouter un facteur psychologique : la confiance dans l'avenir – une certaine légèreté d'être.

D'autant que ce bilan s'accompagne d'un élément festif qui stupéfie les sociologues : les Français se marient à nouveau. Plus aucune prestation sociale liée au fait d'avoir des enfants ne dépend aujourd'hui de la situation légale d'un couple. Il n'y a guère d'avantage financier au mariage. La droite redoutait l'impact du pacs. Il reste marginal. Pour des raisons qu'ils sont parfaitement fondés à garder privées, les Français font des enfants et se marient (dans cet ordre). Il y a plus triste nouvelle.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Deboue, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ; Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

PRÉCISIONS

RECHERCHE SUR L'EMBRYON.

Après la parution dans *Le Monde* du 18 janvier de l'article intitulé « *Quelles perspectives thérapeutiques offre la recherche sur l'embryon ?* », le professeur Martin Catala, du laboratoire d'histologie et embryologie de l'université Paris-VI, et les docteurs Catherine Poirot et Jean-Michel André nous demandent d'apporter les précisions suivantes. Tout d'abord, nous aurions dû faire figurer dans la légende de la photographie illustrant le texte le nom de leur site Internet ainsi que le nom des personnes ayant contribué à la mise à disposition

des images. Ensuite, la légende de la photographie du blastocyste était fautive : « *En effet, la lettre A qui est censée indiquer le trophocotoderme correspond en fait à la couronne de spermatozoïdes résiduels.* »

CHRISTIAN DELORME. Le diocèse de Lyon précise que le Père Christian Delorme, contre qui le recteur de la mosquée de Lyon vient de porter plainte pour diffamation (*Le Monde* daté 27 au 28 janvier), n'est plus chargé des relations de l'Eglise catholique lyonnaise avec la communauté musulmane. C'est le Père Michel Guillaud qui assure cette mission depuis 1996.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437

ISSN 0995-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde
ÉDITORIAL

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corré

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Pour lutter contre la « **FRACTURE NUMÉRIQUE** », le gouvernement a demandé, mercredi 6 février, au gestionnaire du réseau de transport de l'électricité (RTE) d'utiliser les **LIGNES À HAUTE TENSION** pour appor-

ter l'Internet rapide d'ici cinq ans à toutes les villes de plus de 7 000 habitants et la moitié de celles de 5 000 à 7 000 habitants. Ce canal de télécommunications sera testé en grandeur réelle dans une dizaine de

régions et départements et dans 80 communes de la région parisienne. RTE restera propriétaire de la **FIBRE OPTIQUE** installée, qu'il mettra gratuitement à disposition d'opérateurs souhaitant étendre la couverture

de leur réseau national. Au premier rang se trouvent Telecom Développement (Vivendi) et LD COM. Pour l'ouverture du capital d'EDF, François Hollande a proposé un « compromis » au parti socialiste.

L'Internet rapide pourra emprunter les lignes à haute tension

Pour résorber la « fracture numérique », le gouvernement a décidé, mercredi 6 février, que le réseau de 100 000 kilomètres de lignes électriques sera mis à la disposition des opérateurs de télécommunications, afin que les villes de plus de 5 000 habitants puissent accéder au réseau à haut débit

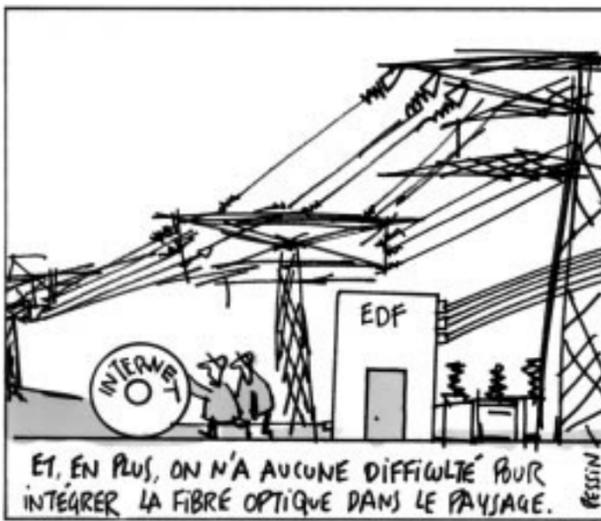
RACCORDER d'ici cinq ans toutes les villes de plus de 7 000 habitants et la moitié de celles de 5 000 à 7 000 habitants au réseau Internet haut débit, tel est l'objectif du plan dévoilé mercredi 6 février par Lionel Jospin. Pour résorber la « fracture numérique » territoriale maintes fois dénoncée, notamment par Jacques Chirac, le premier ministre a trouvé un partenaire de poids : RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité, ex-division d'EDF aujourd'hui autonome, chargée de la gestion des 100 000 km de lignes à haute tension de l'Hexagone.

Matignon devait ainsi annoncer la création d'un réseau de transmission de données empruntant le réseau de RTE. Ce nouveau canal de télécommunications sera testé en grandeur réelle dans une dizaine de régions et départements (Alsace, Limousin, Midi-Pyrénées, la Réunion, Loire, Manche, Maine-et-Loire, Nièvre, Orne...) et dans 80 communes de la région parisienne, déjà associées à RTE au travers du syndicat mixte Siperrec. A cet effet, RTE soumettra au conseil d'administration d'EDF, en mars, un projet de filiale spécifique chargée du projet.

RTE explique que son réseau haute tension, qui « aboutit à 2 300 points de desserte d'électricité sur le territoire national », est déjà en partie équipé de « fibres optiques sur ses lignes électriques pour faire transiter des informations relatives à

l'exploitation de son réseau : téléphonie, télé-information, télécommande de ses grands ouvrages... » 2 000 km de câbles à fibres sont ainsi déjà installés sur les pylônes de RTE. Ces câbles comptent 48 fibres optiques, dont quatre seulement sont utilisées par le gestionnaire de l'infrastructure pour ses besoins propres. C'est la surcapacité de 44 fibres qu'il se propose de mettre à la disposition des opérateurs de télécommunications en quête de capacités haut débit.

Pour couvrir l'intégralité du territoire, il faudrait « idéalement 15 000 à 20 000 kilomètres de fibres optiques », souligne-t-on à RTE. A raison de 25 à 50 euros par mètre de câble posé, soit environ trois fois moins que le coût d'installation d'un réseau optique enterré, estime RTE, l'investissement total à réaliser serait de l'ordre de 400 millions d'euros. Une somme modique pour déployer un réseau d'une telle ampleur. « Utiliser les lignes à haute tension présente plusieurs avantages, fait-on valoir à RTE ; les supports existent déjà, ce qui évite de nouvelles emprises au sol ou le creusement de tranchées », et le maillage du territoire permet de s'approcher « à moins de 5 kilomètres des villes de 7 000 habitants et de la moitié des villes de 5 000 à 7 000 habitants ». Enfin, la rapidité de mise en œuvre de ce réseau « offre un intérêt évident par rapport à l'objectif du gouvernement », qui veut équiper toute



la France d'ici cinq ans. Reste à financer le programme. RTE prendra sa part des investissements « à hauteur de ses besoins », soit quelque 8 % du total.

Le gestionnaire restera propriétaire des câbles à fibre installés, dont il mettra gratuitement à disposition des opérateurs la surcapacité. « L'intérêt pour nous est de nous doter d'un réseau moderne de télécommunications sécurisées, pas de faire de l'argent », précise André Merlin, le président de RTE, qui rappelle que cette opération s'inscrit « dans [sa]

mission de service public ». Seules seront facturées aux opérateurs les interventions de maintenance des techniciens de RTE.

La connexion terminale, les derniers kilomètres de câbles menant aux utilisateurs – entreprises ou particuliers –, sera du ressort des collectivités locales, au travers de leur mission d'aménagement du territoire, et des gestionnaires d'infrastructures régionaux ou départementaux qui seront à créer, ainsi que des opérateurs financiers ou de télécommunication qui se joindront aux diffé-

rents projets. Le conseil régional Midi-Pyrénées devait être la première à signer avec RTE, mercredi 6 février. La région a déjà voté les crédits nécessaires et demandé au gestionnaire du réseau d'étudier la « desserte des agglomérations de plus de 3 000 habitants ».

La Caisse des dépôts a mis de côté une enveloppe d'environ 230 millions d'euros et un montant de 1,5 milliard d'euros de prêts bonifiés pour participer au financement de ces futurs réseaux haut débit.

La connexion terminale sera du ressort des collectivités locales

Pour les collectivités locales, l'infrastructure de télécommunications est un élément de développement économique, essentiel pour attirer ou garder les entreprises dans leur région. Elles ont trouvé avec RTE une alternative à France Télécom, qui renâcle à participer au désenclavement des fameuses zones d'ombre du territoire.

Le gouvernement avait déjà, en mai 2001, autorisé les collectivités à déployer des réseaux en fibre optique. Dix-neuf départements, fédérés au sein d'un groupement bapti-

sé Pays du Massif central, avaient aussitôt déposé un projet de réseaux en fibre optique dont le coût se montait à 2,5 milliards de francs. Le 9 juillet, au cours d'un Comité interministériel pour l'aménagement du territoire (CIADT), réuni à Limoges, Lionel Jospin avait donné son feu vert à l'étude du recours aux lignes à haute tension, étude confiée au secrétaire d'Etat à l'Industrie, Christian Pierret, qui constituait un groupe de travail associant plusieurs services de l'Etat, ainsi que les autorités de régulation de l'électricité (CRE) et des télécommunications (ART).

Fin novembre, le groupe de travail concluait à « la faisabilité d'une expérimentation de déploiement par les collectivités locales, d'infrastructures passives de télécommunications s'appuyant sur les ouvrages de RTE ». Sous réserve de « dix conditions », dont « la viabilité économique des projets », notamment par la fixation de « tarif de location des infrastructures optiques assurant une couverture des coûts ». Il faut aussi que la mise à disposition des infrastructures se déroule « dans des conditions objectives, transparentes et non discriminatoires », à l'instar de ce que pratique RTE pour l'électricité. Ce sont ces conditions que la phase d'expérimentation, qui se poursuivra jusqu'à la fin 2002, doit permettre de vérifier.

Pascal Galinier

La ressource inexploitée des fibres optiques associées aux câbles électriques

LA TOILE d'Internet pourrait bénéficier de celle du Réseau de transport d'électricité (RTE), le gestionnaire des lignes à haute et très haute tension installées en France. Les 70 000 km de son réseau électrique aérien et souterrain sont couverts, pour des raisons réglementaires, par différents moyens de communication (lignes louées à des opérateurs, liaisons hertziennes, courants porteurs en ligne). Nombre de tronçons étant doublés, la longueur totale de ce réseau de sécurité atteint environ 100 000 km. Mais seul le câble optique, qui ne couvre pour l'instant que 2 % de ce réseau, soit 2 000 km, lui offre des possibilités considérables d'exploitation complémentaire, RTE n'utilisant qu'une faible partie du potentiel installé.

Alors qu'un câble comprend de 24 à 48 fibres optiques, l'exploitant n'en réserve que 4 à 6 pour ses besoins. D'où l'idée de disposer de cet excédent pour le développement de services Internet à haut débit, dans des zones où le câble et l'ADSL ne sont pas présents mais qui sont desservies par le réseau électrique à haute tension et son câble de télécommunications de sécurité. Car la fibre optique offre des capacités sans concurrence aujourd'hui : une simple pai-

re de ces minuscules cheveux de verre peut acheminer 20 000 communications téléphoniques simultanées. En termes de débit d'information numérique, cela représente 2 milliards de bits (gigabits) par seconde, qui peuvent être multipliés par un facteur 100 grâce aux techniques de démultiplexage en longueurs d'onde.

2 000 KILOMÈTRES DÉJÀ ÉQUIPÉS

L'exploitant utilise deux techniques pour installer les câbles optiques sur son réseau. Soit il les intègre au câble de garde qui protège l'installation contre la foudre, soit il les enroule autour de ce câble de garde ou de l'un des trois conducteurs des lignes électriques à 63 000 ou 90 000 volts. Cette dernière méthode, deux fois plus rapide, revient moins cher. Elle permet de poser 10 km de câble optique par semaine et par équipe à l'aide de machines spéciales d'enroulement posées sur le câble porteur et télécommandées.

L'exploitation de 2 000 km de réseau haute tension déjà équipés en câble optique ne devrait pas bouleverser le paysage français de l'accès à Internet à haut débit. Mais elle pourrait dégager des recettes permettant d'en finan-

cer l'extension. « D'ici cinq ans, nous pourrions installer 15 000 km de câbles optiques supplémentaires », indique Serge Blumental, responsable de la mission télécoms chez RTE. De quoi desservir la plupart des villes de 7 000 habitants et plus et atteindre des points situés à quelques kilomètres de la moitié des villes de 5 000 à 7 000 habitants.

Néanmoins, l'offre effective d'accès à haut débit impose de coupler l'apport de RTE avec d'autres infrastructures, afin de constituer un réseau optique assez complet pour être économiquement viable. De plus, il faut équiper l'installation de terminaux optiques rendant exploitables les fibres « noires », c'est-à-dire inactives, mises à disposition par RTE.

Enfin, cette nouvelle ressource ne résout pas le problème de la capillarité, qui concerne la liaison finale avec l'internaute. Les nouvelles fibres s'arrêtent en effet aux postes de transformation haute tension. Et les technologies permettant de transformer les prises électriques en prises téléphoniques ne sont pas encore tout à fait au point.

Michel Alberganti

Les opérateurs rechignent à financer l'accès au client final

Le réseau s'arrête avant les centres-villes

EN CES TEMPS de campagne préélectorale, le thème de la fracture numérique revient sur le devant de la scène. Un sujet cher au cœur du gouvernement en général et de Lionel Jospin en particulier. En juillet, le premier ministre avait évoqué l'idée de recourir aux lignes à haute tension d'EDF pour créer un nouveau réseau d'accès à haut débit sur l'ensemble du territoire. Ce projet se concrétise.

Cette initiative intervient alors que de nombreuses collectivités locales expriment depuis des mois leur inquiétude d'être laissées sur le bas-côté des grandes artères de télécommunications. Elles ont vu se déployer des grands réseaux nationaux et internationaux de fibre optique, sans bénéficier de la desserte qui leur permettrait de s'y raccorder. Elles craignent alors de voir les entreprises leur préférer des agglomérations mieux pourvues en services de télécommunications. Ce souci s'est exprimé d'une façon d'autant plus appuyée que les opérateurs censés tailler des croupières à France Télécom ont brusquement réduit leurs investissements.

LE PRIX DU DERNIER KILOMÈTRE

Aujourd'hui, un seul réseau national est à même de se comparer au réseau de l'opérateur historique. Il est détenu par Télécom Développement, filiale commune à la SNCF, d'une part, et à Cegetel (Vivendi Universal), d'autre part. Une très belle affaire dont Cegetel souhaiterait prendre le contrôle total, bien que cette ambition se heurte pour l'instant au refus de la société de chemin de fer. Un autre opérateur national, LD COM, filiale du groupe Louis-Dreyfus, s'est engagé dans la construction d'un réseau. Enfin, des opérateurs internationaux, comme WorldCom, Telia, Nets ou Level3, ont, dans le cadre de leurs réseaux paneuropéens, déployé une emprise en France. Ces grandes autoroutes en fibre optique étant construites, encore faut-il être en mesure de connecter les clients. Et là, le bât blesse.

La décision du gouvernement vise à apporter un élément de réponse en multipliant les bretelles d'accès aux agglomérations. Cette perche devrait être saisie par les

opérateurs qui souhaitent étendre la couverture de leur réseau national, aux premiers rangs desquels Télécom Développement et LD COM. Certains sont plus circonspects : « Cette décision a un intérêt très limité. Elle ne résout pas le problème du financement du dernier kilomètre, un élément crucial si on veut généraliser l'accès haut débit à Internet sur l'ensemble du territoire », commente Thierry Mileo, directeur général de Firstmark Communications, opérateur d'accès Internet à haut débit.

Ces bretelles qui s'arrêtent à quelques kilomètres du centre-ville ne permettent pas de raccorder les clients. « Or le coût des dessertes pour relier les clients représente 80 % du financement d'un réseau d'accès haut débit. » Ce coût est jugé rédhibitoire pour nombre de concurrents de France Télécom, d'autant que la crise financière qui secoue le marché des télécommunications les conduit à se concentrer sur la rentabilisation des investissements déjà consentis.

En fait, la plupart des opérateurs alternatifs se concentrent au mieux sur une trentaine ou une quarantaine d'agglomérations en France. Les autres collectivités locales devront payer leur écot si elles souhaitent se doter d'infrastructure de télécommunications concurrente à celle de France Télécom. « Il faut établir un modèle de cofinancement de l'accès avec les collectivités locales, assorti d'un mécanisme de délégation de service public, » souligne Thierry Mileo.

Laurence Girard

François Hollande propose un « compromis » pour EDF

Le PS peine à mettre un terme à la polémique dans ses propres rangs sur la privatisation partielle

COMMENT permettre à EDF de nouer des alliances et d'acquiescer des entreprises sans toucher à son statut d'établissement public ? La discussion sur ce sujet au bureau national du Parti socialiste, mardi 5 février, a tourné à la querelle sémantique. François Hollande a proposé un « compromis », selon la formule de Bernard Soulage, secrétaire national du PS chargé de l'économie, entre les partisans d'une ouverture du capital, emmenés par Laurent Fabius et Dominique Strauss-Kahn, absents, et ceux qui, comme Henri Emmanuelli, défendent

« la possession à 100 % du capital d'EDF par l'Etat ». Le premier secrétaire du PS a fait réaffirmer « le caractère nécessairement public [des] entreprises de service public » tout en leur donnant « les moyens de leur action à la bonne échelle », « européenne, voire plus large ».

Prenant en compte le fait qu'EDF aura besoin d'ici à la fin de 2003 de 19 milliards d'euros pour assurer sa croissance externe, le PS « recommande à l'entreprise la capacité de passer, dans le statut actuel d'établissement public, des alliances et des partenariats ». L'entreprise restera un établissement public mais pourra conforter son développement à travers ses filiales, ouvertes minoritairement à des capitaux privés. Cette stratégie, qui préserve le statut des personnels et leurs garanties en matière de retraite, doit, selon les socialistes, respecter trois principes : « conforter les moyens de financement propres à l'entreprise » ; « assurer la sécurité des approvisionnements » ; « permettre le développement industriel et scientifique de l'entreprise ». Pour le PS, un changement de statut d'EDF « ne pourrait résulter que d'un vote du Parlement après un large débat public ».

Le débat avait été lancé par M. Fabius. Dans un numéro des *Notes de la Fondation Jean-Jaurès*, publié le 6 février chez Plon, intitulé « Les chantiers de la gauche moderne », le ministre des finances jugeait que, comme Gaz de France, « EDF devra, elle aussi, évoluer pour conserver son remarquable dynamisme et affronter la compétition, l'Etat y demeurant majoritaire ».

DSK INCORRECT

Dans son livre *La Flamme et la Cendre* (Grasset), M. Strauss-Kahn était allé dans le même sens, mais sans craindre d'ouvrir la porte à une éventuelle privatisation de l'établissement public. « La part résiduelle de l'Etat, écrivait l'ancien ministre de l'économie, devra être suffisante pour assurer un ancrage incontestable, sans pour autant graver dans le marbre le seuil de 50 % ». Ces contributions personnelles, venant au moment où le PS adoptait le projet 2002 de Martine Aubry, qui ne traite pas directement d'EDF, avaient été jugées politiquement incorrectes par les deux minorités du PS, la Gauche socialiste et Démocratie et égalité, qui réunit les amis de M. Emmanuelli. A la demande de

ce dernier, le bureau national en a débattu le 5 février.

M. Emmanuelli a fait distribuer un texte intitulé « Faut-il privatiser EDF ? ». Rappelant que « le statut public d'EDF n'a nullement entravé, jusqu'ici, son développement international » et qu'« à aucun moment les autorités européennes n'ont évoqué, même de manière détournée, la question de la propriété de l'entreprise », l'argumentaire, technique, récuse une ouverture même partielle du capital. « Seul un projet industriel de grande ampleur pourrait remettre en cause cette analyse », concluait M. Emmanuelli. Gilles Savary, proche de M. Fabius, et Nicole Bricq, députée de Seine-et-Marne, proche de « DSK », ont plaidé pour la « nécessité économique absolue » pour EDF de créer davantage de filiales au capital ouvert. L'un et l'autre se sont déclarés satisfaits du « compromis » proposé par M. Hollande, dont le directeur de cabinet, Stéphane Le Foll, s'efforçait de rassurer le syndicat SUD-Energie. Les amis de M. Emmanuelli se sont abstenus, ne voyant pas dans ce texte une « garantie suffisante ».

Michel Noblecourt



STEINER, A FLEUR DE PEAU
venez découvrir la collection des
CANAPÉS STEINER à des
prix tout à fait exceptionnels.

Topper Espace Steiner
63, rue de la Convention - Paris 15^e
Tél.: 01 45 77 80 40 - M^o Boucicault - Parking gratuit

DE LA SIMPLE RETOUCHE
AU BEAU VETEMENT
LEGRAND
Tailleur
Hommes et Femmes
Depuis 1894
Chemises sur mesures
**TRÈS GRAND CHOIX
DE TISSUS ET DE PRIX**
27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e
Tél : 01.47.42.70.61

Le Parlement européen ouvre la voie à la création d'un marché unifié des actions et des obligations

L'accord politique obtenu à Strasbourg lève le veto des députés sur le passeport unique pour les émetteurs et sur la sanction des délits d'initiés et des manipulations de marchés

INTÉGRER les marchés financiers européens sera long et difficile, mais un pas important a été franchi, mardi 5 février, par le Parlement européen de Strasbourg. Mettant un terme à un an de blocage, les députés européens ont en effet fini par donner leur aval à l'instauration d'une procédure législative accélérée, dérogeant à la procédure habituelle de codécision entre le Parlement et le Conseil des ministres, pour l'adoption de textes relatifs aux marchés financiers.

Le vote des députés européens va permettre l'adoption d'au moins deux directives européennes jugées importantes pour les marchés financiers, jusqu'à présent bloquées par le Parlement pour des raisons politiques. L'une vise à créer un passeport unique pour les émetteurs d'actions et

d'obligations en Europe, l'autre à prévenir et à sanctionner les délits d'initiés et les manipulations de marchés. Ces deux textes s'inscrivent dans le plan d'action sur les services financiers, prévu par les Conseils européens de Lisbonne en mars 2000, puis de Stockholm en mars 2001. Alors que l'objectif reste la création d'un marché unique à l'horizon 2005, M. Prodi a jugé, mardi, que la voie était ouverte « à la libéralisation des marchés financiers », en saluant ce « moment important ».

L'accord politique trouvé à Strasbourg intervient à point nommé. Le sommet européen de Barcelone, prévu à la mi-mars, doit en effet faire le point sur la mise en place du marché financier intégré.

Les députés, qui avaient craint d'être écartés des décisions stratégi-

ques, ont obtenu, de la part du président de la Commission européenne, Romano Prodi, l'assurance d'être régulièrement consultés. M. Prodi s'est engagé, mardi, devant l'Assemblée de Strasbourg, à « tenir le plus grand compte de la position du Parlement et des résolutions qu'il pourrait adopter ».

Concrètement, les principaux textes de loi, dits directives-cadres, continueront d'être votés dans le cadre de la codécision. En revanche, l'adoption de la législation dite secondaire, qui découle des directives et s'avère donc plus technique, sera confiée à deux comités placés sous la responsabilité de Bruxelles – le comité européen des valeurs mobilières (Cevm), composé de représentants des Etats européens et doté de pouvoirs réglementaires, et le comité européen

des régulateurs des marchés des valeurs mobilières (Cevm), organe consultatif constitué de représentants des organismes de supervision nationaux. Ces comités auront un pouvoir d'exécution limité à quatre ans renouvelables, pour chaque directive.

M. Prodi a jugé que la voie était ouverte « à la libéralisation », en saluant ce « moment important »

Il faut toutefois noter que le Parlement n'a pas obtenu le droit de veto sur les décisions des comités. Le Conseil a fait valoir que le traité qui a institué la Communauté européenne – qui reste aujourd'hui le texte de référence – ne prévoit aucune compétence pour le Parlement dans l'adoption de mesures d'exécution.

La mise en place d'un processus législatif accéléré s'inspire directement des propositions formulées en février 2001 par Alexandre Lamfalussy, l'ancien président de l'Institut monétaire européen (l'ancêtre de la Banque centrale européenne), chargé par les Quinze de rédiger un rapport sur la régulation du marché européen des valeurs mobilières. Ce rapport était dans l'impasse depuis un an. Il répondait à la volonté des Etats européens de constituer un marché financier unique, en écho à la mise en place d'une monnaie unique.

Raphaële Rivais
et Anne Michel

Bercy se dépêche d'engager la privatisation partielle des Autoroutes du Sud de la France

49 % du capital seront en Bourse début avril

VOILA une affaire rondement menée. Annoncée par Laurent Fabius le 16 octobre 2001, l'ouverture du capital des Autoroutes du Sud de la France (ASF) sera réalisée début avril. Ce sera donc la dernière privatisation du gouvernement de Lionel Jospin et la plus importante depuis celle de France Télécom, puisque l'Etat attend entre 1,5 et 2 milliards d'euros des 49 % du capital dont il va se séparer (après augmentation de capital).

Bercy n'a pas fait mystère de ses motivations : la réduction du prix d'obtention d'une licence de téléphonie de troisième génération, de 5 à 0,6 milliard d'euros à l'entrée, a induit un manque à gagner pour l'Etat, que la vente de la moitié d'ASF va en partie combler. Le produit de cession est déjà affecté : 1,2 milliard d'euros ira dans le Fonds de réserve des retraites, 150 millions seront affectés à un plan de soutien aux PME et 150 autres millions à l'amélioration des conditions de sécurité dans l'aérien. Le solde alimentera un fonds de financement du réseau ferroviaire. Restait à boucler l'opération au plus vite : le ministère des finances a donc décidé une introduction en Bourse directe sans passer par la constitution d'un noyau dur d'actionnaires stables, au grand dam des groupes de BTP Vinci, Bouygues, Eiffage et des concurrents italiens Autostrade, espagnol Acesa ou portugais Brisa.

HORS DES FRONTIÈRES

Car ASF a de quoi attirer les investisseurs. C'est le plus important et le plus rentable des trois groupes publics concessionnaires d'autoroutes. Elle gère 40 % du trafic autoroutier hexagonal et a réalisé en 2000 un profit net de 261,4 millions d'euros pour un chiffre d'affaire de

ASF N° 1 FRANÇAIS

Les principales sociétés concessionnaires d'autoroutes françaises
Chiffre d'affaires 2000, en millions d'euros

Groupe ASF	Chiffre d'affaires 2000 (millions d'euros)
Groupe ASF	1 860,3
Groupe SAPRR	1 415,2
Groupe SANEF	962,7
Cofiroute	788,9

Source : ASFA

1,86 milliard, avec une marge d'exploitation de 58 %. Seul point noir : sa dette, qui représente plus de quatre fois ses fonds propres. Un argument supplémentaire pour Bercy, selon lequel l'ouverture du capital d'ASF ne résoud pas seulement une équation financière pour l'Etat mais a aussi une logique stratégique pour l'entreprise. L'augmentation de capital va d'abord permettre de désendetter un peu le groupe. Surtout, sa nouvelle structure capitalistique va faciliter sa participation aux appels d'offre internationaux. En effet, après trente ans d'investissements, la France est aujourd'hui dotée d'un réseau autoroutier à peu près complet et c'est hors des frontières qu'il va aller falloir chercher la croissance. Sa belle rentabilité, ses perspectives de développement : autant d'atouts pour les investisseurs qui voient en ASF une de ces valeurs défensives si recherchées en ces temps de crise boursière...

Gaëlle Macke

L'Europe tarde à se poser la question de la régulation de la place financière

LA MISE en œuvre du rapport Lamfalussy sur le marché européen des valeurs mobilières, approuvée mardi 5 février à Strasbourg, devrait constituer un réel

ANALYSE

Un tour d'horizon des réformes engagées montre qu'il n'y a pas de modèle émergent

progrès pour les entreprises et les épargnants. Elle ouvre en effet la voie à l'adoption rapide de règles de fonctionnement communes à tous les pays – telles que l'harmonisation des informations données au marché lors des introductions en Bourse, le traitement du délit d'initié et l'abus de marché, etc. – susceptibles de favoriser l'émergence d'un grand marché unifié des actions et des obligations, plus fluide et plus efficace. Si l'on en croit l'exemple américain, où les services financiers ont stimulé la croissance économique au cours de la décennie passée, ce marché financier unique sera de nature à favoriser la création d'emplois.

Cependant, il est une question que ne règle pas le rapport Lamfalussy, celle de la régulation du futur marché financier intégré. Cette lacune est certes volontaire : mandaté en juillet 2000 par la France, qui assurait alors la présidence de l'Union européenne, pour réfléchir à la création d'une autorité de régulation européenne unique – sorte de Commission des opérations de Bourse (COB) européenne, surveillant toutes les sociétés cotées –, l'ex-banquier central belge Alexandre Lamfalussy a finalement choisi de ne pas brusquer les Etats membres, attachés à leurs prérogatives dans ce domaine. Il a préféré s'en tenir à l'harmonisation des règles de marché, laissant intacte l'architecture du contrôle, décentralisé par pays et basé sur des coopérations transfrontières régulières.

Il a, ce faisant, privé l'Europe financière de l'opportunité de se

doter d'une autorité de régulation unique, capable de garantir l'efficacité et la sécurité des marchés, c'est-à-dire d'assurer un cadre de concurrence satisfaisant et de protéger les consommateurs et les investisseurs.

Le compromis de M. Lamfalussy est d'autant plus dommageable qu'il sera sans doute de plus en plus difficile de réguler, sur une base nationale, un marché boursier où se réalisent des fusions d'entreprises européennes ignorant les barrières géographiques. Déjà, les autorités de régulation nationales traitent un nombre croissant de dossiers transfrontières – c'est le cas, par exemple, en France, lorsqu'une entreprise britannique ou allemande fait un appel public à l'épargne. Par ailleurs, en repoussant à plus tard la création d'une COB européenne, le rapport Lamfalussy laisse se mettre en place un système anarchique, où chaque Etat choisit son modèle de régulation en fonction de ce qu'il croit être le plus efficace. La coopération entre autorités nationales de supervision n'en sera que plus compliquée.

DEUX GRANDES TENDANCES

Partout, en effet, le modèle de régulation, spécialisé par métier – marchés, banque et assurance –, mis en place dans les années 1980, s'effrite, du fait de l'intégration croissante des activités financières et de l'apparition des premiers conglomérats financiers. Ces mastodontes, qui exercent à la fois des activités de marché, de banque et d'assurance, à l'instar d'un Fortis ou d'un ING, exigent un contrôle des risques global.

Or un tour d'horizon des nombreuses réformes engagées en Europe montre qu'il n'y a pas aujourd'hui de modèle émergent. Deux grandes tendances semblent toutefois se dégager, avec, d'un côté, le régulateur financier intégré, choisi par les pays nordiques (Luxembourg, Allemagne Belgique, Irlande, Finlande, etc.) sur le modèle du Financial Services Authority britannique, et de l'autre, un schéma binaire séparant la régulation du marché de la supervision des banques et des assuran-

ces. Ce schéma se met notamment en place en Italie et en Espagne.

Il n'y a guère que la France à échapper, à ce stade, à ce vent de réformes. Mais cet isolement ne tient qu'à des raisons politiques. Dès le printemps 2001, le ministre des finances, Laurent Fabius, avait fait adopter en conseil des ministres un projet de loi visant à simplifier le dispositif de régulation français, l'un des plus complexes en Europe, éclaté entre quatre structures autonomes – la COB, le Conseil des marchés financiers (CMF), la Commission bancaire (CB) et la Commission de contrôle des assurances (CCA). Près d'un an plus tard, ce projet, qui devait être une réforme phare du ministre Fabius et améliorer la compétitivité de la place financière, n'a toujours pas vu le jour.

Ce texte, qui fusionnait la COB et le CMF mais se contentait de rapprocher la CB et la CCA, n'a pu trouver sa place dans une session parlementaire 2001-2002 surchargée, entre les projets de loi sur la Corse, la sécurité quotidienne ou le conventionnement des professions de santé. De nombreuses voix se sont élevées pour déplorer le retard pris par la France en matière de régulation financière et en exposer les dangers.

Fin 2001, le président de la COB, Michel Prada, a ainsi regretté que la fusion de la COB et du CMF n'ait pu être menée à bien. Il a évoqué « une réforme nécessaire, évidente, sur laquelle un large consensus avait été acquis », jugeant qu'il « faudrait reprendre dès que possible ce projet de constitution d'une Autorité des marchés financiers ».

Quelques semaines auparavant, la CB et la CCA avaient décidé de pallier l'absence de texte de loi, en se dotant d'une charte de coopération. Alors que la dégradation de la conjoncture et la volatilité persistante des marchés fragilisaient les banques et les compagnies d'assurance, le besoin pour une régulation efficace de la sphère financière n'a, en effet, jamais été aussi prégnant. L'enjeu en matière de régulation semble s'être déplacé, depuis, au niveau européen.

A. M.

La France investit massivement à l'étranger

Après un record en 2000, les entreprises ont réduit leurs efforts en 2001

L'ANNÉE 2001 a été très mauvaise pour les investissements directs à l'étranger. Selon le bilan publié par la direction des relations économiques extérieures (DREE), mardi 5 février, les investissements français se sont élevés à seulement 78,7 milliards d'euros au cours des onze premiers mois de l'année. En 2000, ils avaient atteint le niveau record de 187,2 milliards d'euros, en augmentation de 65 % par rapport à 1999.

Ce chiffre, équivalent à 13,3 % du PIB français, illustre l'effort réalisé par les entreprises nationales pour s'internationaliser. La France s'était ainsi hissée, en 2000, au deuxième rang des investisseurs

mondiaux, derrière le Royaume-Uni mais devant les Etats-Unis. Cette explosion des investissements français à l'étranger a été en grande partie portée par de très grosses opérations de fusions-acquisitions. Rachat d'Orange par France Télécom, de Seagram par Vivendi, d'Ernst & Young par Cap Gemini, fusion d'Aérospatiale, de Dasa et de Casa pour créer EADS... Pas moins de dix-huit opérations au total ont dépassé les 3 milliards d'euros.

Ces acquisitions contribuent à amplifier le fossé qui s'installe entre les investissements réalisés par des Français à l'étranger et ceux faits en France par des étran-

gers. Alors que l'équilibre entre flux sortants et entrants s'était maintenu jusqu'en 1998, le décalage ne cesse de grandir. En 2000, les investissements étrangers en France n'ont représenté que 47,9 milliards d'euros, quatre fois moins que les sorties. Sur les onze premiers mois de 2001, ils se sont élevés à 39,4 milliards d'euros. En termes de stocks d'investissements, la France, qui était souvent présentée comme la première terre d'accueil mondiale, ne se classe plus qu'au sixième rang, derrière les Etats-Unis, le Royaume-Uni, Hongkong, l'Allemagne et la Chine.

Martine Orange

MENSUEL • N° 300 • FÉVRIER 2002

Le Monde de l'éducation

L'aventure de l'orthographe

Guyane Une école à l'abandon

EDUCATION SEXUELLE La méthode Titeuf

Le mal français

ACTUALITÉ Violences à l'école Face à la surenchère politique, de nouveaux outils pour les évaluer

VIENT DE PARAÎTRE

Gemplus, le leader mondial des cartes à puce, annonce la suppression d'un millier d'emplois

Affectée par la crise des télécommunications, la société, qui affiche de mauvais résultats financiers pour 2001, réduit ses effectifs de 15 %. Les sites français perdront 416 postes

MARSEILLE

de notre correspondant régional
Mauvais résultats financiers, mise en œuvre d'un important plan social : le groupe Gemplus, leader mondial des cartes à puce installé à Gémenos (Bouches-du-Rhône), traverse décidément une passe difficile. Il a en effet annoncé, mercredi 6 février, une perte nette de 100 millions d'euros en 2001, pour un chiffre d'affaires de 1,02 milliard d'euros. La baisse du chiffre d'affaires est de 15 % par rapport à l'année 2000, où les bénéfices avaient été de 99 millions d'euros. Le nouveau président du comité exécutif, Ron Macintosh (*Le Monde* du 21 décembre 2001), a expliqué que ces résultats financiers « reflètent le ralentissement important subi par l'industrie des télécommunications mobiles en 2001 ».

DIFFICILEMENT PRÉVISIBLE

C'est en effet dans ce secteur que Gemplus réalise l'essentiel de son activité. Selon Frédéric Spagnou, président de Gemplus France, cette baisse était difficilement prévisible, car « les clients eux-mêmes, pas plus que les analystes » ne s'y attendaient. C'est d'ailleurs pourquoi en 2000, année exceptionnelle après quatorze années de croissance ininterrompue, Gemplus avait encore embauché 2 000 personnes. La veille de cette publication, la direction avait réuni un comité central d'entreprise extraordinaire au siège de Gémenos. Elle a annoncé aux représentants du personnel qu'un millier d'emplois, sur les 6 721 que compte le groupe à travers le monde, seront supprimés cette année, soit 15 % des effectifs. 416 concerneront la France, et plus précisément Gémenos, où travaillent 1 700 personnes, et La Ciotat (700 emplois), où le nouveau centre de recherche et développement est en voie d'achèvement.

Les syndicats minoritaires ont réagi très vivement à ces annonces. D'autant que celles-ci ont réactivé leur ressentiment contre des dirigeants accusés de disposer de salaires et d'avantages excessifs depuis l'entrée dans le capital du groupe, dont la holding est désormais basée au Luxembourg, des Américains de Texas Pacific Group et des Allemands de BMW. Dominique Shembri, de la CGT, a dit espérer, dans *La Provence* qu'il y aurait « des cadres

dans le lot » des licenciés, accusant les dirigeants de « n'avoir pas su anticiper ». Franck Casalini, responsable du syndicat autonome de Gemplus et secrétaire du CE, a expliqué au *Monde* que ces résultats « ne sont pas une surprise, car, au-delà des malversations que l'on reproche aux dirigeants, l'année 2001 a vraiment été mauvaise économiquement ». Il note aussi que la direction a affirmé que l'essentiel des départs se ferait « sur la base du volontariat et dans des con-

ditions irréprochables ». Il attend de le vérifier au prochain comité d'entreprise, fixé au 14 février. Au-delà de ce plan, il attend surtout de savoir « quelle est la stratégie de la direction et surtout celle des actionnaires qui n'ont rien fait connaître de leurs intentions. Et en particulier de TPG, qui conserve 25 % du capital, même si les anciens dirigeants qu'ils avaient mis en place sont partis ».

Michel Samson

La Chine devient le nouveau marché convoité par les entreprises de semi-conducteurs en Asie

Les industriels japonais et taïwanais délocalisent leur production

TOKYO

correspondance

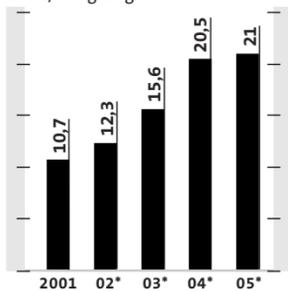
L'électronique japonaise est aux abois : la semaine dernière, Fujitsu, Nec et Toshiba révisaient à la baisse leurs résultats pour l'année fiscale 2001, prévoyant à eux trois 8 milliards d'euros de pertes nettes. La crise a également ébranlé le secteur des semi-conducteurs à Taïwan, puisque les grands fabricants tournaient à 40 % de leur capacité. Taiwan Semiconductor Manufacturing (TSMC), le numéro un taïwanais de la puce, a révisé à la baisse ses investissements.

Pour sortir de la crise, ces géants lorgnent vers le marché chinois. Appelée à devenir dans quelques années un acteur incontournable du secteur, la Chine est en train de bénéficier du mouvement de délocalisation régionale qui a vu, lors de la dernière décennie, le Japon subir la concurrence de la Corée et de Taïwan, devenus troisième et quatrième producteurs mondiaux.

Avec une demande en puces en

FORTE CROISSANCE

Marché des semi-conducteurs, en milliards de dollars
Chine/Hongkong



Source : Gartner Dataquest * estimation

hausse de 27 % en 2001 - 23 % en prévision pour 2002 - d'après son Center of Information Industry Development, la Chine est une formidable exception dans un marché mondial moribond. Son potentiel de croissance fait tourner la tête

aux industriels japonais et taïwanais. La Chine ne produit en effet environ que 25 % des puces dont elle a besoin et affiche dans ce domaine un très gros déficit commercial.

L'Américano-Taïwanais Richard Chang et son partenaire japonais Tsuyoshi Kawanishi tablent sur le potentiel chinois et sont venus récemment à Tokyo pour présenter devant journalistes et professionnels leur toute nouvelle société, SMIC (Semiconductor Manufacturing International Corp.). Basée dans la zone industrielle de Pudong, à Shanghai, l'usine est la première, en Chine, à être dotée d'une technologie de production de 8 pouces (qui décrit la taille des gaufres sur lesquelles sont posées les puces lors de la fabrication) : « La Chine est encore très loin derrière dans l'industrie du semi-conducteur, puisque 71 % des usines utilisent la technologie de 3 et 4 pouces, mais c'est une période d'incubation », dit Richard Chang, qui a longtemps parcouru le monde pour le compte de Texas Instrument, avant de décider d'investir en Chine à son propre compte.

En attendant la levée, considérée comme imminente, de l'interdiction qui leur est faite de transférer la technologie pour les usines de 8 pouces, les fabricants de semi-conducteurs taïwanais contournent la législation en créant des filiales via des pays tiers. Ou bien bradent leur équipement des générations antérieures. Tous ont un pied sur le continent, même s'ils s'en défendent. Premier fabricant mondial de semi-conducteurs sous contrat, Taïwan a longtemps été, avec Singapour, le principal bénéficiaire de l'externalisation. La Chine pourrait lui ravir ce rôle.

LE JAPON EN DIFFICULTÉ

Les coréens Samsung et Hynix ne sont pas en reste : tous deux sont présents en Chine. Tsuyoshi Kawanishi, de SMIC, voit mal comment le Japon peut résister. « Il a deux manières de survivre : produire ce que la Chine ne veut ou ne peut pas faire, et coopérer avec elle notamment en utilisant comme une base de production externalisée », dit cet ancien vice-président de Toshiba. S'il reste en pôle-position dans le développement des puces de nouvelle génération, le Japon a préféré résister au modèle américain d'externalisation et de spécialisation apparue en réponse à la domination japonaise des années 1980 : résultat, les groupes électroniques japonais, généralistes et endettés, n'ont jamais été en plus mauvaise posture.

Dans l'urgence, ils recourent à des solutions impensables encore il y a quelques années. Les alliances entre groupes rivaux se multiplient - la dernière d'entre elles, annoncée début 2002, regroupe pas moins de onze fabricants de semi-conducteurs, partenaires dans la construction d'une usine de puces de nouvelle génération. Parallèlement, les groupes se retirent des segments les moins rentables pour se concentrer sur les produits à haute valeur ajoutée. La cession en 2001 par Toshiba de son activité de production de mémoires DRAM à l'américain Micron participe de cette stratégie, maintes fois proclamée mais encore peu appliquée. De même, Sony a cédé des usines à Solelectron, et Nec au canadien Celestica dans le domaine de l'opto-électronique.

Brice Pedroletti

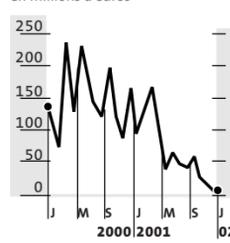
Les investissements dans les start-up ont chuté en 2001

QUELQUE 313 start-up Internet françaises ont attiré 838,5 millions d'euros d'investissements directs en 2001, ce qui traduit un recul de plus de 53 % des financements du secteur, révèle le bilan annuel de la société d'études Digital Business. En 2000, 588 entreprises avaient obtenu 1,8 milliard d'euros d'investissements directs de la part de fonds de capital-risque, de *business angels* (particuliers fortunés) et d'industriels. En 2001, les investissements se sont dirigés à 72 % vers des sociétés qui avaient déjà été financées, contre 46 % l'année précédente, ce qui illustre le nouveau comportement prudent des financiers.

En 2001, la plus grosse levée de fonds a été réalisée par la banque en ligne Zebank (65 millions d'euros), qui vient d'être revendue au britannique Prudential par le groupe de Bernard Arnault. Suivent le site d'informations financières Bfinance (34 millions), l'opérateur de réseaux privés virtuels Maiaah! (23 millions), le site de réservations de voyages TravellPrice (22 millions) et l'opérateur de places de marché Avisium (20 millions).

PROFIL BAS

Investissements dans les start-up Internet en France en millions d'euros



Source : Digital Business 2002

Tassement des ventes des hypermarchés en janvier

SELON l'indice mensuel de la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution (FCD), les ventes des hypermarchés ont baissé de 0,6 % en janvier par rapport au même mois de 2001. La FCD rappelle qu'alors les ventes avaient enregistré une hausse record de 4,1 %. Si les rayons alimentaires ont été prisés, l'activité du non-alimentaire a été moins bonne en janvier 2002. Le démarrage très rapide des soldes « n'a pas été entièrement confirmé par la suite », explique la FCD. L'arrivée de l'euro « a surtout eu pour effet de décaler les achats de janvier vers le début du mois, qui a enregistré un trafic plus important car les gens sont venus tôt dans nos magasins pour se procurer des euros », explique Jérôme Bédier, président de la FCD. La fédération ne voit pas pour autant dans le résultat de janvier une remise en cause de la bonne tenue de la consommation. Elle souligne que les supermarchés ont, quant à eux, progressé de 3,1 % par rapport à janvier 2001.

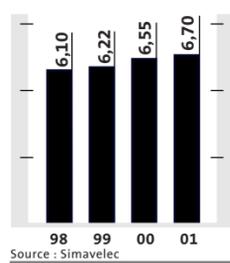
Le DVD permet au marché de l'électronique de progresser

LES VENTES de matériel électronique grand public ont enregistré une hausse de 3 % en 2001, à 6,7 milliards d'euros, portées notamment par les DVD et les écrans 16/9", a indiqué mardi 5 février le Syndicat des industries de matériels audiovisuels électroniques (Simavelec). Le marché des lecteurs DVD a doublé, les ventes atteignant 1,66 million d'unités.

Pour la première fois, le volume des ventes des magnétoscopes s'est rétracté, tout en restant à 2,32 millions d'appareils. Les ventes des écrans 16/9" à 620 000 unités, ont progressé de 10 %, et représentaient environ 20 % du volume des téléviseurs vendus en 2001. - (AFP.)

BONNE RÉSISTANCE

Marché français de l'électronique grand public En milliards d'euros



Source : Simavelec

INDUSTRIE

■ **BAYER** : le groupe de chimie et de pharmacie allemand a indiqué, mardi, avoir reçu « une offre ferme » de la part du laboratoire israélien Teva pour l'acquisition de ses activités de médicaments génériques en France, gérée par sa filiale Bayer Classics.

■ **RENAULT** : des débrayages ont été organisés, mardi, dans différentes usines par les syndicats pour réclamer une hausse des salaires, à l'occasion de la première réunion de négociations annuelle. La direction, qui présentera ses propositions mardi 12 février, a indiqué que « les douze mois à venir seront difficiles pour l'entreprise et qu'en conséquence elle proposera une politique salariale responsable ».

■ **EDF** : Denis Cohen, secrétaire général de la Fédération CGT des mines et de l'énergie, a déclaré, mardi, que l'ouverture du capital d'EDF et de Gaz de France « ne répond à aucun des défis de notre époque », y compris pour le financement du réacteur nucléaire du futur. Toutefois, il n'exclut pas d'« examiner la question » si « elle se pose pour des raisons industrielles ».

■ **PARFUMERIE** : les ventes du secteur ont progressé de 5,1 % en France, en 2001, à 6 milliards d'euros (hors taxes), selon la Fédération des industries de la parfumerie.

SERVICES

■ **ACCOR** : la filiale casinos du groupe hôtelier, associée au fonds d'investissement américain Colony, a proposé, mardi, de relever son offre de rachat de la totalité des titres de la Compagnie européenne de casinos convoitée par le groupe Partouche.

■ **LONDON UNDERGROUND** : la privatisation partielle du métro londonien a été approuvée par son conseil d'administration, mardi, ainsi que par le premier ministre, Tony Blair.

■ **ADECCO** : le groupe suisse, numéro un mondial du travail temporaire, a annoncé mercredi le lancement d'une offre publique d'achat amicale sur la société allemande Jobpilot, leader européen des services de carrière sur Internet. Cette offre valorise Jobpilot à 70 millions d'euros.

■ **IATA** : les grandes compagnies aériennes mondiales ont perdu 11,54 milliards d'euros en 2001, et enregistré une baisse du trafic passagers de 4 %, selon les estimations livrées mardi par l'Association internationale du transport aérien (IATA), qui regroupe 280 compagnies.

FINANCE

■ **STANDARD & POOR'S** : la société de services financiers a annoncé des accords avec les Bourses de Milan et de Hongkong, pour lesquelles elle réalisera une nouvelle gamme d'indices boursiers.

■ **EURONEXT PARIS** : la Bourse française et l'Organisation nationale interprofessionnelle des oléagineux (Onidol) vont lancer un contrat à terme sur les graines de tournesol le 15 février. Euronext Paris sera la seule place boursière en Europe à proposer ce type d'instrument financier.

RÉSULTATS

■ **GALERIES LAFAYETTE** : le chiffre d'affaires du groupe de distribution, en baisse de 9 % à 5,22 milliards d'euros (+ 4,1 % à périmètre comparable) a pâti de la médiocre performance de sa filiale BHV, dont le repositionnement se révèle plus lent et plus complexe que prévu. Les ventes du BHV ont baissé de 2 %, à 635,74 millions d'euros.

ARTHUR RIMBAUD
HÔTEL DE
L'UNIVERS, ADEN

Le Monde
FÉVRIER 2002

PRÉSIDENTIELLE
SEIZE MAIRES RACONTENT
LA COURSE AUX SIGNATURES.
CACHEMIRE : LES PHOTOS
D'UNE GUERRE OUBLIÉE.
PLANÈTE X : UN TOUR DU
MONDE DU PORN BUSINESS.

Le chant
du déclin?

Des statistiques qui inquiètent.
Une des questions de fond
de la campagne présidentielle.
Les « déclinistes » ont-ils raison ?

N° 15

3€
19,88 F

PLANÈTE X DE LOS ANGELES À BUDAPEST,
UN MARCHÉ SANS FRONTIÈRES

Le Monde
LIRE ET VOIR

MAGAZINE MENSUEL

Canal+ lance une chaîne des sports et espère sortir du rouge en 2004

Pierre Lescure compte sur son directeur général, Dominique Farrugia, pour transformer la chaîne « sans rupture phénoménale ». Le président du groupe table sur les fictions, veut réduire sa contribution au financement du cinéma et promet une nouvelle fois d'assainir les comptes en Italie

« JE NE REPRENDS PAS en main Canal+ car je ne suis pas parti ! », veut préciser Pierre Lescure, qui ajoute que son agenda reste le même qu'il y a un an : « *Vingt jours à Paris, dix aux Etats-Unis.* » Le codirecteur général de Vivendi Universal et président de Groupe Canal+ estime avoir pris ses marques outre-Atlantique, où il serait plus efficace et pourrait se consacrer plus amplement à l'Europe. C'est lui qui a mené la réorganisation de la direction de Canal+. « *J'ai décidé un changement de composition de l'équipe* », explique M. Lescure. Dominique Farrugia a remplacé Michel Denisot, qui s'occupera de la création de la chaîne sport. M. Lescure a aussi souhaité le départ du directeur de l'antenne, Alexandre Drubigny. « *C'est comme en football, quand on change le numéro 10, on change l'équipe pour créer du jeu* », explique-t-il. Il veut ainsi clore le chapitre des restructurations, des plans

sociaux, des coupes claires dans les programmes comme l'arrêt de l'émission emblématique « *Nulle part ailleurs* » et la baisse du nombre d'abonnés. Bien seul à refuser de qualifier 2001 d'*annus horribilis*, il rappelle que l'audience est en hausse et souligne la réussite d'émissions comme « *Burger quizz* » et « *En aparté* ».

« TOUT REPENSER »

A la naissance de l'antenne, en 1984, il n'y avait que trois chaînes publiques. Canal+ a été « *bâti dans un environnement simplissime* », note M. Lescure. *Le numérique a changé la donne comme la FM l'a fait au début des années 1980.* Il rappelle ce mot de Denis Olivenne, directeur général de Canal+ : « *En 1984, la télévision diffusait 900 films par an, aujourd'hui, elle en propose 9 000* ». Un panorama complété par la concurrence du câble, de TPS et surtout du DVD, un support à la croissance exponentielle.

« *Nous avons marché sur l'eau pendant dix-sept ans, il faut aujourd'hui tout repenser. Cela nous prendra deux ans* », dit M. Lescure. Il compte sur Dominique Farrugia pour transformer Canal+ sans « *rupture phénoménale* ». Pour lui,



« *C'est comme en football, quand on change le n° 10 on change l'équipe pour créer du jeu* »

PIERRE LESCURE

l'ancien Nul n'est pas le symbole d'un retour aux sources : « *Il n'est pas un historique, mais c'est un homme de moins de 40 ans qui est né à Canal+, est parti faire un tour à l'étranger où il devenu entrepreneur. Dominique est un bon gestionnaire, il est créatif et décapant.* »

Que va devenir Canal+ ? M. Lescure a un modèle : la chaîne à péage américaine HBO dont Canal+ s'était déjà inspiré à sa naissance : « *Comme Canal+, HBO a subi sa crise de croissance dix-sept ans après sa création.* » L'entreprise américaine a rebondi « *avec une petite flottille de chaînes* » et en misant sur la production de grandes fictions maison. Même si le cinéma représente 70 % des programmes, les fictions font les beaux jours, la réputation de HBO mais aussi sa trésorerie. Ses séries « *Sopranos* » et « *Six Feet Under* » sont plébiscitées par

les abonnés. Elles sont vendues dans le monde entier.

M. Lescure est conscient que « *H* », produite et diffusée sur Canal+, n'a pas l'étoffe d'une série exportable. Il souhaite que la « *chaîne principale retrouve son lustre avec quelques programmes nouveaux. Les fictions sont déjà en gestation ; nous allons travailler avec des auteurs et des producteurs* ». En France, ces créations seront diffusées exclusivement sur Canal+ avant d'être vendues en Europe où le groupe est présent dans 12 pays.

RACHAT DE PATHÉ SPORTS

Canal+ compte lancer sa chaîne des sports, préparée par Michel Denisot, entre septembre et octobre. Le football y restera le maître, mais d'autres disciplines seront apportées grâce au rachat « *en discussion* » de la chaîne Pathé Sports. La nouvelle chaîne des sports, vendue en option, ne devrait pas trop « *déshabiller* » Canal+ qui « *n'utilise que les deux tiers des droits dont elle dispose* », note Pierre Lescure.

« *Dans deux ans, les pertes du groupe Canal+ seront amorties* », promet M. Lescure, c'est-à-dire en 2004. Pourtant, il avait promis en octobre 2001 de retrouver un équilibre d'exploitation fin 2002. Il compte une fois de plus assainir les comptes des filiales étrangères. Imminent depuis des mois, le rachat du bouquet numérique ita-

lien Stream par Telepiù (filiale de Canal+) serait presque conclu. M. Lescure veut aussi revoir à la baisse ses accords avec les professionnels du cinéma : « *Aujourd'hui, Canal+ ne peut rester la chaîne qui coûte le plus cher aux abon-*

son antenne. « *Ce n'est plus possible* », dénonce M. Lescure.

Il balaise également les rumeurs de vente de Canal+. Il s'agace de devoir multiplier les démentis : « *Vous croyez que cela m'amuse et que cela amuse Jean-Marie Mes-*

« Canal+ conservera le contrôle du PSG »

Le Paris-Saint-Germain, dont Canal+ est l'actionnaire principal depuis 1991, n'est pas à vendre. Démentant des rumeurs, Pierre Lescure a indiqué au Monde que « *Canal+ conservera le contrôle du PSG, et le partenaire numéro un du club reste la Ville de Paris* ». Actuellement à la troisième place du championnat de France, le PSG, présidé par Laurent Perrière (ex-directeur financier de Canal+), est un des clubs de football français les plus riches, avec un budget qui dépasse les 76 millions d'euros pour la saison 2001-2002. En dix ans, le PSG a gagné trois Coupes de France, un titre de champion de France, deux Coupes de la Ligue et une Coupe des vainqueurs de coupe. Canal+ détient 90,8 % de la Société anonyme de sport professionnel (SASP), le reste étant à la Mairie de Paris. Bertrand Delanoe, le nouveau maire (PS) de la capitale, qui avait sévèrement critiqué la gestion du club pendant sa campagne électorale, suit le dossier de près. L'arrivée de nouveaux actionnaires ne pourrait se faire sans son assentiment.

« *Il apporte la plus forte contribution au cinéma.* » Selon lui, « *repenser les accords avec le cinéma, c'est bien sûr repenser les sommes investies dans le cinéma français comme dans le cinéma américain, mais aussi revoir les conditions de programmation et de promotion* » des films. Canal+, qui verse 20 % de son chiffre d'affaires annuel au cinéma français et 8 % aux films non européens, ne peut promouvoir un long métrage que deux mois avant sa diffusion sur

« *ser ?* » Aux salariés qui lui reprochent d'avoir des nouvelles de leur chaîne dans les journaux, il répond : « *Je me refuse à aller parler tous les trois jours, pour leur dire que les rumeurs sont infondées.* » M. Lescure repartira, jeudi 7 février, à Los Angeles. Il projette de lancer une chaîne cinéma aux Etats-Unis, en collaboration avec le studio Sundance de Robert Redford.

Guy Dutheil et Bénédicte Mathieu

Baisse historique du nombre d'abonnés

● **Effectifs** : le Groupe Canal+ rassemble 3 500 collaborateurs répartis dans 12 pays.
● **Le portefeuille d'abonnés** : pour la première fois depuis sa création en 1984, Canal+ devrait annoncer une baisse du nombre de ses abonnés en 2001 par rapport à l'année précédente. En 2000, la chaîne cryptée comptait

4,62 millions d'abonnés.
● **Actionnaires** : le groupe Canal+, contrôlé à 100 % par Vivendi Universal, ne détient que 49 % du capital de Canal+ S.A., chaîne détentrice de l'autorisation d'émettre. Fortement déficitaire, Canal+ représente 4 % du chiffre d'affaires de Vivendi Universal.

Sur fond d'inquiétude, l'arrivée de Dominique Farrugia redonne espoir aux salariés

À CANAL+, il y a les salariés qui ne veulent pas parler et ceux qui resserrent les rangs pour protéger « *la famille* ». Car le linge sale se lave en famille. Au siège social quai André Citroën, dans le 15^e arrondissement de Paris, on parle plutôt d'espoir, de retour aux sources, ce qui n'empêche pas les grognements : certains en ont assez de lire les nouvelles de leur chaîne dans les journaux. Ils sont nombreux à penser que tout se trame au septième et au troisième étage, côté Seine, les univers de la direction : « *Il faudrait que Pierre Lescure nous parle* », entend-on dans cette maison, où « *affectif* » et « *esprit* » sont des mots qui comptent.

A la chaîne cryptée, le départ du directeur des programmes Alexandre Drubigny, et plus encore la nomination de Dominique Farrugia sont ressentis comme « *une bonne nouvelle* ». C'est peu dire que le renvoi du premier, surnommé « *Drubinator* » pour ses méthodes expéditives, semble bien vécu par les personnels. « *Il a joué son rôle en y allant plutôt à la machette qu'au coton-tige* », commente un cadre rappelant les évictions d'animateurs comme Isabelle Giordano et l'arrêt de nombreuses émissions comme « *Nulle part ailleurs* ».

Il se félicite de la venue de Dominique Farrugia. Selon lui, « *c'est un retour aux sources. Un retour à l'es-*



La direction, la chaîne principale, la chaîne sport et les studios devraient rester quai André-Citroën, dans l'immeuble de Richard Meier dans le 15^e arrondissement de Paris (photo). Les autres filiales s'installent à Louveciennes (Yvelines) au siège de Bull, en 2004-2005. Le centre d'appels téléphoniques et Canal Numédia déménageront vendredi 8 février à Saint-Denis. Le groupe Canal+ est disséminé dans vingt-huit lieux à Paris et en banlieue.

prit Canal qui avait été un peu perdu ». Toutefois, il n'accable pas le travail de l'équipe précédente. Même s'il déplore la manière forte de M. Drubigny, il admet qu'aujourd'hui « *les fondations de Canal+ sont saines. Il n'y a plus qu'à mettre le reste dessus* ».

« UNE ÉQUIPE PLUS DÉLIRANTE »

Le reste, le programme, ce sera la mission du nouveau patron de Canal+. Même les syndicats minoritaires, en conflit avec la direction

depuis le plan d'accompagnement social de juin 2001, trouvent des vertus à l'arrivée de M. Farrugia. « *Sur le plan artistique, c'est plutôt positif de revenir à une équipe plus délirante* », commente Elisa Perrot, déléguée centrale CGT. Toutefois, elle pondère ce satisfecit : « *Cela fait peut-être un peu dernier joker.* »

François Perrin, éclairagiste et délégué central de Force ouvrière, est plus enthousiaste : « *Avant l'ambiance était morose. Tout le monde*

s'interrogeait sur le devenir de Canal+. Avec la nomination de Dominique Farrugia, nous pouvons espérer plus de créativité. En interne, cela peut permettre de « *booster* » des gens qui sont assez déprimés. » D'après lui, ce remaniement à la direction est « *un nouveau virage radical* » qui porte la marque d'un « *management un peu spécial* ». Même ton au service des sports : « *Nous ne savons pas trop comment il est dans ce rôle, mais c'est un historique, le fait qu'il*

soit un « *roi de la déconne* » nous rassure, c'est un peu de l'esprit de Canal qui revient », explique un journaliste. Dans ce véritable Etat dans l'Etat à Canal+, le ton est rassuré mais reste inquiet en raison de la construction de la nouvelle chaîne sportive : « *Même si ça n'a rien de dérangeant, nous avons l'impression que nous n'allons plus appartenir à Canal+.* » L'arrivée de la chaîne sportive permettra enfin de repeupler le siège social. Depuis le départ de la rédaction à iTV, le troisième étage côté Cévennes et le rez-de-chaussée sont vides.

Si l'arrivée de M. Farrugia suscite beaucoup d'espoirs, elle ne dissipe pas les craintes. M. Perrin s'en fait l'écho. Le délégué central de FO « *se demande si ce remaniement ne fait pas un peu petit bras* », face aux difficultés qu'affronte Canal+ : baisse du nombre d'abonnés, renforcement de la concurrence, arrivée du numérique hertzien. Pour lui, le retour de l'ancien Nul ne résout pas tout. Il redoute de voir sa chaîne « *aller un peu dans le brouillard* », tandis que la direction « *essaie de colmater les brèches* ». Toutefois, le nouveau patron de Canal+ lui semble le meilleur choix du moment car « *aller chercher de nouveaux talents aurait été un peu risqué* ».

G. D. et B. M.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), engagées dans un plan stratégique pour 2000-2003, ont annoncé avoir démarré la réforme de la distribution sur Paris et réalisé près de 50 % d'économies prévues d'ici à 2003. Depuis deux ans, la mise en place du plan social s'est traduite par le départ de 400 personnes, l'objectif global étant une réduction d'effectifs de 800 salariés. - (AFP.)

■ **AUDIOVISUEL** : le Conseil supérieur de l'audiovisuel a fixé la date de limite des dépôts de candidature pour la télévision numérique terrestre au 22 mars. Une liste des candidats recevables sera publiée en avril avant l'établissement de la liste définitive des candidats sélectionnés en juillet. La conclusion des conventions et la délivrance des autorisations sont fixées pour novembre.

■ **RMC Info, qui détient les droits exclusifs** de retransmission radio de la Coupe du monde de football 2002, a conclu des accords avec des radios régionales sur « *toutes les grandes villes de France* », a annoncé, mardi 5 février, Alain Weill, PDG de la station. - (AFP.)

■ **PHOTOGRAPHIE** : la grève a été reconduite mardi à l'agence de photographie Corbis Sygma, dont le personnel en est à son neuvième jour de conflit. La direction envisage de supprimer 91 des 191 postes de l'entreprise.

Le Monde

CONCOURS DU NOUVEAU MONDE

France Inter

L'INDICE DU JOUR

14. L'ÉNIGME DU JOUR "CONSOMMATION" :

Adoptez la vie électronique !

GAGNEZ AUJOURD'HUI :

1^{er} et 2^e prix : 1 livre électronique Cybook et 2 ans d'abonnement à un univers de lecture. Valeur : 927 €

3^e et 4^e prix : 1 appareil photo numérique Kodak Easyshare. Valeur : 700 €

5^e prix : 1 VTT Giant Boulder. Valeur : 400 €

du 6^e au 10^e prix : 1 assistant personnel Rolodex. Valeur : 98 €

2 autres indices vous attendent aujourd'hui : sur France Inter et sur le site www.lemonde.fr/concours

Pour gagner l'un des 10 prix du jour :

Consultez le cahier jeu paru dans *Le Monde* daté vendredi 18 janvier, disponible chez votre marchand de journaux, sur le site www.lemonde.fr/concours ou en écrivant à : Concours *Le Monde* BP 1672 - 77838 Ozoir-la-Ferrière cedex.
Trouvez la solution de l'énigme ci-dessus, notez votre réponse sur le bulletin ci-contre et renvoyez-le à l'adresse indiquée avant lundi 11 février minuit.

10 bulletins gagnants seront tirés au sort parmi les bonnes réponses. Attention ! Ecoutez le 2^e indice sur France Inter jeudi 7 février entre 7 h et 9 h, et consultez le 3^e indice sur www.lemonde.fr/concours jusqu'au jeudi 7 février à 12 h.

Dotation : prix publics. Photos non contractuelles. Jeu gratuit sans obligation d'achat. Règlement du concours déposé chez M^{me} Magnier et Oliveau, huissiers de justice à Roissy-en-Brie, et disponible gratuitement sur le site www.lemonde.fr/concours et à l'adresse ci-dessus (remboursement du timbre au tarif lent en vigueur).

14. Bulletin réponse du jeudi 7 février

INSCRIVEZ ICI VOTRE RÉPONSE À L'ÉNIGME DU JOUR :

Votre nom

Prénom

Adresse

Signature*

Abonné oui non

Faites gagner votre marchand de journaux en indiquant son adresse :

Bulletin à compléter en totalité et à renvoyer avant le lundi 11/02/02 minuit à l'adresse suivante :

CONCOURS LE MONDE-SEMAINE 3 / BP 1666
77838 OZOIR-LA-FERRIERE CEDEX

Selon la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant en écrivant à l'adresse ci-dessus.

*Signature des parents pour les mineurs.

L'inquiétude des investisseurs franchit l'Atlantique

LES INQUIÉTUDES des marchés américains ont continué à peser sur les autres places financières, mardi 5 février. A l'issue d'une séance en dents de scie, Wall Street a cependant terminé quasiment à plat. Son indicateur phare, le Dow Jones, a affiché une perte symbolique de 0,02 %, affichant 9 685,43 points, pendant que l'indice Standard & Poor's des 500 premières valeurs américaines cédait 0,40 %, à 1 090,02 points. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq a cependant perdu 0,92 %, à 1 838,52 points, les craintes des investisseurs se concentrant sur les valeurs technologiques.

A Paris, l'indice CAC 40 a reculé de 2,04 %, mardi, à 4 307,75 points. Comme aux Etats-Unis, les valeurs de technologie, de médias et de télécommunications ont été les

INDICE CAC 40

Depuis un mois



Source : Bloomberg

plus touchées : l'action de l'éditeur de logiciels Dassault Systèmes a perdu 7,93 %, à 49,72 euros, à la suite de l'annonce d'une baisse de 14 % de son bénéfice net en 2001, à 88,7 millions d'euros. Le titre de l'équipementier de télécommunications Alcatel a reculé de 5,21 %, à 16,37 euros, après l'avertissement sur ses résultats lancé par Ciena, une société américaine spécialisée dans les réseaux de fibres optiques. A 46,0 euros, l'action Vivendi Universal a elle aussi reculé, de 4,96 %, touchée par l'avertissement sur les résultats du groupe britannique d'édition musicale EMI, et sur un regain d'inquiétude quant à l'adoption des normes comptables américaines. « Vivendi Universal entretient un certain flou artistique sur l'adoption des normes comptables américaines. Personne ne sait quelles seront les conséquences sur la dette du groupe », a expliqué un analyste à l'AFP.

Les grandes valeurs de la zone euro ont aussi fait l'objet d'importants dégagements. L'indice Euro Stoxx des 50 premières capitalisations boursières de la zone a ainsi reculé de 2,31 %, à 3 535,70 points. Le titre du numéro un mondial des équipementiers de téléphonie mobile, Nokia, s'est replié de 5,85 %, à 25,27 euros.

A Tokyo, l'indice Nikkei a continué son recul, terminant la séance du mercredi 6 février en baisse de 0,58 %, à 9 420,85 points.

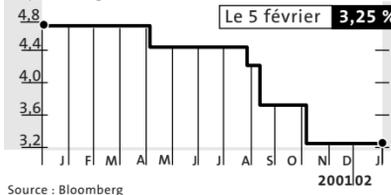
Adrien de Tricornot

Des deux côtés de l'Atlantique, l'humeur est à l'attentisme monétaire

CHRONIQUE DES MARCHÉS

TAUX DIRECTEUR DE LA BCE

en pourcentage



Source : Bloomberg

UNE FOIS n'est pas coutume, le conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) n'a pas lieu à Francfort, mais à Maasticht, jeudi 7 février. Le pèlerinage des gardiens monétaires dans la ville qui a donné son nom au traité instituant l'Union économique et monétaire, signé voici dix ans, ne devrait s'accompagner d'aucune surprise : le statu quo sur les taux est attendu. La BCE semble vouloir attendre avant d'agir, tandis que la Réserve fédérale américaine (Fed) semble amorcer de son côté la fin de son cycle de baisse des taux.

LA BCE SE DONNE DU TEMPS

Rares sont les observateurs qui attendent un mouvement de baisse des taux lors du conseil des gouverneurs de ce jeudi. Au contraire, à l'instar de leurs collègues de la Banque d'Angleterre qui se retrouvent le même jour, les gardiens monétaires de la zone euro semblent vouloir prendre leur temps. Les premiers signes fragiles de reprise dans la zone vont dans le sens du scénario imaginé par l'institut d'émission : une stabilisation de l'activité est en cours cet hiver, avant un rebond dans le courant de l'année. Dans ce contexte, la BCE, selon l'expression d'un haut responsable, est en position d'« attendre pour voir venir ». L'institut d'émission juge sa position d'autant plus « appropriée » que l'indice des prix à la consommation devrait s'approcher, voire passer en deçà des 2 % dans le courant du premier semestre.

UNE PÉRIODE CHARNIÈRE EN EUROPE

Le retournement de tendance sur le plan de la conjoncture alimente les spéculations quant aux intentions de la BCE. Après trois baisses de taux entre fin août et début novembre 2001, les pronostics sont désormais partagés sur l'éven-

tualité d'un nouveau geste. « Une nouvelle baisse des taux reste requise pour que la reprise de la zone euro soit significative et que le cours de l'euro ne recule pas significativement », note un spécialiste de la banque HSBC-CCF, en attendant une baisse de 50 points de base en avril ou en mai. Cependant, cette prévision est loin de faire l'unanimité. « Si l'économie confirme la tendance au rebond, même un dernier mouvement de petite taille deviendrait plutôt improbable », indique-t-on auprès de la Commerzbank.

Les économistes de Goldman Sachs observent quant à eux que « différents facteurs pourraient inciter la BCE à reporter une baisse des taux, notamment la persistance d'une inflation au-dessus de l'objectif, les négociations salariales allemandes et la force de l'agrégat M3 ». Ce dernier, qui mesure la quantité de monnaie en circulation, demeure très au-delà du seuil de 4,5 % fixé par l'institut d'émission (avec une progression de 7,8 % sur trois mois en décembre), tandis que l'indice des prix a été pointé en hausse de 2,5 % en janvier, soit au-dessus des 2 % annuels retenus comme limite pour l'ensemble

de la zone euro. Goldman Sachs évoque même une hypothèse encore inimaginable il y a peu : le maintien du statu quo tout au long de l'année 2002, avant un mouvement... de hausse des taux dès 2003. Passé la période d'incertitude actuelle, font valoir certains économistes, si le rebond de l'activité et le recul de l'inflation se précisent, la BCE pourrait considérer qu'une réduction supplémentaire du loyer de l'argent est inutile.

L'EURO S'EST RESSAIS

La monnaie unique s'est redressée depuis deux séances, repassant temporairement au-dessus du seuil de 0,87 dollar, après avoir chuté jusqu'à 0,8565 dollar vendredi 1^{er} février. Mercredi dans les premières transactions, l'euro s'échangeait à 0,8678 dollar. Il profite d'une certaine méfiance des investisseurs, qui craignent l'apparition de nouveaux scandales financiers aux Etats-Unis. Publié mardi, l'indice composite d'activité des services, l'ISM (ex-NAPM), a reculé de 0,5 point en janvier, à 49,6, alors que les professionnels espéraient qu'il passerait au-dessus de 50. Mais ce chiffre décevant n'a pas remis en cause l'optimisme des marchés financiers, qui misent sur une sortie de la récession aux Etats-Unis et prévoient une pause, voire la fin du cycle de baisse des taux même tambour battant depuis un an par la Fed. Selon le secrétaire américain au Trésor, Paul O'Neill, qui s'exprimait mardi devant le Sénat, la récession aux Etats-Unis sera finie d'ici à avril, et la croissance devrait atteindre de 3 % à 3,5 % dès le quatrième trimestre. Voilà qui pourrait conforter l'attentisme des gardiens monétaires sur les deux rives de l'Atlantique.

Cécile Prudhomme et Philippe Ricard (à Francfort)

LES BOURSES DANS LE MONDE 6/2, 10h00

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
UNION EUROPÉENNE									
ALLEMAGNE	DAX Index	4936,74	6/2	0,00	5352,16	4/1	4974,58	16/1	23,10
	Euro Neu Markt Price IX	1053,99	6/2	0,01	1212,43	4/1	1079,15	4/2	
AUTRICHE	Austria traded	1179,59	6/2	-0,45	1182,55	4/2	1109,88	9/1	14,20
BELGIQUE	Bel 20	2741,27	6/2	-0,24	2815,19	28/1	2609,61	15/1	12,70
DANEMARK	Horsens Bnex	260,94	6/2	-0,19	274,11	4/1	254,91	30/1	
ESPAGNE	Ibex 35	7868,60	6/2	0,20	8608,50	4/1	7737,70	15/1	17,10
FINLANDE	Hex General	8177,35	6/2	-0,56	9224,39	4/1	7831,04	23/1	20,30
FRANCE	CAC 40	4326,97	6/2	0,45	4720,04	4/1	4276,86	5/2	20,10
	Mid CAC	2029,35	6/2	-0,90	2057,36	1/2	1929,16	2/1	14,10
	SBF 120	3004,17	6/2	0,39	3248,59	4/1	2971,74	5/2	20,10
	SBF 250	2823,08	5/2	-1,87	3035,25	4/1	2823,08	5/2	19,70
	Indice second marché	2383,37	5/2	-0,32	2390,99	4/2	2287,73	2/1	13,50
	Indice nouveau marché	1070,77	6/2	0,16	1175,41	7/1	1064,71	5/2	
GRÈCE	ASE General	2563,22	6/2	0,00	2655,07	3/1	2497,79	17/1	14,60
IRLANDE	Irish Overall	4718,22	6/2	-3,70	6085,03	18/1	5062,18	4/2	10,80
ITALIE	Milan Mib 30	31136,00	6/2	0,64	32791,00	4/1	31058,00	16/1	18,90
LUXEMBOURG	Lux Index	1129,02	5/2	-1,00	1169,48	14/1	1107,46	3/1	
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	489,78	6/2	0,53	510,04	28/1	484,03	5/2	17,70
PORTUGAL	PSI 20	7672,09	6/2	1,02	7998,50	4/1	7588,75	4/2	17,40

EUROPE MERCREDI 6 FÉVRIER 10h00

INDICES	Indice	% var.
SECTEURS EURO STOXX		
AUTOMOBILE	213,82	-0,73
BANQUES	352,36	-0,33
PRODUITS DE BASE	270,92	-0,58
CHIMIE	283,79	-0,44
TÉLÉCOMMUNICATIONS	291,51	-0,39
CONSTRUCTION	201,62	-0,03
CONSUMMATION CYCLIQUE	145,29	-0,15
PHARMACIE	432,00	-0,68
ÉNERGIE	340,57	-0,85
SERVICES FINANCIERS	266,64	-0,26
ALIMENTATION ET BOISSON	243,61	-0,07
BIENS D'ÉQUIPEMENT	230,45	-0,08
ASSURANCES	287,66	-0,05
MÉDIAS	271,76	-0,79
BIENS DE CONSOMMATION	283,22	-0,17
COMMERCE ET DISTRIBUTION	238,93	-0,10
HAUTE TECHNOLOGIE	388,80	-0,13
SERVICES COLLECTIFS	275,11	-0,50

CARREFOUR	FR	55,00	-0,54
DAIMLERCHRYSLER	AL	44,11	-1,43
DEUTSCHE BANK N	AL	67,63	-0,19
DT TELEKOM N	AL	16,14	-1,25
E.ON AG	AL	59,87	-0,79
ENDESA	ES	17,01	-0,77
ENEL	IT	6,56	-1,11
ENI	IT	15,12	-0,76
FORTIS	NL	26,16	-0,62
FRANCE TELECOM	FR	34,46	-1,95
DANONE	FR	131,30	-0,23
ING GROEP	NL	27,07	-0,29
L OREAL	FR	76,30	-0,78
L.V.M.H.	AL	44,82	-2,25
MUENCH. RUECK N	AL	258,77	-0,20
NOKIA	FI	25,00	-1,07
PHILIPS KON	NL	30,26	-0,70
PINALUT-PR RED	FR	112,70	-0,18
REPSOL YPF	ES	13,42	-0,67
ROYAL DUTCH	NL	57,40	-0,88
RWE ST A	AL	43,77	-0,97
SAINT-GOBAIN	FR	163,60	-0,37
SA PAOLO-IMI	IT	10,74	-1,10
SANOFI-SYNTHELAB	FR	76,40	-1,19
SIEMENS N	AL	65,54	-0,32
SOCIETE GENERALE	FR	64,25	-1,02
SUEZ	FR	33,85	-0,65
TELECOM ITALIA	IT	9,07	-1,06
TELEFONICA	ES	13,12	-0,38
TIEMO	IT	5,52	-0,09
TOTAL FINA ELF	FR	162,40	-0,93
UNICREDITO	IT	4,41	-1,43
UNILEVER CER	NL	65,40	-0,38
VIVENDI UNIVERS	FR	46,43	-0,93
VOLKSWAGEN AG	AL	53,30	-1,30
ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).			
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).			

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

Code pays	Cours	% var.	
ABN AMRO HLDGS	NL	19,48	-0,31
AEGON NV	NL	25,53	-1,11
AHOLD KON	NL	28,89	-0,49
AIR LIQUIDE	FR	156,90	-0,26
ALCATEL	FR	16,50	-0,79
ALLIANZ AG	AL	242,90	-1,08
GENERALI ASS	IT	28,26	-0,35
AVENTIS	FR	77,20	-0,52
AXA	FR	20,20	-0,00
BASF AG	AL	44,67	-0,73
BAYER AG	AL	36,28	-0,60
HYPOVEREINSBANK	AL	33,85	-0,09
BVVA	ES	12,69	-0,55
BSCH	ES	8,83	-0,57
BNP PARIBAS	FR	105,10	-0,86

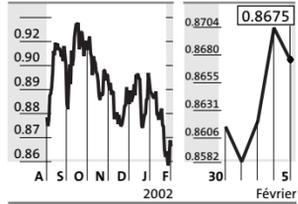
MARCHÉ DES CHANGES 6/2, 10h00

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,74690	0,86720	1,41480	0,58890
TOKYO (¥)	133,78000		116,03000	189,27000	78,77000
PARIS (€)	1,15310	0,86140		1,63150	0,67910
LONDRES (£)	0,70660	0,52780	0,61270		0,41610
ZURICH (FR. S.)	1,69660	1,26820	1,47200	2,39980	

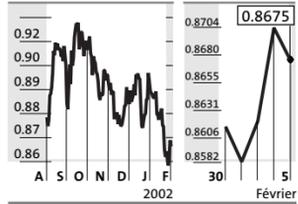
LE COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4281	7,4286
COURONNE NORVÉGE	7,8400	7,8450
COURONNE SUÉDOISE	9,2152	9,2252
COURONNE TCHÈQUE	31,9150	31,9400
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7100	1,7110
DOLLAR CANADIEN	1,3864	1,3874
DOLLAR HONGKONG	6,7594	6,7634
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0814	2,0844
FORINT HONGROIS	243,7500	244,1500
LEU ROUMAIN	27831,0000	27881,0000
ROUBLE	26,6700	26,6800

EURO à 6 mois



EURO à 5 jours



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
ROYAUME UNI									
	FTSE 100 index	5101,40	6/2	0,16	5362,30	4/1	5052,80	30/1	17,00
	FTSE techMark 100 index	1305,14	6/2	0,58	1569,62	4/1	1313,51	30/1	117,50
SUÈDE	OMX	780,66	6/2	0,42	878,88	4/1	753,84	30/1	24,70
EUROPE									
HONGRIE	Bux	7817,78	5/2	2,84	8162,53	4/2	7052,97	3/1	
ISLANDE	ICEX 15	1262,66	5/2	0,35	1261,53	4/2	1142,62	7/1	
POLOGNE	WSE Wig	1371,98	5/2	2,21	1486,23	28/1	1200,32	2/1	16,70
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	419,80	6/2	0,26	425,80	1/2	384,60	2/1	
RUSSIE	RTS	285,82	5/2	-0,98	301,45	22/1	267,70	3/1	
SUISSE	Swiss market	6134,20	6/2	0,03	6460,10	7/1	6164,50	30/1	16,90
TURQUIE	National 100	12356,42	6/2	-1,31	15071,84	8/1	12069,97	30/1	11,50
AMÉRIQUES									
ARGENTINE	Merval	444,92	1/2	1,30	470,55	21/1	323,69	2/1	
BRESIL	Bovespa	12747,51	5/2	1,88	14412,54	7/1	12300,70	30/1	9,00
CANADA	TSE 300	7523,47	5/2	-0,89	7875,65	7/1	7468,94	30/1	19,70
CHILI	Ipsa	96,09	5/2	-1,20	102,37	4/1	96,12	17/1	
ETATS-UNIS									
	Dow Jones ind.	9685,07	5/2	-0,02	10300,15	7/1	9529,46	30/1	21,80
	Nasdaq composite	1838,52	5/2	-0,92	2098,88	9/1	1849,13	4/2	57,60
	Nasdaq 100	3142,86	5/2	-1,10	3710,23	9/1	1471,52	4/2	48,00

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

MERCREDI 6 FÉVRIER 10h00

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
ACCOR	38,65	38,99	-0,87	-4,51	52,40	25,72	1,00	12040
AFFINE	38,51	38,50	0,03	4,34	39,76	29,16	4,02	3610
AGF	52,45	52,70	-0,47	-2,23	72,79	41,70	2,00	12592
AIR FRANCE	17,89	18,00	-0,61	9,49	27,01	8,70	0,22	3112
AIR LIQUIDE	156,90	156,50	0,26	-0,57	177,00	130,10	3,00	12007
ALCATEL	16,50	16,37	0,79	-14,74	72,35	11,34	0,16	13000
ALCATEL OPTRONIC	7,12	7,15	-0,42	-7,38	65,00	4,50	0,10	13015
ALSTOM	12,85	12,49	2,88	0,00	36,00	11,46	0,55	12019
ALTRAN TECHNOLOG	53,50	50,00	7,00	-1,48	82,47	34,10	0,14	3463
ARBEL	6,61	5,89	12,22	90,00	11,00	2,60	0,53	3588
ATOS ORIGIN	82,50	82,55	-0,06	12,24	112,70	56,20	1,83	5173
AVENTIS	77,20	76,80	0,52	-3,70	94,75	65,20	0,50	13046
AXA	20,20	20,20	n/d	-13,93	39,80	16,40	0,55	12062
B.T.P. (LA CIE)	n/d	1,16	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	3360
BACOU-DALLOZ	n/d	90,00	n/d	n/d	119,10	64,20	0,90	6089
BAL INVESTISSEM	129,50	129,00	n/d	6,52	134,00	108,10	7,16	12018
BAZAR HOTEL VIL	n/d	138,00	n/d	n/d	152,80	105,00	3,00	12547
BEGHIN-SAY	41,02	41,25	-0,56	1,10	43,95	29,70	n/d	4455
BIC	38,69	37,76	2,46	-1,56	47,60	32,20	0,58	12096
BNP PARIBAS	105,10	104,20	0,86	3,68	109,80	72,80	2,25	13110
BOLLORE	239,00	239,00	0,00	-0,50	259,69	178,14	11,00	12585
BOLLORE INVEST	51,20	51,10	n/d	-0,49	56,75	39,90	0,20	3929
BONGRAIN	n/d	44,00	n/d	n/d	46,90	32,50	1,40	12010
BOUYGUES	32,90	32,65	0,77	-11,28	59,50	23,00	0,36	12050
BOUYGUES OFFSHOR	40,65	42,15	-3,56	-5,24	62,80	31,80	1,10	13070
BULL	0,93	0,93	0,00	24,39	4,98	0,49	n/d	5260
BURELLE	60,00	60,05	-0,08	21,00	79,90	47,42	0,50	6113
BUSINESS OBJECTS	46,95	46,00	2,07	22,50	59,43	18,86	n/d	12074
C.E.G.I.CY	83,35	83,15	0,24	6,13	123,60	65,60	2,00	12470
C.F.F.RECYCLING	43,00	43,00	0,00	7,50	50,00	32,01	1,30	3905
C.G.I.P.	37,51	37,83	-0,85	0,88	60,99	22,70	1,00	12102
CANAL +	3,66	3,72	-1,61	3,91	4,05	3,15	0,15	12546
CAP GEMINI	75,75	76,35	-0,79	-5,86	209,80	49,00	1,20	12533
CARBONE-LORRAINE	31,10	31,24	-0,45	4,13	51,84	23,50	1,06	3962
CAFREFOUR	55,00	55,30	-0,54	-5,31	70,35	42,32	0,50	12017
CASINO	78,40	78,75	-0,44	-9,12	111,61	74,60	1,33	12558
CASTORAMA DUBOIS	57,00	57,40	-0,70	-0,78	72,10	41,50	0,71	12420
CEREO	28,70	28,70	0,00	0,88	31,65	20,15	n/d	4456
CERESTAR	32,45	32,46	-0,03	5,39	34,00	18,70	n/d	4457
CHARGEURS	70,00	69,90	0,14	-6,74	86,40	60,00	2,13	13069
CHRISTIAN DIOR	34,75	35,29	-1,53	2,38	52,90	20,50	0,78	13040
CIC	120,50	119,50	0,84	-0,83	126,50	108,00	2,29	12005
CIMENTIS FRANCAIS	49,40	49,00	0,82	2,08	54,90	37,00	1,40	12098
CLARINS	65,75	66,50	-1,13	4,89	80,90	55,10	0,98	13029
CLUB MEDITERRANE	47,11	46,75	0,77	14,02	106,56	25,77	1,00	12156
CNP ASSURANCE	33,90	33,90	0,00	-5,04	43,65	29,70	1,08	12022
COFACE	52,35	50,30	n/d	6,12	116,90	38,05	1,75	12099
COFLEXIP	n/d	151,00	n/d	n/d	198,00	130,00	1,16	13064
COLAS	63,00	63,05	-0,08	-0,47	70,85	55,00	2,13	12163
CONTINENTAL DENT	44,00	44,25	-0,56	-1,01	51,00	35,06	2,00	3664
CREDIT AGRICOLE	17,85	18,00	-0,83	1,18	18,99	17,50	n/d	4507
CREDIT LYONNAIS	37,44	37,26	0,48	-0,64	46,33	33,35	0,65	18420
CREDIT.FONCIER F	14,95	14,90	n/d	2,48	15,50	8,58	0,58	12081
CS COMM & SYS	n/d	8,50	n/d	n/d	30,03	4,43	0,84	8786
DAMANTI S.A.	80,05	81,00	-1,17	0,50	86,95	72,10	3,80	12049
DANONE	131,30	131,00	0,23	-4,38	163,30	124,90	1,90	12064
DASSAULT AVIATIO	314,00	313,80	0,06	-1,01	325,00	208,50	6,20	12172
DASSAULT SYSTEME	50,20	49,72	0,97	-7,93	76,95	29,50	0,31	13065
DEV REG NORD PDC	14,70	14,70	0,00	2,08	15,50	10,50	0,55	12423
DEVEAUX S.A.	69,00	69,75	-1,08	-13,35	89,20	53,30	4,20	6100
DMC	7,30	7,50	-2,67	0,13	17,90	4,09	0,46	12133
DYNACTON	28,60	29,00	-1,38	7,81	30,80	17,30	0,50	13035
EIFFAGE	79,50	79,50	0,00	16,23	80,95	55,00	2,09	13045
ELECT & EAUX MAD.	24,10	24,30	-0,82	8,00	24,90	18,18	2,91	3571
ELIOR	9,19	9,15	0,44	13,52	15,91	5,73	0,07	12127
ENTENIAL	28,51	28,60	-0,31	12,82	37,80	28,00	0,40	12093
ERAMET	32,95	33,00	-0,15	-4,62	47,80	22,00	1,30	13175
ESSILOR INTERNAT	36,09	35,87	0,61	5,66	36,79	25,00	0,39	12166
ESSO	84,50	84,00	0,60	4,74	89,60	61,31	8,25	12066
EULER	45,68	46,80	-2,39	10,12	60,00	35,00	1,40	12130
EURAZEO	58,55	58,55	0,00	-8,44	83,60	44,20	0,48	12112
EURO DISNEY SCA	1,08	1,11	-2,70	26,14	1,21	0,51	0,04	12587
EUROTUNNEL SA	1,01	1,01	0,00	10,62	1,39	0,55	n/d	12537

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
F.F.P.	96,90	95,10	1,89	-2,01	129,00	71,00	1,80	6478
FAURECIA	57,00	57,15	-0,26	-3,14	69,10	32,30	0,91	12114
FIMALAC SA (LBo)	44,15	44,40	n/d	10,17	45,90	30,00	0,90	3794
FINAXA	n/d	71,15	n/d	n/d	130,00	60,00	2,20	3313
FONCLYONNAISE	27,00	26,99	n/d	1,09	33,70	22,65	0,85	3340
FONCIERE PIM NV	n/d	68,00	n/d	n/d	70,00	56,00	2,06	7368
FRANCE TELECOM	34,46	33,80	n/d	-24,72	101,60	27,00	1,00	13330
FROMAGERIES BEL	n/d	93,80	n/d	n/d	111,00	74,48	2,22	12185
GALER.LAFAYETTE	135,00	135,40	-0,30	-11,45	215,00	105,50	0,60	12124
GAUMONT	43,00	42,55	1,06	3,28	56,60	22,90	0,57	3489
GECINA	93,00	92,90	0,11	1,53	107,00	80,00	3,34	13151
GENERALE SANTE	16,10	16,30	-1,23	13,51	20,59	13,20	n/d	4447
GEOPIYSIQUE	40,75	40,88	-0,32	15,97	82,50	30,80	1,06	12016
GFI INFORMATIQUE	11,50	11,45	0,44	-4,98	31,50	8,00	0,15	6337
GRANDVISION	19,00	18,87	0,69	23,74	24,00	12,76	0,25	5297
GROUPE GASCogne	75,80	75,90	-0,13	-2,29	93,00	65,00	3,00	12441
GROUPE PARTOUCHE	74,25	70,50	5,32	-5,05	83,50	45,15	1,68	5354
GROUPE ZANNIER	76,95	76,90	0,07	-2,16	96,23	57,64	0,73	12472
GUYENNE ET GASC	85,20	85,70	-0,58	0,82	94,15	66,40	1,30	12028
HAVAS ADVERTISING	8,35	8,47	-1,42	4,18	18,50	5,30	0,17	12188
IMERY'S EX IMETAL	113,90	113,40	0,44	-5,19	127,00	84,05	3,60	12085
IMMOB.MARSEILLE	328,05	315,00	4,25	-11,11	354,00	235,00	6,32	3710
IMMOBANQUE	127,00	127,00	0,00	0,00	155,00	102,50	10,67	3577
INFOGRAMES ENTER	13,70	14,00	-2,14	8,13	23,04	4,96	n/d	5257
INGENICO	24,15	24,25	-0,41	7,30	36,75	18,53	0,10	12534
ISIS	146,00	143,00	2,10	-9,49	179,90	75,95	2,40	12000
JC DECAUX SA	11,40	11,30	0,88	-9,96	17,20	5,20	n/d	7791
KAUFFMAN & BROAD	17,96	18,02	-0,33	9,21	24,10	12,76	0,82	12105
KLEPIERRE	112,50	112,60	-0,09	4,94	114,70	90,50	2,75	12196
L OREAL	76,30	76,90	-0,78	-4,94	92,10	64,00	0,44	12032
L.V.M.H.	44,82	45,85	-2,25	0,33	75,50	28,40	0,75	12101
LAFARE	100,80	100,90	-0,10	-3,81	114,00	74,00	2,20	12053
LACARDERE	42,82	42,16	n/d	-10,30	72,00	29,40	0,78	13021
LAFAYETTE	n/d	51,10	n/d	n/d	64,65	31,50	1,08	13051
LEBON	n/d	52,00	n/d	n/d	61,65	42,50	2,30	12129
LEGRAND	164,30	164,60	-0,18	-14,91	260,61	114,39	0,94	12061
LEGIS INDUSTRIES	20,95	20,00	0,25	-9,09	57,50	17,20	20,20	12590
LIBERTY SURF	3,23	3,22	n/d	12,98	10,15	1,76	n/d	7508
LOCINDUS	n/d	128,00	n/d	n/d	135,00	103,50	10,18	12135
LOUVRE(STE DU)	60,00	60,10	-0,17	-4,30	108,51	49,80	1,24	3311
LUCIA	11,30	11,00	2,73	-15,38	15,00	10,35	n/d	3630
MARINE-WENDEL	68,30	67,55	1,11	-0,66	112,00	38,00	2,20	12120
MATUSSIERRE&FORES	9,09	9,10	-0,11	2,36	9,85	6,01	0,10	6057
MAUREL ET PROM	18,75	18,90	-0,79	21,94	19,50	9,81	0,91	5107
METALEURO	4,31	4,40	-2,05	42,86	6,75	2,48	n/d	12038

AUJOURD'HUI

SPORTS

Les juges Franck Landou et Laure Roche, chargés d'instruire le dossier lié aux **TRANSFERTS DE L'OLYMPIQUE DE MARSEILLE**, entre 1997 et 1999, soupçonnent d'importants détournements de fonds. Trente-deux

contrats de joueurs sont examinés. Les noms de **ROLLAND COURBIS**, alors entraîneur, de Jean-Michel Roussier, président délégué de l'époque, et de plusieurs agents apparaissent. **BERNARD TAPIE**, actuelle-

ment chargé du secteur sportif, est visé par une **ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE** après des « révélations » de Pierre Dubiton, ancien directeur financier, selon lesquelles il exerce une **GESTION DE FAIT** bien que privé

de ses droits civils et civiques jusqu'en 2003. Etienne Ceccaldi, directeur général, s'est constitué **PARTIE CIVILE**, au nom du club. « *Je n'ai pas les moyens de faire de l'archéologie financière* », assure-t-il au Monde.

La justice traque des détournements lors de transferts de l'OM

Football • De nouveaux éléments apparaissent dans le dossier instruit par les juges Landou et Roche dans le cadre de l'information judiciaire concernant les transferts de joueurs réalisés entre 1997 et 1999. Rolland Courbis était, à l'époque, l'entraîneur de l'Olympique de Marseille

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

L'Olympique de Marseille n'en finit plus de solder ses comptes avec la justice. Les juges marseillais Franck Landou et Laure Roche, chargés, depuis le 8 décembre 1999, d'une information judiciaire ouverte contre X..., des chefs d'abus de biens sociaux, recels d'abus de biens sociaux, faux et usage de faux, tentent de déterminer si les transferts de joueurs réalisés entre 1997 et 1999 ont donné lieu au versement de commissions occultes. L'ancien entraîneur de l'OM, Rolland Courbis, et les deux ex-présidents délégués du club, Jean-Michel Roussier et Yves Marchand, sont visés. Avec, en arrière-plan, Robert Louis-Dreyfus.

► **Perquisitions et auditions.** Le 13 novembre 1998, le commissaire aux comptes de l'OM, Jean Ayel, écrit au procureur de Marseille, Yves Le Baut : « *Le recoupement des informations qui m'ont été transmises me permet de penser que M. Courbis aurait reconnu avoir reçu d'une manière non officielle un complément de rémunérations.* » Le 8 décembre 1999, le parquet de Marseille ouvre une information judiciaire, confiée à la juge marseillaise Laure Roche.

Trois semaines plus tard, le 21 décembre 1999, une perquisition est menée au siège de l'OM. Plus de 120 dossiers et des disquettes informatiques sont saisis. « *Manifestement, indique-t-on de source proche de l'enquête, le ménage avait été fait.* » Les enquêteurs mettent toutefois la main sur les contrats concernant 32 joueurs, dont cinq internationaux français, recrutés entre 1997 et 1999. Dix-neuf cas les intéressent plus particulièrement, dont les transferts du Paraguyan Ricardo Rojas (1998), du Ghanéen Arthur Moses (1997), de l'Argentin Pablo Calandria (1999), du Brésilien Edson Da Silva (1998) ou encore des Français Laurent Blanc (1997) et Stéphane Dalmat (1998). A chaque fois, des sommes importantes ont transité



Le 24 novembre 1999, l'entraîneur de l'Olympique de Marseille, Rolland Courbis, saluait le public du Stade-Vélodrome pour la dernière fois. Après une défaite (0-2) contre la Lazio Rome en Ligue des champions, qui ponctuait une série de mauvais résultats, il devait annoncer le lendemain sa démission.

par des comptes bancaires, à l'étranger, via des intermédiaires suspects. Pour étayer leur dossier, les policiers s'appuient d'abord sur des témoignages précis. Ainsi Guy d'Arbonneau, ex-directeur administratif de l'OM, assure-t-il dans son audition, le 10 septembre 1999, que « *les transactions se faisaient sans que la direction financière y participe. Les budgets étaient discutés par RLD [Robert Louis-Dreyfus] et Rolland Courbis.* »

Plus précis, il parle d'une réunion, qui a eu lieu le 14 octobre 1998, dans le bureau de Jean-Michel Roussier, président délégué de l'OM jusqu'au 30 mai 1999. Bernard Daumas, comptable de l'OM, Guy d'Arbonneau, et Rolland Courbis y participent. « *Rolland Courbis a reconnu ouvertement qu'il percevait une com-*

mission occulte par l'intermédiaire des honoraires versés à certains agents, explique Guy d'Arbonneau à la PJ. Courbis a cité le nom de d'Onofrio [agent de joueurs] comme intermédiaire et le transfert du joueur Arthur Moses, sur lequel il aurait perçu une rémunération. » Bernard Daumas confirme le témoignage de Guy d'Arbonneau. Sur la base de ces déclarations, la PJ épluche les dossiers suspects.

► **Expertise des transferts.** Le cas d'Arthur Moses intéresse tout spécialement les enquêteurs. Le Ghanéen fait l'objet d'une convention internationale de mutation, entre l'OM et le Fortuna Düsseldorf, signée le 12 août 1997. Conditions du transfert : 458 000 euros, versés au cabinet des avocats allemands

Engel et Timann. Un an plus tard, l'OM rajoute 1 374 000 euros, car il n'a pas levé l'option dans les délais voulus. Au bout du compte, pour des problèmes de « *sureffectif* », le joueur ne peut être qualifié. Dans sa commission rogatoire internationale, la juge Laure Roche note : « *Il apparaîtrait que le transfert du joueur Arthur Moses ait donné lieu à une surévaluation, de manière à opérer des transferts de fonds à l'étranger.* »

Autre cas d'espèce, le dossier Ismael Rojas. Le 20 mars 1999, le nom de ce défenseur paraguayen figure sur un protocole d'accord signé par Rolland Courbis, lequel n'a pourtant pas le droit de représenter l'OM. Et 580 000 euros sont versés par le club sur le compte de Francisco Ocampo, mandataire spécial

du club de Tacuary. Le transfert n'aura jamais lieu et l'OM n'a jamais revu son argent. Pourquoi le prix du joueur espagnol Ivan de la Pena, recruté en juillet 1999, a-t-il augmenté de 581 000 euros en l'espace de trois jours, entre le 20 et le 23 juillet 1999 ? Pourquoi recense-t-on pas moins de trois intermédiaires lors du transfert de l'Argentin Pablo Calandria, lequel n'a finalement jamais joué à l'OM ? Les sociétés Quadris Sports Management et International Sport Consulting, sises à la même adresse à Londres, ont-elles un lien entre elles ? Elles apparaissent toutes deux dans les transferts de Pablo Calandria et Laurent Blanc (juin 1999) et ont touché d'importantes sommes d'argent. Les agents de l'Argentin Eduardo

Berizzo, transféré à l'OM en juin 1999 pour 3 072 000 euros, ont perçu plus de 517 000 euros de commissions diverses. Ce qui représente 19 % de la somme totale. La loi française n'autorise « *que* » 10 % de commissions.

► **La défense de Courbis et les suites judiciaires.** Aujourd'hui entraîneur de l'AC Ajaccio (D2), Rolland Courbis s'attend à être entendu, voire mis en examen, par les juges marseillais. « *J'ai payé 3,3 millions d'euros d'impôts sur les cinq dernières années, a-t-il confié au Monde. Alors mobiliser autant d'enquêteurs, juste pour voir si je n'aurais pas dû en payer un peu plus, ça me paraît gros. Il n'y a jamais eu de commissions occultes à l'OM. Dans le cas Rojas, on s'est simplement trompé sur la valeur du joueur. On a perdu un peu d'argent, mais on en aurait perdu bien plus si on l'avait acheté. Je suis prêt à m'expliquer devant les juges.* »

Les magistrats disposent du contrat de travail de Rolland Courbis à l'OM. Sa rémunération mensuelle brute est passée, du 1^{er} juillet 1997 au 1^{er} juillet 1999, de 30 530 euros à 122 000 euros, soit 400 % d'augmentation. En mai 1999, sa feuille de paie fait état d'un net à payer de 183 949 euros, primes comprises. Il a touché plus de 3 millions d'euros d'indemnités de licenciement, en novembre 1999. Les enquêteurs ont examiné son compte en banque, à la Société marseillaise de crédit d'Aix-en-Provence. D'importants mouvements de fonds y apparaissent.

Ses anciens présidents, Jean-Michel Roussier et Yves Marchand, de même que plusieurs agents de joueurs, sont aussi dans le collimateur de la justice. Plusieurs commissions rogatoires internationales sont revenues récemment du Paraguay, de la Suisse, des Etats-Unis, d'Angleterre ou d'Argentine. De source judiciaire, on assure que plusieurs mises en examen et gardes à vue sont prévues avant le printemps.

Gérard Davet

Trente-deux contrats sous haute surveillance

Voici la liste des joueurs dont le transfert à Marseille est examiné par les juges, avec leur âge actuel et le nom de leur précédent club.

Cyril Domoraud (31 ans), Bordeaux; Cédric Mouret (23 ans), Cannes; Jacques Abardonado (23 ans), 1^{er} contrat; Yannick Fischer (27 ans), Cannes; Daniele Montenegro (23 ans), Huracan (Argentine); Eduardo Berizzo (33 ans), River Plate (Argentine); Pablo Calandria (29 ans), Huracan (Argentine); Arthur Moses (28 ans), Fortuna Düsseldorf (Allemagne); Edson Da Silva (24 ans), Recife (Brésil); Tchoussoua Guel (26 ans), ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire); Ismael Rojas Mendosa (34 ans), Tacuary (Paraguay); Claude Makélélé (28 ans), Nantes; Stéphane Porato (28 ans), AS Monaco; Sébastien Pérez (28 ans), Blackburn Rovers (Angleterre); Victor Agali (23 ans), Nitel de Lagos (Nigeria); Guillaume Deschamps (23 ans), 1^{er} contrat; Richard Martini (23 ans), 1^{er} contrat; Ivan De La Pena (25 ans), Lazio Rome (Italie); Chris Makin (28 ans), Oldham Athletic (Angleterre); Patrick Blondeau (33 ans), Bordeaux; Peter Luccin (22 ans), Bordeaux; Fabrizio Ravanelli (33 ans), Middlesbrough (Angleterre); Christophe Dugarry (29 ans), FC Barcelone (Espagne); Teddy Bertin (32 ans), Strasbourg; William Gallas (24 ans), Caen; Servais Guessand (26 ans), Abidjan (Côte d'Ivoire); Ibrahima Bakayoko (25 ans), Everton (Angleterre); Kaba Diawara (26 ans), Arsenal (Angleterre); Stéphane Dalmat (22 ans), Châteauroux; Djamel Belmadi (25 ans), FC Martigues; Laurent Blanc (36 ans), FC Barcelone; Olivier Echouafni (30 ans), parti à Strasbourg.

Bernard Tapie visé par une enquête préliminaire

Une plainte déposée en octobre 2001 par Pierre Dubiton met en cause le directeur sportif du club

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Une affaire chasse l'autre. Bernard Tapie, l'actuel directeur sportif de l'OM, est visé par une enquête préliminaire ordonnée par le parquet de Marseille, à la suite d'une plainte déposée le 22 octobre 2001 par Pierre Dubiton. Les enquêteurs du SRPJ de Marseille tentent actuellement de déterminer si Bernard Tapie peut être soupçonné d'une gestion de fait, dans le cadre de son travail à l'OM.

Le 4 juin 1998, lors de la première affaire des « comptes de l'OM », la cour d'appel d'Aix-en-Provence l'avait privé de ses droits civils et civiques pour une durée de cinq ans. Le 10 août 2001, le procureur de la République de Marseille, Francis Fréchède [il a quitté son poste depuis], le rappelle à Robert Louis-Dreyfus, dans une

lettre confidentielle : « *Je vous indique, à toutes fins et pour votre parfaite information, que l'examen de la situation pénale de M. Bernard Tapie fait apparaître qu'il tombe bien sous le coup d'une interdiction d'exercer, directement ou par personne interposée, pour son compte ou pour le compte d'autrui, une profession commerciale ou industrielle.* »

Or Bernard Tapie, à l'OM, s'il aime à composer le onze de départ, se régale à gérer les transferts de joueurs. A tel point que, depuis l'été 2001 et son retour au club, il a supervisé pas moins de 58 départs ou arrivées. Sa signature n'apparaît jamais sur les contrats, mais c'est bien lui qui commande.

Etienne Ceccaldi prend bien soin de s'en démarquer : « *La gestion sportive du club, c'est*

Tapie.... » Celui par qui le scandale arrive, c'est encore et toujours Pierre Dubiton. Le 22 octobre 2001, il dénonce « *la gestion de fait* » de Tapie dans sa plainte : « *Il a choisi tous les joueurs qui sont arrivés au club, souvent négocié les indemnités de transfert et les rémunérations.* » Jamais à court d'une révélation, il raconte ainsi « *avoir refusé de payer un avion, coûté 7 912 euros, pour que Tapie et sa famille reviennent d'Ajaccio où ils étaient en vacances.* »

UN TRANSFERT RUINEUX

Il cite enfin le cas du joueur brésilien Lucio Da Costa Fernando, dit Fernandao. Un avant-centre recruté 4,3 millions d'euros en juin 2001, sans compter une commission de 810 000 euros, alors qu'il était coté à peine 870 000 euros au Brésil. Bernard

Tapie, dans cette affaire, aurait fait jouer ses réseaux, comme le raconte l'agent FIFA portugais Manuel Barbosa.

« *J'avais été missionné par l'OM, a-t-il expliqué au Monde, et j'avais déniché Fernandao pour 3 millions d'euros. J'étais en train de finaliser l'opération quand j'ai été écarté par Tapie et son ami Gérard Soler. Je ne peux rien prouver, mais... Plus jamais je ne travaillerai avec eux.* » A l'arrivée, l'OM paie encore plus cher un joueur déjà surcoté.

Dans une lettre faxée le 29 décembre 2001 à Robert Louis-Dreyfus, Pierre Dubiton va encore plus loin. Il s'étend sur les transferts de Pablo Calandria, de Robert Pires, de Peter Luccin et d'Arthur Moses. Et conclut : « *Si j'étais encore attaqué, cette lettre serait remise au parquet de Marseille. Et j'ai encore du grain à moudre.* »

L'OM a bien tenté d'attaquer par la suite Pierre Dubiton pour « *chantage* », avant de retirer sa plainte et d'accepter de lui verser 100 000 euros, s'il quitte l'association OM, dont il est toujours membre, en mai 2002. Le prix du silence ? Pas forcément. Le parquet de Marseille détient cette fameuse lettre du 29 décembre 2001.

Elle devrait intéresser les juges Laure Roche et Franck Landou, qui se font fort de convoquer sous peu Pierre Dubiton. « *On n'aura pas la paix, assure Etienne Ceccaldi. Au lieu d'une paix dans l'honneur, on va avoir la guerre et le dés-honneur.* »

Bernard Tapie, lui, veut rester bien loin de ces démêlés judiciaires : « *Les gens s'en foutent, de Dubiton et de ses conneries.* »

TROIS QUESTIONS À... ÉTIENNE CECCALDI

1 Ancien magistrat, vous êtes directeur général de l'OM depuis trois mois. Le club s'est porté partie civile dans le dossier instruit par les juges marseillais Landou et Roche. Pourquoi ?

Si des détournements de fonds ont eu lieu, c'est bien au préjudice de la société. Je ne vois pas Robert Louis-Dreyfus faire des faux contrats avec des joueurs sud-américains pour 70 000 euros. Ce n'est pas parce qu'il signe des contrats qu'il devient un escroc. Pourquoi voulez-vous qu'il se vole de l'argent à lui-même ? Il ne peut être que victime et, se porter partie civile, c'est simplement une démarche legaliste. Si ceux qui étaient là avant moi ne l'ont pas fait, c'est peut-être parce qu'ils avaient quelque chose à se reprocher.

2 Vous souhaitez « moraliser » le système...

J'ouvre l'œil ! Je paie des intermédiaires légaux, des agents agréés par la Fédération internationale. Pas question de virements au Lichtenstein ou aux îles Caïman. Nos facturations sont normales. Je n'ai pas eu la Légion d'honneur à 41 ans pour me retrouver mis en examen à 64 ans. Si j'ai des doutes sur la validité d'un transfert, j'appelle l'intéressé moi-même.

Il faut vraiment moraliser ce monde des intermédiaires. Les règlements en vigueur me paraissent légers pour une profession qui brasse des millions d'euros...

3 Avez-vous examiné de près les dossiers des transferts litigieux ?

Je ne vais pas faire le travail de la juge d'instruction, M^{me} Roche. Je n'ai pas les moyens de faire de l'archéologie financière. J'ai simplement examiné quatre ou cinq dossiers. C'est d'ailleurs comme cela que j'ai fini par déposer plainte dans le dossier Exotica, où l'on a failli acheter un fonds de commerce en faillite. On m'a même présenté des faux bilans.

Pierre Dubiton menace l'OM de révéler tout ce qu'il sait ? Pas de problème, je souhaite que la juge Roche se saisisse de tous les dossiers. D'ailleurs, si les transferts dénoncés par Dubiton étaient aussi crapuleux qu'il le dit, pourquoi ne pas s'être manifesté plus tôt ?

Propos recueillis par G. Da.

G. Da.

Avec M.S.C. La Croisière est un Art...
En Transat, découvrez le plaisir d'un voyage unique...

Transatlantiques de Printemps

<p>A bord du Rhapsody Brésil, Sénégal, Espagne, Italie Départ 2 mars - 19 jours C.Int : 1 245 € C.Ext : 1 350 € + forfaits A / B à Rio avec avion Non Inklus</p>	<p>A bord du Melody Floride, P.Rico, St Thomas, Ste Lucie, Barbade, Madère, Espagne, Italie Départ 10 avril - 18 jours C.Int : 1 355 € C.Ext : 1 740 € Vol Inklus de Paris hors taxes aéroport</p>
---	---

CROISIERES **MSC** ITALIENNES
*prix par personne base cabine double
Agences de voyages - ou M.S.C. - N° Vert 0 800 506 500 ou 01 48 04 76 20

Les scientifiques redécouvrent les colorants naturels

L'analyse des premières couleurs révèle une composition variée à base de plantes, de coquillages et d'insectes. Supplantées par la chimie, ces matières organiques connaissent un renouveau sous l'impulsion des écologistes

« LA COULEUR est en nous », affirmait, au XIX^e siècle, le chimiste Eugène Chevreul. Difficile à transmettre, elle reste néanmoins un lien de communication si fort que l'homme n'a cessé de faire appel aux pigments et aux colorants pour exprimer son art, égayer sa vie et marquer sa relation avec les autres. Pour les fêtes comme pour les rites religieux. Pour les cérémonies guerrières comme pour la décoration des grottes ou la teinture de la laine, du lin, du coton ou de la soie.

Les premières traces de teinture sur tissus ont été découvertes par les archéologues au Proche-Orient et en Asie. Elles datent d'une époque comprise entre le sixième et le quatrième millénaire avant Jésus-Christ. En France, les plus anciens témoignages de cette activité ont été mis au jour sur les bords du lac de Paladru (Isère) et datent de la fin du troisième millénaire.

Aujourd'hui, cette recherche sur les colorants utilisés dans les tissus anciens « nous éclaire sur les sociétés passées et leur économie », explique Dominique Cardon, historienne et chercheur de l'unité mixte Histoire et archéologie des mondes chrétien et musulman au Moyen Age (CNRS-Lyon). « C'est une science en plein essor. Un domaine pluridisciplinaire qui fait travailler des historiens, des biochimistes et des chimistes. »

Sans ce rassemblement de spécialistes, sans le recours à des appareils aussi sophistiqués que le chromatographe en phase liquide et le spectromètre du Laboratoire de recherches des monuments historiques (Champs-sur-Marne, Seine-et-Marne), certaines soieries médiévales n'auraient pas livré tous leurs secrets. Leur analyse récente a en effet montré « qu'elles contenaient toutes une teinture violette extraite de plusieurs types de lichens : l'orseille ».

« Elle a aussi révélé que les rouges de ces tissus présentaient une combinaison assez rare de garance (une plante) et de bois de sapan, un arbre importé d'Asie du Sud-Est », raconte Dominique Cardon. Une étude similaire a été menée à l'Institut royal du patrimoine artistique de Bruxelles sur des échantillons de tissus en soie chinois, datés de -220 avant J.-C. à 200 après J.-C., et découverts dans le nord-ouest du pays sur la route de la soie.

Les recherches effectuées sur les tissus anciens d'Europe, d'Égypte, d'Asie centrale ou du Pérou montrent que les peuples anciens



Ce fragment d'une riche tunique de soie (à gauche) a été tissé et teint à Constantinople ou à Thèbes au XI^e siècle. La trame violette a été identifiée comme provenant du murex, un coquillage (à droite) dont les peuples de la Méditerranée tiraient un pigment pourpre.

« étaient capables de produire des teintures très diverses à partir de recettes présentant des parallélismes extrêmement intéressants », précise la chercheuse. Pour le bleu, ils disposaient tous d'une plante à indigo (pastel en Europe et indigotiers en Asie, Afrique et Amérique), qui sert aussi de base aux verts et aux violets. Pour le rouge, ils utilisaient plusieurs plantes (garances ou caille-lait), ainsi que des insectes (kermès, cochenilles ou laques). Le jaune était obtenu à partir de multiples plantes, et les tons bruns et noirs étaient fournis par des arbres et des arbustes. « En combinant tout cela, ils arrivaient à obtenir une palette extraordinaire dont la richesse nous étonne encore aujourd'hui. »

MOINS POLLUANTS

En raison de leur rareté, certaines couleurs, comme la pourpre ou le rouge, étaient réservées à l'aristocratie. Le murex – un coquillage présent sur le pourtour de la Méditerranée – était utilisé pour fabriquer la pourpre des Césars, et il fallait dix mille de ces coquillages pour obtenir un gramme de pigment. Le kermès – un parasite d'une espèce de chêne – fournissait l'écarlate des soieries les plus prestigieuses du Moyen Age. Il fallait soixante-dix insectes pour produire un gramme de teinture écarlate (Pour la science, décembre 1999).

Abandonnés à la fin du XIX^e siècle sous la pression de la chimie, mère des colorants synthétiques, et des impératifs économiques, les colorants organiques pourraient retrouver une nouvelle jeunesse

sous l'impulsion des mouvements écologistes. On assiste un peu partout dans le monde à un renouveau des colorants naturels pour les textiles et l'agroalimentaire. Ils offrent l'avantage d'être moins polluants que leurs homologues synthétiques, et moins allergènes.

Ce renouveau se manifeste sur

tous les continents. En Europe, un projet de recherches dénommé Spindigo (Sustainable production of plant-derived indigo) a été lancé en 2000 par la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la Finlande, l'Italie et l'Espagne. Fort d'un budget de 3,6 millions d'euros, ce programme a pour objectif de promouvoir

en Europe la culture et le commerce de l'indigo naturel à partir de trois types de plantes, avec une pureté supérieure à 90 %.

En France, la société Bleu de Lectoure, installée dans le Gers, travaille depuis 1994 au renouveau du pastel pour la teinture des tissus ou pour la décoration intérieure, en collaboration avec l'école de chimie de l'université de Toulouse et la coopérative agricole des plaines de l'Ariège. De son côté, à Lauris (Vaucluse), l'association Couleur Garance travaille à un renouveau possible des couleurs végétales, en réévaluant les procédés d'extraction anciens avec la faculté de pharmacie de Montpellier.

A Paris, c'est le Jardin des plantes du Muséum national d'histoire naturelle qui accueillera, du 5 juin au 31 juillet, une exposition de quarante plantes tinctoriales fournissant le jaune, le rouge, le bleu et le fauve. Elle sera complétée par un atelier de teinture comprenant des cuves à indigo utilisant *Polygonum tinctorum*, une plante qui fournit la couleur bleue en Chine et au Japon.

Christiane Galus

Incident de niveau 2 à la centrale nucléaire de Flamanville

LA CENTRALE NUCLÉAIRE de Flamanville (Manche) a connu le 21 janvier un incident que l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) vient de classer au niveau 2 (sur 7) de l'échelle internationale des événements nucléaires. L'incident, lié à « de multiples défaillances », est survenu sur le réacteur numéro 2 à la suite du remplacement de composants électroniques ayant provoqué la coupure de l'alimentation électrique du système de commande, de surveillance et de pilotage des systèmes de sûreté. Une tentative « trop rapide » de remise en route manuelle de l'alimentation a ensuite provoqué une cascade de dysfonctionnements : perte d'une des alimentations électriques provoquant l'arrêt du réacteur ; perte d'un système de refroidissement du réacteur ; endommagement d'une pompe d'alimentation en eau et enfin fuite d'hydrogène dans la salle des machines. Après remise en conformité des matériels, l'ASN a donné son accord au redémarrage du réacteur le 30 janvier.

« Les marchands de lumière » s'exposent à Clermont-Ferrand

CLERMONT-FERRAND de notre envoyée spéciale

Pour Michel Pastoureau, spécialiste de l'histoire de l'art, « la couleur est un art de la mémoire ». L'exposition « Les marchands de lumière » – qui se tient à la maison de l'innovation de Clermont-Ferrand jusqu'au 31 mai 2002 – illustre parfaitement ce propos car elle montre l'importance de la couleur dans l'histoire humaine et la multiplicité des objets colorés conçus au fil des siècles. Plus de 450 objets issus de divers horizons sont ainsi présentés au public.

L'exposition est organisée en trois parties. La première retrace « la cuisine des couleurs » naturelles et synthétiques, et précise leur origine et leur fabrication. Les pigments sont fabriqués à partir de l'ocre jaune de Chypre, de la terre rouge de Roussillon (Vaucluse) ou de minéraux broyés de malachite, d'azurite ou de lapis-lazuli. La teinture des tissus en rouge est illustrée par des colorants provenant de toutes les régions du monde. Et un film plonge le visiteur dans l'histoire des couleurs de synthèse, nées au milieu du XIX^e siècle, en même temps que l'industrie de la houille.

La deuxième partie de l'exposition, consacrée aux « ateliers de la couleur », présente les métiers et les techniques permettant de réaliser des objets colorés par la teinture, la peinture ou la cuisson. On

apprend que la laque sur bois a été inventée en Chine, et que les papiers peints, venus de Chine et du Japon, ont été introduits en Europe par les Espagnols et les Hollandais en 1550. En ce qui concerne la cuisson, les métiers des arts du feu ont développé des procédés complexes pour maîtriser les couleurs. Terres cuites, faïence, grès, porcelaine et émaux témoignent de cette activité.

« LE LANGAGE DES COULEURS »

Enfin, la dernière partie de l'exposition a trait au « langage des couleurs ». Elle rappelle que pendant longtemps les couleurs ont rythmé l'ordre social et religieux. Dans l'Antiquité, elles étaient très codifiées. A Rome, la pourpre impériale associée au blanc et à l'or était l'apanage des empereurs. Dans le domaine religieux, les couleurs liturgiques du catholicisme ont été établies au XI^e siècle par le pape Innocent III. Elles attribuent une symbolique précise au blanc, au noir, au rouge, au vert et au doré, qui invoque la lumière divine.

C. Ga.

★ « Les marchands de lumière », Maison de l'innovation, 17, place Delille ; 63000 Clermont-Ferrand. Ouvert au public du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Le samedi de 15 h à 18 h. Fermé les dimanches et jours fériés. Entrée gratuite.



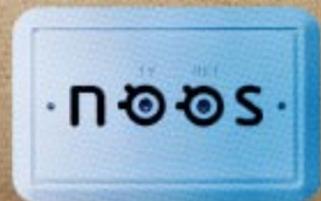
MAIS LE PLUS ÉTONNANT, C'EST QUE TOUTES LES CHAÎNES TV DE NOOS SONT GRATUITES PENDANT 3 MOIS :

Noostv, le plus large choix de chaînes cinéma, sport, jeunesse, documentaires, est gratuit les 3 premiers mois et l'installation à domicile est offerte jusqu'au 6 mars.

N° Vert 0 800 114 114

Appel gratuit depuis un poste fixe

*Offre valable pour toute souscription de 12 mois minimum à Noostv, par un nouveau client, effectuée entre le 14/01/02 et le 31/03/02. Les 3 mois offerts s'entendent le mois en cours de l'installation + 2 mois suivants. Voir conditions détaillées sur le dépliant en magasin.



Gênes ou le festin de pierre

Surnommée « la Superbe », la cité ligure s'enorgueillit d'une histoire et d'une architecture singulières

GÈNES

de notre envoyée spéciale

Le capitalisme international est né à Gênes. Une évidence pour Fernand Braudel, qui voit dans les années 1550 à 1630 le « siècle des Génois » : « Cette ville dévorant le monde est la plus grande aventure humaine du XVII^e siècle. Gênes est la ville des miracles. Le miracle de l'argent », écrit-il dans *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*. Pourtant, la cité ligure fut, et reste, une ville modeste, et d'autant plus difficile à connaître qu'elle n'exhibe pas ses joyaux. Les Génois sont réservés et ne montrent pas leur richesse, sauf quand ils construisent leurs imposants palais et, curieusement, leurs tombeaux. Vous chercherez en vain, dans les kiosques, des cartes postales illustrant ces beautés. Et l'on vous rapporte le propos d'un prince, descendant d'une grande famille génoise, vivant dans la capitale italienne : « A Rome, dit-il, quand j'entre dans une boutique, je dois résister aux sollicitations. A Gênes, je dois convaincre que je veux vraiment acheter. »

Histoire singulière, dans notre Vieille Europe, que celle de ce diamant brut dont la beauté reste encore trop secrète. Tout est, ici, décalé, autonome, singulier : le gouvernement, comme le développement architectural de la ville, modelé, défini par cette histoire même. Gênes fut, en effet, le siège

d'un gouvernement oligarchique, celui des grandes familles bourgeoises. Patriciens urbains qui possédaient l'argent et les charges publiques. De cette puissance, le Banco San Giorgio, union des principaux créanciers de l'Etat, créé en 1407, fut le levier. Prêtant de l'argent aux rois et aux empereurs, accompagnant, pendant quatre siècles, le développement de Gênes, dont il fut le symbole. Il sera liquidé en 1814.

PAS DE GRANDES PLACES

Entre-temps, c'est un membre de la toute-puissante dynastie des Doria qui instaure, en 1528, la République, avec un doge élu tous les deux ans parmi les vingt-huit plus grandes familles. Un système qui durera jusqu'en 1797, à l'arrivée de Bonaparte. Chacune – les Doria, les Spinola, les Fieschi, les Grimaldi – compte de deux cents à trois cents personnes et règne sur un quartier. Cela se reflète dans le plan de la ville : pas de grande place, mais une multiplicité de petites, une par famille, avec ses palais, son église, ses tours et son puits.

Le site, en amphithéâtre sur la mer, imposait un cadre à la ville ancienne. Sur l'ancien castrum romain, au bord de l'eau, s'était construit le bourg médiéval. Puis vinrent les palais Renaissance, eux-mêmes dominés par la corniche. La ville portuaire du Moyen Age, intacte, est une rareté. Ne pas imagi-



PHOTOS DANIELE DAINELLI/CONTRASTO

ner une ville médiévale aux maisons basses. Elle compte plus de 1 500 palazzi de cinq à six étages, avec leur porche d'entrée et leurs arcades pour le commerce. Profiter de ce que leurs occupants entrent ou sortent pour pénétrer dans les cours. Ici, le palazzo di Negro (9, vico della Lepre) : dans l'escalier, majolique du XV^e et fines colonnettes à chapiteau corinthien. Ailleurs, une petite cour

gothique. Là, le palazzo Doria, au 14 de la célèbre piazza San Matteo : sculpté au-dessus de l'entrée, saint Georges, patron de la ville, terrassant le dragon. Les ruelles serpentent, déroulant leur tapis au pavage particulier : briques rouges au centre, galets gris sur les côtés.

Omniprésents en Espagne et au Portugal, les Génois avaient encore le monopole du commerce avec le Nouveau Monde. L'or des Amériques finance des palais somptueux. C'est l'époque de la transformation urbaine et de l'enrichissement artistique. Les patriciens sortent de la vieille ville et investissent la Strada Nuova, future via Aurea, aujourd'hui via Garibaldi.

APPARTEMENTS DE PRINCES

Construits en l'espace de quelques années, de 1559 à 1565, ses palais monumentaux, de pur style Renaissance, affichent une homogénéité rare : deux étages et deux entresols, avec balcons, frontons et corniches, brisées ou non, projetées sur la rue. Ils sont aujourd'hui occupés par la mairie, des banques et compagnies d'assurances, et par deux musées. Là encore, ne pas hésiter à pousser la porte. Impressionné, Rubens, venu étudier ici, a fait le relevé « de quelques-uns des palais de la suprême cité de Gênes. Les bâtiments de cette République de gentlemen sont beaux et très confortables, plus en harmonie avec une famille à la parenté nombreuse qu'avec la cour d'un vrai prince ». On ne peut mieux définir cette oligarchie de l'argent.

Une architecture massive, en forme de cube, bourrée à l'intérieur d'œuvres d'art. Andrea Doria fait

Vue panoramique de Gênes, du haut de la Circonvallazione qui domine la ville en amphithéâtre sur la mer (ci-dessus). Au loin se trouve la Lanterna, phare du XVI^e siècle, symbole de Gênes. L'intérieur du palais ducal, résidence du doge (page de droite, en haut). La place San Matteo, fief des Doria, avec l'église et les palais en pierre blanche et grise (en bas).

venir des élèves de Michel-Ange et de Raphaël. Gênes se nommait la « Superbe ». Un qualificatif qui n'est pas usurpé : voyez les palais, la galerie dorée du palais Carrega Cataldi, le palais Spinola sur la place Pellicceria, le palais du Prince, le Palais royal et sa galerie des glaces. Baroques à plaisir, à l'image de l'église du Gesù, commencée en 1589, en pleine Contre-Réforme, ils abritent toujours de magnifiques Rubens, Van Dick, Véronèse et autres Guido Reni.

Si, d'aventure, vous entrez dans l'un ou l'autre des palais de la vieille ville, vous resterez ébloui devant les salons immenses, la hauteur des fenêtres, la richesse du décor, stucqué et peint à fresque, et la pluie de lumière scintillante tombant des lustres. Dans ces appartements de princes vivent de simples mortels...

Au XIX^e, les bourgeois abandonnent leur résidence pour des espaces plus élevés et aérés, la colline se couvre d'édifices copiés des anciens palais. C'est le quartier de Castelletto ou de la Circonvallazione. Immeubles à appartements sur huit étages, où l'on



entre par le bas ou par le toit, empruntant des passerelles qui les relient à la rue. D'où le nom de « Ville verticale ». De là, on a toute l'étendue de Gênes sous les yeux. Au premier plan, les jardins : citronniers, orangers, nêfliers. Au-dessous, les palais, les maisons irrégulières du Moyen Age, toits d'ardoises brillant sous la pluie ou le soleil, puis le port et le bleu dur de la mer. Au loin, Portofino à l'est, San Remo et les Alpes-Maritimes à l'ouest.

Personnage singulier et charismatique, Andrea Doria, que l'on retrouve partout dans la ville. Au palazzo del Principe, ou place San Matteo, exemple parfait de quartier privé avec son église, ses boutiques et ses palais, avec leur alternance de pierres blanches et grises, un privilège accordé aux plus riches familles. Et à travers ses portraits. Menton volontaire et visage allongé sous son bonnet noir au pavillon de la Mer ; arrogant, dans le salon des Géants, au palais du Prince ; vieilli, pâle et fatigué au palazzo Bianco.

Incroyable !
La Corse n'a jamais été moins chère.

Tarif réduit! depuis Nice ou Toulon à partir de **5€** [32,80 F]

Larges bénéficiaires*

- FAMILLES
- JEUNES
- SENIORS

Exemple : Nice-Cala
+ taxes et droits 8,50 € = 13,53 € TTC
+ Tarif adulte par personne et par trajet
+ autre supplément Express

*voir conditions d'application dans les horaires et tarifs 2002

www.corsicalferries.fr

Le meilleur choix pour la Corse



Passant du service de François I^{er} à celui de Charles Quint, sur lequel il exercera une influence diplomatique et financière, lui prêtant de l'argent pour ses guerres, il boute les Français hors de Gênes. C'est lui qui restaure, en 1528, la République et met en place le gouvernement oligarchique. Amiral en chef de la flotte espagnole en Méditerranée, il combat les Turcs et meurt dans son lit en 1560.

Refusant d'habiter le quartier de sa famille, il fait construire, à l'extérieur de la ville, sur une élévation au pied d'une colline et face à la mer, le palazzo del Principe, un véritable palais où il peut vivre en complète autarcie. Côté montagne, avec ses oliviers, son blé, son puits

et ses animaux, il pourrait tenir pendant un an. Et fuir vers l'Espagne par la mer. Dans cette résidence véritablement royale, décorée par un élève de Raphaël, il accueillera l'empereur d'Allemagne.

Entreprenant et libéral avant la lettre, stimulant l'émulation parmi ses pairs, il mérite, lui aussi, le nom de « Superbe » et contribua grandement au rayonnement de sa cité. Si l'on ajoute que ces bourgeois restent modestes et vivent d'une manière frugale – goûtez leur cuisine, sans fioritures mais savoureuse –, on constate que, oui, vraiment, cette ville reste singulière. Une belle et intelligente leçon d'humilité.

Danielle Tramard



Un rang à tenir

Quelque 500 boutiques centenaires et une centaine bicentennaires : Gênes tient à son patrimoine. Vieux magasins fourre-tout, pleins de charme, telle l'Antica Drogheria Torielli, au 32 de la via San Bernardo et son bric-à-brac de bonbons, café, huiles et sucre. Réputées : la boutique Art nouveau de Finollo, chemises et cravates et, fondée en 1780, celle de Pietro Romanengo fu Stefano, lieu de délices chocolatés et confits, qu'il s'agisse du marron glacé à l'orange, des délicates fleurs de violette ou des chocolats, couchés côte à côte dans des draps de papier blanc, à l'intérieur de coffrets en bois, peints à la main. La préparation et l'emballage procèdent du rituel : papier, ficelle, second papier, seconde ficelle. Un rituel immuable, auquel deux vestales procèdent sans s'émouvoir, y eût-il une queue de quarante personnes. Les assortiments jugés incongrus d'après les critères de la maison sont refusés d'un inflexible « cela ne se fait pas ». Et l'on vous déconseille d'acheter des chocolats si vous devez les offrir à une date éloignée de l'achat. Vendre, mais pas à n'importe quelles conditions, et surtout pas au détriment de la fraîcheur. On a un rang à tenir.

VADE-MECUM

► **REPÈRES.** Gênes (634 000 habitants) sera capitale européenne de la culture en 2004. Consacrer plusieurs jours à la découverte de ses palais, églises, musées et villas. La Riviera ligure ne manque pas d'attraits, qu'il s'agisse de celle du Ponant (villa Pallavicini, à Pegli), ou de celle du Levant (Nervi, Camogli, San Fruttuoso, Portofino), avec ses criques, ses palaces.

► **ACCÈS.** Air France (tél.: 0820-820-820) : 3 vols quotidiens Paris-Gênes, à partir de 272,10 € A/R.

► **HALTES.** Hôtel Bristol (tél.: 00-39-010-592-541 et www.hotelbristolpalace.com) où l'on tombe en arrêt devant la cage d'escalier à l'ovale très pur. Bien situé, en lisière de la vieille ville, avec de grandes chambres au mobilier Art déco (à partir de 111 €, petit déjeuner inclus).

► **TABLES.** La cuisine génoise est pauvre mais savoureuse ; des tourtes aux légumes, du fromage, pas de viande, peu de poisson. Grands favoris : la *focaccia*, fougasse fine et consommée chaude, du petit déjeuner au déjeuner ; la *farinata*, crêpe à la farine de pois chiche cuite au four dans un grand moule ; les *ripieni*, légumes farcis, et les *trofie*, pâtes fraîches au *pesto* (huile d'olive, ail, basilic, parmesan et pecorino, pignons de pin). Bonnes tables : Cantine Squarciafio (Piazza Invrea 3 R), excellente, dans une cave, à deux pas de la cathédrale. Santachiara (69, via Capo Santa Chiara, Boccadasse) et le Terrazze del Ducale, sur la terrasse du palais ducal. Prendre un « petit noir » au Caffè degli Specchi.

► **CONFISER-CHOCOLATIER :** Romanengo (74R, via Soziglia, www.romanengo.com).

► **VISITES.** Musées gratuits avec la Museum Card (3 jours, 10 €). Visites guidées en français avec l'association culturelle Valore Liguria (tél.: 00-39-010-813-323). Sur le Porto Antico : le Pavillon de la mer et de la navigation, la Cité des enfants, l'aquarium. Le Musée d'art oriental (Japon) Chiossone, dépouillé et ouvert sur la nature, comme une maison japonaise. Adéquation parfaite entre l'architecture et les œuvres d'art. Une collection impressionnante. Ouvert de 9 à 13 heures, fermé lundi et mercredi.

► **FORFAITS.** « Gênes et la côte ligure, palais et jardins », bel itinéraire de Mondes et Merveilles (tél.: 01-42-60-34-54 et www.european-garden-tour.com), spécialiste des jardins, du 30 mai à 3 juin, 1 450 € par personne, vols, hébergement et repas inclus sauf 2 dîners.

► **LECTURES.** Gallimard consacre un guide spécifique à Gênes (240 p., 25 €). En italien, *Breve Storia dei Genovesi*, de Paolo Lingua, rédacteur en chef de *La Stampa*, à Gênes (Editori Laterza, 2001). *Liguria, The World in One Region*, de Fernando Bonora (Silvana Editoriale, 2000), belles photos, texte passionnant. Bonne librairie au palais ducal.

► **RENSEIGNEMENTS.** Office national italien du tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél.: 01-42-66-66-68.

Week-end « balte » à Vilnius

Terre d'accueil de plusieurs religions, Vilnius fut surnommée la « Jérusalem du Nord » en raison d'une population juive importante dès le XIV^e siècle

SI L'ON CONSIDÈRE que l'Europe s'étend de l'Atlantique à l'Oural, son centre géographique se trouve à Purnuskis, en Lituanie, à quelques kilomètres de la capitale, Vilnius. Ce qui n'empêche pas cette petite République (3,5 millions d'habitants) d'être souvent perçue comme un Etat d'Europe de l'Est à peine libéré du carcan soviétique. Elle n'en aspire pas moins à être un jour membre de l'Union européenne, et sa monnaie, le litas, est d'ores et déjà liée à l'euro. Une raison supplémentaire d'aller, au cœur d'un hiver de conte de fées, en découvrir le charme suranné et ouaté.

A l'instar des deux autres pays baltes – la Lettonie et l'Estonie –, l'histoire de la Lituanie est non seulement étroitement liée à la Russie, mais également, plus à l'ouest, à l'Allemagne et à la Pologne. En fait, ce pays miniature n'a été véritablement indépendant qu'entre 1918 (libération du joug polonais) et 1940 (entrée des troupes soviétiques), avant de s'affranchir définitivement de Moscou en mars 1990. De l'histoire récente, il n'a pas pour autant fait table rase. Ainsi les visiteurs peuvent-ils déambuler dans les salles d'un musée consacré au KGB ou, à une centaine de kilomètres de Vilnius, dans les allées d'un parc où ont été rassemblées les nombreuses statues d'un Lénine déboulonné par le vent de l'histoire.

Si la mondialisation n'a pas épargné Vilnius, avec, au centre-ville, les mêmes boutiques que dans tant d'autres capitales, les témoignages historiques nationaux restent présents. Le centre de la vieille ville a été inscrit par l'Unesco au Patrimoine mondial de l'humanité, et une partie des traditionnelles maisons de bois coloré devraient ainsi être préservées. A deux pas du McDo local, se dressent un bouquet d'églises baroques, la plupart rénovées et repeintes avec des couleurs pastel appuyées. L'église Saint-Casimir (1604), fondée par les jésuites, a été annexée par l'Eglise orthodoxe, puis transformée en « musée de l'athéisme », avant de retrouver sa vocation première en 1989. L'art baroque a aussi marqué de son influence diverses façades et portails de la capitale.

Terre d'accueil de plusieurs religions, Vilnius fut même surnommée « la Jérusalem du Nord » en raison de l'importance, dès le XIV^e siècle, d'une population juive qui, à son apogée, atteignait quelque 300 000 personnes. Décimée par la Shoah, elle a pratiquement été anéantie (un institut de langue yiddish vient néan-

moins d'y ouvrir ses portes), et, des cent cinquante synagogues qui faisaient la fierté de la ville, une seule subsiste aujourd'hui.

Quant au « grand ghetto » (le quartier juif), il a été détruit après la deuxième guerre mondiale, et un stade construit à son emplacement. En quittant la ville, on parcourt une région de lacs gelés et d'immenses forêts de bouleaux (elle est réputée pour son industrie du bois et ses produits agricoles), un décor qui invite à de belles randonnées, à pied, à cheval et, l'hiver, en raquettes.

Une façon comme une autre de se rendre par exemple au château de Trakai (XIV^e), ancienne résidence d'apparat du grand-duc Vytautas. Planté sur une presqu'île, il domine le lac Galvès, paradis des patineurs qui, l'été venu, s'y adonneront aux loisirs nautiques.

de notre envoyée spéciale, Françoise Lazare

► **Vol direct sur Lithuanian Airlines** (tél.: 01-58-22-20-04), à partir de 372 € A/R. Forfait week-end, de Paris, avec 3 nuits en chambre double avec petits déjeuners, au Radisson SAS Astorija : autour de 497 €, jusqu'au 1^{er} avril. Renseignements auprès d'Amslav (tél.: 01-40-59-43-10). Pour visiter la ville et la région (76,22 € pour 4), un guide francophone, Skaidra, peut être contacté au 00-370-99-17-222 et par e-mail (skaidra@vilniusdays.lt). A voir : le Musée de l'ambre et Garunai, un grand marché noir, sur la route de Trakai. Consulter *Capitales baltes* (Autrement) et, sur Internet, www.inyourpocket.com



À TOUS PRIX

► **10 € : LE MONDE DE LA PÊCHE À LA MOUCHE**, rendez-vous annuel de quelques-uns des 80 000 pratiquants de ce loisir écologique, les 8, 9 et 10 février à l'Espace Auteuil, place de la Porte-d'Auteuil, à Paris. Outre la présence des principaux acteurs du marché (associations, guides, monteurs, destinations touristiques), ce Salon propose de nombreuses animations, ateliers et démonstrations grâce à une vaste zone de bassins où on peut s'initier et essayer des cannes et des soies dans diverses situations de pêche. Ouvert de 10 heures à 19 heures. Prix pour 3 jours : 21 €. Renseignements au 01-49-91-75-12 et www.mondexpo.com/peche-mouche/

► **105 € : UNE NUIT À BRUGES, LA VENISE BELGE**, au Sofitel, reconstruit dans un monastère du XVII^e. Prix en vigueur jusqu'au 17 mars, dans le cadre des « invitations d'hiver Sofitel » (jusqu'à 40 % de réduction et le petit déjeuner offert) proposées dans 136 établissements de l'enseigne de prestige Accor, en France et en Europe. Prix pour une ou deux personnes

avec les petits déjeuners y compris pour un enfant de moins de 12 ans partageant gratuitement la chambre de ses parents. Renseignements au 0-825-88-55-55 ou www.sofitel.com

► **A PARTIR DE 290 € TTC : UN WEEK-END À STOCKHOLM** dans le cadre du forfait proposé, jusqu'au 7 avril, par la compagnie SAS et les hôtels Scandic. Prix par personne avec le vol A/R (départ samedi, retour lundi), les transferts en train, 2 nuits en chambre double avec petits déjeuners, un « pass » pour les musées, une visite en bus et l'accès aux transports en commun. A noter, les 9 et 10 février, l'accès gratuit au plus important Salon de design et de décoration des pays nordiques. Renseignements auprès de SAS (tél.: 0810-25-25-25) et des voyagistes proposant ce forfait, parmi lesquels Voyageurs en Europe, Kuoni et Nouvelles Frontières.

► **324,50 € TTC : UNE ESCAPADE À VENISE**, du 14 février au 3 mars, avec CIT Evasion, un spécialiste de l'Italie. Du dimanche au jeudi ou du jeudi au dimanche, à l'Hungaria Palace,

un hôtel néorenaissance situé au cœur du Lido, à 15 minutes de la place Saint-Marc. Prix par personne avec l'avion de Paris (vol spécial), les transferts, 3 ou 4 nuits en chambre double et petits déjeuners. Renseignements au 0-810-00-70-70 et dans les agences.

► **1 915 € : UNE SEMAINE À CAP AU LESTE**, en février, avec Vacances Air Canada, dans une pourvoirie en rondins de bois, dans la région du lac Saint-Jean (la plus sauvage et la plus enneigée du Québec), au bord du fjord du Saguenay. Une semaine de balades en raquettes, de randonnées en ski de fond, d'observation de la nature, d'initiation à la trappe et à la pêche blanche sous la glace du fjord, et une journée de motoneige. Compris dans ce prix, les vols Paris-Montréal A/R, les vols pour Bagotville, les transferts, une nuit à Montréal et 5 nuits en chambre double et pension complète à Cap au Leste. Compter 1 865 € pour le départ du 17 février et 1 845 € pour ceux des 3, 10 et 17 mars. En sus, 24 € de taxes d'aéroport. Renseignements dans les agences de voyages, au 01-40-15-15-15 et vacancescanada.com

Combinez ces destinations qui ont du sens

HABANA

HOLGUIN

SANTIAGO

Les sons de La Havane, les parfums de Holguin et le rythme de Santiago

Découvrez comment les hôtels Sol Meliá Cuba vous permettent de goûter à différentes destinations pour vivre la grande fête des Sens au Soleil. La musique qui enlève les rues du Vieux-Havane le soir. Les plages parfumées de Holguin, où les eaux transparentes et les palmiers vous laisseront savourer un aperçu de la belle vie. Santiago, le berceau de la musique cubaine. Choisissez le programme tout compris pour apprécier Cuba en sécurité, en exclusivité et en harmonie. Combinez La Havane, Holguin et Santiago lors de votre prochain voyage à Cuba. Trois destinations spectaculaires, un seul nom : les hôtels Sol Meliá Cuba.

Une question de sens.

www.solmeliacuba.com

Hotels Sol Meliá CUBA

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à votre agence de voyages.

AUJOURD'HUI

Pluies faibles sur l'Ouest

JEUDI 7 FÉVRIER

Lever du soleil à Paris : 8 h 14
Coucher du soleil à Paris : 17 h 56

Une vaste zone dépressionnaire s'étend du nord de l'Atlantique à la Scandinavie. Elle dirige un flux d'ouest dans lequel circule une perturbation peu active. Celle-ci donnera des pluies faibles sur l'ouest du pays. Plus à l'est, on profitera parfois de belles apparitions du soleil.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. De faibles précipitations aborderont la pointe de la Bretagne. Au fil des heures, ces pluies gagneront l'ensemble des régions. Le vent de sud-ouest soufflera jusqu'à 60 km/h le long des côtes de la Manche. Les températures atteindront 11 ou 12 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Les bancs de brume se dissiperont rapidement et la matinée sera bien ensoleillée. L'après-midi, le ciel se couvrira par l'ouest. Les températures maximales seront comprises entre 8 et 10 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le matin, le ciel sera très nuageux. Quelques éclaircies se développeront à la mi-journée avant l'arrivée de nuages d'altitude en cours d'après-midi. Les températures atteindront 6 à 9 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur Midi-Pyrénées, la matinée sera ensoleillée. Le ciel se voilera l'après-midi. Sur les autres régions, le ciel sera très nuageux et quelques pluies faibles se produiront. Les températures seront comprises entre 9 et 13 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Sur Rhône-Alpes, la matinée sera chargée et quelques flocons tomberont sur le relief alpin au-dessus de 500 m. Le soleil percera l'après-midi. Sur les autres régions, la journée sera assez bien ensoleillée. Les températures atteindront 6 à 9 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Quelques averses orageuses se produiront en Corse. Ailleurs, le soleil sera bien présent. Tramontane et mistral souffleront jusqu'à 100 km/h. Le thermomètre affichera 12 à 14 degrés.

07 FÉV. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE MÉTROPOLITAINE		
Madrid	2/14	S
Ajaccio	5/12	P
Biarritz	8/12	C
Bordeaux	2/11	N
Bourges	1/8	S
Brest	4/11	P
Caen	2/8	P
Cherbourg	1/10	P
Clermont-F.	3/7	S
Dijon	2/8	N
Grenoble	-5/7	N
Lille	3/8	N
Limoges	0/7	N
Lyon	4/7	N
Marseille	5/13	S
Nancy	4/7	N
Nantes	1/11	P
Nice	6/13	S
Paris	3/9	C
Pau	2/9	C
Perpignan	6/13	S
Rennes	3/11	P
St-Etienne	4/8	N
Strasbourg	3/8	N
Toulouse	3/11	S
Tours	0/9	C

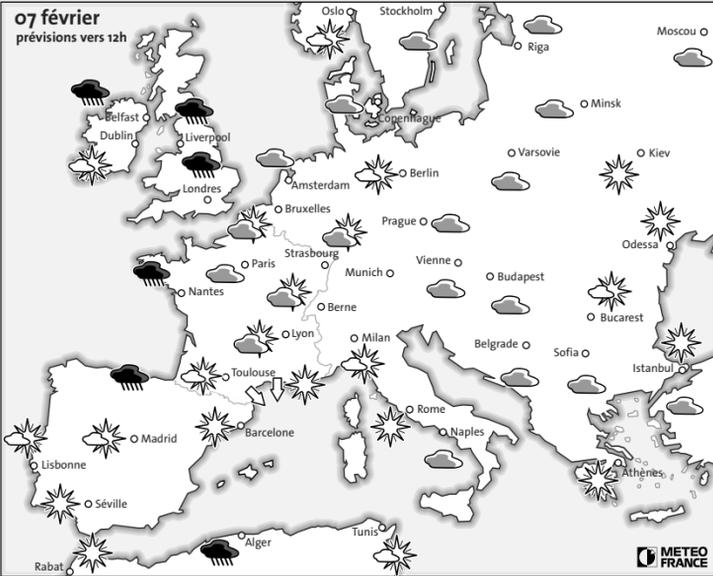
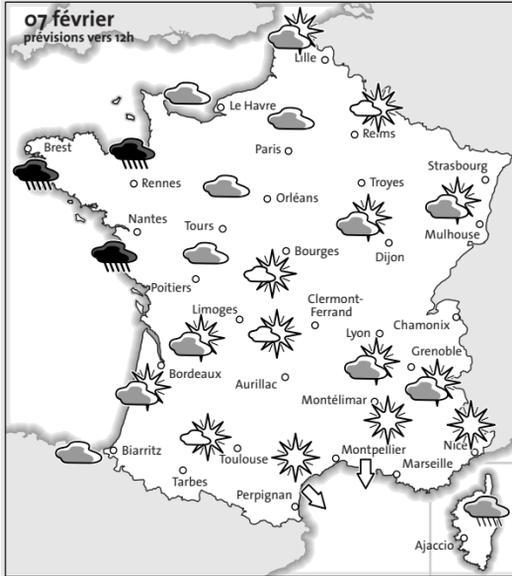
AMÉRIQUES		
Brasilia	19/24	P
Buenos Aires	18/26	P
Caracas	22/29	S
Chicago	-6/2	S
Lima	19/24	P
Los Angeles	9/19	S
Mexico	8/23	S
Montréal	-9/15	C
New York	2/7	C
San Francisco	9/14	S
Santiago Ch.	11/26	S
Toronto	-4/2	S
Washington DC	2/6	C

FRANCE OUTRE-MER		
Cayenne	24/29	C
Fort-de-Fr.	24/27	S
Nouméa	26/30	P
Papeete	24/29	P
Pointe-à-P.	22/28	S
St Denis Réu.	25/30	S

EUROPE		
Amsterdam	5/10	C
Athènes	9/16	S
Barcelone	2/13	S
Belfast	4/12	P
Belgrade	4/15	C
Berlin	5/8	S
Berne	-6/4	C
Bruxelles	4/8	C
Bucarest	-8/12	S
Budapest	3/6	C
Copenhague	2/6	C
Dublin	4/13	S
Francfort	3/7	C
Genève	1/11	C
Helsinki	-2/2	C
Istanbul	8/15	S
Kiev	2/7	S
Lisbonne	12/19	S
Liverpool	4/13	P
Londres	3/12	P
Luxembourg	2/6	S

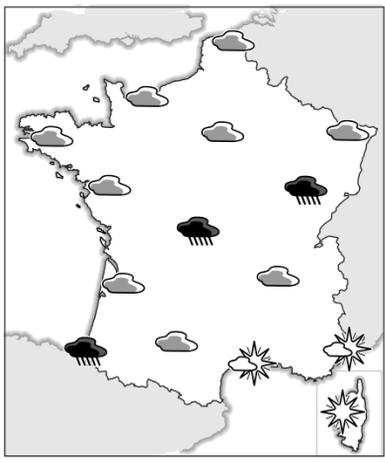
AFRIQUE		
Alger	2/14	P
Dakar	20/24	S
Kinshasa	22/30	S
Le Caire	11/21	S
Nairobi	16/28	S
Pretoria	15/23	P
Rabat	7/18	S
Tunis	7/14	S

ASIE-OcéANIE		
Bangkok	24/33	S
Beyrouth	14/20	S
Bombay	19/27	S
Djakarta	26/28	P
Dubaï	14/24	S
Hanoï	16/24	S
Hongkong	16/22	S
Jérusalem	5/20	S
New Delhi	12/22	S
Pékin	0/11	S
Séoul	0/8	S
Singapour	25/31	S
Sydney	19/20	P
Tokyo	7/14	S



07 février prévisions vers 12h

Soleil, Peu nuageux, Couvert, Brèves éclaircies, Averses, Pluie, Orage, Neige, Brouillard, Vent fort



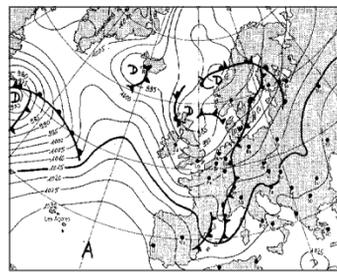
PRÉVISIONS POUR LE 8 FÉVRIER

1°, 2° et 3°... Adjugé.
Partez au soleil avec airfrance.com

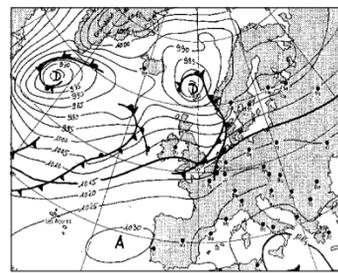
Enchères faire du ciel le plus bel endroit de la terre

AIR FRANCE

Vendredi 8 février. Avec l'arrivée d'une nouvelle perturbation, les nuages, parfois accompagnés de pluies faibles, seront présents sur la plupart du pays. Sur les régions méditerranéennes, les passages de nuages d'altitude n'empêcheront pas un temps assez agréable.



SITUATION LE 6 FÉVRIER À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 8 FÉVRIER À 0 HEURE TU

Quelques conseils pour garder une azalée des fleuristes



DANS LA COUR d'un vieil immeuble de l'île Saint-Louis, à Paris, une azalée de l'Inde est en fleurs. Incroyable mais vrai ! Protégée des vents froids par de hauts murs, ce bel arbuste d'une cinquantaine de centimètres de hauteur a échappé aux froids de décembre et là voici presque entièrement épanoui.

Aucun risque de se tromper, l'*Azalea indica* a un feuillage sensiblement différent de l'azalée du Japon qui résiste au gel et pousse dans de nombreux jardins depuis que sa culture s'est généralisée chez les producteurs. Les feuilles de l'azalée de l'Inde sont un peu plus longues, vert plus foncé, recouvertes de petits poils argentés et ses fleurs sont plus grandes et doubles. Belle rencontre qui nous fait songer que cette azalée d'intérieur

arrive en grand nombre chez les fleuristes.

Toujours cultivée en pot de terre, dans une terre de bruyère dense que l'eau pénètre difficilement, l'azalée de l'Inde est l'une des plantes fleuries les plus belles et capricieuses. Elle n'aime ni les courants d'air, ni l'air chaud, ni la sécheresse, ni le plein soleil, ni l'ombre dense. Elle n'aime pas davantage l'excès d'eau et pas franchement celle, froide, qui sort du robinet et empest le chlore !

C'est une plante délicate qui pousse sur les contreforts de l'Himalaya, dans des régions abondamment arrosées au climat doux. Elle s'est admirablement bien adaptée au Brésil. Elle y fleurit presque toute l'année, une fleur par ci, une fleur par là, et y atteint des hauteurs respectables. A Rio, à Sao Paulo, à Petropolis, elle y forme de hauts buissons un peu clairsemés, mais vigoureux.

Chez nous, l'azalée adopte le port d'un grand arbre en miniature, une sorte de châtaignier multisécu-

laire posé au milieu d'une prairie dont les branches basses partent à l'horizontale et semblent affleurer le sol, dont la cime s'étale face au ciel. Tant d'élégance inspire le respect. Tant de fragilité désole. L'azalée qui sort juste de chez le fleuriste ne pardonne aucun écart, surtout l'oubli d'eau.

Elle n'aime ni les courants d'air, ni l'air chaud, ni la sécheresse, ni le plein soleil, ni l'ombre dense

Pour commencer, il faut en choisir une dont la terre n'est pas sèche, dont le feuillage est bien vert et dont les feuilles ne tombent pas dès qu'on inspecte la potée. Il faut aussi

qu'elle soit peu épanouie, deux ou trois fleurs ouvertes suffisent. Les boutons doivent juste pointer entre les « écailles » qui les protègent - elles sont marron et c'est normal.

Après l'avoir rapporté à la maison, il est bon de plonger le pot dans une eau un peu dégraissée pendant une dizaine de minutes. Ensuite on peut laisser égoutter la plante avant de l'installer en pleine lumière, pas loin d'une fenêtre, mais en évitant l'exposition plein sud.

S'il ne fait pas plus de 20 degrés dans l'appartement ou la maison et si l'azalée est ainsi immergée deux fois par semaine dans l'eau, elle sera en fleur plus d'un mois. S'il fait trop chaud, si l'atmosphère est trop sèche et si l'on oublie de lui donner sa rasade d'eau, elle crèvera en quelques jours ce qui se manifestera par une chute brutale des feuilles. Il est en revanche normal qu'elle en perde deux ou trois de temps à autre, mais pas plus.

Les fleurs fanées seront coupées délicatement afin d'empêcher que la plante ne s'épuise à former des

graines. Après la floraison, l'azalée de l'Inde sera rempotée dans un grand pot, plus large que haut, dont le diamètre peut être du double de celui dans lequel elle poussait jusque-là.

Mise dehors aux beaux jours, dès que tout risque de gelée sera écarté, sur un balcon ou dans un jardin, cette fragile azalée de serre va devenir d'un coup beaucoup plus solide. Certes, comme toutes les plantes de terre de bruyère elle ne pardonnera pas l'oubli d'eau, mais ses racines beaucoup plus à l'aise dans leur grand pot pourront être abreuvées classiquement par le dessus.

Elle sera installée à l'abri des rayons les plus chauds du soleil, à mi-ombre plutôt qu'en plein nord. On lui donnera un peu d'engrais pour plantes de terre de bruyère et l'on évitera de l'arroser avec une eau calcaire et surtout trop chlorée. Pour le chlore, il suffit de tirer l'eau une journée à l'avance et il s'évaporerait. Pour se débarrasser du calcaire, c'est un peu plus difficile. Un bon arrosage chaque mois avec

un produit antichlorose sera le meilleur remède, à moins évidemment que l'on puisse récolter de l'eau de pluie ou que l'on vive dans une région où l'eau qui coule du robinet est douce.

Avec les années, cette azalée devient un bel arbuste au port un peu plus désordonné que celui des plantes vendues en ce moment chez les fleuristes. Son élégance folle mérite que l'on accorde beaucoup d'attentions à une plante dont la quasi-totalité des plants vendus finit à la poubelle après quelques jours... parfois pour le plus grand bonheur de celui qui en ramasse une encore bien verte !

Très rarement malade, l'azalée dépérit parfois brutalement pendant l'hiver, quand elle est trop arrosée dans une pièce trop fraîche : surtout jamais d'eau dans la soucoupe. Il lui arrive aussi d'être d'un coup envahie par les pucerons que l'on éliminera avec un produit approprié.

Alain Lompech

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 033

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Jeux d'enfants ou enfantillages administratifs. - II. Représentation en images. - III. Cap méditerranéen. Entend comme avant. Bien plein. - IV. Hauts en couleur. - V. Une loi peu respectable mais respectée. Pour les tigres et les chats, pas pour nous. - VI. Débarqué en criant. S'ouvrent pour ne rien perdre. - VII. Lumière de la ville. Beaucoup de sable, plus du

travail. Bonne carte pour aller aux cabinets. - VIII. Fermé une fois cloué. Pour ranger les embrouilles. Neuf à chaque tour. - IX. Particulièrement bien éclairé. Lancé à la main, tiré à la règle. - X. Grossiers mais littéraires.

VERTICALEMENT

1. Fait tranquillement son petit bout de chemin. - 2. Avertie mais inquiète. Convient. - 3. Solidement

fixé. Petit mal une fois renversé. - 4. Interjection. Découpé régulièrement. - 5. Chemins vers les stations. Fait bon ménage avec la chemise. - 6. Met la dentelle en valeur. Voyelles. - 7. Images franco-allemandes. Précieux objets. - 8. Fait tout à moitié. Gourmandises aux amandes. - 9. Manifester son mécontentement. Le dernier ne durera pas. - 10. Glucide. Sur la planche. - 11. Se sont mis à trois pour tenir les pinceaux. - 12. Qu'il sera difficile de garder en état.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 032

Horizontalement

I. Brûle-parfums. - II. Oisive. Aurai. - III. Ubu. Lourte. - IV. Roanne. Thé. - V. Sapin. If. RER. - VI. Bras. Usinera. - VII. Octets. EO. Et. - VIII. Eu. Ilets. - IX. Inusité. Arno. - X. Surélévation.

Verticalement

1. Bouis-bouis. - 2. RIB. Arc. Nu. - 3. Usurpateur. - 4. Li. Oiseuse. - 5. Evian. Il. - 6. Péon. Usité. - 7. Unis. Lev. - 8. Raréfiee. - 9. Fût. Notât. - 10. Urètre. Sri. - 11. Ma. Hère. No. - 12. Sidération.

BRIDGE

N° 1982

UN CHELEM BRÉSILIEN

Les Brésiliens Mello et Branco ont réussi ce chelem lors d'un championnat d'Amérique du Sud.

♠ D 7 5 2	♥ R D 4	♦ R 9 8 7 6	♣ D
♠ 10 6 3	♥ 8	♦ V 3	♣ A V 10 7 6 5 2
♠ A	♥ A V 7 6 3 2	♦ A 5 2	♣ R 4 3
Ann. : S. don. N.-S. vuln.			

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♥	3 ♣	3 ♦	passé
4 ♦	passé	4 ♥	passé
5 ♠	passé	5 ♣	passé
4 ♣	passé	6 ♥	passé...

Ouest a entamé l'As de Trèfle et a rejoué Trèfle. Comment Branco a-t-il gagné le PETIT CHELEM À CŒUR contre toute défense ?

Réponse

Sud a coupé du mort avec le 4 de Cœur, puis il a donné trois coups d'atout (sur lesquels Ouest a fourni une fois). Avec la coupe d'un Trèfle, le Roi de Trèfle, six atouts, un Pique

et deux Carreaux, Sud avait onze levées.

Pour trouver la douzième levée, il faut essayer de squeezer un adversaire, c'est-à-dire Est, car il est probable qu'il a au moins trois Carreaux, et il suffit qu'il détienne le Roi de Pique pour qu'il soit seul à être gardé à Pique et à Carreau.

Cependant, il reste à trouver la position finale où Est sera obligé de défausser son troisième Carreau ou le Roi de Pique. Le mécanisme consiste à tirer tous les atouts et à conserver une communication dans chaque main :

♠ D 7 ♦ R 9	♥ R V ♦ D 10
♠ A ♥ 7 ♦ 5 2	

Sur le 7 de Cœur, Sud jette le 9 de Carreau et Est est sans défense : s'il jette le Valet de Pique, Sud tire l'As de Pique pour libérer la Dame, et s'il préfère sacrifier le 10 de Carreau, Sud joue le Roi de Carreau puis reprend la main avec l'As de Pique et fait le 5 de Carreau affranchi. C'est le squeeze chassé-croisé.

LE COURS DE KANTAR

Le déclarant doit penser à tirer des déductions de l'entame. C'est important surtout pour les chelems, comme dans l'exemple suivant donné par Kantar.

♠ 10 9 8 7 6	♥ A 2	♦ R V 3	♣ 9 3 2
♠ 4	♥ 9 7 6 5 4	♦ 10 7 6 4	♣ D 10 5
♠ N	♥ E	♦ R V 10 8	♣ D 9 5
♠ O	♥ S	♦ V 8 7 6 4	♣ A R D V 3 2
♠ A R D V 3 2	♥ D 3	♦ A 8 2	♣ A R
Ann. : S. don. E.-O. vuln.			

Sud	Ouest	Nord	Est
2 ♣	passé	2 ♥	passé
2 ♠	passé	5 ♣	passé
6 ♠	passé	passé	passé

Ouest ayant entamé le 5 de Cœur, comment Sud doit-il jouer pour gagner le PETIT CHELEM À PIQUE contre toute défense ? Fallait-il faire l'impasse à Cœur à la première levée ?

Note sur les enchères « 2 Cœurs » est correcte si N.-S. joue le « 2 Trèfles » forçant de manche avec réponse à l'As. Ensuite, sur « 2 Piques », Nord aurait pu donner le fit à « 3 Piques » afin de laisser de la place pour les développements ultérieurs.

Philippe Brugnion

CULTURE

ARCHITECTURE

Le musée parisien consacre une rétrospective à l'architecte brésilien, un des plus grands maîtres d'œuvres du XX^e siècle qui conçut, entre autres, la capitale Brasilia et le siège parisien du Parti communiste

Le Jeu de paume à la recherche d'Oscar Niemeyer

QUI est véritablement Oscar Niemeyer, auquel le Jeu de paume à Paris consacre une rétrospective jusqu'au 31 mars ? En France, où ce communiste persévérant s'exila de 1967 à 1972, après le coup d'Etat des militaires brésiliens, en 1964, il a laissé l'image forte et sobre de l'architecte du PCF dont il signera le siège, place du colonel-Fabien à Paris, commencé en 1967 et achevé en 1981, et la silhouette, plus accueillante, de la Maison de la culture du Havre. De l'homme, né

« Ce n'est pas l'angle droit qui m'attire... »

« *Nao é o ângulo recto que me atrai nem a linha reta, dura, inflexível, criada pelo homem.*

« *Que me atrai é a curva livre e sensual, a curva que encontro nas montanhas do meu país, no curso sinuoso dos seus rios, nas ondas do mar,*

« *no corpo da mulher preferida.*

« *De cirvas é feito todo universo o universo cirvo de Einstein.* »

« Ce n'est pas l'angle droit qui m'attire, ni la ligne droite, dure, inflexible, créée par l'homme. Ce qui m'attire, c'est la courbe libre et sensuelle, la courbe que je rencontre dans les montages de mon pays, dans la vague de la mer, dans le corps de la femme préférée. De courbe est fait tout l'univers, l'univers courbe d'Einstein. »

Signé Oscar Niemeyer, ce texte écrit en 1958 et placé en exergue de l'exposition, figure dans *Minha Arquitetura*, ouvrage publié à Rio en 2000. Son accroche semble répondre à un petit livre de Le Corbusier intitulé *Poème de l'angle droit* (1955).

en 1907 à Rio de Janeiro, et aujourd'hui âgé de 94 ans, on garde ici le portrait prestigieux mais flottant d'un des plus grands maîtres d'œuvre du XX^e siècle, un cousin de Le Corbusier par sa liberté formelle et sa volonté de s'atteler à l'échelle urbaine, sinon, de l'endosser. Un cousin terriblement séducteur, héraut d'une des hautes périodes de l'architecture moderne dans le monde, le Brésil de 1940 à 1980.

Ce faux inconnu reçut du président brésilien d'alors Juscelino Kubitschek, en 1956, la commande prodigieuse de la nouvelle capitale, Brasilia, au cœur géographique du pays. Une tâche dont il assura la part strictement architecturale, si pareille césure est possible, avec son ancien professeur et ami, Lucio Costa, qui en dirigea l'urbanisme. Lucio Costa est mort en 1998 alors que la capitale, construite dans la hâte, et inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco avant même d'être véritablement achevée (1987), commençait à rentrer dans les grâces des historiens de la modernité, et dans l'affection des Brésiliens qui, Cariocas (les habitants de Rio) ou Paulistes (ceux de Sao Paulo) l'avaient d'abord trouvée trop excentrique par sa géographie.

Voici le premier Niemeyer : l'architecte n'a jamais véritablement pâti de la mauvaise réputation de Brasilia que dut endosser Costa. C'est là un point clef pour comprendre l'exposition : Niemeyer, avec sagesse, et dans la mesure où il a pu en contrôler le contenu, s'est délibérément posé en architecte-artiste, en expert du crayon, presque en sculpteur d'espace, sans rien s'arroger du travail de Costa ce que n'aurait pas manqué d'induire une vision plus large sur cette ville au

plan d'aéronef. De la même manière, la querelle jamais vidée sur les apports de Le Corbusier à l'équipe Costa-Niemeyer lors de la construction du ministère de l'éducation et de la santé, à Rio, une véritable icône du Style international, est traitée à Paris par l'absence.

Oscar semble émerger avec Pampulha (1940-1944), ce quartier de Belo Horizonte, qui aura été son premier contact (et sa première grande commande) avec Kubitschek, alors maire de la capitale de l'Etat du Minas Gerais, avant de prendre les rênes du pays.

Merveilleux Pampulha : la petite église Saint-François d'Assise, près d'un casino (devenu musée d'art moderne), d'une salle de bal et d'un yacht-club, entre une fois pour toutes, avec son toit ondulant, dans le vocabulaire du maître. Niemeyer est-il voué à la courbe ? Il prouve le contraire au Palais des Industries du parc Ibarapuera, à Sao Paulo, devenu depuis le pavillon de la Biennale. Sous la brise du toit unificateur qui traverse le parc, il loge un magnifique parallélépipède, qui abrite lui-même un de ces entrelacs de circulation, limpide pour celui qui marche, et pour autant presque impossible à mémoriser, qui sont l'un de ses secrets de fabrique.

LE TRAIT LIBRE ET RAPIDE

Autres secrets : les portiques mis en œuvre à Brasilia ou à Milan (siège de Mondadori, 1968-1975), pour porter ces grands volumes rectangulaires, et qui sont pour lui autant d'occasions de rendre aux ingénieurs, notamment Joaquim Cardoso, la part, essentielle, qui est la leur, avec celle des architectes d'opération. Ceux-ci apparaissent ou non, mais ce sont eux les passeurs,

qui font exister le trait libre et rapide de Niemeyer dans l'aride réalité des plans.

Tout semble être dit dans le poème de l'architecte, mis en exergue de l'exposition du Jeu de paume. Et tout se lit dans ses dessins. Ceux par exemple qui courent tout au long de ses mémoires, *Les Courbes du temps*, publiées en 1999 par Gallimard. Lorsqu'on lui rend visite à Rio, comme ce fut le cas, tout au long des derniers mois d'un cortège d'architectes et de journalistes français ravis de voir de près ce monument de sympathie, ce fleuve d'éléance naturelle, il joint toujours le geste à la parole, ni l'un ni l'autre hésitants. Il dessine, et cette pensée conceptuelle qui semblait courir après la main du maître d'œuvre, trouve à nouveau à se réincarner, précise, vivace, dans quelques traits jetés. On le voit ainsi à l'œuvre, cabotin comme pas deux, dans le film réalisé pour Arte par Marc-Henri Wajnberg, *Un architecte engagé dans le siècle*, qui est projeté dans l'une des salles de la galerie nationale, aussi noire que Niemeyer était blanc. Le film doit, drôle d'idée, servir de catalogue sous forme de DVD, histoire de brouiller définitivement les pistes.

Car, pour d'obscur raisons, Daniel Abadie, directeur de l'institu-

tion, a jugé bon de trouver casse-pieds ses partenaires brésiliens, et notamment Cecilia Schalach, qui, pour avoir peut-être le sang brésilien, connaît fort bien son Oscar. A cette architecte est déjà revenu le soin de présenter les quelque 458 projets et réalisations du maître à Buenos Aires et Lisbonne. Abadie lui aussi connaît bien son métier : il sait s'émouvoir devant les plus carres des Mondrian, accorder les violons d'Arman, ressembler Chassac. Côté sculpture, il vous socle Henry Moore comme pas deux et, plus récemment, il a dérouillé Chillida. Le Brésil, et son architecture, il a eu l'occasion de s'y frotter à l'occasion du « cinquantième centenaire » du pays au pavillon de la Biennale, à Sao Paulo. Mais il a dû s'en faire une drôle d'idée à en juger par le miroir déformant qu'est devenu le projet, subventionné par la France et surtout par BrasilConnects Cultural, institution dirigée par le banquier Edemar Cid Ferreira.

L'hommage est, si l'on peut dire, à l'image des premières séquences du film de Wajnberg (la suite est nettement meilleure) : où l'on voit le musée de Niteroi, sur la rade de Rio, musée dessiné par l'architecte comme une fleur sortant du sol, devenir une soucoupe volante et « atterrir » sur son rocher, face à l'ancienne capitale. C'est entendu, il y a du formalisme chez Niemeyer. Il est vrai aussi que l'architecte, libéré des pesanteurs du sérieux par sa belle longévité, n'est pas avare de gentilles images. Mais si son architecture est volontiers aérienne, par sim-

ple grâce ou métaphore, elle est toujours ancrée dans ses paysages – mers, déserts ou villes. Or tout le parcours du Jeu de paume s'est mis au diapason de cette séquence initiale du film. L'œuvre et son sens sont occultés par le choix des projets, par leurs modes de représentation : photos et maquettes sont traitées comme s'il s'agissait de tableaux et sculptures ; l'absence d'explication pertinente et de hiérarchisation accentue ce manque. Ainsi le « sambadrome » dont la vocation scolaire – sa justification hors du temps du carnaval – est carrément oubliée, devient presque irréal, tandis que le projet de mosquée pour Alger, resté lui dans les cartons, devient réalité grâce à une maquette et à la photographie... de la même maquette.

Henri Gaudin, Jean Nouvel, Shigeru Ban, Sauerbruch et Hutton, Fumihiko Maki, Oscar Niemeyer... Les festivités se succèdent actuellement en France, montrant les difficultés, inhérentes aux expositions d'architecture et révélant les solutions possibles. Le pari, ici, était sans doute difficile avec cet Atlantique presque infranchissable pour Niemeyer qui déteste l'avion. Mais la Galerie du Jeu de paume était surtout trop petite pour Oscar le Grand.

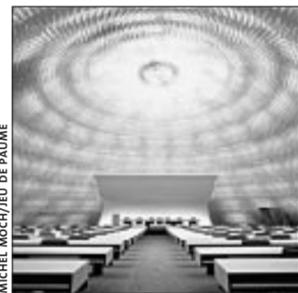
Frédéric Edelmann

OSCAR NIEMEYER. Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde (jardin des Tuileries), Paris-8^e. M^o Concorde. Tél. : 01-47-03-12-50. 5,79 € et 4,27 €. Du mardi au dimanche. Jusqu'au 31 mars.

Le siège du PCF et ses rumeurs

LE 2, place du Colonel-Fabien, à Paris, dans le 19^e arrondissement, est l'adresse du Parti communiste français installé dans un immeuble signé Oscar Niemeyer. Jusque vers 1850, un établissement de l'enseigne du Combat de taureaux organisait ici des duels d'animaux – chiens, sangliers, taureaux, ours. D'où son nom de place du Combat. En 1945, elle adopta celui d'un héros communiste de la Résistance. A l'occasion de la rétrospective consacrée à l'architecte brésilien, le public a pu parcourir, lundi 4 février, au sous-sol, le sanctuaire du PCF, ses six étages sur pilotis, drapés d'une façade élégamment sinuieuse, ceux-ci leur restant en revanche fermés. Mais on pouvait déambuler dans la salle de réunion du comité central, tapissée d'un feuillage métallique, et inscrite à l'intérieur de la coupole blanche qui émerge d'un parvis de béton. Si cette sculpture monumentale est placée sous le signe d'une belle simplicité formelle, elle donne à l'édifice un aspect mystérieux que redouble la vigilance dont il fit longtemps l'objet.

Aussi, nombre de rumeurs courent sur le bâtiment. Le rez-de-chaussée serait un labyrinthe destiné à égarer les assaillants potentiels et à favoriser la fuite des dignitaires du Parti. Jacques Duclos, l'une de ses figures historiques, aurait installé dans une chambre secrète un vaste échiquier où il manipulait les principales têtes de l'organisation. S'il n'est pas tou-



La salle du comité central du PCF, place du Colonel-Fabien, à Paris, achevée en 1980.

jours facile de se repérer dans le grand hall qui conduit à la salle de réunion, il n'est pas besoin d'un fil d'Ariane pour retrouver la sortie. Et en fait de Minotaure, on ne voit que le portrait placide de Robert Hue qui appelle les Français à se ranger derrière lui.

L'architecte Paul Chemetov, qui fut associé ici à Oscar Niemeyer pour la durée des travaux, est bien placé pour affirmer qu'il n'y a nulle hausse-trape, nul souterrain ténébreux dans le bâtiment. « Il y a tout au plus, indique-t-il, et c'est normal pour un tel édifice, un centre de sécurité renforcé qui permet, je crois, de bloquer toutes les portes d'un coup. » La première tranche du siège du Parti communiste a été achevée en 1971, et un numéro spécial de *La Nouvelle Critique*, la revue des intellectuels du PCF, célébra

l'événement. Sont construits à cette date le grand immeuble, le parking, le hall mais pas la salle de la coupole qui devra attendre près de dix ans. Outre Paul Chemetov, l'architecte Jean Deroche et les ingénieurs Jean Tricot, pour le béton, et Jean Prouvé, pour la façade, collaborèrent activement à l'ouvrage.

« Quand nous avons commencé à travailler, se souvient Paul Chemetov, nous avons reçu de Niemeyer deux très jolis dessins, très soignés, sur une feuille 21 x 27, ainsi qu'une petite maquette au 1/500 000^e. Les grandes masses de l'ensemble, la fameuse courbe et le bloc des ascenseurs étaient perceptibles. Mais il n'y avait aucun travail de détail. Un an après le début des travaux, Deroche est allé au Brésil pour montrer à l'architecte les plans que nous avions tirés de ses dessins. Il a reçu la bénédiction de Niemeyer qui est venu sur le chantier juste avant la fin des travaux. Là, au dernier étage, il a fait la découpe des deux patios, décorés par les fresques en carreaux brésiliens. Comme un sculpteur venant ponctuer de deux coups de ciseaux le travail de ses praticiens qui ont mis un modèle au format, comme on dit chez les plasticiens, d'après une maquette. » Pour la deuxième tranche (la salle du comité central), achevée en 1980, on retrouvera les mêmes ingénieurs, l'architecte Jean-Maur Lyonnet remplaçant Chemetov et Deroche.

Emmanuel de Roux



Le Musée d'art contemporain de Niteroi, sur la rade de Rio de Janeiro (Brésil), achevé en 1996.

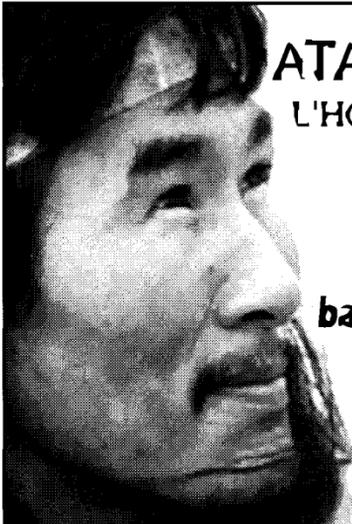
Pour en savoir plus

● Films

– *Oscar Niemeyer, un architecte engagé dans le siècle*, de Marc-Henri Wajnberg, Rogier avec Van Eck (2000), 60 min.
– *Oscar Niemeyer, architecture et design*, d'Eric Cloué. Produit par Témoins, FR3 (1982), 50 min.
Le Havre - Espace Oscar Niemeyer (architecture & design), de Claude Mourières et Charles Mourier. Produit par la Maison de la culture du Havre. 1983, 14 min.

● Livres

– *Oscar Niemeyer*, photographies de Matthieu Salvaing, éd. Assouline, 80 p., 16 €.
– *Les Courbes du temps, Mémoires*, d'Oscar Niemeyer, traduit du brésilien par Henri Raillard, 1998, Gallimard, 216 p., 22,87 €.
– *Niemeyer par lui-même : l'architecte de Brasilia parle à Edouard Bailly*, éd. Baland, 1993, 224 p., 16,77 €.
– *Oscar Niemeyer, une esthétique de la fluidité*, de Gilbert Luigi, 1993, éd. Parenthèses, 140 p., 18 €.
– *Oscar Niemeyer : poète d'architecture*, de Jean Petit, éd. Fidia, 1995, Lugano, 423 p. Epuisé.
– *Lucio Costa. XX^e siècle brésilien. Témoin et acteurs*, textes traduits par Maryvonne Lapouge-Petorelli. Ed. coordonnée par Jean-Loup Herbert. Université de Saint-Etienne (2001), 320 p., 27,4 €.



ATANARJUAT

L'HOMME RAPIDE

Cerné par la banquise, traqué par son rival, il court pour sa survie

CANNES 2001 CAMERA D'OR

ATANARJUAT

LA LÉGENDE DE L'HOMME RAPIDE

www.atanarjuat.com

France 13 FEVRIER *Le Monde*

La Foire d'art et d'antiquités de Palm Beach se réjouit de la ferveur des acheteurs

Les collectionneurs de Floride ignorent tout de la récession

PALM BEACH (Floride)
de notre envoyé spécial

Quand on demande à David Lester, organisateur de la Foire d'art et d'antiquités de Palm Beach, les raisons qui l'ont poussé à choisir cet endroit, la réponse fuse : « No income tax ! » Avec le Nevada et le Texas, la Floride est en effet un des trois Etats américains à ne pas percevoir l'impôt sur le revenu. Ni sur les sociétés. Elle ne connaît pas non plus les droits de succession. Cela explique la présence, dans la presqu'île de Palm Beach et ses environs, de happy few qui possèdent 24 % de la fortune mondiale.



« La Femme au parasol », d'Alberto Magnelli, 1914.

Ce paradis pour milliardaires ne s'anime qu'entre janvier et mars, mois favorables à la décoration de demeures somptueuses et surprotégées. La Foire a donc planté son chapiteau à la sortie du pont qui sépare ce monde hors du commun de tous les autres. On pourrait craindre le pire. Pourtant, à en croire les marchands, l'endroit réserve bien des surprises. Mathias Rastorfer, directeur de la galerie Gmurzynska de Cologne, évoque, ému, ce collectionneur local qui l'a chicané sur la date de réalisation d'un tableau de Dubuffet. Pas sur l'année, sur le mois ! « Il y a ici de vrais amateurs pour des tableaux importants », explique-t-il. Mais il faut avoir les nerfs solides. Les gens sont relaxes, ils sont en vacances. Ils réfléchissent, reviennent plusieurs fois. En 2001, je n'ai rien vendu pendant les dix jours de la foire. Deux heures avant la fin, alors que je me préparais à remballer, quelqu'un que je n'avais jamais vu est venu m'acheter un tableau de Robert Delaunay. Pour 1 million de dollars... » Même réflexion chez Ca-

rolle Thibaut-Pomerantz, qui dit trouver ici des connaisseurs capables d'apprécier les subtilités des papiers peints des XVIII^e et XIX^e siècles, dont elle est la spécialiste.

Le risque n'est pourtant pas mince pour les galeries. Beaucoup ont renoncé à venir après le 11 septembre : de quatre-vingt-quatre à l'origine, le nombre d'exposants a chuté à soixante-cinq. Les stands se louent relativement cher, et il faut assumer un séjour de près de deux semaines dans une ville où le coût de la vie est élevé. Jacques De Vos, marchand parisien amoureux de l'art déco, estime le montant de sa participation à 100 000 euros. Mais il a rencontré en Floride un autre passionné de Jean Lambert-Rucki, artiste fétiche dont il a réalisé le catalogue raisonné : « Il m'en a acheté il y a quelques années et, comme ici tout le monde se connaît, il m'envoie depuis tous ses amis. »

Lesdits amis et leurs commensaux ne voyagent plus guère depuis le 11 septembre : il faut donc bien imaginer des parades, comme l'ont fait Bernard et Benjamin Steinitz en mitonnant un stand aussi hétéroclite qu'enthousiasmant. Ce que Philippe Cazeau, qui fait sept foires par an, résume ainsi : « Il faut aller chercher le client. Nous avions proposé ce tableau peint en 1914 par Magnelli au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Ils ont tergiversé. Je viens de le vendre ici, à un particulier, pour 335 000 dollars. Tant pis pour eux, tant mieux pour lui : c'est une toile exceptionnelle. »

La foire est hallucinante : le bijoutier britannique Graff peut y proposer des bijoux à plusieurs dizaines de millions de dollars ou la galerie Lisa Kurts, de Memphis (Tennessee), accrocher des Degas estimés entre 3 et 4 millions de dollars. « Palm Beach n'a jamais su qu'il y avait une récession économique », dit une connaisseuse. La foire est donc aussi surprenante par ses clients que par ses exposants : les Hell's Angels barbus et tatoués qui brûlent le bitume au guidon de leur Harley Davidson seront ainsi heureux d'apprendre que le président de la compagnie qui fabrique la légendaire motocyclette vient d'acquiescer, pour une somme non divulguée, des éditions rares de Melville, Conrad et William Shakespeare.

Harry Bellet

Palm Beach International Art and Antic Fair. Okeechobee Boulevard South, West Palm Beach. Tél. : 00-1-561-220-26-90. 12 dollars. Catalogue : 25 dollars. Tous les jours, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 10 février. Internet : www.ifae.com/

A quelques jours de la sortie de son troisième album, le percussionniste présente sa salsa mêlée de swing au New Morning, à Paris, accompagné par sa formation et de nombreux invités

Dans les congos d'Orlando Poleo, l'héritage africain du Venezuela

CARACAS

de notre envoyé spécial

Ceil vif, visage volontaire, Belen Palacio est accroupie sur le sol, qu'elle cogne à l'aide de deux bambous. Autour d'elle, d'autres percussions qu'elle frappe ou racle. Le son enfle tandis qu'un chœur s'élève. Entourée des femmes qui forment avec elle le groupe Elegua, Belen Palacio, 70 ans, joue un rythme dont l'origine africaine ne fait aucun doute. « Ici, dans la région de Barlovento, sur la côte au nord de Caracas, sont arrivés, contraints et forcés, des milliers d'Africains », explique Jesus Chucho Garcia, chercheur et militant pour la reconnaissance de la culture afro-vénézuélienne : il fut à l'origine de la Fundación Afro-america, créée en 1993.

Après ce moment de frénésie rythmique qui a mis la rue du village en émoi, Belen Palacio reçoit ses invités chez elle et leur prépare de délicieuses douceurs à base de banane et de cacao. Cette femme d'apparence humble et généreuse est pourtant, selon Jesus Chucho Garcia, un trésor national.

Né à Caracas en 1962, Orlando Poleo, prince des percussionnistes vénézuéliens, n'oublie pas que sa famille vient elle aussi de cette même région de Barlovento : « Jesus Chucho Garcia m'a permis de renouer avec mes racines en m'emmenant dans son village natal, San José de Barlovento. » Ce retour au passé eut sur lui des effets irréversibles. Il jure alors de ne plus s'intéresser qu'à la musique afro-vénézuélienne et rejoint le mouvement de ceux qui, comme Jesus Chucho Garcia, veulent que les Vénézuéliens assument leurs racines. La partie n'est pas encore gagnée. « C'est quasiment un sujet tabou ici », explique le musicien.



Orlando Poleo : « Au Venezuela, beaucoup de gens refusent de voir les traces de l'Afrique dans notre culture. En surface, il n'y a pas de racisme mais dans la réalité, c'est tout autre chose. »

« Beaucoup de gens refusent de voir les traces de l'Afrique dans notre culture. Nous sommes un peuple très mélangé. En surface, il n'y a pas de racisme mais dans la réalité, c'est tout autre chose. »

Orlando Poleo vit à Paris depuis 1991, mais retourne à Caracas au moins deux fois par an. Systématiquement, les douaniers font preuve d'un zèle appuyé pour contrôler ses papiers. A la télévision, on ne voit jamais de Noirs dans les premiers rôles... Chacune de ses visi-

tes est l'occasion pour lui de rencontrer les médias, de leur parler de sa musique, bien sûr, mais aussi de dénoncer tous ces non-dits.

ACCAPARÉ PAR LA MUSIQUE

D'une carrure ample, doux et affable, gourmand, Orlando Poleo séjourne à Caracas dans une maison à la façade peinte de bleu, de vert et de violet, jolie tache de couleur dans cette ville sombre. Les fumeurs de crack hantent les rues du centre et les contrôles de police

sont extrêmement agressifs. La violence est palpable dès que le soir tombe. Son refuge est situé dans le quartier Sarria, à l'ouest de la capitale. C'est là qu'il a grandi, élevé par sa mère, domestique. Un bon fils qui, pendant deux ans, travailla à réparer des machines à écrire pour ramener de l'argent à la maison.

Le garçon n'a pas la tête aux études. Happé, accaparé par la musique, il en fait son métier. Imprégné de tous les styles que l'on écoutait dans le quartier - musique de Barlovento, joropo de la région du Tuy, salsa -, il commence la percussion sur des bongos fabriqués par un cousin puis il passe aux congas. Il rencontre plus tard Jesus Chucho Garcia, qui lui fait découvrir les culos et les puyas, tambours longs et étroits d'origine congolaise. Il les intégrera plus tard dans son premier album, enregistré en 1995, *Sangre Negra* (sang noir). Auparavant, il aura créé le groupe Antuna, donné des cours à l'atelier de percussions de Sarria, participé à tout ce que Caracas compte de groupes d'avant-garde (El Trabuco Venezolano, Adrelina Caribe, Caracas Son 7 et Gerry Weill) et beaucoup voyagé. En Colombie, à Porto Rico, à Cuba. « Chez nos cousins. »

Il rencontrera ses frères africains au festival de jazz de Saint-Louis du Sénégal, en 1997, puis en Côte d'Ivoire. Un choc, un immense plaisir aussi, lorsque la presse africaine le présente et le reconnaît en tant que percussionniste « afro-vénézuélien ».

A Paris, où il débarque à 28 ans, il commence à jouer avec le pianiste cubain Alfredo Rodriguez, accompagne une foule de guerriers salseros tels qu'Azuquita, Mongo Santamaria, Papaïto. Plus récemment, on l'a vu faire un crochet par la variété française et offrir sa science des peaux à Dany Brillant et Bernard Lavilliers.

Mi-décembre, à Caracas, il suffisait d'aller traîner du côté du quartier La Pastora, où, avec Miguel Urbina et quelques autres, il tapait sur les batas, tambours sacrés de la santeria - culte des saints de Cuba, proche du vaudou haïtien et du candomblé brésilien, qui s'est développé au Venezuela, dit-on, avec l'arrivée de Cubains fuyant la révolution castriste. Le soir venu, on pouvait l'applaudir au El Mani es Asi, club salsa le plus couru de la ville, chez lui.

Patrick Labesse

Orlando Poleo y la Orquesta Chaworo (+ guests). New Morning, 7, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^o Château-d'Eau. Tél. : 01-45-23-51-41. 18,50 €. Le 7 février, à 21 heures.

« Lo Bueno de la vida », salsa canaille

LA VOCATION d'un percussionniste, c'est évidemment de faire de la percussion. On ne s'étonnera donc pas si dans cet album, des percussions, il y en a à foison. Canailles et tourbillonnantes mais agencées en savantes architectures, elles sont le sang, l'âme de ce troisième album du Vénézuélien Orlando Poleo. Il est accompagné par son groupe Chaworo - mot d'origine yoruba désignant les clochettes attachées au tambour *iya*, le plus grand des trois tambours *bata* utilisés dans la santeria -, et par quelques invités prestigieux : les flûtistes David Valentin et Orlando Maraca Valle, plus des compagnons frappeurs de rythmes, entre autres Giovanni Hidalgo, Anga Diaz, Jose Luis Quintana et André Cecarelli.

Le chanteur Carlos Esposito chante (en français) *Lo Bueno de la vida* - « Je t'apporte la salsa, (...) cette

musique magique a pour tradition de réunir les gens et de faire la fête. » Le message peut paraître naïf ; il a le mérite d'être clair. On n'est pas là pour s'enliser et se perdre en propos musicaux alambiqués. Il y a dans ces cuivres joyeux, dans cette forêt de rythmes, de multiples tentations pour danser. Sous cette légèreté apparente, on entendra aussi des paroles qui évoquent la douleur (*Mi Offrenda*, à propos de la tragédie de Vargas, au Venezuela, qui a vu des milliers de personnes périr sous des avalanches de boue après des pluies diluviennes en décembre 1999).

P. La.

1 CD Epic/Sony Jazz EPC 5040832. Sortie prévue le 19 février.

François Nourissier va quitter la présidence de l'Académie Goncourt

FRANÇOIS NOURISSIER a annoncé, mardi 5 février, qu'il allait quitter la présidence de l'Académie Goncourt en raison essentiellement de problèmes de santé. « Au cours de la réunion de mardi de l'académie, son président, François Nourissier, a annoncé à ses collègues qu'il ne sera pas candidat à son éventuelle réélection lors de l'assemblée générale du 5 mars prochain », a-t-il fait savoir dans un sobre communiqué transmis à l'AFP. « Ce sont des raisons de santé et des raisons personnelles, ainsi que le désir de consacrer encore un peu de temps à mon travail littéraire, qui dictent ma décision », a-t-il ajouté. Agé de 74 ans, atteint de la maladie de Parkinson, François Nourissier était entré au jury du Goncourt en 1977. Il a succédé à Hervé Bazin en 1996. Sa décision prendra effet après l'assemblée générale de l'académie, le 5 mars, qui devrait procéder à l'élection du prochain président. Pour Edmonde Charles-Roux, membre de l'académie, « François Nourissier est un grand président, car il allie un goût littéraire infallible et une connaissance presque unique du monde littéraire ».

Le retour de Napoléon dans la cité des Doges

COMMANDÉE en 1811 par la chambre de commerce de Venise au sculpteur véronais Domenico Banti, la statue de Napoléon, que l'on croyait détruite, va revenir dans la cité des Doges. Le marbre de Carrare, haut de 2,50 mètres, vient de réapparaître à New York, chez Sotheby's, où il a été adjugé 330 000 dollars (environ 380 000 euros). A la demande du maire de Venise, Paolo Costa, le président du Comité français pour la sauvegarde de Venise, Jérôme Zieseniss, a réuni un groupe de donateurs privés, dont la Fondation Napoléon, pour racheter l'œuvre. L'Empereur, représenté nu, à l'antique, sera placé dans l'aile napoléonienne de la place Saint-Marc, en cours de restauration.

L'hebdomadaire des initiatives citoyennes

CETTE SEMAINE
PORTO ALEGRE
L'appel à résister

ÉTATS-UNIS
L'affaire Guantanamo

POLITIQUE
Schuller, le retour

BANDE DESSINÉE
Chez Guevara

IDÉES
Quelles frontières pour l'Europe ?



CHAQUE JEUDI CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX. 2,75 €

Danse L'Afrique part à la conquête du public français



PARIS Des jappements déchirent la nuit pendant que des rumeurs vaguement humaines dialoguent avec de douces percussions. Sur le plateau vide, trois hommes de dos surgissent de l'obscurité. Ces hommes droits, fermement arimés au sol, prennent la mesure de leur espace à coups de battements de jambes. Les lignes segmentées des corps se coupent et se recourent au point de composer de vivants kaléidoscopes. Derrière son élégance abstraite, *Same but Different*, spectacle du chorégraphe sud-africain Sello Pesa, évoque l'âpreté du quotidien en Afrique du Sud. Sélectionné pour les rencontres Danse en créations/Sanga II, qui ont eu lieu à Tananarive du 5 au 11 novembre 2001, il a remporté le premier prix devant la

compagnie malgache Rary et le trio burkinabé Kongo Ba Téria. Pour la quatrième édition de ce concours piloté par l'Association française d'action artistique, bras culturel du ministère français des affaires étrangères, soixante-trois compagnies originaires de vingt-quatre pays d'Afrique et de l'océan Indien ont posé leur candidature. Dix ont présenté leurs spectacles devant un jury international présidé, à la demande du directeur artistique et chorégraphe Salia Sanou, par le sculpteur sénégalais Ousmane Sow. Son œil de kinésithérapeute, métier qu'il a exercé pendant cinquante ans, a apprécié « les torsions extraordinaires bien qu'harmonieuses » des Burkinabés dans *Vin Nem*

(La lumière), pièce charpentée à l'aune des corps de lutteurs des danseurs. Dans un registre plus gracieux, très ciselée, *Mpirahalahy Mianala* (Toujours ensemble), du chorégraphe malgache Ariry Andriamorasiresy ose la lenteur, l'immobilité dans des postures inspirées par les danses traditionnelles locales. Deuxième prix, ce spectacle a reçu aussi le Prix RFI Danse. Depuis la création des Rencontres à Luanda (Angola) en 1995, c'est la première fois que Madagascar grimpe à l'affiche. L'Afrique du Sud, en revanche, a imposé en l'espace de six ans une pléiade de jeunes chorégraphes on ne peut plus doués. Vincent Mantsoe (lauréat en 1995), le *wonder kid* Boyzie Cekwana (premier prix en 1999) et Robyn Orlin (troisième prix en

1999) aimantent, avec raison, l'attention des programmeurs. Le Centre national de la danse consacre toute une semaine à la danse sud-africaine, dans le cadre d'un programme Afrique au studio qui réunit spectacles et stages. Dans *Southern Comfort*, Gregory Maqoma fait feu de toutes ses influences chorégraphiques pour tailler dans le vif un duo homme-femme à suspense. En solo pour *Flush*, George Khumalo fait la preuve de sa technique impeccable (il est passé par l'école d'Anna Teresa de Keersmaeker à Bruxelles) pour un galop nerveux. Points communs entre ces différents artistes : une absence flagrante de préjugés esthétiques, un sens aigu du minimalisme, un goût pour l'abstraction qui laisse transparaître, en filigrane, les traditions gestuelles gravées dans les corps.

Rosita Boisseau

Danse en créations/Sanga II. Théâtre de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris-16^e. Tél. : 01-53-65-30-00. A 20 h 30, du 7 au 9 février. De 11 € à 23 €. Tournée : Blois (19 février), Strasbourg (21 et 22), Châlons-en-Champagne (26), Dijon (1^{er} mars), Bordeaux (du 7 au 9), Rouillac (du 11 au 14), Châteaueuvalon (16), Tours (19), Villeneuve-d'Ascq (22 au 24), Pantin (26), Dieppe (28). **Afrique au studio. Centre national de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris-4^e. M^o Saint-Paul. Tél. : 01-42-74-06-44. Du 11 au 15 février.** « We Must Eat Our Suckers... », de Robyn Orlin. Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4^e. M^o Châtelet. Tél. : 01-42-74-22-77. A 20 h 30, du 19 au 23 février. De 11 € à 15 €. **Photo : Compagnie Inzalo. Crédit : Marc Coudrais.**

Théâtre

PARIS
Le Golem

Au XVI^e siècle à Prague, un rabi kabbaliste crée, à partir de l'argile, un géant à forme humaine, le Golem, destiné à protéger la communauté du pogrom qui menace. La créature accomplit sa mission puis se révolte contre son créateur. Il faudra la détruire. Jacques Kraemer s'est inspiré de la légende pour écrire et mettre en scène un Golem « à sa mesure », qui interrogerait sa propre histoire avec l'histoire juive.

Cartoucherie, Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12^e. M^o Château-de-Vincennes.

Tél. : 01-43-28-36-36. Du mardi au samedi à 20 h 30 ; dimanche à 16 h 30, jusqu'au 16 février. De 9 € à 18 €.

Danse

PARIS
Caterina Sagna

On aime le tempérament subtilement fantasque de cette Italienne formée auprès de Carolyn Carlson, son goût pour les situations extrêmes, qu'il s'agisse

d'incarner les *Essercizi spirituali* d'après Ignace de Loyola ou de camper une Madame hystéro-dévastée dans *La Signora*. Après s'être penchée sur les œuvres de Büchner, Kafka ou Rilke, elle s'offre avec *Sorelline* (Petites sœurs) un intermède régressif auprès des *Quatre Filles du docteur March*, ouvrage de cœur des petites filles des années 1960, pour explorer les liens entre sœurs et en faire jaillir l'éclatante hypocrisie.

Théâtre de la Bastille, 76, rue de La Roquette, Paris-11^e. M^o Bastille. Tél. : 01-43-57-42-14. Du 7 au 16 février, à 21 heures ; dimanche, à 17 heures. Relâche le lundi. De 12,50 € à 19,06 €.

Exposition

PARIS
Le voyage de la « Korrigan » dans les mers du Sud

Inaugurée alors que le Musée de l'homme était fermé pour cause de grève, l'exposition organisée par Christian Coiffier est passée inaperçue. C'est dommage : le responsable du département d'Océanie du musée a mis en scène avec bonheur le voyage de cinq jeunes Français dans les mers du

Sud sur un voilier, la *Korrigan*, de 1934 à 1936. Ce périple conduit par des amateurs a permis au futur Musée de l'homme d'enrichir ses collections de nombreuses pièces – l'une d'entre elles est aujourd'hui au Louvre. C'est aussi une réflexion rêveuse sur l'ethnographie, l'histoire et les limites du voyage en même temps que l'évocation d'un passé révolu. **Musée de l'homme, palais de Chaillot, 17, place du Trocadéro, Paris-16^e. M^o Trocadéro. Tél. : 01-44-05-72-72. Du mercredi au lundi, de 9 h 45 à 17 h 15, jusqu'au 3 juin. De 3,05 € à 4,57 €.**

Musique

MÂCON
Tartit

La tournée française de cet ensemble de femmes touaregs du Mali s'achève là où elle a commencé à la mi-janvier : en province. Après seize étapes dont Paris, Tartit chante « la paix, l'amour, le combat contre la sécheresse et la famine ». Comme elle veut la tradition de cette population nomade, au tambour *tindé* et à la vièle *imzad*, les femmes ; à la guitare ou au luth *tehardent*, les hommes. Ensemble, ces musiciens reprennent sur scène les titres de leur deuxième album, *Ichichila*.

Cave à musique, 119, rue Boullay, Mâcon (Saône-et-Loire). Tél. : 03-85-21-96-69. 21 h 30, le 8. 6 € et 9 €.

PARIS
Changement de chef

Suite à une intervention chirurgicale, James Colon, chef d'orchestre permanent et conseiller musical à l'Opéra national de Paris, n'est pas en mesure de diriger *Medea* de Rolf Liebermann les 12, 15, 18, 21, 26 février et le 1^{er} mars. Il sera remplacé par le chef suisse Daniel Klajner, directeur musical de l'Opéra de Wurzburg en Allemagne. **Opéra Bastille, 120, rue de Lyon, Paris-11^e. M^o Bastille. Tél. : 08-92-69-78-68 (0,34 €/min).**

Cirque

PARIS
Prolongation

Cyrk 13, spectacle de la 13^e promotion de l'École supérieure des arts du cirque, mis en piste par Philippe Decoufflé, est prolongé jusqu'au 16 février. **Espace Chapiteaux du parc de La Villette. M^o Porte-de-La Villette. 20 h 30, du mercredi au samedi ; 16 heures, dimanche. Tél. : 01-40-03-75-75. 14 € et 17 €.**

Sélection disques rock

THE CHEMICAL BROTHERS

Come With Us

Il faut attendre trois morceaux pour que le quatrième album des Chemical Brothers échappe au big beat syndical. Le duo formé par Tom Rowlands et Ed Simmons a été – avec Fatboy Slim – le principal initiateur de ce style désignant une orgie de rythmes, quintessence de la culture « ecstasique » britannique. Heureusement, ces fans de rock millésimé connaissent d'autres déclinaisons de l'altération des sens, en poussant toujours plus loin les noces de la pop psychédélique

et des danses robotisées. La surenchère rythmique s'efface alors devant des interrogations plus mélancoliques (*Star Guitar, The State We're In*), des dérives émotives qui vont de pair avec d'intrigantes explorations sonores (*Hoops, My Elastic Eye*). – S. D.
1 CD Virgin.

NEIL HALSTEAD

Sleeping on Roads

La vague néofolk touchant actuellement la Scandinavie et la Grande-Bretagne ne semble pas près de

refluer. Par folk, il ne faut pas entendre le protest-song qui fit les beaux jours de Greenwich Village, mais son faux cousin anglais, bucolique et romantique, incarné par Fairport Convention et surtout Nick Drake, troubadour mort en 1974. La mélancolie du disparu habite de manière troublante les murmures et les soupirs fragiles de Neil Halstead, leader de la formation de country rêveuse Mojave 3. Enregistré dans les brumes de Cornouailles, aiguillé par une guitare en picking, ce premier album en solitaire s'orne délicatement de trompettes espagnoles, d'orgue mercurial et de cordes sensibles. Dans un sous-genre très fréquenté, une des plus belles réussites à ce jour. – B. Lt
1 CD 4 AD. Distribué par Labels/Virgin.

CRACKER

Forever

Ne pas s'arrêter à cette pochette piteuse, deux rednecks entourés de copines en robe de chambre et bigoudis. Car le cinquième album de Cracker, soit David Lowery, ancien leader de Camper Van Beethoven et le guitariste Johnny Hickman, trouve le point d'équilibre idéal entre pop psychédélique à l'anglaise (*Shine*, rejeon illuminé du *I Am the Walrus* des Beatles) et la bravoure du country-rock des années 1970 (nombreux coups de chapeau aux Stones, à Little Feat et à Gram Parsons). La participation de Mark Linkous (Sparklehorse) apporte une touche d'étrangeté aux solides édifices

de ces rockers droit dans leurs bottes mais suant dans leurs chemises à carreaux, qui confirment la fertilité du terroir américain. – B. Lt
1 CD Cooking Vinyl/Distribué par Naïve.

B. R. M. C

Black Rebel Motorcycle Club



Emprunté au gang de mots mené par Marlon Brando dans *L'Equipée sauvage*, le nom de ce groupe californien

fleurait bon le cuir et le rock'n'roll. Un premier single, *Whatever Happened To My Rock'n'roll (Punk Song)*, pouvait laisser croire que B. R. M. C. se spécialiserait dans les hymnes puristes et les coups de poing fédérateurs. Ce premier album baigne en fait dans le climat délétère de chansons embuées de fuzz et de chant lysergique. Reprenant à leur compte une esthétique du désenchantement et des paradis artificiels léguée par le Velvet Underground et ses disciples (Jesus & Mary Chain, Spiritualized), tout en soignant l'éclat mélodique de leurs distorsions, ces jeunes gens donnent du panache à leur conservatismisme. – S. D.
1 CD Abstract Dragon/Distribué par Virgin.

EXPOSITION

Les plumes d'Amazonie prennent la parole

LA FONDATION Mona Bismarck est plongée dans la pénombre. Il faut d'abord s'habituer à cette lumière d'aquarium destinée à protéger les objets exposés : une énorme et fragile plumasserie multicolore. Passé un moment, les rouges, les jaunes, les bleus, les verts et les noirs explosent en fusées ou en bouquets subtilement assemblés. Couronnes, diadèmes, bracelets, masques, colliers, pendentifs, ceintures, ils sont tous faits de cette matière de rêve, presque impalpable : la plume.

Juste à côté d'une douzaine d'oiseaux naturalisés, dont le plumage constitue la base de ces assemblages, sont réunis les quelques instruments rudimentaires qui servent à capturer cette volière. Ces pièces viennent toutes du bassin amazonien, où cet art est encore pratiqué. Pendant combien de temps encore les Kayapos, les Bororos, les Karajas, les Urubus-Ka'aporos, les Mundrukus ou les Jivaros se livreront-ils à ces travaux éblouissants ? C'est en effet dans la forêt tropicale que s'est réfugié l'art de la plume, qui fut si répandu sur l'ensemble du continent américain, des grandes plaines du nord Canada à l'altiplano bolivien. Les conquistadors eux-mêmes n'avaient pas ignoré les capes de plume élaborées par les Aztèques, et certaines d'entre elles avaient été expédiées en Europe, où elles figurent encore dans quelques musées. On peut voir une de ces capes (jivaro), rouge et or, à la Fondation Mona Bismarck, à côté d'un masque fabriqué par les Indiens Tapirapés, véritable mosaïque à dominante bleu et rouge.

André Breton aurait certainement été séduit par cette grande coiffe palikure, pièce montée aérienne avec ses deux antennes où semblent suspendues des clochettes. Ou par cette jupe Urubu-Ka'apor, réduite à quelques discrètes plumes roses. Parfois l'assemblage réunit la rigidité agressive des pennes à l'onctuosité vaporeuse du duvet (coiffe Mundurucu). Certains (comme cette coiffe Chamaco) sont tressés ou agrémentés de soies de porc-épic. Un ornement nasal rikbaktsa ressemble à une sorte de balancier bleu, équilibré par des petits bouquets de plumes rouges et jaunes. Un diadème wayapi, rouge, jaune et noir, d'une grande simplicité, est prolongé par un fil discret auquel est suspendue la dépouille d'un petit oiseau bleu turquois moucheté de noir.

Dans la dernière salle, des mannequins portent des costumes entiers faits de plumes. Ils ont été fabriqués au XIX^e siècle par les souverains brésiliens et auraient presque pu



Tribu Boboro, Brésil, prise de vue en 1935-1936, par Claude Lévi-Strauss.

être imaginés par un Christian Lacroix Second Empire. Deux photos prises par Claude Lévi-Strauss dans les années 1930, lors d'un séjour chez les Bororos, et publiées dans le beau catalogue, rappellent le sens de ces parures.

Arts du corps, liés aux peintures, aux scarifications et aux tatouages, elles servent à marquer une identité, l'appartenance à une tribu, à un groupe. Elles peuvent avoir une dimension magique ou spirituelle, signifier le courage ou le pouvoir. Elles apparaissent lors de cérémonies et expriment les liens tissés par l'homme et son environnement naturel ou cosmique. Or ce langage s'efface : ces civilisations fragiles s'effiloquent au contact de la société moderne, et cet art éphémère tend à disparaître ou à se stéréotyper. Les pièces présentées à la Fondation Mona Bismarck, presque toutes collectées à la fin du XX^e siècle, sont les ultimes témoignages de ces « tristes tropiques ».

Emmanuel de Roux

L'ART DE LA PLUME EN AMAZONIE. Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New-York, Paris-16^e. M^o Iéna. Tél. : 01-47-23-38-88. Du mardi au samedi, de 10 h 30 à 18 h 30. Entrée libre. Jusqu'au 30 mars. Catalogue : éditions Somogy, 192 p., 150 illus., 34 €.

CHA-I-LLOT 7, 8, 9 FÉVRIER 2002

AFRIQUE EN CRÉATIONS

DANSE CONTEMPORAINE BAL AFRICAIN

THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT
01 53 65 30 00 · www.theatre-chaillot.fr
1 place du Trocadéro 75116 Paris · métro Trocadéro

OPERA NATIONAL OF PARIS

Ballet de l'Opéra

Le Parc

Angelin Preljocaj

du 17 au 27 février 2002

Opéra Bastille

informations - réservations
0 892 69 78 68 - Vive[z] l'Opéra **FIP**

www.opera-de-paris.fr **AROP** **LE FIGARO**

Michel Frizot, le chronographe de la photo

L'histoire de la photographie n'existerait pas en France sans ce médiateur prolifique qui revient à son premier coup de cœur : Etienne-Jules Marey

« **J'AI RENCONTRÉ** Marey au mois de mai. » C'était en 1972, dans un musée de la ville de Beaune, temple du vin de Bourgogne. Par curiosité, le professeur entraîne ses étudiants de l'université de Dijon vers une salle obscure, consacrée à l'enfant du pays : Etienne-Jules Marey (1830-1904). Il se retrouve face à des images expérimentales, qui traduisent le mouvement. Des corps mis en scène, des hommes en noir avec des baguettes de bois blanc pour signifier les os, des hommes en collant blanc, des oiseaux qui prennent leur envol. « *C'était du body art.* » Michel Frizot, 57 ans, a une révélation. « *Je suis né à la photographie avec Marey. Il est le bilan de ce que je suis.* » Cet historien de la photographie, trente ans après, publie un livre savant et richement illustré sur le médecin, physiologiste, photographe, écrivain, professeur au Collège de France, précurseur du cinéma, créateur d'appareils comme le fusil photographique ou le chronophotographe, qui permet d'analyser par l'image décomposée la locomotion de l'homme.

Marey incarne un fondement de la photographie : la tension entre les sciences et l'art. La définition colle au parcours de Michel Frizot, délicieusement sinueux et atypique, également au croisement des sciences et de l'art. Il est un des premiers historiens et enseignants de la photographie en France alors qu'il n'a aucun diplôme spécialisé. Mais si cet art est passé, à partir de 1980, du mépris au respect, il le doit à quelques figures, dont Frizot. Ce Bourguignon ne fanfaronne pas, l'allure est discrète, la chemise est fermée sans cravate, les certitudes sont sans failles. Il est né dans une petite ville de Saône-et-Loire, « *pas loin de Chalon-sur-Saône, la ville de Niépce, pas loin de Beaune, celle de Marey.* » De la lignée Frizot, depuis le XVIII^e siècle, il est le premier à faire des études. Physique-chimie, histoire de l'art, muséologie. Trois licences. « *A 14 ans, je me suis mis à la peinture ; j'en fais toujours.* »

Le champ est large, au point de considérer comme péripétie la thèse en archéologie qu'il soutient en 1974. Elle lui permet d'entrer au CNRS, qui l'abrite toujours. Surtout, Michel Frizot enseigne l'histoire de l'art à Dijon à partir de 1971. Il court les galeries de Paris. « *J'ai assisté aux débuts de la photo conceptuelle, avec Boltanski, le body art.* » Il est marqué par les artistes qui utilisent la photo comme un instrument de création, reproduction, performances, sensations. Dans un numéro de *L'Art vivant*, en 1973, des conceptuels sont associés à Marey. Frizot écrit : « *Marey hantait déjà voici un siècle cette frange étroite entre l'art et la science, lieu*

BIOGRAPHIE

► 1945

Naissance à Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire)

► 1977

Exposition Marey au Centre Pompidou, à Paris. Cours sur la photographie à l'université de Dijon

► 1994

« Nouvelle histoire de la photographie »

► 2002

Publication de « Etienne-Jules Marey, chronophotographe »

d'élection de l'art de notre temps. » Quand il consacre à Marey une exposition au Centre Pompidou en 1977, il a déjà plongé dans toute la photographie. Mais, à l'époque, « *il n'y avait rien ou presque.* » Peu de livres, de rares expositions, la revue *Camera*. Le scientifique veut aussi « *comprendre comment c'est fait.* » Il ramasse aux puces ce qu'il trouve, des plaques de verre dans le caniveau, récupère des papiers albuminés déchirés. C'est ainsi qu'en 1977 Michel Frizot donne le premier cours de photographie à l'université de Dijon. Il replace la photo dans un champ plus large, montre des paquets de diapositives. « *J'en possède plus de dix mille.* »

« HISTOIRE DE VOIR »

Son absence de diplômes ? « *Les historiens de la photographie se focalisent sur ce qu'elle a changé dans l'art. C'est réducteur. Elle doit être analysée comme un fait technique, puis dans ses usages et dans la façon dont elle bouleverse la perception que nous avons du monde. C'est le fait anthropologique majeur des temps modernes.* » Il donne un exemple : « *Mettre à côté un tirage d'Eugene Smith, le voir publié dans un livre, puis dans Life, et enfin inscrit sur ordinateur : cette confrontation des statuts et supports me passionne.* »

Frizot est encore le premier à enseigner la

photo, à partir de 1979, à l'université Paris-IV, toujours en histoire de l'art. Il corrige : « *C'était alors la seule façon de faire exister la photo à l'université.* » Aujourd'hui, il enseigne à l'École du Louvre, chapelle de l'art : « *Je donne un cours sur la médiatisation de la photographie entre les deux guerres. Cette question échappe à l'histoire de l'art mais elle est fondamentale dans l'évaluation de l'histoire du XX^e siècle.* »

A partir de 1982, Michel Frizot participe, sous la direction de Robert Delpire – une rencontre déterminante –, à l'aventure du Centre national de la photographie. Il consacre le n° 54 de la collection Photo Poche à Dieter Appelt et, surtout, fait œuvre de pédagogue, avec un petit bijou en trois volumes (n° 40, 41, 42), paru en 1989 dans la même collection sous le titre « Histoire de voir », et qui vient d'être réédité. A l'opposé, on trouve son ouvrage le plus spectaculaire, *Nouvelle histoire de la photographie* (Bordas et Biro, 1994) : cinq ans de travail, mille cinquante photos, trente-trois auteurs. Le premier « manuel » à mettre en avant techniques, économies, pratiques, usages. Une nouvelle édition française à moitié prix est en vente (Larousse).

Frizot applique la même logique quand il réalise, en 1997, la partie photo de l'exposition « Face à l'histoire » (Centre Pompidou),

consacrée aux œuvres d'artistes qui font écho aux événements du XX^e siècle. « *Je n'ai pas voulu mettre de photos mais quatre cents magazines, livres et journaux illustrés. J'ai montré l'événement tel qu'il a été connu par les artistes.* » Auteur d'un essai lumineux sur l'esthétique de Bayard, un des pionniers de la photographie (1986), il a participé au *Dictionnaire de la photo* (Larousse, 1996). En tant que directeur de recherches au CNRS, il dirige des thèses en photo. On lui reproche de refuser des étudiants, de manquer de générosité. « *Beaucoup d'étudiants restent dans une problématique d'histoire de l'art que je ne trouve pas légitime. Je ne veux pas les engager dans une impasse.* »

Dix ans de travail sur les origines de la photo et l'idée d'invention sont dans un tiroir. Quand il s'égare, le scientifique qu'il est semble brider l'émotion. Tout juste le visage s'éclaircit quand il parle de la « *problématique passionnante* » de Gerhard Richter. Il revient toujours à son guide. « *Mon livre sur Marey définit ma cohérence.* »

Michel Guerrin

« Etienne-Jules Marey, chronophotographe », de Michel Frizot, éd. Nathan-Delpire, 312 p., 337 ill., 54,88 €.



SÉBASTIEN CAMBOULIVE

LES GENS DU MONDE

■ L'ultime album de Gilbert Bécaud, sur lequel le chanteur travaillait encore à la veille de sa mort survenue le 18 décembre 2001, sortira le 21 mars, a annoncé lundi 4 février la maison de disques EMI. Sans titre pour le moment, il comprendra quinze chansons. Selon l'arrangeur Bernard Estardy, interrogé dans le numéro de janvier du mensuel *Platine*, y figurera la chanson *Le Pet*, « *un petit chef-d'œuvre d'humour* », écrit avec le parolier Maurice Vidalin.

■ L'Institute of Contemporary Arts (ICA), centre culturel londonien spécialisé dans l'art moderne, a annoncé mardi 5 février la démission de son président nommé en 1999, l'homme d'affaires Ivan Massow, après qu'il eut qualifié le travail d'artistes contemporains britanniques tels que Tracey Emin ou Damien Hirst de « *camelote sans valeur artistique, prétentieuse et égocentrique* ». Milliardaire de 34 ans, homosexuel, passionné de chasse à courre, Ivan Massow avait auparavant claqué la porte du Parti conservateur, dénonçant son intolérance et sa dérive droitière avant les dernières élections législatives.

■ La comédie musicale *Glitter*, avec la chanteuse américaine Mariah Carey et Freddy Got Fingered, avec Tom Green, partent favoris pour le titre du plus mauvais film de l'année 2001, qui sera décerné le 22 mars par la Société du mauvais cinéma et la Fondation des framboises d'or, deux jours avant les Oscars. Mariah Carey est aussi nommée pour le titre de pire actrice, en compétition avec Jennifer Lopez, Penelope Cruz, Angelina Jolie et Tea Leoni, et Tom Green pour celui de pire acteur. Ses rivaux sont Kevin Costner, Sylvester Stallone, Steven Seagal et David Spade.

■ Le metteur en scène polonais Andrzej Wajda a débuté mardi 5 février à Ogrodzieniec (sud de la Pologne), le tournage de son nouveau film, une adaptation de la comédie *La Vengeance* du dramaturge polonais du XIX^e siècle Aleksander Fredro. La distribution réunit Roman Polanski, le sociétaire de la Comédie-Française Andrzej Seweryn, l'acteur fétiche de Wajda, Daniel Olbrychski (*Le Tambour* de Volker Schlöndorff) et Agata Buzek, fille de l'ancien premier ministre polonais Jerzy Buzek.

■ Deux fois championne du monde de gymnastique artistique (en 1997 et 2001), la Russe Svetlana Khorkina fera ses débuts au théâtre à Moscou dans une pièce mise en scène par Sergueï Vinogradov, a révélé l'hebdomadaire russe *Itogi*. Elle interprétera Brenda Venus, le dernier amour de l'écrivain américain Henry Miller, « *Mon rêve principal est de faire du cinéma. Un spectacle de théâtre, c'est très intéressant, mais honnêtement cela me fait très peur. Au cinéma, tu peux faire plusieurs prises et corriger des choses* », a-t-elle expliqué.

RADIO

JEUDE 7 FÉVRIER

► **Première édition**
7 h 30 *France-Culture*
Pierre Assouline reçoit Serge Moati pour son documentaire sur l'homosexualité (diffusé sur Arte le 8 février) et Marcel Bluwal, metteur en scène de *Conversations avec mon père* au Théâtre de la porte Saint-Martin.

► **Accents d'Europe**
9 h 40 *RFI*
Présentée par Frédérique Lebel et Elisabeth Bouvet, l'émission du jour a pour thème le vélo en ville. Rediffusion à 14 h 40.

► **Journal**
13 h 00 *RTL*
L'invité du journal de la mi-journée présenté par Christophe Hondelatte est Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie.

► **Le Journal des spectacles**
13 h 25 *Europe 1*
Romane Bohringer et Roschdy Zem pour *Le Conte d'hiver* au théâtre de Châtenay-Malabry sont les invités de Bruno Cras.

► **Elisabeth Martichoux**
19 h 15 *Europe 1*
Du mardi au vendredi, cette émission donne la parole aux auditeurs sur les sujets d'actualité. La pertinence des interventions et relances de son animatrice en font la meilleure émission interactive du moment.

DOMINIQUE DHOMBRES

Orgies romaines

ÉTRANGE « soirée romaine » mardi sur M6. Laissons de côté le péplum hollywoodien qu'on pouvait voir en seconde partie de soirée. Le péplum, c'est une question de goût, on aime ou on n'aime pas. Les vrais amateurs le préfèrent anachronique et kitsch en diable. La surprise, hier soir, venait du « magazine scientifique » consacré à la vie quotidienne des Romains de l'Antiquité, aussi déjanté que son présentateur Mac Lesggy. On y parlait du « business » des spectacles de gladiateurs et des plaisirs de la « Rome by night ». C'était un choix délibéré. Fustel de Coulanges et Jérôme Carcopino n'y auraient pas reconnu leurs petits.

Le résultat était aussi kitsch qu'un péplum. On y insistait beaucoup sur le goût des patriciennes romaines pour les gladiateurs musclés. Un historien s'extasiait sur les thermes de Caracalla, pouvant accueillir 5 000 personnes, où se pratiquait « un culte du corps non stop ». Les avenues y conduisant étaient éclairées la nuit. Une mention spéciale doit être accordée à ce professeur de lycée, à Albi, qui adore revêtir la tenue complète du centurion à ses moments de loisir. L'institut, près de Montpellier, où l'on rejoue, pour le plus grand plai-

sir des enfants, les combats entre rétiaires (avec filet et trident), « secutors » (qui poursuivent les précédents) et « hoplomaques » (les gladiateurs les plus lourdement armés) n'était pas mal non plus.

Au fond, il suffisait, pour passer une soirée agréable, de se laisser aller et de retrouver les vieux souvenirs d'enfance sur les catapultes et les balistes. Vercingétorix jetait son glaive aux pieds de César. Les légionnaires avançaient lourdement en formant la tortue avec leurs boucliers, et les tours en bois à étages déversaient leurs assaillants sur les citadelles ennemies. Le meilleur était pour la fin, comme on nous l'annonçait avant chaque pause de publicité, de peur qu'on aille zapper ailleurs : « Reportage dans quelques instants sur les célèbres orgies romaines ». On apprenait qu'une orgie en bonne et due forme revenait à « 200 000 euros » dans les meilleurs établissements. Il était précisé, vu l'heure relativement peu avancée, que « l'accord parental était souhaitable ». C'était évidemment une incitation supplémentaire. Le « reportage » en question tenait toutes ses promesses. Peut-être était-il la véritable raison d'être de cette étonnante soirée.

TÉLÉVISION

Humour gueule de bois

La vie des starlettes est parfois bien déprimante. Le sujet a été abondamment traité, au cinéma comme sur le petit écran, mais l'humour corsif de la série américaine « Rude Awakening », écrite et produite par Claudia Lonow, vaut un détour particulier pour sa tonalité « politiquement incorrecte » et déjantée. Pour désopilants qu'ils soient, les déboires de Billie Franck, ancienne vedette adolescente d'une fiction pour noctambules tombée dans l'alcool, n'en constituent pas moins une critique percutante du milieu du showbiz, des relations sociales et familiales.

Dans la troisième saison, inédite, inaugurée ce soir par Canal Jimmy (en v.o. sous-titrée et suivie d'un entretien d'Alain Carrazé avec Claudia Lonow, largement inspirée par sa propre expérience), Billie broie du noir plus que jamais. On vient de lui couper l'électricité pour factures impayées, et son proprio lui signifie son avis d'expulsion. Ni boulot ni boy friend, et plus aucune tune pour les doses d'« épinards liquides » ou de poudre blanche à partager avec sa copine Maureen... Des dialogues au scalpel et une distribution épataante – Sheryllyn Fenn dans le rôle principal ou encore Lynn Redgrave dans celui de la mère de Billie. – Val. C.

« **Rude Awakening** », jeudi 7 février, 20 h 45, Canal Jimmy. Rediff. : dimanche 10, 23 h 15 ; samedi 16, 23 h 50. Puis tous les dimanches, à 23 h 15.

JEUDE 7 FÉVRIER

► **Rétrospective Marcel Ophuls**
20 h 45 *Planète*
Une soirée dédiée à Marcel Ophuls avec, au programme, trois de ses films qui sont autant de documents passionnants. *La Moisson de Milai*, tourné en 1970 aux Etats-Unis, revient sur le massacre commis le 16 mars 1968 par des soldats américains dans un village vietnamien. Dans *Le Réveil allemand*, tourné en 1966 et 1967 à Munich et Bayreuth, Ophuls

fait parler des nostalgiques du nazisme. Enfin, *Les Universités de la culture*, réalisé en novembre 1967 dans les rues du quartier Latin et à Nanterre, est un reportage visionnaire et ironique sur le malaise des étudiants français. A quelques mois de mai 1968, Ophuls avait déjà tout compris.

► **PSG-Bordeaux**
20 h 45 *Canal*
Match décalé comptant pour la 25^e journée de championnat de France de football.

► Ivan le Terrible

21 h 00 *Histoire*
Le chef-d'œuvre d'Eisenstein, réalisé entre 1944 et 1946 sur une musique de Serge Prokofiev. La vie mouvementée du grand-duc Ivan, devenu tsar de toutes les Russies.

► The Tragedy of Hamlet

22 h 20 *Arte*
Présentée en novembre 2000 au Théâtre des Bouffes-du-Nord, cette version de *Hamlet* signée Peter Brook est une merveille. Dans cet espace dépouillé, on découvre la musique des mots et la beauté d'une langue poétique et lumineuse. Cette coproduction internationale vient d'obtenir le FIPA d'or à Biarritz.

► Recto-Verso

22 h 30 *Paris Première*
Paul Amar reçoit la danseuse et chorégraphe Marie-Claude Pietragalla. L'actuelle directrice du Ballet national de Marseille présentera en avril prochain au Palais des Congrès de Paris sa dernière création intitulée *Sakountala*.

► Histoires secrètes du Biafra

23 h 15 *France 3*
Une minutieuse enquête signée Joël Calmettes qui dévoile le rôle joué par la France (et plus particulièrement par Jacques Foccart, le « M. Afrique » du général de Gaulle) lors du sanglant conflit qu'a connu le Biafra, province méridionale du Nigeria, entre 1967 et 1970.

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 6 FÉVRIER

TF1

13.00 Journal, Météo 13.55 Les Feux de l'amour 14.45 S.O.S. Barracuda Série 16.30 Alerte à Malibu Série 17.25 Melrose Place Série 18.15 Exclusif 18.50 L'euro ça compte 18.55 Le Bigdil 19.55 Météo, Journal, Météo



20.55 COMBIEN ÇA COÛTE ? Impôts et taxes : le casse-tête. Magazine présenté par Jean-Pierre Pernaut, avec la participation de David Gonner, Renaud Hetru, Stéphane Thébaud, Anne Odin, Laurence Thariat. Invitée : Annie Cordy. Au sommaire : Héritage, quand tu nous tiens... Subventions insolites. Commerces et petites paperasses. Saint-Barth : pas d'impôts sous les cocotiers. 9335964

23.15 COLUMBO Portrait d'un assassin. Série. Jim Frawley. Avec Peter Falk, Patrick Bauchau (Etats-Unis, 1989). 9541631 **Un peintre mégalomane assassine l'une des trois femmes de sa vie.**

0.55 Exclusif 1.30 Reportages La longue marche du docteur Laroche 1.55 Très chaste Le sanglier 2.50 Histoires naturelles Show lapin. Vivre et pêcher à la Réunion. Dombes : l'empire des canards migrants 4.45 Musique.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

16.45 Big Boy ■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1966, v.m., 95 min) **CineCinemas 1**
17.15 La Mort en ce jardin ■■ Luis Buñuel (France - Mexique, 1956, 105 min). **Festival**
17.25 Hôtel de France ■■ Patrice Chéreau (France, 1987, 100 min) **Cinéfaz**
17.40 Deuxième voyage ■■ Marcel Ophüls (France, 1994, 95 min) **Planète**
18.30 Comme un torrent ■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1958, v.m., 135 min). **TCM**
19.05 Témoin à charge ■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1957, N., 115 min) **Cinétoile**
20.45 Un monde parfait ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1993, v.m., 125 min) **TCM**
20.45 L'homme que j'ai tué ■■ Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 75 min) **CineClassics**
22.00 Si j'avais un million ■■ E. Lubitsch, N. Taurog, S. Roberts, N. McLeod, J. Cruze, H. Bruce Humberstone et W. Seiter (EU, 1932, N., v.o., 75 min) **CineClassics**
22.50 Roméo et Juliette ■■ George Cukor (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 125 min). **TCM**
0.10 Règlements de comptes à OK Corral ■■ J. Sturges (Etats-Unis, 1957, v.o., 120 min) **Cinétoile**
0.55 La Grande Parade ■■ King Vidor (Etats-Unis, 1925, N., 145 min). **TCM**

FRANCE 2

14.45 Un cas pour deux Série 15.50 La Famille Green 16.30 Un livre 16.40 Premier rendez-vous 17.15 Le Groupe 17.40 70's Show 18.05 Friends 19.00 On a tout essayé 19.50 Un gars, une fille Série 20.00 ET 0.45 Journal.



20.55 L'INSTIT L'Une ou l'Autre. Série. Avec Gérard Klein, Christine Citty, Alain Sachs, Aline et Emilie Lebeau (1997). 7965612 **Marie et Claire, deux sœurs jumelles, vivent isolées dans leur monde. Novak comprend très vite leur degré d'enfermement, et va tenter de leur apprendre à être autonomes.**

22.30 ÇA SE DISCUTE Les duos célèbres. Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. 6978544

1.10 Des mots de minuit Magazine.

2.40 Emissions religieuses 3.40 Pyramide 4.10 24 heures d'info 4.30 Le Communicateur Court métrage. Alain Gauvreau **4.40 Soko, brigade des stupés Les tricheurs. Série (45 min).**

FRANCE 3

16.05 MNK 17.35 A toi l'actu@ 17.50 C'est pas sorcier Comètes et astéroïdes 18.15 Un livre, un jour 18.20 Questions pour un champion 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo 20.10 Tout le sport 20.20 C'est mon choix... ce soir...



20.55 QUAND JE SERAI PRÉSIDENT Magazine présenté par Elise Lucet, Christine Ockrent et Jérôme Cathala, Catherine Matausch, Louis Laforge. Invités : Noël Mamère, Arlette Laguiller, Patrick Devedjian, Christine Boutin, Brice Lalonde. 9358815

23.00 Météo 23.05 Soir 3.

23.30 CULTURE ET DÉPENDANCES Mensonges et politique. Invités : Pierre Rosenberg, Pierre Péan, Gilles Martin-Chauffier, Pascal Sevran, Alain Minc, Philippe Alexandre, Pierre Bénichou. 5490544

1.15 Ombre et lumière Magazine présenté par Philippe Labro. Invité : Renaud Capuçon **1.40 Les Dossiers de l'Histoire Un combat de chien. Documentaire. Jacques Besson (France, 65 min).**

CANAL+

16.15 Eddy Time 17.45 Football Championnat de France D1 (25^e journée) : Rennes - Lyon. En direct ► En clair jusqu'à 20.59 19.55 Les Guignols de l'info 20.05 Burger Quiz 20.45 Encore + de cinéma Invité : Maurice Pialat.



21.00 LE CÉLIBATAIRE Film. Gary Sinyor. Avec Chris O'Donnell, Renée Zellweger. **Comédie sentimentale (EU, 1999) 4457438 Jimmie Shannon (Chris O'Donnell), célibataire convaincu, se voit dans l'obligation de se marier au plus vite pour pouvoir hériter de son grand-père. Remake des Fiancées en folie de Buster Keaton.**

22.35 JOUR DE FOOT Magazine présenté par Hervé Mathoux. Football D1. 8897490 **23.55 Midnight + Spécial Clermont-Ferrand. Magazine. Maintenant. Reptil. Pourquoi... passku 0.**

0.45 Fantômes ■■ Film. Jang Sun-Woo. **Drame (Corée, 1999) 2.30 Esther Kahn ■■ Film. Arnaud Desplechin. Drame (Fr.-GB, 2000, DD) 5.23 Schizopolis ■■ Film. Steven Soderbergh. Essai (EU, v.o., 1996, 92 min).**

FRANCE 5 / ARTE

16.05 Après la sortie 17.05 Va savoir 17.35 100 % question 18.05 C dans l'air 19.00 Connaissance Le Houblon, une plante, des histoires. 19.45 Arte info, Météo 20.15 360^e, le reportage GEO Le Riz sauvage des grands lacs.



20.45 LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE Japon, les années rouges. Documentaire. Michael Prazan (France, 2001). 9024070 **Des nombreux groupuscules d'extrême gauche nés dans le Japon de la fin des années 1960, un survivra : le Seki Gun, qui se constitue en armée clandestine et va commettre de nombreux attentats.**

21.40 MUSICA Hors les murs. Documentaire. Valérie Urréa (France, 2001). 5734051 **Le réalisateur Jean-Pierre Thorn a réuni les plus grands noms du hip-hop hexagonal.**

22.40 Ciné-découverte - Les Portes fermées ■■ Film. Ataf Hetata. Avec Ahmed Azmi. **Drame (Ég.-Fr., 1999, v.o.) 0.30 Salomon et la reine de Saba ■■ Film. King Vidor. Avec Gina Lollobrigida. Aventures (EU, 1959, 90 min) 0.**

M6

13.35 M6 Kid 17.05 Fan de Florent Pagny 17.35 Malcom Série 17.55 Largo Winch Série 18.55 The Sentinel Série 19.54 Le Six Minutes, Météo 20.05 Notre belle famille Série 20.39 Un jour à part 20.40 Caméra Café Série.



20.50 VERTIGES - HAUTES FRÉQUENCES Téléfilm. Gérard Cuq. Avec Julie du Page, Denis Karvil, François d'Aubigny, Sonia Nadeau, Lucie Jeanne (France) 221099 **Une jeune animatrice de radio voit sa vie basculer le jour où, de retour d'une promenade dans la montagne niçoise, elle assiste à l'assassinat de son fiancé par un inconnu masqué.**

22.45 X-FILES Métamorphoses 0 9313877. Quand vient la nuit 0 319167. Série. Avec David Duchovny, Gillian Anderson., 0.25 Drôle de scène Roberto ; Les Chevaliers du Fiel ; Les Heij ; Nicolas Canteloup.

0.50 Strange World La fontaine de jeunesse 0 1.35 ET 4.45 M6 Music 2.35 Fréquentar Jean-Louis Aubert 0 3.25 Plus vite que la musique Magazine 3.45 Festival des Vieilles Charrues Best of français. Concert (60 min) 0.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Personne n'est parfait.
20.30 De mémoire d'ondes.
21.00 Mesures, démesures.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

19.05 Le Tour d'écoute.
20.00 Festival Présences 2002. Par l'Ensemble Tianyi et l'Orchestre national de France, dir. Muhai Tang ; Œuvres de Chen, Di Tucci, Conesson, De Dubugnon.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème.
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres d'Ivanov, Borodine, Chostakovitch.
20.40 Concert. Œuvres de Zelenka, Haendel.
22.00 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Kodaly, Brahms, Dohnányi.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

TF1

13.00 Journal, Météo 13.55 Les Feux de l'amour Feuilletton 14.45 L'extravagante Madame Poulifax Téléfilm. Anthony Pullen Shaw. Avec Angela Lansbury (Etats-Unis, 1998) **0 16.30 Alerte à Malibu Le retour d'Allison. Série 17.25 Melrose Place Expropriation. Série 18.15 ET 1.10 Exclusif Magazine 18.50 L'euro ça compte Magazine 18.55 Le Bigdil 19.55 Météo, Journal, Météo.**



20.55 LES CORDIER, JUGE ET FLIC Un garçon mystérieux Série. Avec Pierre Mondy, Jean Badin, Nicolas Cayreyre, Charlotte Valandrey. 7945858 **Cordier est victime d'une tentative de meurtre. Soupçonnant dans un premier temps le fils d'un vieil ami, il découvrira très vite que ce dernier est au centre d'une machination.**

22.40 AU-DELÀ DE L'INFIDÉLITÉ Téléfilm. Douglas Barr. Avec Harry Hamlin, Lisa Rinna, Kevin Zegers (EU, 2001) 5122823 **Après dix années de mariage, une femme découvre que son mari, sous ses dehors de « bon père de famille », a mené jusque-là une vie volage, accumulant les conquêtes féminines.**

0.25 Les Coulisses de l'économie Magazine.

1.45 Vis ma vie 3.20 Reportages Magazine. Dons d'organes, actes d'amour 3.50 Histoires naturelles Journée de pêche en traineau 4.15 Musique 4.55 Aimer vivre en France Toiles et tissus. Documentaire (1998, 60 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

15.20 Cotton Club ■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1984, v.m., 125 min) **CineCinemas 1**
15.25 Les Contes de la lune vagabonde après la pluie ■■ K. Mizoguchi (Japon, 1953, N., v.o., 95 min) **CineClassics**
17.55 Le silence est d'or ■■ René Clair (France, 1946, 95 min) **Cinétoile**
19.05 L'Âme des guerriers ■■ Lee Tamahori (Nouvelle-Zélande, 1994, v.o., 100 min) **Cinéfaz**
19.30 Une si jolie petite plage ■■ Yves Allégret (France, 1948, N., 90 min) **Cinétoile**
20.45 Quand la ville dort ■■ John Huston (Etats-Unis, 1950, N., v.m., 115 min) **TCM**
20.45 La Rivière ■■ Mark Rydell (Etats-Unis, 1984, v.m., 120 min) **CineCinemas 2**
20.45 La Fille seule ■■ Benoît Jacquot (France, 1995, 90 min) **Cinéfaz**
20.45 Paul ■■ Diourka Medvezcky (France, 1969, N., 90 min) **CineClassics**
21.00 Le Criminel ■■ Orson Welles (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 90 min). **Paris Première**
21.00 Ivan le Terrible ■■ Sergéï Mikhaïlovitch Eisenstein (Urss, 1945, N., 95 min). **Histoire**
22.45 Big Boy ■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1966, v.m., 100 min) **CineCinemas 3**
23.00 Liaisons secrètes ■■ Richard Quine (Etats-Unis, 1960, v.o., 115 min) **Cinétoile**
23.20 Les Bonnes Femmes ■■ Claude Chabrol (France, 1960, N., 90 min) **CineClassics**

FRANCE 2

12.55 Météo, Journal, Météo 13.50 Derrick Le témoin. Série 14.55 Un cas pour deux Frères ennemis. Série 16.00 Commissaire Lea Sommer les rebelles de la société. Série 16.55 Des chiffres et des lettres 17.30 Qui est qui ? 18.05 Friends Série 19.00 On a tout essayé 19.50 Un gars, une fille A un concert. Série 20.00 Journal 20.30 Elections 2002 Invité : Jean-Pierre Chevenement 20.55 Point route.



21.00 ENVOYÉ SPÉCIAL Magazine présenté par Guilaine Chenu. Au sommaire : Les centenaires ; Viol : le dernier tabou de la guerre d'Algérie. 8992858

23.10 CAMPUS, LE MAGAZINE DE L'ÉCRIT Magazine présenté par Guillaume Durand. Livres de stars : peut-on dire la vérité ? Invités : Mylène Demongeot, Michel Robert Hossein ; Y'a-t-il un retour à l'antisémitisme ? Invités : Jacques Attali, Raphaële Draï, Pierre-André Taguieff ; Malek Boutih ; et aussi François Vallejo ; Patrick Chamoiseau. 4532939 **0.45 Journal de la nuit 1.00 Météo.**

1.05 CD'aujourd'hui 1.10 Nikita Sympathie pour le diable. Série 0 1.50 Fallait y penser Magazine 3.50 Sauver Bruxelles Documentaire 0 4.10 24 heures d'info 4.25 Météo 4.30 Pyramide Jeu (30 min).

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix 15.00 Questions au gouvernement 16.00 Chroniques d'ici 16.30 MNK Magazine 17.35 A toi l'actu@ Magazine 17.50 C'est pas sorcier Tous à la neige. Magazine 18.15 Un livre, un jour Magazine 18.20 Questions pour un champion 18.45 La Santé d'abord Magazine 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo 20.15 Tout le sport Magazine 20.25 C'est mon choix... ce soir Magazine.



20.55 JOURS DE TONNERRE Film. Tony Scott. Avec Tom Cruise, Robert Duvall, Nicole Kidman. Aventures (EU, 1990). 4101026 **Cole Trickle (Tom Cruise), coureur automobile impétueux et individualiste, découvre l'amour et la victoire à Daytona, lors d'une épreuve de stock-car. Un clip long et bruyant. 22.45 Météo, Soir 3.**

23.15 PASSÉ SOUS SILENCE Histoires secrètes du Biafra : Foccart s'en va-t-en guerre. Documentaire. Joël Calmettes. 3714465 **Jacques Foccart, omnipotent conseiller aux affaires africaines du général de Gaulle et même de Jacques Chirac, a mis ses réseaux de l'ombre au service d'une cause perdue : l'indépendance du Biafra.**

0.10 Europeos Magazine. Vieux continent, terre de vieux 0.45 Espace Francophone Magazine. Souad Massi 1.10 Ombre et lumière Magazine. Invitée : Françoise Hardy (30 min).

CANAL+

14.00 Encore + de cinéma 14.10 Les Misérables Film. Jean-Paul Le Chanois. Avec Jean Gabin. **Drame (Fr.-It., 1957) [1 et 2/2] 17.15 Comme toi Film. Gabriele Muccino. Avec Silvio Muccino. Comédie dramatique (It., 1998) 0 ► En clair jusqu'à 20.45 18.40 Daria Un ange passe. Série 19.05 Le Journal 19.20 + de cinéma 19.40 + de sport Magazine 19.50 Le Zapping 19.55 Les Guignols de l'info.**



20.05 FOOTBALL Championnat de France D1 (match décalé de la 25^e journée). Paris-SG - Bordeaux. 20.45 Coup d'envoi en direct du Parc des Princes, à Paris. 362216 **Jacques Foccart, omnipotent conseiller aux affaires africaines du général de Gaulle et même de Jacques Chirac, a mis ses réseaux de l'ombre au service d'une cause perdue : l'indépendance du Biafra.**

22.50 UN THÉ AVEC MUSSOLINI Film. Franco Zeffirelli. Avec Cher, Judi Dench, Joan Plowright. Comédie dramatique (It.-GB, 1999) 9040378 **Dans les années 1930 à Florence, de vieilles dames anglaises perdent leur illusions sur Mussolini. Histoire romanesque s'inspirant de faits réels vécus par le réalisateur lui-même.**

0.45 Une vie volée Film. James Mangold. Avec Winona Ryder, Angelina Jolie. **Drame (EU, 1999) 0 2.45 Hockey sur glace Championnat de la NHL. Detroit Red Wings - New York Rangers. 4.50 Surprises (20 min).**

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé 14.05 Urgence jeunes 15.10 La Maîtrise du feu Sous la terre 16.05 Planète Insolite Les Petites Antilles. Documentaire 17.05 Fenêtre sur La Thaïlande 17.35 100 % question 18.05 C dans l'air 19.00 Voyages, voyages Des sources du Gange à Bénarès 19.45 Arte info, Météo 20.15 360^e, le reportage GEO Famadihana, promenade avec les morts. Documentaire.



20.45 PREMIÈRE SÉANCE - QUI PLUME LA LUNE ? ■■ Film. Christine Carrière. Avec Jean-Pierre Darroussin, Garance Clavel, Elsa Dourdet. **Comédie dramatique (France, 1999) 395804 La vie sur plusieurs années d'un veuf et de ses deux filles. Une chronique douce-amère qui est aussi un rôle sur mesure pour Jean-Pierre Darroussin.**

22.20 COMEDIA - THE TRAGEDY OF HAMLET Pièce de William Shakespeare. Mise en scène par Peter Brook. Avec Adrien Lester, Jeffery Kissoon, Natasha Parry, Bruce Myers. 77812945

0.35 La Maison du docteur Edwardes ■■■ Film. Alfred Hitchcock. Avec Ingrid Bergman. **Suspense (Etats-Unis, 1945, N., v.o.).**

2.25 Court-circuit Le Mariage de Fanny. Court métrage. Olivier L. Brunet (1999) 0 ; 2.45 The Heart of the World. Court métrage. Guy Maddin (Can., 2000, v.o., 6 min).

M6

13.35 Pompiers d'élite Téléfilm. Dick Lowry. Avec Adam Baldwin (EU, 1996) 0 15.15 Destin croisés Série 16.05 Lois et Clark, les nouvelles aventures de Superman Série 17.00 Le Pire du Morning 17.30 Malcom Série 17.55 Largo Winch Enemis rapprochés. Série 18.55 The Sentinel Vol 714. Série 19.54 Le Six Minutes, Météo 20.05 Notre belle famille Vive le camping. Série 20.40 Caméra Café Série.



20.50 ASTÉROÏDE Téléfilm. Bradford May. Avec Annabella Sciorra, Michael Biehn, Don Franklin. [1 et 2/2] (EU, 1997) 0 200823 **Des astronomes découvrent que d'énormes fragments d'astéroïde se dirigent vers la Terre. Devant l'imminence de la catastrophe, la population cède à la panique... Une opération de secours s'organise.**

0.10 E = M6 Ils sont forts ces Romains. Magazine présenté par Mac Lesguy. Au sommaire : Les Formules 1 du cirque Maxime ; La gloire en bouteille ; Dans la peau d'un légionnaire ; César-Vercingétorix : le duel ; Empereur : un métier à hauts risques ! ; Décadence ou modernité ? 9488866

2.04 Météo 2.05 ET 4.10 M6 Music 2.30 Fréquentar Magazine. Carla Bruni 0 3.15 Jazz 6 Magazine. Gill Scott-Heron : le précurseur du rap. Concert donné en 2001 au New Morning (55 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Cas d'école. L'éducation en Europe.
20.30 De mémoire d'ondes. Marrakech, les lieux et la mémoire.
21.00 Le Gai Savoir. Avec Marguerite Harl.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

19.05 Le Tour d'écoute.
20.00 Concert. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Marc Minkowski ; œuvres de Haydn ; Poulenc, Stravinsky.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème.
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Classique affaires soir.
20.00 Les Rendez-Vous du soir. **Nocturne n°3 pour le roi de Naples** Hob. 2:32, de Haydn, par le Wiener Concert-Verein ; **Concerto pour piano n°12**, Mozart, par le Quatuor Alban Berg, A. Brendel, piano.
20.40 Cycle Victor Hugo. Victor Hugo et la musique romantique allemande.
22.48 Les Rendez-Vous du soir (suite).

PIERRE GEORGES

Sept ans après

TOUT de même, un avion de ligne, quelle banalité ! Schuller de retour par le vol régulier d'Air France, Saint-Domingue-Paris. Et hop terminus, direction le cabinet du juge d'instruction. Ah, cela fait un peu trop retour de (longs) congés payés pour être digne du romanesque de l'affaire !

On a connu plus drôle. Tenez, ce matin, appuyant par mégarde sur la touche à remonter le temps, après avoir utilisé quelques mots-clefs du genre Schuller, Maréchal, Pasqua, Balkany, RPR, quelle ne fut pas notre surprise !

Mais c'est qu'il nous avait fait bien du profit, jadis, le cher homme ! Au moins cinq chroniques dans une vie et un septennat antérieurs. Et déjà, l'affaire, les affaires, ce maquis d'affaires de « fausses factures, financement politique et tout le tralala » (auto-citation du 24 décembre 1994 aimablement fournie à l'auteur par l'auteur) occupaient le tout-Etat.

Tout petit déjà, Didier Schuller marquait un vif intérêt et de nettes dispositions pour l'aéroportuaire et tout ce qui accompagne l'aérostation. Souvenez-vous, c'est fait pour cela les archives. Où le bon Didier Schuller, sous l'aimable et mange-pas-de-pain pseudonyme de docteur Meyer avait-il rendez-vous, en 1994, avec le beau-père du juge Halphen, le fameux docteur Maréchal, alias, ce jour-là, docteur Oppenheimer ? Eh bien évidemment, à l'aéroport d'Orly.

Docteur Oppenheimer, I presume ? Dans le hall des arrivées et marigots, le bon doc Meyer-Schuller avait remis à son collègue préféré un « biscuit », joli euphémisme nantais, pour qualifier un magot d'un million de francs. Et savez-vous dans quoi

était emballé le biscuit ? Cela ne s'invente pas. Dans un sac bleu de duty free ! Pour être libre de taxes, ce biscuit l'était en effet.

Ah, à redécouvrir tout cela, une sorte de nostalgie nous prend ! Au moins, en ce temps-là, on savait rigoler dans la flibuste. La preuve, les billets neufs du million – le biscuit, le biscuit ! – avaient été obligeamment fournis par la Banque de France, mais sur demande de qui ? Et le constat de flagrant délit sur cette livraison avait été confié à qui ? Au chef de l'Office de répression de trafic des stupéfiants ! Comme on vous le dit !

Oui, en ce temps-là, on se marrait vraiment à la lecture des mauvais romans d'aéroport. Même que pour faire durer le suspense, le docteur Schuller-Meyer prit nettement son élan. Deux mois de réflexion avant de déposer plainte contre le maître-professeur Maréchal-Oppenheimer. Enfin quand on dit qu'on s'amusaient vraiment, le « on » est un peu trop collectif.

Voyez comme les romans d'aéroport et les périodes préélectorales sont un éternel recommencement. Un homme, déjà, et pas n'importe lequel, Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, empereur des Hauts-de-Seine, supérieur hiérarchique au RPR du docteur Meyer-Schuller, fit des déclarations tonitruantes. Ne supportant pas l'idée que son nom et sa fonction puissent être mêlés à une tentative de déstabilisation du juge Halphen – qui l'imaginait ? – il lança : « C'est la campagne électorale la plus dégueulasse que j'aie jamais vue ! » Parole de Charles ! Et bien que constataste-t-on, sept ans après ? Que sous le « dégueulasse » pointait déjà la matière infâme et peu ragoutante.

Le long d'un oléoduc, des grèves dans la savane camerounaise

DOMPTA

de notre envoyé spécial

Le 4 x 4 débouche sur l'esplanade de Dompta. Devant la clôture grillagée qui entoure la base de l'entreprise française Sogea-Satom, des centaines d'hommes fixent, bras croisés, le portail fermé. Rapidement, un homme qui se présente comme « de l'élite locale » vient chercher les visiteurs pour parler des notables de la région qui attendent d'être reçus par la direction de l'entreprise. Au nord-est du Cameroun, le village de Dompta est le premier des chantiers où l'on pose l'oléoduc qui acheminera en 2004 le pétrole du Tchad vers le sud du pays, d'où il sera exporté.

Dans la chaleur encore supportable du matin, les délégués expliquent pourquoi le bourg posé sur la savane est en ébullition, au point que, le lundi 21 janvier, une chasse à l'homme a provoqué plusieurs blessés. Cela a poussé la population visée à se réfugier, avec femmes, enfants et ballots, près de la gendarmerie, une maison blanche qui fait face à l'entreprise, de l'autre côté de l'esplanade poussiéreuse. « La direction ne donne les emplois qu'aux gens du sud du Cameroun, expliquent les délégués. Les populations d'ici et de la région n'ont pas de travail, alors qu'il avait été promis qu'ils seraient privilégiés. »

Comme tout au long de son tracé, l'oléoduc fait rêver les Camerounais. Dompta s'est transformée de petit village perdu dans la brousse à deux jours de mauvaise piste de la ville de Ngaoundéré, à 250 km à l'Ouest, en gros bourg où les nouvelles cases – murs en briques de terre sèche couverts d'un toit conique de paille tressée – abondent au long de la route. Un marché coloré propose poissons, viande, clous, conserves, aux travailleurs, à leurs familles et aux chômeurs. Des forages ont été créés : « On n'a plus de maux de ventre comme avant avec l'eau du marigot », dit une femme qui remplit des bidons avec ses enfants.

Des camions-bus – des Saviem des années 1960 – partent tous les jours vers Ngaoundéré. Le chantier a aussi apporté avec lui les « Zai-

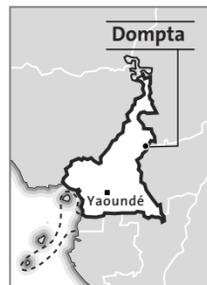


Depuis des semaines, les ouvriers réclament un rattrapage des salaires.

roises », femmes de petite vertu, dont certaines ont pris demeure ici tandis que d'autres viennent tous les mois, autour du 15, jour de la paie. Il reste que la prospérité espérée n'est pas au rendez-vous, d'autant plus que, travail accompli, Sogea-Satom va plier bagages dans trois mois.

« Je parlais avec un ami devant la menuiserie, raconte André-Marie Esse, un chauffeur de camion originaire de la province du Centre. On voit arriver un groupe d'hommes avec des gourds. On a pensé qu'ils préparaient la manifestation pour obtenir les augmentations de salaires qu'on demande. En fait, ils cherchaient les sudistes : j'ai pris la fuite, je suis tombé, et ils m'ont bien tapé. » Comme les autres sudistes, André-Marie veut quitter avec sa femme et son nouveau-né le village devenu hostile.

Soudain, les gendarmes viennent interpellé les visiteurs venus de Yaoundé. Ils sont conduits



au poste. Syndicalistes ou pas, ils n'ont rien à faire ici, leur dit-on. Après deux heures de palabres, le 4 x 4 Toyota rutilant du préfet se dirige vers eux sous le soleil accablant. Il leur fait rendre les papiers en déclarant : « C'est un problème de population, pas de travailleurs. » Une invitation claire à quitter la localité au plus tôt... Mais pour Eugène Kaoum, vice-président de l'Union départementale des syndicats de Ngaoundéré, « l'entreprise pourrait être à l'origine du problème : ils sont en fin de chantier, comment faire pour que les gens partent ? Avoir ce conflit tribal fait que les travailleurs s'en vont d'eux-mêmes... »

Sur tous les chantiers au long de l'oléoduc, la révolte gronde. A Bebel, à Ngaoundéré, les travailleurs voient arriver la fin du travail – et des rêves. « Je gagne 94 000 francs CFA en salaire de base [143 euros], dit Gaston Kanga, conducteur d'engins à Bebel. Avec les heures supplémentaires, ça peut monter à 150 000 CFA [230 euros], mais on est africains : on doit donner à la famille, aux frères, je dois les nourrir, il est impossible d'économiser. J'espérais rentrer au village, bâtir une maison avec un toit en tôle, qui protège de la pluie. Mais il faut cent feuilles de tôle à 3 200 francs CFA l'une, je n'y arriverai jamais. » Depuis des semaines, les quelque 5 000 employés de l'oléoduc demandent un rattrapage des salaires, pour ajuster leur niveau de rémunération avec celui de l'activité pétrolière, comme c'était prévu. Mais les entreprises refusent de recevoir le coordinateur syndical, Jean-Michel Mbaga, venu de Yaoundé, et les délégués du personnel craignent d'être visés prioritairement par les licenciements.

Le soir tombe. Devant la base Sogea de Bebel, un troupeau de buffles disparaît dans les herbes hautes. « Notre souhait, dit Jean-Michel Mbaga, est que la séparation avec les travailleurs se passe dans des conditions humaines, pas dans le pur capitalisme. »

Hervé Kempf

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La mort de George VI

LE PEUPLE FRANÇAIS apprendra avec consternation la mort du roi George VI. Depuis quelque temps il semblait se relever d'une douloureuse maladie. Pour la première fois, il venait de se montrer dans un théâtre, et l'on pouvait croire que c'était là le signe d'une santé rétablie.

Le souverain qui disparaît aura eu un règne difficile. Succédant à l'improvisé à un frère à peine plus âgé, qui se voyait contraint à l'abdica-

tion, il avait atteint l'âge mûr sans se croire destiné au trône. Moins de trois ans plus tard éclatait une guerre qui devait soumettre l'Angleterre et l'Empire britannique à la plus dure des épreuves. George VI la surmonta avec ce courage tranquille, cette ténacité, qui sont les qualités maîtresses de son peuple et qui lui valurent l'admiration du monde. Il tint à se soumettre aux mêmes restrictions, à s'exposer aux mêmes dangers que l'Anglais moyen.

Cette communion intime avec la vie nationale le rendit justement populaire. Depuis lors cette popularité ne s'est jamais démentie : elle est devenue un attachement, une affection, dont les manifestations spontanées se multiplièrent durant sa maladie, et que vinrent confirmer la cordialité de George VI, la simplicité de ses manières et son sentiment du devoir.

(7 février 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ Questions à l'économie mondialisée.

« Le Monde économie » organise jeudi et vendredi des chats avec des « décideurs de demain », à l'occasion du Future Leaders Forum de Davos (Suisse). Premier rendez-vous : Paul Laudicina, vice-président d'AT Kearney, jeudi à 18 heures.

■ Guerre d'Algérie. L'Université de tous les savoirs commence jeudi un nouveau cycle de conférences consacré à la guerre d'Algérie. www.lemonde.fr/utls

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-20 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-42-17-32-90
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 35
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies : http://interactif.lemonde.fr
Guide culturel : http://aden.lemonde.fr

Marché de l'emploi :

http://emploi.lemonde.fr

Site éducation : http://educ.lemonde.fr

Marché de l'immobilier :

http://immo.lemonde.fr

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

► DOCUMENTATION

Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-88-46-60

Le Monde sur microfilms

03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-42-17-32-90

En vente : « La France sur le déclin ? ».

■ Tirage du Monde daté mercredi 6 février 2002 : 520 192 exemplaires.

1-3

Nos abonnés Paris - Ile-de-France trouveront avec ce numéro le supplément « aden ».

Demain, supplément Le Monde des Livres

Le Monde change,

Le Monde des Livres aussi

Le Monde